NAZIONALE
B. Prov.
IV
173
NAPOLI
BIBLIOTECA VITT. EM. III

BIBLIOTECA PROVINCIALE

Armadio XIII

Palchetto C

Num.° d' ordine 57

8. F. 21

B. Prov.
IV
173

129
4
3

Digitized by Google

LETTRES

DE HENRI SAINT-JOHN,

LORD VICOMTE BOLINGBROKE.

III.

613562

LETTRES HISTORIQUES,

POLITIQUES,

PHILOSOPHIQUES ET PARTICULIÈRES

DE HENRI SAINT-JOHN,

LORD VICOMTE BOLINGBROKE,

DEPUIS 1710 JUSQU'EN 1736,

CONTENANT le secret des négociations de la paix d'Utrecht, beaucoup de détails relatifs à l'histoire, à la philosophie, à la littérature, etc. avec des explications ou notes sur ces matières et les personnages nommés par Bolingbroke ;

PRÉCÉDÉES d'un Essai historique sur sa vie, du catalogue raisonné de ses ouvrages, d'un choix de ses pensées et d'une *Chirographie* ou copie figurée de son écriture.

COLLECTION IMPRIMÉE, EN PARTIE, D'APRÈS LES ORIGINAUX DE LA MAIN DE CET ILLUSTRE ANGLAIS.

TOME TROISIÈME.

PARIS,

DENTU, IMPRIMEUR-LIBRAIRE,
Rue du Pont-de-Lodi, n.° 3.
1808.

R. ISTITUTO ORIENTALE
NAPOLI
BIBLIOTECA M. RIPA

LETTRES

DE HENRI SAINT-JOHN,

LORD VICOMTE BOLINGBROKE.

A M.me DE FERRIOL.

15 janvier 1719.

Je suis infiniment sensible, ma chère Madame, à l'accident qui vous est arrivé. Prenez soin de vous, je vous en conjure : vous ne sauriez être plus utilement occupée. Ce que le fils de M. de Provana [1] vous a dit est conforme à la vérité. Ceux qui ont conseillé madame de Bolingbroke, m'auront fait, si je retourne en Angleterre, un mal très-léger en comparaison de celui qu'ils ont fait à la mémoire de la défunte. J'ai lu le manifeste de la déclaration de guerre [2] avec bien de la satisfaction. Il faut avoir le goût fort mauvais, pour ne pas sentir que les bons ouvriers [3] y ont travaillé. Le tout

[1] Le comte de Provana était ministre de la cour de Turin, près celle de Londres.

[2] Contre l'Espagne.

[3] On croit généralement que Fontenelle et la Motte Houdart furent chargés, par le régent, de rédiger le manifeste.

est dans l'esprit du traité d'Utrecht, et je suis charmé de voir qu'un des principaux auteurs de ce système, travaille à le maintenir, pendant qu'un autre est occupé à le détruire [1].

Il faut avouer que M. l'abbé de Vertot a bien de l'esprit. Le commencement de son épître dédicatoire m'avait fait peur pour lui, car pour Scipion, il est hors de tout danger : la fin m'a rassuré.

La poste qui va partir m'oblige de finir, en vous assurant que je suis au-delà de toute expression à vous. La même raison me servira d'excuse auprès de mon ami d'Argental, à qui j'écrirai au premier jour. Adieu, Madame, mille complimens au maréchal (d'Huxelles).

---

[1] Ceci paraît porter sur l'Espagne.

A L'ABBÉ ALARI.

[1] Ce dimanche, janvier ou février 1719.

Je vous écris deux mots, mon cher abbé, parce que je ne saurais me résoudre d'aller à Paris, pas même pour vous chercher. Vous

[1] Il est très-difficile de fixer la date de cette lettre. Le Stanhope dont parle ici Bolingbroke, était Jacques Stanhope, nommé secrétaire d'état, le 4 octobre 1714, et qui obtint, quatre ans après, un département plus important, pour lequel il prêta serment, le 1er avril 1718. Il fut créé comte, le 17 du même mois, et passa ensuite en France, où il signa, le 17 juillet, avec l'ambassadeur comte de Stair au nom du roi d'Angleterre, et le maréchal d'Huxelle, plénipotentiaire de France, une convention par laquelle les deux puissances s'engageaient à travailler de concert, pour procurer une conciliation entre l'empereur et le roi d'Espagne, qui n'avaient pu s'accorder depuis la fin de la guerre de succession. Quoique le comte Stanhope fût d'un parti contraire à celui du lord Bolingbroke, il est évident qu'il le vit pendant son séjour à Paris, et même qu'il l'entretint du projet de plusieurs membres de la chambre haute d'Angleterre, de prendre des mesures pour empêcher le roi de trop multiplier le nombre des pairs. M. Stanhope désira ensuite de savoir la manière dont se remplissait le sénat de Rome; et la lettre de Bolingbroke a pour objet cette demande, que l'abbé Alari

me direz quand vous aurez envie de venir ici, afin que je me charge de votre voiture. Vous savez qu'il y a ici votre lit, si la fantaisie vous prenait d'y coucher.

---

fut chargé de faire à l'abbé de Vertot. Le 10 mars 1719, les lords se firent faire la lecture du bill de pairie, et plusieurs insistèrent pour que la chambre réglât, qu'on ne pourrait désormais ajouter plus de six pairs au nombre de ceux déjà existans; mais le 12, le roi envoya se plaindre que la chambre lésait les prérogatives de sa couronne, et les partisans de la cour firent abandonner la discussion. Ces mots du lord Bolingbroke : *Je devine l'usage que Stanhope veut faire de ce trait d'histoire, et le temps approche*, permettent, ce me semble, de fixer assez vraisemblablement la date de la lettre ci-dessus, à la fin de janvier ou au commencement de février 1719. Quant au discours de Marius au peuple romain contre les généraux patriciens, on en fit usage dans une discussion qui s'éleva dans le parlement d'Angleterre, le 3 février 1734, relativement à quelques officiers de l'armée, que le roi avait retranchés arbitrairement du service. On aborda la grande question de la constitution de l'armée, et les Toris, peut-être excités par Bolingbroke, soutinrent qu'il était abusif que le roi eût le pouvoir d'admettre dans les troupes, d'y favoriser et d'en exclure qui bon lui semblait, et qu'il fallait que l'armée fût absolument indépendante du souverain. La discussion fut très-orageuse pendant deux jours; mais le 24 février, les Whigs, dévoués au roi, la firent cesser à l'avantage du monarque, c'est-à-dire, que les choses restèrent sur l'ancien pié.

Apportez un Saluste dans votre poche, ou bien, ce qui sera la même chose pour moi, prenez la peine de transcrire un passage que ma mémoire ne retient qu'imparfaitement; c'est dans une harangue de Marius au peuple, et par conséquent dans la guerre Jugurthine. Il se déchaîne contre la noblesse et glose sur leur peu de capacité pour la guerre, dont ils ne savent, dit-il, que ce qu'ils apprennent dans les livres qu'ils lisent en allant à l'armée, qu'ils sont nommés pour commander.

Jetez l'œil sur Plutarque : cela suffit sans chercher ailleurs, et sachez me dire ou Lucullus avait servi, et dans quelles occasions il avait commandé, avant que de se trouver à la tête de l'armée romaine dans la guerre Mithridatique, dont Pompée, selon sa louable coutume, lui enleva la gloire. N'avait-il pas été questeur de Sylla dans l'Orient? N'y a-t-il pas un endroit dans Cicéron (*voyez ses Tusculanes*), où le bon pédant prétend, que Scipion et Lucullus s'étaient formés, en tant que généraux, sur les écrits de Xénophon ?

Je vous avais prié de faire un compliment à l'abbé de Vertot, et de lui demander des éclaircissemens sur la manière de remplir le sénat de Rome: avez-vous eu occasion de le faire? avez-

vous reçu sa réponse ? Je devine l'usage que Stanhope veut faire de ce trait d'histoire, et le temps approche ; ainsi je souhaiterais pouvoir le lui envoyer. En rappelant mes idées sur ce sujet, je crois pouvoir rendre raison de ce qu'il demande. J'ai même consulté Pighius [1] que j'ai ici depuis deux ou trois jours, et je trouve la confirmation de ce que j'avais pensé ; mais dans ces occasions il est bon de consulter les originaux, et je n'ai point de livres. Si cela vous fait la moindre peine pourtant, renvoyez-moi le papier, et n'en faites rien. Rivié dîne ici avec d'autres gens de même étoffe, mardi ; je verrai ce qu'il a fait, et ce qu'il pourra faire pour le placement de votre argent. Adieu, mon aimable abbé, je vous embrasse de tout mon cœur.

---

[1] Etienne-Vinand Pighius, né à Kempen dans l'Over-Issel, mort en 1604 à 84 ans, ne fut surpassé par aucun de ses contemporains, ni en érudition, ni dans la connaissance des antiquités.

A M.me DE FERRIOL.

4 février 1719.

Je vous serai très-obligé, ma chère Madame, de la lecture que vous voulez bien me procurer de la tragédie de M. Arouet [1]. Si je n'avais pas entendu parler avec éloge de cette pièce je ne laisserais pas d'avoir une grande impatience de la lire. Celui qui débute, en chaussant le cothurne, par joûter contre un tel original que M. Corneille [2], fait une entreprise fort hardie, et peut-être plus sensée qu'on ne pense communément. Je ne doute pas qu'on n'ait appliqué à M. Arouet, ce que M. Corneille met dans la bouche du Cid. En effet, son mérite n'a pas attendu le nombre des années, et son coup d'essai passe pour un coup de maître.

Je crois que vous pourriez vous servir du nom de M. le maréchal, auquel vous aurez la

---

[1] Il s'agit ici de Voltaire, qui portait encore le nom d'Arouet, né à Paris le 20 février 1694, mort dans la même ville, le 30 mai 1778. La tragédie dont parle le lord Bolingbroke, était celle d'OEdipe, jouée quarante-cinq fois de suite, en 1718, et qui venait d'être imprimée.

[2] Pierre Corneille.

bonté de faire mes complimens, pour les choses qui se passent actuellement à Paris, comme pour celles qui se sont passées jadis à Thèbes [1], en écrivant à un homme qui est, et qui souhaite d'être, aussi peu important que je le suis.

Il est impossible, à un homme, dans la situation où je me trouve, de répondre exactement de sa marche. Je compte pourtant passer quelques jours à Paris dans peu. J'espère que vous me ferez la justice d'être persuadée, que vous aurez la principale part dans les motifs de ce voyage. Adieu, ma chère Madame, je suis à vous de tout mon cœur et pour toute ma vie. Permettez que j'ajoute quelques lignes adressées à mon ami d'Argental.

A monsieur d'Argental.

Je vous suis très-obligé, mon cher Monsieur, de votre apostille; mais la nouvelle que vous m'y envoyez, me fâche extrêmement. Mademoiselle Aïssé était si charmante, que toute métamorphose lui sera désavantageuse. Comme vous êtes de tous ses secrets le grand

---

[1] Ancienne capitale de l'Égypte.

dépositaire, je ne doute point que vous ne sachiez ce qui peut lui avoir attiré ce malheur. Est-elle la victime de la jalousie de quelque déesse, ou de la perfidie de quelque dieu ? Faites-lui mes très-humbles complimens, je vous supplie. J'aimerais mieux avoir trouvé le secret de lui plaire, que celui de la quadrature du cercle, ou de fixer la longitude. Adieu, mon ami, tout à vous.

AU DOCTEUR SWIFT [1].

17 mars 1719.

Je n'ai point, depuis plusieurs années, goûté une satisfaction aussi vive que celle que m'ont donné vos lettres du 6 janvier et 16 février; et je connais assez la sensibilité de votre cœur, pour être assuré que la lettre que je vous écris produira sur vous le même effet. Je sens mon propre plaisir, et je sens le vôtre. La réflexion la plus vraie, et en même temps la satyre la plus amère que l'on puisse faire sur le temps présent, est ici : que penser comme vous pensez, c'est s'exposer à paraître romanesque; sincérité, constance, affection, ne se trouvent que rarement; elles sont tellement hors d'usage, qu'un homme à la mode les croit hors de la nature. L'on trouve peu d'amis; le plus grand nombre de ceux qui passent pour tels, ne sont, à proprement parler, que de simples connaissances; cela n'est point étonnant, car elle est certainement vraie, cette maxime de Cicéron, que l'amitié ne peut exis-

[1] Cette lettre qui se trouve tome XII, page 2, des œuvres de Swift est traduite de l'anglais.

ter *non nisi inter bonos* [1], à cette époque de la vie où nous avons du baume dans le sang, et dans l'ame cette confiance que l'innocence de notre propre cœur inspire, et que l'expérience de celui des autres détruit. J'étais accoutumé à confondre mes connaissances avec mes amis. Je n'ai jamais douté que je n'eusse un grand nombre de ces derniers. Je m'attendais à pouvoir, si jamais je tombais dans l'infortune, produire autant d'exemples d'amitié et d'aussi remarquables que, dans un des dialogues de Lucien, le Scythe en rapporte de sa nation. Je suis tombé dans le malheur; jusques-là mon heureuse étoile n'avait point démenti mes espérances; j'ai été absolument frustré du reste. Le creuset de l'adversité a épuré la masse de mes connaissances; et après la séparation des métaux, j'ai trouvé, d'un côté, très-peu d'amis, et de l'autre, une légion d'ennemis, ou au moins d'indifférens. Heureusement cette épuration produisit sur moi un effet qui me donne quelques dédommagemens. J'ai trouvé dans les autres moins de ressources, et plus dans moi-même que je ne l'espérais. Je réalise à cette heure, la devise que

[1] *Si ce n'est entre les bons.*

je pris il y a neuf ans [1], lorsque j'étais assez faible pour suivre la direction d'un homme que la nature avait destiné à être un espion, ou au plus un capitaine de mineurs, et dont la fortune, dans un de ses caprices, a fait un général [2].

Avec une assez bonne santé, je jouis à cette heure d'une grande tranquillité d'esprit. Vous apprendrez cela, j'en suis sûr, avec satisfaction, et il est certain que je vous parle à cet égard sans le moindre déguisement. Je vis, mon ami, dans un cercle plus étroit que jamais; mais je *pense plus large* [3]. Lorsque je reviens sur le passé [4], je remarque de ma part une multitude de bévues, mais aucun délit. Je n'ai pas suivi l'avis que Cœlius donnait à Cicé-

---

[1] *Nihil admirari*, n'être étonné de rien.

[2] Il s'agit évidemment du comte d'Oxford.

[3] Cette expression pourra paraître singulière, et même peu française, mais on la laisse subsister à cause de son énergie, et parce qu'elle rend littéralement l'idée de Bolingbroke, qu'une périphrase affaiblirait.

[4] Ceci et ce qui suit se rapporte aux *mémoires sur les affaires d'Angleterre, depuis* 1710 *jusqu'en* 1716, que le lord Bolingbroke écrivit en 1717, et qu'il adressa en forme de lettre au chevalier Windham. Ils ont été traduits en français et imprimés en 1754, en deux parties in-8°.

ron : *Id melius est statuere quod tutiùs sit* [1]; et je crois que je puis me dire à moi-même, ce que Dolabella disait dans une de ses lettres au même Cicéron : *Satisfactum est jam à te, vel officio, vel familiaritati : satisfactum etiam partibus, et ei reipublicæ, quam tu probabas. Reliquum est, ubi nunc est republica, ibi simus potiùs, quàm, dùm illam veterem sequamur, simus in nulla* [2]. C'est ce que ma mémoire m'a fourni à ce sujet, car je n'ai ici ni livres ni papiers concernant les affaires de notre pays. J'ai écrit avec autant de vérité et de clarté qu'il m'a été possible. Si nous nous revoyons jamais, vous conviendrez de ce que vous ne croyez peut-être pas, que c'est perdre absolument deux ou trois heures, que de les passer à lire cet ou-

---

[1] Ce qu'il vaut mieux régler, c'est ce qu'il y a de plus sûr.

[2] « N'avez-vous pas satisfait aux lois du devoir et à celles de l'amitié ? N'avez-vous pas assez fait pour votre parti et pour cette république qui convenait à vos principes. Ce qui reste à faire, est d'être ou est réellement la république telle qu'elle est, plutôt que de nous exposer à n'en plus trouver, en nous attachant à son ancien fantôme ». Cette citation, est un fragment d'une lettre de Dolabella à Cicéron. Voyez *les lettres familières de ce dernier*, livre IXe, lettre 9e.

vrage ; mais une chose dont je hasarde de vous assurer avant tout, c'est que vous reconnaîtrez que je n'ai jamais été plus digne d'éloges, que lorsque j'étais le plus blâmé, et que vous avouerez que la partie la plus brillante de mon caractère, est celle qui a été déguisée par la nature des choses, défigurée par la malveillance, et se trouve encore couverte d'un nuage ; c'est pourquoi je ne trouve pas dans le passé un grand sujet d'inquiétude. Pour le présent, ma fortune est extrêmement réduite ; mais mes désirs le sont encore davantage : rien n'est plus certain que cette vérité, que tous nos besoins, au-delà de ceux auxquels un modique revenu peut suffire, sont purement imaginaires, et que le bonheur est plus grand et mieux assuré chez celui qui gagne sur lui-même de ne pas sentir ces besoins, que celui qui les éprouve et a de quoi les satisfaire.

..... Vides, quæ maxima credis
Esse mala, exiguum censum, turpemque repulsum,
Quantò devites animi, capitisque labore!
Impiger extremos curris, mercator, ad Indos,
Per mare pauperiem fugiens, per saxa, per ignes ;
Ne cures ea, quæ stultè miratis, et optas,
Discere, et audire, et meliori credere non vis? [1]

[1] Voici la traduction de cette citation tirée d'Horace, épître première, livre premier.

« Considérez combien il en coûte de peines de corps et d'esprit, pour éviter

Quant à ce qui peut arriver, je n'éprouve aucune inquiétude; j'ai à ce sujet vingt belles citations au bout de ma plume; mais il vaut mieux vous avouer franchement, que je pense, d'après un principe que j'ai adopté depuis long-temps, que nous sommes beaucoup plus machines que notre vanité ne nous permet d'en convenir. J'ai familiarisé ma vue avec les aspects les plus tristes; et à force de considérer le besoin, la solitude, l'abandon et ce qui s'en suit, je leur ai ôté ce qu'ils ont d'épouvantable. J'ai entendu dire qu'un homme qui était à la Tour [1], mettait tous les matins sa tête sur le billot, et jouait ainsi sa dernière scène.

Rien ne me tourmente, si ce n'est l'incertitude de mon sort, qu'entretiennent le zèle de quelques amis et l'acharnement d'un grand nombre d'ennemis. Plus je suis préparé à passer le reste de ma vie en exil, et plus je sen-

---

un refus honteux, pour n'être pas réduit à un médiocre revenu; car voilà les deux plus grands maux, selon l'opinion humaine. Avide marchand, tu voles aux Indes, tu franchis les mers, tu te précipites à travers les rochers et les flammes! Que n'écoutes-tu plutôt la voix d'un sage conseil, qui t'apprendrait que ce que tu recherches est indigne d'autant de travaux ».

[1] De Londres. C'est dans cet édifice qu'est la prison de ceux qui sont accusés de crimes capitaux.

tirais le plaisir de retourner près de vous, si la faveur *inconditionnelle* de sa majesté [1] (dont les offres à cet égard ont même surpassé mes vœux), se réalise enfin. Je ne puis m'appliquer, comme vous me priez de le faire: *Non tibi parvum ingenium, non incultum est* [2], et ce qui suit; et si jamais nous vivons ensemble dans le même pays, vous ne m'appliquerez pas: *Quod si frigida curarum fomenta relinquere posses* [3].

Je vous ai écrit, sans m'en apercevoir, une très-longue lettre. Le plaisir de rompre un si long silence me transporte, et votre attachement pour moi est mon excuse. Il n'est pas si facile de trouver quelqu'un à qui l'on puisse parler autant de soi-même; mais avec vous en avais-je besoin ?

Cette lettre parviendra sûrement à Londres; et de là, j'espère que l'ami à qui je la recommande, trouvera le moyen de vous la

---

[1] Le roi George Ier, avait témoigné assez de bonne volonté pour le lord Bolingbroke, et annoncé l'intention de faire cesser sa proscription, mais il ne s'était pas encore expliqué sur les conditions de cette amnistie.

[2] Votre esprit n'est ni petit, ni inculte.

[3] Si vous pouviez oublier les choses désagréables qui produisent les inquiétudes.

faire tenir. Pour l'amour de Dieu, plus d'apologies pour vos citations, à moins qu'en vous accusant, vous n'entendiez me corriger.

Il n'y a jamais eu une meilleure application que la vôtre du conte de Picrochole [1]. Les cigognes ne viendront jamais, et il faut qu'ils restent crocheteurs toute leur vie. Mais ils sont pires; car j'aimerais mieux être portefaix que vil instrument; je louerais plutôt mes épaules que mon nom. Ils sont actuellement les outils d'un jardinier impudent, auquel on a mis une croix d'or sur l'estomac, et un bonnet rouge sur la tête [2].

Un pauvre gentilhomme m'a souvent rappelé une scène de Sandal, dans l'*Amour pour amour* de Congrève [3], où l'on voit un soldat

---

[1] Swift estimait infiniment les écrits de Rabelais, et on trouve dans le Gargantua de celui-ci, plusieurs chapitres concernant Picrochole, roi de Lerné et ennemi de Gargantua. Swift avait sans doute, dans ses lettres à Bolingbroke, fait sur les affaires d'Angleterre, des allusions dont on ne peut donner la clé, non plus que celle de l'alinéa suivant.

[2] Il s'agit évidemment ici, d'un évêque anglais ou d'un cardinal, que Bolingbroke méprisait.

[3] Guillaume Congrève, né en Irlande en 1672, excellent poëte-comique aux yeux des anglais, qui l'ont

avec un corps, mais sans tête, et qui, malgré ce déficit, est le chef d'une difficile entreprise. Celle-ci finira par rendre leur cause un peu plus désespérée qu'elle n'est. Adieu, encore une fois.

Donnez-moi de vos nouvelles de la même manière que cette lettre vous parviendra. Je suis inquiet de votre santé : du 6 janvier au 16 février, c'est une bien longue indisposition.

---

surnommé leur Terence. *Amour pour amour,* que cite Bolingbroke, est une de ses principales pièces. Il mourut le 29 janvier 1729. Lorsque Voltaire alla en Angleterre, il s'empressa de rechercher Congrève qui, rougissant peut-être de ne devoir sa fortune qu'aux lettres, affecta de répéter, qu'il ne voulait être regardé que comme un gentilhomme, menant une vie simple et aisée. Ce propos parut si étrange à Voltaire, qu'il répondit : *Si je n'avais considéré en vous que le gentilhomme, je me serais dispensé de vous voir.*

A M.me DE FERRIOL.

Juin 1719 [1].

Il ne faut pas douter que le changement de chancelier en Angleterre ne me fasse du bien, de même qu'à tous les honnêtes gens du royaume. Personne ne doute ici que je ne sois bientôt en état d'y retourner ; mais je ne trouve pas la chose si prochaine, parce que je pense autrement que tout le monde. C'est ce que je dis tous les jours à l'exemple de Charles d'Anjou : *vita Caroli, mors Conradini* [2]. Je ne veux absolument rien à titre de

[1] Cette lettre manquait de date, mais il paraît qu'elle se rapporte à la nomination du lord Thomas Parker, à la dignité de chancelier d'Angleterre, emploi dont il fut pourvu le 22 mai 1719. Le roi le créa ensuite comte de Macclesfield ; mais les pronostics de lord Bolingbroke ne se réalisèrent pas. Le chancelier, loin de favoriser les honnêtes gens, commit des vexations inouies, fut déposé le 14 janvier 1725, et condamné le 16 mai à une amende de trente mille livres sterling. Il mourut à Glocester, le 8 mai 1732.

[2] *Charles ne peut vivre, si Conradin ne meurt.* Cette citation s'appliquait au ministère britannique, formé alors des ennemis du lord Bolingbroke.

grâce, et je ne me soucie point d'être heureux, pourvu que je voie le crime confondu et puni comme il aurait dû l'être il y a longtemps.

A L'ABBÉ ALARI.

1er juillet 1719.

J'aurais été très-fâché, mon cher abbé, si ma lettre vous eût fait revenir de Courbevoie un moment plutôt que vous n'aviez dessein de faire. Je vous demande votre amitié; comme je vous donne très-sincèrement la mienne; mais je me le tiendrais pour dit, et je compterais sur votre refus, si dans votre procédé avec moi, vous mettiez les mêmes façons que les gens qui savent aussi bien vivre que vous mettent dans le commerce ordinaire de la vie. La politesse, et la cérémonie même, sont des biens de la société civile, et doivent être par conséquent entretenues; mais elles ont si peu de rapport à l'amitié, qu'on n'a qu'à se tenir dans les bornes qu'elles nous prescrivent pour n'y arriver jamais.

Vous ne vous êtes pas aperçu, dites-vous, d'aucun paralogisme, mot que pour vous dire vrai, je n'entends pas trop bien, dans la conversation que nous eûmes au cours. Cela se peut, et cela vient de ce que vous ne don-

nâtes pas la même attention à une conversation aussi vague qu'était la nôtre, que j'ai donnée depuis aux réflexions que j'ai faites là-dessus.

Il n'y a rien de si digne de l'homme qu'une recherche sincère de la vérité, mais il y a peu de gens qui s'y appliquent. Vous le faites, et j'en suis ravi. A l'âge où vous êtes, et avec les talens que vous avez, on peut aller bien loin. Je ne fais que commencer, et ni la considération du temps que j'ai perdu, ni celle d'une santé qui est fort usée, ne sont capables de me décourager,

Est quodam prodire tenus, si non datur ultrà [1].

Les vérités dont la connaissance est nécessaire pour nous faire vivre agréablement et mourir tranquillement, ne sont ni en grand nombre, ni difficiles à trouver, pourvu qu'on y mette de la simplicité et qu'on agisse de bonne foi avec soi-même; chose beaucoup plus rare qu'on ne pense communément. De la façon dont je pense, et de la façon dont la

[1] C'est le trente-deuxième vers de la première épître d'Horace, et qui peut se traduire ainsi : *Il est du moins possible d'aller jusqu'à un certain point, si on ne peut aller au delà.*

fortune pense pour moi, il y a toute apparence que je passerai le reste de mes jours dans la solitude, peut-être dans celle où je me trouve actuellement. J'ose vous promettre par avance, que je n'y regretterai jamais la perte de la fortune dans laquelle je suis né, et encore moins la perte de celle à laquelle j'aspirais autrefois : j'y viverai parfaitement heureux, pourvu que j'évite les grandes douleurs, et pourvu que le silence de ma retraite puisse être de temps en temps interrompu par une conversation aussi agréable que la vôtre. Occupé de ces idées, je travaille à rendre ce lieu le plus agréable et le plus commode que faire se pourra, sans sortir de la médiocrité philosophique. Je serais charmé que vous vissiez vilain un endroit, dont j'espère que vous jouirez fort souvent joli. Avec les projets d'étude, nous en ferons de bâtiment et de jardinage, nous lirons, nous écrirons, nous conférerons ensemble, nous nivellerons, nous allignerons, nous planterons.

La marquise qui vous fait mille complimens, est fort fâchée de savoir que la lettre qu'elle vous écrivit il y a quelque temps est perdue. Vous ne pouvez la consoler qu'en faisant ce qu'elle vous avait prié de faire, c'est-

nous avons; ou de beaucoup regretter la perte de ceux que nous n'avons pas. En méditant sur ces sujets, plusieurs idées qui m'ont paru neuves, et qui m'ont plu, me sont venues dans l'esprit. Je m'amuse à les examiner avec le secours de trois ou quatre livres que j'ai ici, et peut-être que quand les débris de ma bibliothèque arriveront, et que les réparations de Marcilli seront faites, je réduirai en quelque forme toutes ces idées et les preuves qui les soutiennent [1]. Le détail contenu dans votre lettre me confirme dans mes idées; car le *Vetus chronicon* [2], l'histoire de Manéthon [3], celle d'Eratoshènes [4], et celle de Dicearque [5] même

---

[1] Il l'a fait dans l'ouvrage intitulé : *Lettres sur l'histoire*, traduites et imprimées en français, en 1752, en 2 volumes in-12.

[2] *Chronique ancienne.*

[3] Manethon, prêtre Egyptien, né à Héliopolis, était contemporain de *Ptolémée Philadelphe*, vers l'an 304 avant J. C. Il avait écrit en grec l'histoire d'Egypte. Cet ouvrage est perdu, à l'exception de quelques fragmens extraits par *Jules Africain*, et que George le Syncelle a conservés.

[4] Erathosthènes, grec Cyrénéen, bibliothécaire d'Alexandrie, mort 194 ans avant J. C., composa divers ouvrages dont il ne reste que des fragmens.

[5] Dicéarque, né à Messine en Sicile, fut disciple d'A-

sont postérieures à Alexandre-le-Grand, et les Grecs avaient peut-être, sous les Ptolémés, les moyens de s'informer plus exactement et plus amplement des affaires de l'Egypte qu'ils n'avaient pu faire auparavant, depuis le temps que Psammitichus [1] leur ouvrit le chemin et le commerce de ce pays, en récompense des secours que les Cariens, si je m'en souviens bien, lui avaient donné pour usurper la monarchie. Mais Diodore de Sicile [2], qui passa trente ans à la recherche des antiquités, et

---

ristote. Il ne reste que des fragmens de ses ouvrages, qui étaient fort estimés.

[1] Psammitichus, fils de Nécos, fut transporté en Syrie, lorsqu'il avait à peine un an, afin de le soustraire à la cruauté de Sabacos, roi d'Ethiopie, qui avait fait mourir son père. Il revient en Egypte après la retraite de Sabacos, et fut élu roi conjointement avec onze autres princes, que le secours des Ioniens et des Cariens l'aida à détrôner. Il régna cinquante-quatre ans.

[2] Diodore de Sicile, ainsi nommé parce qu'il était de cette île, a composé une bibliothèque historique, comprenant l'histoire de presque tous les peuples de la terre. Cet ouvrage n'est pas venu entier jusqu'à nous. L'abbé Terrasson en a donné une traduction française en sept volumes in-12. Diodore était contemporain de Jules-César et d'Auguste.

qui alla en Egypte même, avait ces mémoires devant lui aussi bien que George le Syncelle [1], Jules l'Africain [2] et Eusèbe [3]. Il cite formellement Dicearque, Ephorus [4], le disciple d'Iso-

---

[1] George, moine et prêtre grec, *syncelle*, c'est-à-dire, surveillant du patriarche de Constantinople, vers l'an 792 de J. C., a composé une chronologie qui est très-importante pour la connaissance des dynasties égyptiennes. On lui donne communément le nom de son emploi, qui consistait à ne pas perdre de vue le patriarche, même de nuit, car il couchait dans sa chambre.

[2] Jules Africain, historien chrétien, né en Palestine, était contemporain de l'empereur Héliogabale. Il avait composé une chronologie, pour prouver aux païens l'antiquité de la vraie religion et la nouveauté des fables du paganisme. Cet ouvrage, en cinq livres, renfermait l'histoire universelle depuis Adam jusqu'à l'empereur Macrin. Eusèbe l'a fondu dans sa *Chronique*.

[3] Eusèbe, évêque de Césarée, vivait au commencement du quatrième siècle. Il prit beaucoup de part aux querelles théologiques d'Athanase et d'Arius; il favorisait le dernier, ainsi que ses opinions; jouit par ses intrigues d'un grand crédit auprès de l'empereur Constantin, et mourut vers l'an 338 avant J. C. Son érudition était immense. Il reste de lui beaucoup d'ouvrages, notamment une chronique presqu'entière, dans laquelle il avait renfermé les événemens depuis le commencement du monde, jusqu'à la vingtième année du règne de Constantin.

[4] Ephorus, né à Cumes en Eolie, environ 350 ans

crate, ses contemporains. Callisthènes [1] et Théopompus [2], à l'exactitude du dernier desquels il me semble que Polybe [3], qui est un excellent garant, rend témoignage, ne voulaient point toucher ces matières, avouant

---

avant J. C., fut disciple d'*Isocrate*, se distingua comme orateur, et composa, par le conseil de son maître, une histoire dont les modernes regrettent la perte, parce que les anciens en font l'éloge.

[1] Callisthènes, né à Olinthe, parent et disciple d'Aristote, qui le plaça auprès d'Alexandre-le-Grand pour l'accompagner dans ses expéditions. Sa vanité et la dureté de ses représentations déplurent au jeune héros, qui prêta alors l'oreille aux dénonciations de ses ennemis. Accusé d'être entré dans une conspiration contre la vie d'Alexandre, celui-ci lui fit couper le nez et les oreilles. On l'enferma ensuite dans une cage de fer qu'on traînait à la suite de l'armée. Lysimachus, son ami, réussit à lui procurer du poison, avec lequel il se délivra de la vie. Les ouvrages de Callisthènes sont perdus : les anciens en faisaient beaucoup de cas.

[2] Théopompus, né dans l'île de Chio, disciple d'Isocrate, fut célèbre orateur et historien. Tous ses ouvrages sont perdus, et on regrette particulièrement ses histoires, écrites, suivant les anciens, avec exactitude, quoique l'auteur eût du penchant à la satyre.

[3] Polybe, né à Mégapolis, ville du Péloponèse, dans l'Arcadie, 203 ans avant J. C., élève de Lycortas, son père, et de Philopœmen, célèbre général des Achéens,

qu'il était impossible de démêler le vrai d'avec le faux. Or, n'est-il pas ridicule de voir les auteurs devenir plus détaillés et plus positifs; plus ils sont éloignés du temps dont il s'agit, et moins ils ont de mémoire? Je suis sûr, par exemple, que Théopompus ne déciderait pas, s'il pouvait revivre, si hardiment sur les seize dynasties de Manéthon qu'a fait Jules l'Africain. Les titres que Manéthon se donne me le rendraient plus suspect que la censure de Jules, car c'était une plainte parmi les anciens historiens grecs, que les prêtres d'Egypte cachaient beaucoup de choses de leur histoire, et ne donnaient au public que ce qu'ils trouvaient à propos.

Le prêtre de Bélus, si nous avions ses véritables ouvrages, comme nous en avons eus ce me semble de supposés sous son nom, serait aussi un peu sujet à caution, puisqu'Aris-

---

se distingua dans plusieurs expéditions militaires, et après la défaite de Persée, roi de Macédoine, par les Romains, fut amené à Rome, et devint l'ami de plusieurs grands hommes, notamment de Scipion l'Africain, second du nom. Polybe avait composé une excellente histoire universelle, dont il ne nous reste qu'une partie. Il alla mourir dans sa patrie, à 82 ans, 121 ans avant J. C.

tote [1], qui pouvait mieux juger que nous, ou que Joseph [2] même, de son mérite, range les Assyriaques, en général et sans exception, parmi les fables du temps.

On joue auprès de moi, et le bruit est si grand qu'à peine sais-je ce que j'écris. Il vaut, par conséquent, mieux couper court que de continuer; aussi bien aurons-nous, à ce que j'espère, du temps de reste pour travailler ces matières.

Les annales d'Usher [3], et le *canon Egyptia-*

---

[1] Aristote, né à Stagyre, ville de Macédoine, 384 ans avant J. C., dissipa d'abord son bien dans la débauche, prit le parti des armes, finit par se livrer à l'étude et par déployer un génie et des connaissances si vastes dans tous les genres, qu'il devint pour les anciens, comme pour les modernes, un sujet d'étonnement et d'admiration. Aristote survécut deux ans à Alexandre, dont il avait été gouverneur, et mourut à Chalcis, à 63 ans, 322 ans avant Jésus-Christ.

[2] Flavius Joseph, juif de nation et de religion, puisqu'il était de race sacerdotale, né à Jérusalem, l'an 37 de J. C., mérita des grâces des empereurs Vespasien et Titus qui l'emmenèrent avec eux et l'établirent à Rome. Il a écrit en grec plusieurs ouvrages, notamment les *antiquités judaïques*.

[3] Jacques Usher, né à Dublin, en Irlande, en 1580. Son oncle, archevêque d'Armag, lui fit embrasser l'état

cus [1], de Marsham [2] viendront avec mes livres. Je vous serais obligé si vous vouliez bien m'acheter le livre *de Doctrina temporum* [3], que le chevalier de Matignon payera. Adieu, mon aimable abbé, je suis de tout mon cœur votre très-humble et très-obéissant serviteur, etc.

Madame de Ferriol me mande qu'elle vous à vu, et que vous lui avez promis de lui montrer mes lettres. Croyez-moi, notre correspondance, où il n'y a pas le moindre *simple orné*, ne mérite pas cet honneur là.

---

ecclésiastique. Le roi Jacques I le nomma évêque de Méath en 1620, et archevêque d'Armag en 1626. Il mourut le 21 mars 1655, à 75 ans, avec la réputation d'un écrivain très-érudit. Il a laissé divers ouvrages, dont les *Annales de l'ancien et du nouveau testament*, desquelles Bolingbroke parle ici, est le plus estimé.

[1] Le véritable titre de cet ouvrage est *Canon chronicus ægyptiacus, hebraïcus, græcus*, in-fol., 1672, Londres; c'est-à-dire, *Canon chronologique égyptien, hébreu et grec.*

[2] Jean Marsham, né à Londres en 1602, d'une famille illustre d'Angleterre, se voyant privé par les guerres civiles des emplois auxquels il serait parvenu, se livra tout entier à l'étude, composa des ouvrages remplis d'érudition, et mourut à Londres en 1685, à 83 ans. Le roi Charles II l'avait créé baronnet.

[3] *De la science des temps.*

AU MÊME.

7 juillet 1719.

Je vous ai écrit ma dernière lettre, auprès de gens qui jouaient; je vous écris celle-ci au milieu d'une nombreuse bande d'ouvriers, que je conduis tous les jours depuis quatre heures du matin jusqu'à sept heures du soir. Vous me demanderez peut-être pourquoi je ne prends pas tout le loisir qu'il me faut pour écrire à mes amis, et si le plaisir de correspondre avec vous ne vaut pas mieux que le soin de mes travaux? Je vous répondrai que mes amis me doivent savoir quelque gré de l'attention que j'ai à rendre cet endroit un peu joli, puisque je ne le fais que dans la vue de les y attirer. Je vous remercie, mon cher abbé, de la peine que vous avez prise de me copier le passage de Tertullien[1] en question. Ma mémoire ne m'avait pas entièrement trompé : il est tout

[1] Quintus Septimius Florens Tertullianus, fils d'un militaire, fut d'abord avocat, se fit chrétien, et devint prêtre à Carthage, où il était né. Il composa un grand nombre d'ouvrages en faveur du christianisme, et mourut sous le règne d'Antonin Caracalla, vers l'an 216 de J. C.

aussi impertinent que je l'avais cru. *Deum qui libet opifex christianus et invenit, et ostendit. Et ex indè totum, quod adeò queritur, re quoque assignat* [1].

Est-il permis de parler ou de penser comme cela? En vérité, il ne peut être qu'à un père de l'église. Charron [2], qui avait autant d'esprit et plus de sens que son compatriote Montai-

---

[1] Ce passage, tiré de l'*apologétique* ou *apologie de Tertullien pour les chrétiens*, chapitre 46, signifie littéralement : *Le moindre ouvrier chrétien connaît Dieu et le sait enseigner et faire comprendre. Il montre par les choses sensibles tout ce qu'on veut trouver en Dieu.* Bolingbroke a raison, cette tirade est du galimathias. Ce qu'il dit quelques lignes plus bas de Crésus et de Thalès, se trouve pareillement dans le chapitre 46 de l'ouvrage de Tertullien, qui raconte que le roi de Lydie demanda au philosophe : *ce qu'on devait croire avec certitude de la divinité?*

[2] Pierre Charron, né à Paris en 1541, embrassa d'abord la profession d'avocat et ensuite l'état ecclésiastique. Il fut l'ami de Montaigne, et laissa trois ouvrages : 1° *Les trois Vérités*, contre les païens, les athées, les mahométans, les hérétiques, etc., qu'on ne lit plus; 2° Seize *Discours chrétiens*, pareillement oubliés; 3° Le *Traité de la sagesse*, généralement recherché. Charron mourut d'une attaque d'apoplexie, dans la rue Saint-Jean-de-Beauvais, le 16 décembre 1603.

gne [1], dit que *toute superstition* et *faute en religion,* ou faux service de Dieu, vient de *n'estimer pas assez Dieu, ne sentir pas et n'avoir pas les opinions, conceptions, créances de la divinité assez hautes, assez pures..... Nous n'élevons ni ne guindons pas assez haut et ne roidissons assez la pointe de notre esprit, quand nous imaginons la divinité.* N'a-t-il pas raison? Lisez tout le passage, il est admirable. Vous le trouverez dans le septième chapitre du premier livre *de la Sagesse.* L'usage que je fais de celui de Tertullien n'est pas grand; je croyais l'avoir lu, je voulais en être sûr. Ce qu'il conte de Cresus [2] et de Thalès [3],

---

[1] Michel de Montaigne ou Montagne, né au château de ce nom en Périgord, le 28 février 1533, mort le 15 septembre 1592, est trop connu ainsi que son ouvrage intitulé *Essais,* qui seront lus aussi long-temps que les hommes sauront lire et penser, pour exiger d'autres détails. Le jugement que porte ici le lord Bolingbroke sur Montaigne nous paraît hasardé.

[2] Roi de Lydie.

[3] Thalès, né à Milet, environ 640 ans avant J. C., était le premier des sept sages de la Grèce. Il mourut à 90 ans sans avoir été marié. C'est lui qui répondit lorsqu'on le pressa, étant encore jeune, de prendre une femme : *Il est trop tôt,* et *il est trop tard,* quand il fut sur le retour.

est conté quelque part d'un tyran de Sicile, de Denys, je pense, et de Simonides [1].

Qu'est-ce que c'est qu'une histoire profane du feu du Pin [2]? C'est apparemment une compilation d'extraits, pareille à celle qu'il a faite sur l'histoire ecclésiastique.

Adieu, mon aimable abbé; je suis de tout mon cœur, votre très-humble et très-obéissant serviteur, etc.

---

[1] Simonides, célèbre poëte Grec, qui excella sur-tout dans l'élégie, mourut 480 ans avant J. C., à 89 ans. Quelques-uns de ses vers ont échappé aux ravages des siècles.

[2] Louis-Ellies du Pin, né à Paris le 17 juin 1657, embrassa l'état ecclésiastique, reçut le bonnet de docteur de Sorbonne, composa plusieurs ouvrages, fut persécuté même sous la régence, pour ses opinions religieuses, *qui*, disaient ses ennemis, *se rapprochaient de celles du clergé d'Angleterre*. On l'accusa même d'être marié. Il mourut à Paris le 6 juin 1719. Il était savant, laborieux et généralement estimé.

A M.me DE FERRIOL.

20 juillet 1719.

L'architecture de Marcilli, est très-peu de chose. On n'y fait que des projets convenables à gens qui cherchent la simplicité par goût, et la frugalité par raison. On songe à se mettre à l'abri du mauvais temps, sans courrir risque d'être écrasé. Nous l'aurions vraisemblablement été, si nous avions différé à démolir une vieille tour, dont toutes les poutres se sont trouvées pourries aux deux bouts, et qui ne se soutenaient que sur des jambes de force qui n'auraient pas pu résister à un si grand poids. Je suis très-sensiblement obligé à M. le comte de Peterborow de la continuation de son amitié : oserais-je vous prier, ma chère Madame, de lui faire mille complimens et mille remercîmens de ma part ? Malgré tout le plaisir que j'aurais à le voir, je ne souhaite pas qu'il vienne ici présentement : nous sommes au milieu du bruit et de la poussière, et madame de Villette est obligée de loger chez un de ses voisins. Elle me charge de ses complimens pour vous, et m'ordonne de vous dire, que vous n'aurez pas besoin de

l'abbé de Thonlieu pour vous informer quand elle sera à Paris, puisqu'elle ne manquera pas de vous aller voir, et de vous prier de l'aider à remercier M. l'abbé de Tencin de toutes les politesses et toutes les attentions qu'il a eues pour elle, et pour madame de Murcai [1]. Je vous supplie de faire mes complimens à M. le maréchal (d'Huxelles). Vous savez combien je lui suis acquis. Adieu, ma chère Madame, je suis pour toute ma vie à vous.

Le départ de la poste m'empêche d'écrire à mon ami d'Argental, que j'embrasse de tout mon cœur.

---

[1] Le marquis de Valois-Villette avait épousé une sœur du père de madame de Maintenon : il en eut trois enfans, deux garçons et une fille. Le fils aîné, connu sous le nom de marquis de Murcai, épousa mademoiselle de Boisfranc, fille du surintendant de la maison de Monsieur. Le chevalier de Villette, jeune homme d'une figure agréable, connut mademoiselle de Marcilli, fille d'un gentilhomme de Champagne, la demanda en mariage peu après qu'elle fut sortie de Saint-Cyr, et l'obtint. Il voulut la faire voir à son père; celui-ci avait de l'esprit : mademoiselle de Marcilli en avait beaucoup elle-même; elle trouva le père plus aimable que le fils; le père devint amoureux d'elle, il lui plut alors davantage, et elle consentit à l'épouser. La sœur du marquis de Murcai et du chevalier de Villette, fut mariée au comte de Caylus.

A LA MÊME.

5 août 1719.

Je vous suis très-sensiblement obligé, ma chère Madame, d'avoir bien voulu me confirmer la nouvelle du rétablissement de l'abbé Alari : il est vrai que sa maladie m'avait extrêmement alarmé. Beaucoup de probité dans le cœur, beaucoup de douceur dans l'esprit, et beaucoup de politesse dans les manières, forment, avec un grand fonds de savoir, le caractère d'un homme qu'il serait dommage de perdre, à vingt-cinq ans. J'aurai le plaisir de vous voir plutôt que je ne l'avais cru, car je compte être dans une quinzaine de jours à Paris. Ayez la bonté d'assurer M. le maréchal de mes respects, et d'être persuadée de celui avec lequel je vous serai toute ma vie attaché.

Permettez que je me serve de l'autre côté de la feuille, pour écrire deux mots à notre jurisconsulte [1].

A monsieur d'Argental.

Je suis charmé de savoir, que vous êtes

[1] M. d'Argental.

déjà en état de subir un examen en droit. Continuez, mon cher Monsieur, à travailler avec la même application. Songez à vous rendre digne des plus grandes charges, pendant que vos parens et vos amis songent à vous mettre dans le train d'y parvenir. Le monde a attaché au métier de la guerre, ce faux brillant qui éblouit les mortels; mais si l'on raisonnait selon le bon sens, on trouverait que celui qui fait le plus de bien aux hommes, mérite le plus leur estime, leur admiration et leur reconnaissance: or, il me semble que celui qui travaille à entretenir le bon ordre et la paix dans le monde, fait beaucoup plus de bien aux hommes, que celui qui bouleverse les sociétés, et qui laisse, comme un ouragan, par-tout où il passe, des marques de sa fureur.

Adieu, mon cher jurisconsulte, je suis tout à vous.

Madame de Villette me charge de vous faire mille complimens de sa part.

A LABBÉ ALARI.

5 août 1719.

Puisque vous voilà, mon cher abbé, hors d'affaire, je ne saurais me refuser le plaisir de vous marquer la peur que vous m'avez fait sentir, et la joie que me donnent les nouvelles de votre convalescence. Je savais que je vous aimais beaucoup, mais je ne savais pas que je vous aimais tant. Votre maladie m'a fait faire une découverte dont je me sais le meilleur gré du monde. Ne vous avisez plus d'avoir des rechutes.

J'espère vous embrasser dans une quinzaine de jours. Adieu, mon aimable abbé; je suis de tout mon cœur, votre très-humble et très-obéissant serviteur, etc.

Permettez que mesdames votre mère et votre tante trouvent ici les assurances de mes très humbles services. Madame de Villette vous prie de leur faire ses complimens, aussi bien qu'à mademoiselle votre sœur, dont elle a reçu la lettre avec beaucoup de plaisir. Vous connaissez ses sentimens pour vous, et vous jugerez par-là combien elle est charmée du rétablissement de votre santé. Elle vous fait mille et mille amitiés.

AU MÊME.

7 janvier 1720.

Je vous écris, mon aimable abbé, pour vous prier de faire mille complimens de la part de la marquise, à M. et à madame de Pompadour [1], à M. et à madame de Dangeau, et à madame

[1] Léonard-Hélie, marquis de Pompadour-Laurière, d'une ancienne maison du Limousin, éteinte aujourd'hui, et qui n'avait rien de commun avec la marquise de Pompadour, maîtresse de Louis XV, avait épousé Gabrielle de Montaut, fille du maréchal duc de Navailles; il en eut une fille unique, nommée Françoise, mariée le 16 juin 1708, à Philippe-Egon, marquis de Courcillon de Dangeau. Le marquis de Pompadour était entré dans la conspiration ourdie par le prince de Cellamare, ambassadeur d'Espagne, contre le duc d'Orléans, régent de France, et avait envoyé à Madrid un mémoire, qui fut saisi avec le paquet enlevé à Poitiers, à l'abbé Portocarrero. Le 9 décembre 1718, en même temps qu'on arrêtait le prince de Cellamare, M. de Pompadour fut arrêté lui-même, et conduit à la Bastille. Quoiqu'on l'y traitât avec ménagement, de même que le comte de Laval, ils s'ennuyaient, se crurent malades, et imaginèrent se guérir en prenant quatre ou cinq lavemens par jour. Les mémoires de l'apothicaire, envoyés à l'abbé, depuis cardinal Dubois, parurent abusifs à celui-ci, qui proposa au régent de défendre les clistères à MM. de Pompadour et de La-

de Courcillon. La marquise aurait écrit à madame de Courcillon, si quelque ressentiment de son mal de côté ne l'avait obligée d'avoir recours aux eaux d'Aix [1], qu'elle boit depuis trois jours. Vous aurez la bonté de dire pour moi, dans cette occasion, tout ce que vous savez que je sens. Assurément, il n'y a nulle part des personnes qui soient plus charmées du relâchement de M. de Pompadour, que les habitans de la Roquette [2]. Adieu, mon cher abbé; je suis à vous de tout mon cœur, et pour toute ma vie.

---

val. *Ah! l'abbé*, répondit le prince, *ne leur envie pas le plaisir de prendre des lavemens, car dans le lieu où ils sont, ils ne peuvent en avoir d'autre; d'ailleurs ce n'est pas toi qui as la peine de les leur donner, quoique ce soit ton premier métier.* C'est ainsi que le duc d'Orléans arrêta les plaintes de l'abbé du Bois, en lui rappelant qu'il avait commencé par être garçon apothicaire chez son père, à Brive la Gaillarde en Limousin. Le marquis de Pompadour sortit de la bastille le 5 janvier 1720, mais on lui remit en même temps une lettre de cachet, qui l'exilait dans ses terres.

[1] La Chapelle.

[2] Maison agréable dans le faubourg Saint-Antoine, occupée depuis par le prince de Clermont Condé, et par le marquis de Montalembert, dont la femme, née Comarieux, qui était remplie de grâces et de talens, donnait des spectacles très-agréables, avant la révolution.

LE LORD PETERBOROW,

A M.me DE FERRIOL.

Février 1720 [1].

J'ai reçu votre lettre par les mains de votre secrétaire [2], dans un moment où j'ai le plaisir de vous dire, que je n'ai point travaillé inutilement, dans le temps de mon absence : c'est ma consolation pour avoir été si long-temps séparé de mes amis que j'espère revoir en peu de jours.

Je vois, après une longue patience, les effets de mes peines, et je puis faire connaître ce qui m'a occupé pendant plusieurs années. Nous venons de recevoir une réponse positive de l'Espagne, qui nous mettra bientôt en une parfaite union avec les cours de Paris et de Madrid, et qui nous détachera de ces faux

---

[1] Cette lettre était sans date ; mais ce que milord Peterborow dit de la réponse positive de l'Espagne, qui signa son accommodement avec l'Angleterre, à la Haye, le 26 février 1720, fait voir que c'est à cette époque que M. de Péterborow écrivit à madame de Ferriol.

[2] M. d'Argental, fils de madame de Ferriol. Il venait d'arriver en Angleterre.

engagemens dans lesquels nous avons été entraînés.

Il aurait été à souhaiter que la machine de M. Law [1] eût pu durer un peu davantage : cela n'était point impossible, s'il avait voulu avoir plus de confiance en ses amis et moins d'opiniâtreté pour ses propres sentimens.

Quand vous écrirez à notre ami à Orléans [2], je vous prie de lui dire qu'il aura de mes nouvelles, parce que je puis lui parler de quelque système. Jusqu'ici la folie et l'incertitude étaient notre partage [3].

---

[1] Jean Law, Écossais, né à Édimbourg en 1688, d'un coutelier ou d'un orfèvre, se donnait néanmoins pour gentilhomme. Il séduisit la fille d'un lord, tua le frère de sa maîtresse, fut condamné à être pendu, et s'enfuit d'Angleterre. Il erra dans diverses contrées de l'Europe, jusqu'en 1716 qu'il établit une banque à Paris; il était grand calculateur, et imagina le fameux *système* qui séduisit le duc d'Orléans, régent de France. Sa banque fut déclarée banque royale en 1718. Nommé contrôleur-général des finances en 1720, sa machine s'écroula, et il fut obligé de sortir de France au mois de décembre de la même année: il alla en Allemagne, en Italie, en Angleterre, d'où il retourna à Venise, et y mourut en 1729.

[2] Le lord Bolingbroke, alors retiré à la source du Loiret, à une lieue d'Orléans.

[3] C'est-à-dire celui du gouvernement Anglais.

Chère Dame, le plus affectionné de vos serviteurs, etc.

Je vous prie de ne point dire à personne le contenu de ma lettre, comme venant de ma part.

LE LORD BOLINGBROKE,

A M.me DE FERRIOL.

Mars 1720.

Ne songez plus au tabac, ma chère bienfaitrice: le printemps est venu, le soleil commence à se faire sentir, je n'en prends plus. Je suis extrêmement obligé à milord Peterborow de la continuation de son amitié. Je vous prie de lui faire mes très-humbles complimens, et de l'en assurer. J'ose dire que je le mérite même en quelque façon par celle que j'ai toujours eue pour lui. Avec un homme aussi peu important que moi, il est difficile d'avoir quelque chose d'important à traiter. Je serais pourtant ravi de pouvoir l'embrasser. Nous attendons à tous momens ici, l'arrivée de deux amis qui doivent y passer cinq ou six jours. Dès que ce voyage sera fait ou rompu, je profiterai avec plaisir de l'offre de milord Peterborow. En attendant, c'est à lui à songer, si dans ce siècle fou et malicieux, on ne trouvera pas du mystérieux dans ce voyage. Adieu, ma chère Madame, je vous aime de tout mon cœur. Je vous prie de continuer à faire très-exactement ma cour à M. le maréchal (d'Huxelles).

A M. D'ARGENTAL.

Paris, 16 mars 1720.

Je suis charmé, mon cher d'Argental, de ce que vous me paraissez content de ma famille et de mes amis [1]. S'ils vous ont bien reçu pour l'amour de moi, ils cultiveront votre amitié pour l'amour d'eux-mêmes. Il est vrai que les coutumes et les manières du pays où vous êtes, sont très-différentes de celles de la France. Cela ne sera pas pourtant une raison d'ennui pour un homme aussi sensé que vous. Il n'y a rien qui ouvre plus l'esprit, qui détache plus des préjugés, et qui forme plus le jugement, que de voir les différens pays du monde, les manières de leurs habitans, la nature de leur gouvernement. C'est dans ce sens qu'il faut entendre l'éloge d'Ulysse que l'antiquité nous a proposé comme un modèle de sagesse : *Qui mores hominum multorum vidit et urbes* [2]. Je m'attends à m'informer de

---

[1] M. d'Argental était à Londres.

[2] Ce passage signifie : *Qui vit les mœurs de tant de peuples et tant de villes.*

vous, quand vous serez de retour, d'une nation dont les mouvemens sont aussi incertains que ceux de la mer qui l'environne. Je pars dans peu de jours pour les eaux d'Aix [1], et je compte vous embrasser à mon retour à Paris; car si les apparences ne me trompent pas, l'envie de revoir le continent prendra à votre conducteur, vers ce temps-là. Faites-lui, s'il vous plaît, mes très-humbles complimens, et croyez que je suis pour toute ma vie, mon cher ami, à vous plus qu'à moi-même.

---

[1] La Chapelle.

A L'ABBÉ ALARI.

Aix-la-Chapelle [1], ce 7 mai 1720.

Il est impossible, mon cher abbé, d'aimer et d'estimer quelqu'un autant que je vous aime et vous estime, sans être agréablement flatté des marques de son souvenir. Je vous remercie donc de tout mon cœur, de votre lettre du 29 du mois passé. Une santé délicate est d'ordinaire le partage des gens qui vous ressemblent, comme si la nature ne pouvait travailler un ouvrage d'une certaine finesse, sans le rendre en même-temps fragile. Un certain abbé de notre connaissance ne s'est jamais plaint de la poitrine; il n'est pas de même de ses auditeurs [2]. Je souhaite de tout mon cœur

[1] C'est à cette époque qu'on croit pouvoir assigner le mariage de milord Bolingbroke avec la marquise de Villette; ce fut du moins après ce voyage d'Aix-la-Chapelle, qu'il commença à l'avouer comme sa femme, quoiqu'il continuât à l'appeler la marquise.

[2] Il s'agit ici de quelque bavard à vigoureux poumons, et dont on n'a pu découvrir le nom : il n'y a pas grande perte.

que le lait que vous allez prendre, vous fasse du bien. Vous n'êtes pas arrivé à l'âge auquel Tibère [1], ce me semble, disait que tout homme devrait être son propre médecin. Fiez-vous pourtant le moins que vous pourrez à messieurs de la faculté, établissez votre régime sur vos propres observations, et vous ferez durer votre bougie aussi long-temps que la chandelle la plus grossière. J'ai trouvé, à la fin, une habitation, un chez moi [2], où j'irai dès que je serai de retour en France. C'est une retraite où la nature à beaucoup fait et où je m'amuserai à la seconder par l'art, si je reste en France. Par-tout où je serai, soyez sûr, mon aimable abbé, que je serai toute ma vie, avec l'amitié la plus tendre et la plus sincère, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

---

[1] Empereur romain, successeur d'Auguste.

[2] Il veut parler de sa maison de la Source, achetée depuis peu de temps.

A Mme DE FERRIOL.

Aix-la-Chapelle, 29 mai 1720.

Je ne prends plus les eaux, ma chère Madame, de sorte que bien loin d'employer la main d'un autre, j'aurai le plaisir de vous écrire moi-même. L'arrêt dont vous me parlez, et que j'ai reçu hier, ne m'a guère fâché parce qu'il ne m'a pas du tout surpris. J'ai été fort étonné, je vous l'avoue, de la rupture du voyage du duc de la Force [1]. On ne comprend

[1] Henri-Jacques Nompar de Caumont, duc de la Force, d'abord protestant, abjura et prit le petit collet, qu'il quitta pour être duc en 1699. On voit qu'il aspira à l'ambassade d'Angleterre; et pour se consoler sans doute de ne l'avoir pas obtenue, il devint agioteur, puis accapareur, et fut condamné, par le parlement, pour monopoles. On saisit, en février 1721, aux Grands-Augustins, pour douze à quinze cent mille francs d'épiceries, qu'on découvrit appartenir à M. de la Force. Le parlement commença, le 15 février, l'instruction du procès, qui ne fut jugé que le 17 juillet. Le jugement prononça la confiscation des marchandises, et enjoignit au duc de la Force d'être plus circonspect à l'avenir. Ce fut au sujet de cette affaire avilissante, qu'on fit graver un crocheteur

pas qu'une ambassade aussi solennelle, n'ait eu pour objet que des complimens sur le racommodement de quelques tracasseries de famille [1]; et il est également difficile à concevoir, que le roi d'Angleterre rompe le voyage de ce ministre, et l'arrête tout court, comme s'il s'agissait de quelque chose de fort important. Le rétablissement de la santé de notre ami [2], me fait un très-sensible plaisir. Je vous prie de l'en assurer, et de lui souhaiter un bon voyage de ma part; car je compte qu'il a déjà le pié à l'étrier, puisqu'il se porte mieux.

Parlez-moi naturellement, sur une proposition que je vais vous faire. Il se peut qu'à mon retour, je trouve à Paris quelques gens de ma nation qui me viennent voir, et quelques affaires qui m'obligent de m'arrêter une quin-

---

qui paraissait courbé sous le fardeau d'une hotte remplie de pains de sucre, de sacs de poivre, de bottes de canelle et d'autres épiceries; on lisait au bas de l'estampe : *Admirez la Force;* allusion très-piquante pour le duc. Il mourut le 21 juillet 1726, dans la cinquante-deuxième année de son âge. Il avait été conseiller au conseil de régence, et reçu à l'Académie française le 18 janvier 1715.

[1] Du prince de Galles avec le roi George Ier son père.

[2] L'abbé Alari.

zaine de jours ou trois semaines, avant que d'aller à la Source : pourriez-vous dans ce cas me prêter Ablon [1], sans le moindre dérangement? Je n'y menerai que les domestiques qui me seront absolument nécessaires. Je ne saurais vous dire précisément le jour que je partirai d'ici ; mais comme ce sera sûrement en très-peu de temps, ayez la bonté d'envoyer votre réponse sous une enveloppe, adressée au maître de la poste à Reims, avec ordre de la garder jusqu'à mon arrivée. Mille complimens, s'il vous plait, à M. le maréchal d'Huxelles pour madame de Villette et pour moi. Elle vous embrasse de tout son cœur, et vous savez, ma chère Madame, que je vous suis attaché pour toute ma vie. Je remercie infiniment M. le maréchal, de l'offre qu'il a bien voulu me faire d'écrire à M. de Basnage [2];

---

[1] Sur la rive gauche de la Seine, à quatre lieues de Paris. Madame de Ferriol avait une maison de campagne dans ce village.

[2] Jacques Basnage, né à Rouen en 1653, alla rejoindre ses parens en Hollande, où ils s'étaient retirés à la révocation de l'édit de Nantes. C'était un homme d'esprit, grand érudit et très-instruit, sur-tout dans l'écriture sainte, car son *Phaleg* passe pour un chef-d'œuvre. Il resta toujours attaché à sa patrie, et eut des correspon-

mais j'ai reçu certains avis touchant la bibliothèque qui se va vendre à la Haye, qui font que j'acheterai beaucoup moins de livres que je ne pensais. Ainsi l'objet n'est plus assez considérable, pour que je lui donne cette peine.

---

dances avec le gouvernement, sur les affaires politiques. Lorsque l'abbé Dubois fut envoyé à la Haye en 1716, le régent lui ordonna de s'entendre avec Basnage, et les services qu'il rendit dans cette occasion, lui valurent la restitution des biens de sa famille, en France, qui avaient été confisqués. Il mourut à la Haye, le 22 septembre 1723.

A LA MÊME.

De la Source, 6 décembre 1720.

Je vous fais, ma chère Madame, mes très-humbles complimens par avance, sur la dignité ecclésiastique qui va entrer dans votre maison [1]. Il ne faut pas s'étonner si M. l'abbé est silencieux. Le maréchal dira qu'il s'apprête, et qu'il a la tête pleine de calculs d'agiotage ; mais pour moi qui me pique d'être meilleur chrétien, et par conséquent plus charitable que le maréchal, je juge qu'il est impossible qu'un homme de vertu, de pitié, et d'une conscience timorée comme l'abbé [2], n'ait beaucoup à penser, quand il est à la veille d'avoir une charge d'ames, aussi considérable que celle que donne un évêché. Je me flatte qu'il débutera, comme plusieurs grands saints ont fait avant lui, par un miracle, et qu'il arrêtera

[1] Il était question d'un évêché pour l'abbé de Tencin. Il s'agissait de celui de Grenoble, qu'il n'eut pas ; mais il ne perdit rien pour attendre.

[2] Il est très-gai d'écrire de semblables contre-vérités à une sœur.

le progrès de cette malheureuse peste, qui désole la Provence [1], et qui menace ses ouailles de Grenoble. Dès que je saurai le temps auquel je pourrai faire le voyage de Paris, je ne manquerai pas de vous en avertir. Il faut que je vous fasse les complimens de madame de Villette, et que je vous remercie pour elle, car depuis vingt-quatre heures, elle est persécutée d'un mal d'estomac qui la met hors d'état de rien faire. Elle vous prie de faire ses complimens à M. le maréchal, et je compte que vous voudrez bien lui répondre de tous les sentimens d'estime, et si j'ose le dire, d'amitié que j'ai pour lui. Je vous embrasse de tout mon cœur. Je n'écrirai au conseiller futur que demain. Adieu, ma chère Madame.

---

[1] Un vaisseau marchand arrivé de Sidon à Marseille, le 25 mai 1720, y apporta la peste, qui y fit de grands ravages pendant près de deux ans.

A LA MÊME.

Décembre 1720.

Vous devez avoir reçu ces jours passés une de mes lettres, à telles enseignes, que je vous y ai fait mes complimens sur le nouvel honneur qui vient d'arriver à M. votre frère ; et que je vous ai prié de faire une question à d'Argental, à laquelle je meurs de peur qu'il ne soit pas en état de répondre. Je compte fort sur la promesse que M. Schaub m'a faite de m'avertir dès que mon sort serait décidé [1], jusques-là, il n'y a point de nouvelles mesures, ce me semble, à prendre ; au reste, ma chère Madame, les paroles me manquent quand il s'agit de vous marquer à quel point je suis sensible à toutes vos intentions. Ayez la bonté de me conserver celles de M. le maréchal d'Huxelles que j'aime et que j'honore de tout mon cœur. Madame de la Source [2] vous embrasse, et je suis à vous cent mille fois plus qu'à moi-même.

[1] On croit qu'il s'agit d'un placement que le lord Bolingbroke avait fait dans les fonds publics de France, qui essuyaient dans ce moment une révolution, par le renversement du système de Law.

[2] Nom de plaisanterie donné à madame de Villette.

A LA MÊME.

10 janvier 1721.

Le seigneur *Prudent*[1], veut partir demain; il nous assure que sa présence est nécessaire à Paris, pour beaucoup de choses préalables à sa réception. J'ai du regret à le laisser aller pour l'amour de moi, et j'ose ajouter pour l'amour de lui, car son temps est moins coupé ici qu'à Paris, et il peut étudier sans dissipations ou distractions. J'ai pourtant trop de respect pour cet illustre corps qu'il va éclairer de sa prudence, pour vouloir retarder d'un seul moment une aussi bonne acquisition. Vous me flattez très-agréablement quand vous me dites, que le maréchal songe encore à Ménard, la Source profitera de cette idée. Faites mes complimens, s'il vous plaît, et ceux de la marquise, à notre voisin futur; ce sera une raison de plus pour vous attirer dans nos cantons. Adieu, ma chère Madame, soyez persuadée de cet attachement sincère et respec-

[1] Surnom de société donné à M. d'Argental (qui venait d'acheter un office de conseiller au parlement), à raison de la sagesse qu'il montrait, malgré sa jeunesse.

tueux que je vous ai avoué, et que je conserverai toute ma vie.

La marquise vous embrasse tendrement. Je vous supplie de remercier de ma part, M. de Pont de Vêle, de son apostille. Si le dernier article est vrai, j'ose répondre que la tante en sera plus charmée que la nièce.

A M. D'ARGENTAL.

Jeudi soir, janvier 1721.

Je vous remercie, mon cher Conseiller, de l'attention que vous avez eue de me donner de vos nouvelles, et je vous sais tout le gré possible de vous être si peu ennuyé ici, ou de l'avoir si peu montré. J'espère qu'une douleur de rhumatisme, sciatique, ou goutte, qui me tient aux reins et à la hanche, ne m'empêchera pas d'arriver lundi au soir chez mon hôte de la rue Jacob. Faites, s'il vous plaît, mille très-humbles complimens de ma part à M. le maréchal d'Huxelles. Je serai fort éloigné d'avoir du regret à mon voyage de Paris, si je n'en retire aucun autre avantage que celui de passer quelques jours avec lui. Son amitié me fait beaucoup d'honneur, sa conversation me fait beaucoup de plaisir, et j'ose dire que j'ai su profiter de l'une et de l'autre. Je suis très-aise que Madame votre mère songe un peu à sa santé. Ses amis ont vu avec une véritable affliction, le peu de soin qu'elle en a pris par le passé. Embrassez-la tendre-

ment pour moi, et dites-lui combien je lui suis dévoué.

Adieu, mon cher d'Argental, suivez votre palais, rapportez vos procès, mais ne perdez pas de vue l'histoire de France, des nations voisines, et de l'église de Rome, ni le droit des gens, et cette jurisprudence universelle que nos pères étudiaient, et que les modernes, plus spirituels, ont abandonnés pour *les bêtes* de la Motte [1] et les bergers de Fontenelle [2]. Pardonnez-moi ce trait de pédanterie, et croyez que je serai toute ma vie à vous.

La marquise et Lucie sont fort vos servantes.

---

[1] Antoine Houdart de la Motte, né à Paris le 17 janvier 1672, fils d'un riche chapelier, suivit d'abord le barreau qu'il quitta pour les belles-lettres. Il est si connu qu'on croit inutile d'entrer dans de longs détails sur son compte. Entre beaucoup d'ouvrages, il a composé des fables qui ne feront jamais oublier celles de La Fontaine, dont elles relèvent au contraire le mérite. Ce sont les fables de la Motte que Bolingbroke indique par ces mots, *les Bêtes*. Ce bel esprit mourut à Paris le 26 décembre 1731.

[2] Bernard le Bouvier de Fontenelle, né à Rouen le 11 février 1657, mort à Paris le 9 janvier 1757, où il tint le sceptre de la littérature jusqu'à ce que Voltaire vint le lui arracher. Il a composé une foule d'ouvrages très-estimés, au nombre desquels il ne paraît pas que le lord Bolingbroke rangeât ses idylles.

A M.me DE FERRIOL.

De la Source, 22 janvier 1721.

Vous avez si bien fait, ma chère Madame, que vous ne sauriez jamais me devoir ni remercîmens ni reconnaissance, et je suis payé par avance de toute l'amitié que je pourrai montrer, et de tous les services que je pourrai rendre, pendant ma vie ou à vous ou aux vôtres. Voilà comme je pense dans le fond de mon cœur, et ma conduite répondra toujours à ce principe. Je suis charmé de l'espérance de revoir le *seigneur Prudent* dans le carême. Il se peut qu'il s'ennuie quelquefois ici, mais il est sûr qu'il ne tient qu'à lui d'avoir six ou sept heures tous les jours, pour étudier sans interruption à la campagne ; chose qu'il est impossible qu'il ait chez vous à Paris, et qui est pourtant absolument nécessaire pour quelqu'un qui a pris le parti de la robe, et qui veut savoir son métier à fond. Je vous avouerai aussi que malgré tout son bon esprit, je craindrais à la longue, qu'il n'attrapât parmi ses dirigées, et parmi des hommes qui ne valent pas mieux que des femmelettes, des

habitudes qui ne conviennent point à un homme qui se propose pour objet d'acquérir une grande connaissance de l'histoire, des lois, et des intérêts de son pays.

Je ne sais pas quand je ferai le voyage de Paris; ce ne sera pas l'exécution de mes grands projets, qui me retiendra à la campagne, car je n'ai jamais compté de jeter ici que le produit de mes *actions* [1], et ce produit ira à peu de chose. Mais je vous avoue que Paris ne me paraît pas être le séjour d'un homme, qui n'a plus cette même vivacité pour ce qu'on appèle plaisir, qui est fort désabusé de l'ambition, qui n'étant rien, ne veut être de rien, et qui ne saurait pourtant s'accommoder à mener une vie fainéante. Je vous sais bon gré de l'épithète que vous mettez à votre fâcherie, sur le compte de votre frère. Adieu, ma chère Madame, la marquise vous embrasse tendrement, et je suis pour toute ma vie plus à vous que personne du monde. Ayez la bonté d'assurer le maréchal de mes respects. Je salue M. de Pont de Vêle de tout mon cœur. Conservez-moi les bonnes grâces du *conseiller prudent.*

[1] Il avait été forcé de prendre des actions, pendant le système de Law, quoiqu'il n'y eut aucune confiance.

A L'ABBÉ ALARI.

23 janvier 1721.

Je vous aurais écrit plutôt, mon cher abbé, pour vous faire mes complimens sur la charge que vous venez d'avoir dans la bibliothèque du roi, si je n'avais eu la tête et la poitrine prises depuis quelques jours, d'un gros rhume qui commence à se passer. Ce que vous avez, ne répond ni à vos mérites, ni aux espérances de vos amis. Je suis pourtant charmé que vous l'ayez, en attendant mieux. N'avez-vous pas, par cette charge, un appartement au Louvre? La dernière fois que j'ai été à Paris, mon séjour y fut si court, et j'y avais tant de choses désagréables à faire, que je n'ai pas pu faire celles qui m'auraient été les plus agréables. Vous devez en être persuadé, puisque je ne suis pas allé vous chercher; car assurément, il n'y a personne qui vous estime et vous aime plus parfaitement et plus tendrement que moi.

La première fois que vous écrirez, ou à la marquise ou à moi, donnez-nous, je vous en prie, des nouvelles de notre voisin le duc de

Brancas [1]. Il a été fort malade ici, et je l'ai laissé à Paris, qu'il était encore dans la convalescence. Nous craignons un peu que les soupers n'aient gâté ce que la diète, la vie réglée, et le bon air de la Jonchère avaient commencé.

---

[1] Louis-Antoine de Brancas-Villars, né le 12 août 1682, prit séance au parlement, en qualité de pair de France, le 7 septembre 1716, fut reçu chevalier des ordres du roi, le 2 février 1724, et ensuite de l'ordre de Saint-Janvier de Naples, et mourut à Paris, le 24 janvier 1739. C'était un homme gai et aimable, quoique peu galant avec les femmes, et que le duc d'Orléans, régent, s'empressa d'admettre dans sa société intime, appelée *celle des roués;* mais se bornant à rire et à faire bonne chère, il ne nuisit jamais à personne. Il avait épousé, le 24 décembre 1709, Marie-Angélique Frémin de Moras, et se remaria à Louise-Diane-Françoise de Clermont-Gallerande, de laquelle il n'eut point d'enfans; mais il en laissa de sa première femme. Il est l'aïeul du comte de Lauraguais, aujourd'hui existant, né le 3 juillet 1733, et l'aîné de sa maison.

LE LORD PETERBOROW,

A M.me DE FERRIOL.

Janvier 1721 [1].

MADAME,

Voilà bien des mois qui se passent, et chaque semaine je croyais passer la mer, pour avoir le plaisir de vous entretenir, et de souper avec le duc de Villeroi [2], dans le voisinage du Luxembourg. Je ne puis vous donner les raisons qui m'ont arrêté : c'est encore un déplaisir; mais des choses assez extraordinaires sont arrivées depuis notre séparation et assez à mon gré. Je réserve ma confession plénière, jusqu'à l'honneur de nous revoir chez le maréchal d'Huxelles.

Je croyais devoir trouver, dans votre lettre,

---

[1] Cette lettre est sans date; mais son contenu permet de lui en donner une à peu près certaine, puisque Law quitta Paris le 10 décembre 1720, au moment où son système de finance s'écroulait.

[2] Frère du maréchal de Villeroi, gouverneur de Louis XV. Il était duc, par démission de celui-ci, depuis 1696. Il mourut le 22 avril 1734, âgé de 72 ans.

un petit mot sur le sujet de M. et de madame Law. Croiriez-vous que, depuis son départ de France, je n'ai point eu de ses nouvelles? N'avais-je point mérité son souvenir, par les services que je lui ai rendus et les bons avis que je lui ai donnés? Vous savez comme il a mérité ma reconnaissance, par les grands services dont il m'a obligé. La vérité est qu'il songe seulement aux moyens de pouvoir revenir en Angleterre, et c'est ce que je ne crois jamais voir [1].

Je vous prie, faites mes complimens à mes amis. J'ai eu une assez grande impatience de les revoir, pour ne point mériter des reproches de leur part; mais ce diable de monde veut aller son train. Qui aurait cru que mon cardinal [2] serait séparé de M. Law, et que, jusqu'ici, il me serait impossible de revoir madame de Ferriol?

---

[1] Lord Péterborow se trompait. A sa sortie de France, Law erra d'adord en Italie et en Allemagne; mais il finit par se rendre en Angleterre, et arriva à Portsmouth le 30 octobre 1721. Il fut souffert à Londres; et on croit que le duc d'Orléans l'avait recommandé au roi George Ier.

[2] Peut-être le cardinal de Bissi, ou le cardinal de Polignac.

LE LORD BOLINGBROKE,

A M.me DE FERRIOL.

De la Source, 1.er février 1721.

Le seigneur *Prudent*, sera parfaitement bien venu. Si je ne saurais l'animer par mon exemple, je tâcherai du moins de le faire par mes conseils. Je vous remercie, ma chère Madame, des avis que vous me donnez touchant les *actions ;* mais je n'y suis plus intéressé. J'en ai pris, parce que je n'étais pas assez riche pour vivre, en gardant dans mon coffre le peu d'argent comptant qui me restait, et parce qu'il n'y avait alors point d'autre placement. Comme je ne crois pas qu'il convienne à un homme de condition, ni même à un honnête homme, de faire le métier d'agioteur, après en avoir placé une partie sur l'hôtel de ville, j'ai vendu le reste, pour tout ce qu'on m'a voulu donner, c'est-à-dire, à très-vil prix. Mille très-humbles complimens, s'il vous plaît, à M. le Maréchal. Il n'y a rien qui flatte plus agréablement mon amour propre, que de sentir dans les occasions, que

je pense comme lui ; demandez-lui de ma part des nouvelles d'Angleterre. Tous ceux qui m'écrivent de ce pays là, me mandent qu'ils ne sauraient me rien mander de positif, ni de bien débrouillé. Adieu, ma chère Madame, je vous embrasse de tout mon cœur, et je vous aime assurément de même. La marquise vous fait ses plus tendres complimens : elle continue à se bien porter.

LE LORD PETERBOROW,

A M.me DE FERRIOL.

$\frac{8}{19}$ février 1721.

MADAME,

Cette lettre passera sûrement entre vos mains, parce qu'un ministre de mes amis, qui passe par Calais pour aller à Limbourg, la donnera au chevalier Moles pour vous l'envoyer.

Les affaires de ce pays sont en si grand désordre, et les ministres sont si alarmés et si jaloux, qu'on ouvre toutes les lettres; et je me suis aperçu que les miennes ont été recherchées par préférence aux autres. J'ai cru que celles qui sont parfaitement indifférentes pourraient passer; mais quand vous vous plaignez de n'avoir point eu des miennes, c'est qu'elles ont été le partage des autres.

Je vous en avais envoyé une, pour madame Catherine Law, pour lui faire mes complimens, à laquelle elle aurait peut-être fait réponse; et deux pour madame de

Caylus [1]. Je vous prie de me faire savoir si elles lui ont été rendues, ou plutôt si vous les avez reçues.

Le conte que je vais vous faire, vous fournira un quart d'heure à rire avec madame de Caylus. J'ai été averti par un de mes amis, comme d'une chose de grande conséquence, que les ministres avaient une de mes lettres, dont ils étaient fort embarrassés. C'était une lettre écrite à une dame, sous le couvert de madame de Caylus, si éloignée de la politique, qu'elle était remplie de folies les plus outrées. Ils ont trouvé que le galimatias de cette épître n'était point naturel : ils avaient ma foi raison, et ils se sont persuadés qu'il y avait du mystère. Je parlais des prudes,

---

[1] Marthe-Marguerite de Valois-Villette, nièce à la mode de Bretagne de madame de Maintenon, avait épousé Jean-Anne de Tubières, de Grimoard, de Pestels et de Lévis, comte de Caylus, ménin du dauphin, fils de Louis XIV, et lieutenant-général des armées du roi. Elle mourut à Paris le 15 avril 1729, âgée de 57 ans. Elle a laissé des mémoires intitulés *Souvenirs*. Elle était mère de Anne-Claude-Philippe, comte de Caylus, né en 1692, mort à Paris le 5 septembre 1765. Ses ouvrages sur les *antiquités*, *les beaux arts* et *la littérature* sont généralement connus.

des coquettes et de la fausse complaisance ; ils ont très-sérieusement déterminé que je voulais parler du roi d'Espagne, du régent, et du roi de Sardaigne ; et ils ont tiré de la lettre la plus ridicule, un système de politique. Enfin, de toutes mes aventures, celle-ci est la plus plaisante et la plus ridicule.

Mais sérieusement, je n'ai pas pu aller à Paris comme je le souhaitais extrêmement, à cause qu'ils avaient de grands soupçons à mon égard, et que je me trouve obligé à de grandes précautions. Pourtant, j'avais ajusté le tout avec milord Stanhope, pour mon départ ; mais sa mort subite [1] a rompu notre arrangement, et pourrait avoir de grandes conséquences. Je puis seulement vous dire, que j'irai vous voir le plutôt qu'il me sera possible, et que j'espère que les affaires iront bien, si non par choix, ce sera par nécessité. Je vous prie de faire mes complimens au maréchal d'Huxelles, au cardinal, et à *tutti gli amici di casa*. Je suis avec la dernière reconnaissance, Madame, votre, etc.

---

[1] On a vu plus haut la date de cette mort.

M. Law a été fort peu soigneux de M. du Hallai. Je ne sais si les nouveaux officiers voudront lui rendre justice.

Si vous me faites l'honneur de m'envoyer quelque lettre, mettez seulement sur votre lettre, *pour Mylord,* et que monsieur votre fils y mette un couvert de cette manière: *For M. Martin Harold, in Walingford-Court, Throgh-morton street. London.*

LE LORD BOLINGBROKE,

A M.me DE FERRIOL.

De la Source, 4 mars 1721.

Je voulais vous écrire hier, ma chère Madame, mais un mal de cœur que je n'avais pas eu le sentiment d'avoir mérité, me tint toute la matinée, et m'en empêcha; je crois l'avoir chassé à bons coups de rhubarbe. Il est très-difficile de dire, dans la situation présente des affaires d'Angleterre, ce qui nuira ou ce qui rendra service. Sunderland est encore à la tête des finances, mais c'est Walpole [1]

---

[1] Robert Walpole, principal ministre d'Angleterre, sous les rois George Ier et George II, pendant vingt ans. Il passe pour avoir mieux connu qu'aucun de ses devanciers et de ses successeurs, les moyens de diriger le parlement britannique; il est vrai qu'il passait pour un grand corrupteur. Il était ennemi personnel du lord Bolingbroke. Il mourut en mars 1745 à 61 ans. Peu de jours avant de sortir du ministère, le roi le créa comte d'Orford; il ne faut pas le confondre avec un autre principal ministre qui porta le titre de comte d'Oxford, qui fut collègue du lord Bolingbroke, sous la reine Anne, et s'appelait Robert Harlei; il fut renvoyé absous le 12 juillet 1717 par la

qui est en effet le ministre, et il aura la charge à la fin de la séance. Je suis très-touché de la maladie de Craggs [1], car de la façon qu'on m'en parle, il est beaucoup en danger; c'est un très-bon garçon, très-capable de reconnaissance et d'amitié. La marquise vous fait mille tendres complimens, et elle se joint à moi en embrassant notre bon maréchal. Nous comptons que vous nous tiendrez parole, pour la semaine sainte. La marquise pourra bien retourner avec vous à Paris; pour moi,

---

chambre des pairs, des accusations portées contre lui. Il mourut à Londres le 31 mai 1724 dans la soixante-quatrième année de son âge. Ce ministre avait certainement beaucoup d'esprit et de finesse; néanmoins le lord Bolingbroke qu'il avait desservi, manifestait en toute occasion le plus grand mépris pour son caractère, dont il paraît à la vérité que la fausseté était la base.

[1] Jacques Craggs, écuyer, avait été nommé secrétaire de la guerre le 21 avril 1717 et secrétaire d'état le 20 janvier 1718. Il venait de mourir dans les derniers jours de février, au moment où milord Bolingbroke écrivait, de la petite vérole, selon les uns, mais selon d'autres d'une manière plus fâcheuse, en voyant qu'il allait être dénoncé pour des dilapidations dont il ne pouvait se justifier; son père impliqué dans le même procès, mourut un mois après lui, au moment où il allait être traduit en jugement. Le lord Jean Carteret succéda à Jacques Craggs.

je ne sais pas si je bougerai d'ici. Adieu, ma chère Madame, je vous aime de tout mon cœur, et je vous aimerai toujours de même.

L'ambassadeur de la Porte [1] qui vient de passer par Orléans, a rendu tout notre voisinage fou. M. le Noir, son interprête, a été chargé de complimens par l'ambassadeur de France qui est à Constantinople [2], pour madame de Villette; il est venu dîner ici, et j'ai eu le plaisir de parler beaucoup avec lui de M. l'ambassadeur de Ferriol [3].

J'espère que M. le conseiller A: S: D: [4] a reçu ma dernière lettre. Je lui baise très-humblement les mains.

A monsieur d'Argental.

Je vous remercie, mon cher d'Argental, de toutes vos attentions. Je pourrai bien faire un tour à Paris ce printemps. Ce sera alors que nous réglerons l'importante affaire du

---

[1] Mehemet Effendi.

[2] Le marquis de Bonac.

[3] On a vu plus haut qu'il était beau-frère de madame de Ferriol.

[4] Lettres initiales de quelques surnoms donnés à monsieur d'Argental.

Piqueur. Si l'autre voyage se fait, sur lequel j'écris à madame votre mère, vous me faites, je crois, la justice d'être persuadé que je souhaite que vous en soyez : je vous en prie même par avance. Vos questions politiques inspirent tout autre sentiment que celui que vous marquez; mais le seul mot de *politique*, fait sur moi le même effet, que fait sur les chiens, le son des grelots qu'on attache au fouet avec lequel on les chasse des chambres

Je vous remercie des cartes que vous m'avez envoyées. Celle de la marche d'Annibal est quasi en blanc, l'autre est assez bonne. Je n'ai présentement besoin d'aucune autre. L'abbé de Thonlieu est gros et gras.

Je suis, mon cher ami, tout à vous.

A Mme DE FERRIOL.

31 mars 1721.

J'ai été malade comme un chien ces jours passés, sans quoi vous auriez eu de mes nouvelles plutôt. La saignée et les purgations m'ont tiré d'affaire, et je me porte depuis deux jours assez bien, pour un homme qui a vécu quelques quatre-vingt ou cent ans, en quarante années. Ma chaise à deux est actuellement à Paris, j'ai même dit qu'on l'envoyât chez vous; mais j'insiste que vous ne vous en serviez pas. Le Conseiller pourra s'y vautrer, et je ne crains pas qu'il s'enrhume; mais en cas qu'il vous accompagne à cheval, un valet de chambre à moi qui doit revenir d'Angleterre au premier jour, me ramenera cette voiture. N'allez pas faire la façonnière avec moi, je ne vous le pardonnerais de ma vie. Si vous ne trouvez point de chaise de poste, faites-le moi savoir, et je vous enverrai la meilleure de France. Avertissez-moi du jour de votre départ, et j'irai vous chercher dans ma berline à cinq ou six lieues. Ce changement de voiture, servira à vous dé-

lasser. Je vous embrasse, ma chère Madame, de tout mon cœur, et assurément je vous aime de même. Trouvez bon que j'ajoute deux mots à notre respectable magistrat.

A monsieur d'Argental.

Je vous suis sensiblement obligé, mon cher d'Argental, de ce que vous trouvez parmi les occupations de la magistrature, le temps de donner de vos nouvelles aux personnes du monde qui s'y intéressent le plus. Nous comptons, madame de Villette et moi, que vous accompagnerez madame votre mère au Pontil; et nous vous jurons, foi d'ermites, que le seigneur Garcilasso de la Véga [1], ne sera pas tiré de la poussière pendant le séjour que vous ferez ici. A propos de livres, je vous prie d'avertir l'abbé Lagneau, par deux lignes de votre belle main, que le sieur Brailly a ordre de lui payer quatre cents livres, et que je le prie de faire emballer et mettre au carrosse d'Orléans, les derniers livres qu'il m'a achetés. Adieu, mon ami, vous savez combien je vous aime, et combien je

[1] Roman Espagnol.

compte sur le plaisir que j'aurai quand tout le monde admirera dans vous ce que j'ai prévu. Madame de Villette vous charge de ses complimens à madame votre mère; elle compte que la semaine sainte, va lui devenir la plus agréable semaine de l'année. Nous vous prions tous deux d'en faire, de notre part, à M. le maréchal.

A M.me DE FERRIOL.

3 avril 1721.

Je n'ai non plus le mérite de Cincinnatus, que ma patrie a la vertu de l'ancienne Rome; mais elle est réduite à un tel état, qu'elle devrait profiter des moindres secours. Vous avez bien de la bonté en vérité, ma chère Madame, de songer à mon potager. J'ai déjà semé une partie des graines que vous m'avez envoyées, et j'espère, dans quelque temps d'ici, vous faire manger des salades qui en viendront. J'embrasse M. le maréchal avec sa permission, et j'espère avoir dans peu, le plaisir qu'a eu madame de Villette la semaine passée. Je crois que vous l'avez enivrée, car elle me mande qu'elle a le sang tout en feu, et qu'elle allait se faire saigner. Je serai toujours charmé d'avoir des nouvelles du seigneur *Prudent*, que j'assure de mes respects. Adieu, ma reine, rien ne saurait égaler l'attachement tendre et respectueux avec lequel je vous suis dévoué.

A L'ABBÉ ALARI.

18 avril 1721.

Madame de Ferriol qui est partie d'ici hier, vous dira, mon cher abbé, que j'ai été extrêmement indisposé. Je profite du premier moment de santé pour écrire à monsieur le duc de Brancas, et je vous charge de ma lettre. Madame de Villette sera dans la semaine prochaine à Paris ; il faut qu'elle parle pour vous à M. de Villeroi, qui sûrement s'échaufferait pour vos intérêts, s'il sentait votre situation telle qu'elle est. Il est bon, généreux, bienfaisant ; vous avez bien du mérite, et vous avez de plus l'honneur d'être auprès du roi ; je me persuade qu'il ne s'agit que de l'instruire de la vérité du fait. J'aime M. de Brancas de tout mon cœur, et vous jugez bien que je ne l'aime pas moins à cause des bons offices qu'il vous a rendus. Je lui en parle dans cette lettre, qui est une réponse que je lui devais.

Adieu, mon cher abbé, il n'y a rien que je souhaite plus que de vous voir ici, et de

partager avec vous des plaisirs qui me charment plus de jour en jour.

Amo delicias doctamque quietem [1].

C'est un vers, je pense, de la Callipédie de Quillet [2]. Je ne saurais me consoler du chagrin de ne vous pas posséder, que par l'espérance de vous voir monter où vos talens doivent vous conduire. C'est un chemin qu'il faut faire, et quand vous l'aurez fait, il vous sera permis de penser et de parler comme je pense et comme je parle présentement. Encore une fois, mon cher abbé, je vous embrasse.

---

[1] *J'aime des plaisirs innocens et un docte repos.*

[2] Claude Quillet exerça d'abord la médecine, et se trouva à Loudun, dans le temps qu'on y faisait sérieusement des informations contre Urbain Grandier et les religieuses de cette ville, qu'on accusait d'être possédées du diable. Quillet traita avec mépris cette scandaleuse procédure, et fut obligé de fuir en Italie, pour éviter le courroux du cardinal de Richelieu, qui voulait que le curé Grandier fût brûlé comme sorcier. Quillet composa en latin son poëme de *la Callipédie, ou l'art d'avoir de beaux enfans*, revint en France après la mort de Richelieu, obtint des bénéfices ecclésiastiques, et mourut à Paris en 1661, à 59 ans.

AU MÊME.

13 mai 1721.

Je vous remercie, mon cher abbé, de la part que vous voulez bien prendre à ma santé : elle est présentement assez bonne, et la drogue de Garus n'a pas laissé de me faire du bien. Serait-il possible que vos médecins aient assez peu de *materia medica* [1], pour ne pas savoir, comment préparer votre estomac à recevoir le lait d'ânesse, sans vous donner de l'émétique? Ce remède est d'une violence extrême, et ne doit être employé que dans les grandes occasions. Je crois que le lait vous fera du bien, et je me flatte de vous trouver en parfaite santé, vers la fin du mois. Je passerai dans ce temps-là à Paris, mais je n'y ferai que passer; car il est impossible de vous dire combien je deviens de jour à autre plus amoureux de la retraite, et de mes livres. *A quò incepto studio me ambitio mala detinuerat* [2].

[1] *Matière médicale*, ou *de science médicale.*

[2] *Une fatale ambition m'avait détourné des études que j'avais commencées.*

Adieu, mon cher abbé, je vous aime de tout mon cœur, et par conséquent sans façon.

Avez vous reçu une lettre que je vous écrivis il y a quelque temps, et dans laquelle il y en avait une pour M. le duc de Brancas ?

A M.me DE FERRIOL.

18 mai 1721.

J'espère, ma chère Madame, avoir le plaisir de vous embrasser demain ou de mardi en huit, car je compte être vendredi à Sens ; et deux jours ou trois tout au plus suffiront pour le couvent. Permettez-moi de vous charger de mes complimens pour M. le maréchal. Il voudra bien que je profite de mon séjour à Paris, pour lui faire ma cour. Je suis ravi que d'Argental se rende si assidu aux devoirs de sa profession : c'est une disposition que vous ne sauriez trop cultiver ; en l'encourageant d'un côté, et en le détournant de l'autre, de tout ce qui pourrait le distraire. Je vous avoue que je voudrais de lui quelque chose de plus. Quand on voit dans les ouvrages de Ciceron et ailleurs, particulièrement dans Quintilien [1], les soins, les peines, l'application continuelle,

[1] Marcus Fabius Quintilianus, né l'an 42 de J. C., fameux rhéteur, avait composé plusieurs ouvrages dont il ne nous reste que les *Institutions oratoires*, qui sont fort estimées. On ignore l'époque de la mort de Quintilien.

qui allaient à former les grands hommes de l'antiquité, on s'étonne qu'il n'y en eût pas plus, et quand on réfléchit sur l'éducation de la jeunesse de nos jours, on s'étonne qu'il s'élève un seul homme capable d'être utile à la patrie. Pardonnez, s'il vous plaît, à cette pédanterie, en faveur du principe d'où elle part. Remerciez bien M. de Pont de Vêle, je vous en supplie, de la peine qu'il a bien voulu prendre d'informer un ermite de ce qui se passe dans le monde. Je suis assurément fort son serviteur. Adieu, ma chère Madame, je vous suis tendrement dévoué pour ma vie.

A L'ABBÉ ALARI.

18 juin 1721.

Une fièvre de cheval me prit à Sens, pendant que je faisais la visite de mes religieuses, et cet accident me fit quitter le dessein que j'avais de repasser par Paris. J'ai gagné la Source au plutôt, j'y suis depuis jeudi, et la fièvre m'a quitté. Je m'amuse assez agréablement à mettre la dernière main à ma petite, mais gracieuse maison: j'y vivrai et j'y mourrai peut-être. Si les affaires tournent autrement, la dépense qui s'y fait ne sera pas en pure perte; elle sera le monument de mon exil. Il y a un endroit qui demande deux inscriptions, et je vous envoie ce que je viens de griffonner, dans cet esprit. Examinez-les à tête reposée, rognez, rayez, changez sans miséricorde; vous seriez en droit de le faire, si je les avais corrigés, à plus forte raison l'êtes vous, quand je vous en communique la première et la seule copie que j'en ai faite.

Propter fidem adversùs reginam et partes,
Sanctè et intemerate servatam,
Propter opus in pace generali conciliandâ

Strenue saltem navatum.
Impotentiâ vesanæ factionis
Et
Arbitrio popularis auræ,
Solum vertere coactus,
Hîc injuste exulat,
Hîc dulce vivit,
Henricus de Bolingbroke,
An. M. D. CC. XXI [1].

Sur une autre face de la même base :

Si resipiscit Partia, in Patriam rediturus,
Si non resipiscit, ubi vis meliùs quam inter tales cives
Futurus,
Hanc villiam instauro et exorno,
Hinc, velut ex portu, alienos casus,
Et Fortunæ ludum insolentem
Cernere suave est.
Hîc mortem nec appetens, nec timens
Haud indecoro otio,
Doctâ, et securâ Quiete,
Innocuis Delicis,
Et
Felicis animi immotâ tranquillitate,
Fruniscor
Hîc mihi vivam quod superest aut exilii aut ævi [2].

---

[1] Pour s'être montré religieusement fidèle envers la reine et son parti ; pour avoir consacré tous ses efforts à procurer la paix générale ; par la fureur d'une faction insensée, et par le caprice d'un peuple inconstant, obligé de s'expatrier, ici supporte un injuste exil, ici mène une vie douce, Henri de Bolingbroke, en 1721.

[2] Déterminé à retourner dans ma patrie, si elle rentre en

Vous savez que le mot *fruniscor* est employé au lieu de *fruor* [1], dans le fragment d'une lettre de Métellus Nimidicus qu'Aulus-Gelius nous a conservé. — *Neque aqua, neque igne careo, et summa gloria fruniscor.* Lib. XVII, c. 2 [2].

Villa est une guinguette, mais *Villa* ne marque pas assez la retraite.

Si vous consultez quelqu'un, que ce soit quelqu'un de sûr.

Adieu, mon cher abbé, je vous aime de tout mon cœur.

Quand vous verrez le duc de Brancas, faites lui bien des complimens de ma part.

---

elle-même; espérant être mieux par-tout ailleurs qu'avec de tels citoyens, si elle n'y rentre pas, je fais réparer et orner cette maison de campagne. Il est agréable de contempler d'ici, comme d'un port, les accidens des autres et les vicissitudes de l'aveugle fortune. Ici, sans désirer la mort ni la craindre, je jouis d'un loisir honorable, d'un docte et tranquille repos, d'innocens plaisirs et de l'immuable paix d'une ame pure. Je coulerai ici les jours qui me restent à passer en exil ou à vivre.

[1] *Je jouis.*

[2] *Je ne manque ni d'eau, ni de feu, et je jouis d'une grande gloire.*

A M. D'ARGENTAL.

23 juin 1721.

Je vous envoie, mon cher d'Argental, le factum d'un de mes voisins qui plaide contre M. l'évêque d'Orléans [1]. Si le prélat vous est inconnu, M. le maréchal vous parlera de l'étendue de son esprit et de son savoir. Quant à mon bon homme de Cornay, qui a quatre-vingt-deux ans, qui ne connaît pas une rue à Paris, ni personne dans le parlement, ni hors du parlement, et qui s'imagine que la sollicitation est très-inutile, parce qu'il est convaincu qu'il a raison; je vous dirai qu'il a trouvé moyen de conserver une grande partie de ce qu'il y a de plus aimable dans la jeunesse, avec tout ce que la vieillesse a de plus respectable. Sa cause est dans la première des enquêtes [2], et doit être produite devant les petits commissaires, de jeudi en huit. Rendez-lui, je vous en conjure, tous les services que

[1] Louis-Gaston de Fleuriau d'Armenonville, frère du garde des sceaux de ce nom.

[2] Une des chambres du parlement.

vous pourrez. Si vous suivez les maximes de Dumoulin [1], il n'a rien à craindre. J'y suis un peu intéressé, puisqu'il s'agit de savoir si j'aurai ce bon homme, ou M. l'évêque pour mon seigneur. Le port de ce paquet vous coûtera un peu cher; mais vous n'en ferez que les avances : j'en payerai un tiers, et je prétends que les deux autres tiers vous soient remboursés par le maréchal, et par M. l'abbé Court. Ma prétention est bien fondée, comme je le ferai voir (en cas qu'elle soit disputée); à mon premier voyage de Paris. Adieu, monsieur le Conseiller, je vous baise très-humblement les mains.

Mille tendre complimens à madame de Ferriol.

---

[1] Charles Dumoulin, auteur de plusieurs ouvrages de jurisprudence fort estimés, né en 1500, et mort en 1566. Il était parent de la reine Elisabeth d'Angleterre, par Thomas de Bullen, comte de Rochefort, grand-père d'Anne de Bullen, mère de cette princesse.

A L'ABBÉ ALARI.

28 juin 1721.

Je vous remercie, mon cher abbé, de votre lettre du 2 que je viens de recevoir dans le moment. Vous me dites que vous avez lu le livre de Thonlieu, mais vous ne dites pas comment vous le trouvez. J'ai parcouru celui de l'abbé Masson, et j'ai comparé plusieurs endroits, où il n'a point du tout entendu son auteur. Ses notes sont bonnes pour des enfans dans les classes, ou pour le clergé titré d'un certain pays que je connais en Europe [1]. Vous n'avez qu'à envoyer les trois volumes chez Gobert, peintre, place du Palais Royal, avec ordre de les faire rendre à du Chemin, mon maître d'hôtel, qui est actuellement à Paris.

Je vous remercie de tout mon cœur, des corrections que vous avez bien voulu vous donner la peine de faire aux deux inscriptions. Si vous aviez lu l'histoire de notre cour, vous auriez entendu le sens de ces

[1] La France.

mots, *fidem adversùs reginam et partes* [1]. J'aurais pu éviter tous les malheurs qui me sont arrivés depuis sept ans, si j'avais voulu faire ma paix à l'insçu de la reine, et de mon parti. *Sanctè* [2] est absolument inutile. *Opus navatum* [3] est, si je ne me trompe fort, aussi latin, que *operam navatam*, car je me souviens de ce passage dans une lettre de Ciceron : *Utinam in hac miseria reipublicae, opus aliquod efficere et navare mihi liceat* [4]. Je n'ai mis *arbitrio popularis aurae* [5], que dans le souvenir de ce qui est arrivé après la mort de la reine. Non-seulement la faction qui s'était opposée à la paix, fit tous ses efforts pour la faire condamner; mais le peuple, les mêmes chambres qui l'avaient approuvé, nous persécutèrent pour l'avoir faite. Je suis pourtant de votre avis; l'expression est trop faible après ce qui le précède. *Propter* signifie *alicujus causa* [6], et Ciceron dit, en

[1] *Fidèle envers la reine et son parti.*

[2] *Saintement*, ou plutôt *religieusement.*

[3] *Ouvrage fait*, ou *service rendu.*

[4] *Plût à Dieu que, dans cette détresse de la république, il me soit permis de m'occuper de quelque chose, et de le terminer.*

[5] *Au gré d'un caprice populaire.*

[6] *A cause de quelqu'un.*

demandant, ce me semble; quelque chose pour Tyro, *propter humanitatem et modestiam* [1]. Si vous dites *ob fidem* [2], je crois qu'il faut répéter *ob operam* [3], et cela ne se dit pas; *euphoniae gratia* [4], comme disent MM. les grammairiens. *Quod servaverit* [5] ne vaut pas l'expression qui y est. Vous mettez *in pace generali sancienda* [6], et je crois que cela n'est pas dans la précision. *Sancire* est *sanctum facere* [7], c'est conclure, c'est signer. *Conciliare*, c'est négocier, c'est mener. Je n'ai pas fait autre chose : la paix a été *sancita* à Utrecht; elle a été faite ailleurs. Il est vrai que Juvenal a dit *fœlix animus* [8], et il est vrai aussi que Sénèque s'est servi de cette expression, *fœlicis animi immota tranquillitas* [9], pour définir le su-

---

[1] *Pour l'humanité et la modestie.*

[2] *Pour la fidélité.*

[3] *Pour le service rendu.*

[4] *Pour satisfaire l'oreille.*

[5] *Parce qu'il a conservé.*

[6] *Pour faire la paix générale.*

[7] *Rendre assurée.*

[8] *Un heureux esprit.*

[9] *La tranquillité immuable d'un bon esprit*, ou *d'un esprit heureux.*

prême bonheur. *Resipiscat* [1] est plus exact que *resipiscit.* Je n'aime pas *tales cives* [2], non plus que vous, mais je l'ai mis par la même raison que vous l'avez laissé. A l'égard de *futurus* [3], je l'ai préféré à *victurus* [4], à cause de cette expression dont je me suis souvenu, dans le passage que j'ai imité, *si pergerent insanire, ubi vis meliùs quàm tali incivitate futurum* [5]. C'est quelque part, à propos de *Metellus Numidicus.* Je vous remercie de votre *adaquae lene caput sacrae* [6] : rien de plus heureux [7]. Si jamais nous nous trouvons avec Horace, il nous avouera que de telles applications valent bien l'invention. Dites à M. le duc de Brancas, s'il vous plaît, que je l'aime de tout mon cœur, mais que, comme une vraie coquette,

---

[1] *Revenir sur ses pas,* ou *venir à récipiscense.*

[2] *Tels citoyens,* ou *tels hommes.*

[3] *Je serais.*

[4] *Je vivrais.*

[5] *S'ils continuent à extravaguer, je serai mieux partout ailleurs que dans une telle ville.*

[6] *A l'agréable source d'une eau pure.*

[7] Parce que rien ne faisait mieux allusion à la Source du Loiret, près de laquelle était bâtie la maison du lord Bolingbroke.

il néglige ses conquêtes. Je l'ai cherché, je ne l'ai pas trouvé ; je lui ai demandé de ses nouvelles, il ne m'en donne pas. Adieu mon aimable abbé, la marquise vous baise les deux joues. Je pourrai vous voir dans quelque temps d'ici.

On joue, et on jase, auprès de moi, je ne sais si vous lirez ma lettre.

A M.me DE FERRIOL.

30 juin 1721.

La marquise vous rend mille très-humbles grâces de votre inquiétude sur sa santé; elle se porte mieux, et il faut espérer que le retour du beau temps, et le plaisir de voir finir sa maison, la rétabliront entièrement. Pour moi, je n'ai point de ressentiment de fièvre, et je crois lui avoir fermé la porte à double verrou. Le cuisinier que Devaux m'a donné, vient d'arriver; je ne l'ai pas encore essayé. Mille et mille complimens, s'il vous plaît, à M. le maréchal, qui vous aura fort grondée, à ce que j'espère, de ce que vous êtes allée à Atis [1] à pié. Les marches de Peterborow sont toujours mystérieuses; et comme je ne suis pas homme à mystères, je ne m'en informerai pas. Je remercie infiniment M. le conseiller, de la façon dont il reçoit ma recommandation sur l'affaire de M. de Cornai. C'est à moi de me croire un

[1] Village à quatre lieues de Paris, près de la rive droite de la Seine.

homme respectable, puisque je suis en état de procurer à un de mes amis, une protection aussi puissante que la sienne. Adieu, ma chère Madame, personne au monde ne vous honore plus parfaitement, ni ne vous saurait être plus tendrement attaché que je le suis.

A LA MÊME.

3 juillet 1721.

Bon jour, ma chère Madame, il est cinq heures du matin. Vous dormez, et M. le maréchal d'Huxelles et moi, nous fumons nos pipes. Faites-lui mes très-humbles complimens, et tâchez de me conserver l'honneur de ses bonnes grâces. Pour celles de Devaux, je les ai apparemment perdues, car il m'a envoyé un petit garçon qui me paraît fort doux et fort bon enfant, mais qui n'est rien moins que cuisinier, et qui, si je m'y connais, n'a pas le goût qu'il faut avoir pour le devenir. Ses coulis sont d'une noirceur, d'une épaisseur et d'une âpreté à dégoûter des entrées; et ses soupes, et ses entremêts, sentent le graillon; en un mot, cela est insupportable, et il faut que mon ami Devaux ait bien mauvaise opinion de la chaire que nous faisons dans ce pays-ci, pour croire que ce gargotier pourrait me contenter. Oserais-je vous prier, si vous entendez parler de quelque bon cuisinier qui cherche une bonne condition, de songer à un de vos serviteurs qui voudrait bien

flatter le seul vice qui lui reste? Tenez conseil, je vous prie sur cette importante affaire, avec le seigneur *Prudent*, et le marquis de Matignon [1] qui se connaît un peu en gourmandise,

---

[1] Marie-Thomas-Auguste Goyon de Matignon, appelé successivement comte de Gacé et marquis de Matignon, né, du dernier maréchal de ce nom, le 18 août 1684. Il fut enseigne de vaisseau en 1703, mestre de camp de cavalerie en 1707, brigadier le premier février 1719, et chevalier des ordres du roi, à la place et sur la demande de son père, le premier janvier 1725. Il avait épousé Edme-Charlotte de Brenne de Bombon, qui fut dame du palais de la reine au mois d'août suivant, se retira en 1741 et mourut le 24 juillet 1756. Quoique le marquis de Matignon eut beaucoup d'esprit de société, il est probable qu'il ne se sentit propre ni à la guerre, ni aux affaires, et qu'il borna lui-même son ambition à vivre avec luxe et en grand seigneur; il obtint toute la considération qui pouvait résulter d'une pareille existence. Dans les dernières années de sa vie il se plaisait à montrer un couteau qui, disait-il, était excellent et dont il se servait dès l'enfance, c'est-à-dire, depuis une soixantaine d'années; mais comme il ajoutait qu'il y avait fait remettre un manche et trois lames, l'admiration des auditeurs, sur la bonté du couteau, s'évanouissait et on riait. Au surplus, le couteau de M. de Matignon était passé en proverbe, qui s'appliquait à des vieilleries remises à neuf. Le marquis de Matignon mourut à Paris le 9 juin 1766, dans la quatre-vingt-deuxième année de son âge. Le lord

et auquel j'ai écrit. Je suis sûr que M. de Coigni qui, sans aimer le vin et la bonne chère, a de l'indulgence pour ceux qui les aiment, voudra bien m'aider dans cette conjoncture critique. Que je lui serais obligé s'il voulait essayer celui qu'on me trouvera, avant qu'on me l'envoie! Au reste, je vous dirai que les gages ne m'arrêteront pas. Si je ne vous fais point d'excuses de toutes les peines que je vous donne, c'est que vous n'en voulez point; car d'ailleurs, j'en ai honte. Adieu, ma chère

---

Bolingbroke avait pour M. de Matignon, une estime et un attachement qu'il se plût à manifester par son testament. *Je donne et légue*, dit-il, *le diamant que je porte à mon doigt, à mon ami ancien et constamment éprouvé, le marquis de Matignon, et après lui, à son fils le comte de Gacé, afin que ma mémoire soit conservée dans une famille que j'aime et honore par-dessus toute autre.*

Madame de Villette, devenue miladi Bolingbroke, n'était pas moins attachée que son mari à M. de Matignon, à qui elle légua, en mourant, une bague qu'elle portait dès l'enfance. Le comte de Gacé dont il est question ici, est François-Auguste Goyon de Matignon, né le premier juin 1731, mort brigadier des armées du roi, le 3 février 1763, et dont la veuve Diane-Jacqueline-Josephe-Henriette de Clermont d'Amboise, née le 21 mars 1733, épousa dans la suite le marquis de la Vaupalière.

Madame, la marquise, qui se porte présentement très-bien, vous fait mille tendres complimens, et je vous embrasse de tout mon cœur.

A L'ABBÉ ALARI.

Ce jeudi, 3 juillet 1721.

Je viens dans ce moment, mon cher ami; de recevoir votre lettre qui m'a en vérité comblé de joie. La poste qui va partir ne me donne pas le temps de vous dire plus, et je me flatte que vous connaissez trop mon cœur, pour qu'il soit nécessaire que je vous dise beaucoup sur ce sujet. La marquise est pénétrée de tous ces mêmes sentimens : elle aura le plaisir de vous les dire elle-même, car elle sera samedi à Paris pour quatre jours. C'est un grand secret que je vous révèle. Avez-vous reçu ma lettre en réponse à celle dans laquelle vous m'avez envoyé l'inscription revue, corrigée, et augmentée ? Adieu, mon cher abbé, je vous embrasse de tout mon cœur, et je vous aime assurément de même.

A M. D'ARGENTAL.

8 juillet 1721.

M. de Cornai m'avait déjà annoncé le gain de son procès, quand j'ai reçu, mon cher d'Argental, votre lettre du 4 de ce mois. Je vous remercie de tout mon cœur, des soins que vous avez bien voulu avoir touchant les intérêts de ce bon homme que j'aime beaucoup; et je vous prie de bien remercier pour moi madame votre mère, que nous embrassons, madame de Villette et moi, de tout notre cœur. Trouvez bon que je vous charge aussi de mes complimens pour M. le maréchal. Si l'abbé Lagneau m'écrit concernant le chapitre sur lequel vous dites qu'il doit m'écrire, je ne manquerai pas de lui donner le conseil que vous indiquez, d'autant plus que cela n'empêchera que ses amis ne tâchent de lui faire quelqu'établissement, un peu commode et indépendant pour sa vieillesse. Adieu, mon ami, je vous embrasse. Devaux m'a réduit à garder un mauvais cuisinier, ou à chasser un valet, chose que je n'aime pas; mais entre les deux, il n'y a pas à balancer.

A M.me DE FERRIOL.

14 juillet 1721.

Je vous remercie, ma chère Madame, de votre lettre du 10, et de toutes les peines que vous voulez bien prendre pour me trouver un cuisinier. Je me flatte que vous réussirez, et que vous viendrez en peu de temps l'essayer à la Source. Gibus peut n'être pas placé, mais c'est un faquin dont je ne veux plus. Remerciez bien M. le maréchal du conseil qu'il a tenu. Mes vices deviennent si minces, qu'un manteau aussi étroit que le mien, suffit pour les couvrir. Que je voudrais bien qu'ils débordassent par quelque petit coin! La marquise vous embrasse de tout son cœur. Vous savez combien je vous suis tendrement et respectueusement attaché.

A LA MÊME.

20 juillet 1721.

J'espère que votre séjour à Ablons ne sera pas assez long pour empêcher madame de Villette, de vous voir pendant celui qu'elle fera à Paris. Il faut qu'un cuisinier qui ne veut pas venir chez moi, crainte d'être trop long-temps sédentaire à la campagne, ignore l'étoile ambulante qui me conduit. S'il est bon, il peut hardiment se présenter, il ne sera mieux nulle part, et je vous promets de faire en sorte qu'il n'oubliera pas son métier. Est-il vrai que M. de la Force aille en Angleterre? J'attends incessamment des nouvelles de ce pays-là, dont je ne crois pas que je serai trop content; je vous les communiquerai pourtant, et vous les communiquerez à M. le maréchal, puisqu'il veut bien s'intéresser à ce qui me regarde. Assurez-le en attendant, que je suis, et que je serai par-tout, le plus dévoué de ses serviteurs. Adieu, ma chère Madame, aimez-moi toujours, et comptez que personne au monde ne vous saurait être plus tendrement et plus respectueusement attaché que moi.

A M. D'ARGENTAL.

Fin de juillet 1721 [1].

Je vous suis bien obligé, mon cher d'Argental, de votre souvenir et des marques que vous m'en donnez. Le commencement de votre nouvelle, a reveillé en moi une attention des plus sérieuses; et la fin, m'a fait crêver de rire vis-à-vis de Chroni : en d'autre compagnie je n'aurais pas eu la même indiscrétion. L'assemblée dont vous me parlez ne fournirait pas une mauvaise scène dans une farce, et chez nous ne manquerait pas d'être mise sur le théâtre. Dans l'ancienne Grèce, ç'aurait été bien pis, car chaque acteur aurait porté le vrai nom de la personne qu'il représentait. J'ai lu dans quelques vieux romans, que certains chevaliers s'étaient trouvés dans un grand palais, où ils faisaient de grands projets, quand un nain, le cor pendu à son cou, présente au chevalier qui présidait dans cette illustre compagnie, un billet que certain

[1] Cette lettre sans date, paraît devoir être placée ici.

écuyer venait de lui remettre. Le paladin ouvrit le billet, qui venait de la part d'un fameux enchanteur, et fut surpris de voir disparaître dans l'instant le nain, les chevaliers, le palais, et de se trouver seul au fond d'une forêt, d'où il eut bien de la peine à se tirer.

Dès que l'on me mandera que tout est prêt pour faire l'opération, je me rendrai sur le lieu, très-préparé à souffrir les cizeaux, les couteaux et les bistouris.

Depuis que j'ai vu le pauvre Lagneau à Paris, j'ai bien compté qu'il ne pourrait pas aller loin. *Vixit.*

J'envie à madame de Villette, le plaisir qu'elle a eu de dîner avec madame votre mère, chez M. le maréchal (d'Huxelles). Ce sera à mon tour peut-être dans quelques temps d'ici, et elle aura le sien de piquer la trompe de maître Gabriel. Adieu, mon cher Conseiller. *Si vales, benè est, ego valeo* [1].

A madame de Ferriol.

Bon soir, Madame, je vous aime de tout mon cœur. Est-il vrai que votre frère ait es-

---

[1] *Si vous vous portez bien, je me porte bien aussi.*

suyé une réprimande de sa sainteté [1], pour avoir paru devant elle avec des gants.

---

[1] L'abbé de Tencin qui avait été conclaviste du cardinal de Bissi, pendant l'élection du pape Innocent XII, resta ensuite chargé des affaires de France à Rome.

AU DOCTEUR SWIFT[1].

28 juillet 1721.

Je n'ai jamais été si fâché en toute ma vie, que je l'étais contre vous la semaine passée, en recevant votre lettre du 19 juin. L'extrême plaisir qu'elle me donna, fit évanouir toutes les excuses que j'avais imaginées pour justifier votre long silence. Je me propose de faire mes humbles remercîmens à ces hommes d'une extrême reconnaissance et intégrité, les tisserands et les juges, et de les supplier instamment, qu'au lieu de vous ballotter dans la personne de votre procureur, qui aurait besoin de côtes de fer pour supporter tous les coups de bâton que vous lui procurerez, ils vous ballottent dans votre propre personne, la première fois que vous ferez la sottise de parler raison ou de faire du bien à la multitude. Est-il possible qu'un homme de votre âge et de votre métier, puisse ignorer que cette monstrueuse bête

[1] Cette lettre qui se trouve tom. XII, pag. 56 des Œuvres de Swift, est traduite de l'anglais.

a des passions faciles à émouvoir, point de raison à écouter; et que la franche vérité peut influer sur une dixaine d'hommes au plus chez une nation, tandis que le mystère en menera des millions par le nez?

Cher Jonathan, puisque vous ne pouvez vous résoudre à écrire comme vous prêchez, ce que l'autorité publique permet, ce que les conciles et les décrets ont jugé orthodoxe, au lieu de ce que l'opinion particulière inspire, renoncez à instruire les habitans de Dublin. Croyez-moi, il y a plus de plaisir, et même plus de mérite à cultiver l'amitié, qu'à prendre soin de l'état. Les sots et les fripons y sont les plus propres; et il n'y a que les gens sensés et vertueux qui soient capables de l'autre. Comment se fait-il donc que vous, qui avez de la raison, quoique vous ayez de l'esprit, de la vertu, quoique vous ayez vu mauvaise compagnie dans votre temps, vous soyez si étonné que je continue de vous écrire, et que j'espère d'avoir de vos nouvelles après sept ans d'absence?

Anni praedantur euntes [1], dites-vous, et le temps élaguera mes branches trop fertiles:

---

[1] *Les années, en s'écoulant, nous minent.*

peut-être cela sera-t-il ainsi. Mais j'ai pris la serpe d'une main qui travaille fort à ne laisser à l'autre qu'aussi peu à faire en ce genre que possible. Quelques rejetons superflus sont coupés chaque jour; et par leur diminution, la branche qui porte le *fruit d'or de l'amitié*, croît, grossit et s'étend.

Notre ami vous a dit ce qu'il a entendu; et ce que l'on disait communément, quand il vous a conté que j'avais la fantaisie de devenir riche. Si j'avais pu me résoudre à penser deux minutes par jour à l'agiotage [1], à flatter Law une demi-heure par semaine, ou à avoir quelque obligation à des gens que je n'aime ni n'estime, il est certain que j'eusse pu gagner immensement; mais ne me souciant pas de suivre les éclatans exemples que la France fournit en ce genre [2], et que l'Angleterre nous a transmis, j'ai employé assez négligemment le peu d'argent que j'avais,

[1] Produit par le système de banque que l'écossais Law, qui sut gagner la confiance du duc d'Orléans, régent, établit momentanément en France, où une partie des anciennes fortunes furent renversées.

[2] On vit des hommes et des femmes du plus haut parage, même des princes, se livrer à l'agiotage, avec la plus scandaleuse impudeur.

sans être entré dans aucun secret; et si j'ai sauvé assez pour être content, c'est parce que je me contente de peu. Je suis fâché de vous entendre avouer, que l'amour de l'argent vous est entré dans la tête. Prenez-y garde, si non, avant peu, il se glissera dans votre cœur, le véritable siège des passions. Platon [1], que vous citez, regardait les richesses et les autres avantages de la fortune, comme désirables; mais il déclare, comme vous l'avez lu dans *Diogenes Laertius* [2]: *haec et si non affluerint, nihilominus tamen beatum fore sapientem* [3]. Vous croirez peut-être qu'il serait difficile de concilier les deux voyages de Platon en Sicile avec cette maxime, sur-tout après avoir reçu du tyran

---

[1] Platon, né à Athènes, vers l'an 429 avant J. C., disciple de Socrate et chef de la secte philosophique des académiciens; mort 348 ans avant J. C., à 81 ans. Il nous reste une partie de ses ouvrages, qui sont fort estimés.

[2] Diogène Laërte, né à Laerte en Cilicie, était un philosophe épicurien, qui écrivit en grec la vie des philosophes, ouvrage qui est venu jusqu'à nous. On accuse Laërte de manquer d'esprit et de méthode. Il vivait vers la fin du second siècle de J. C.

[3] Quand même le sage n'aurait pas ces avantages, il n'en serait pas moins heureux.

quatre-vingt *talens ;* mais je puis vous assurer qu'il n'alla chez Denis-l'Ancien [1], que pour acheter des livres, et chez Denis-le-Jeune [2], seulement pour emprunter un morceau de terre, et un certain nombre d'hommes, femmes et enfans, pour faire l'essai de son *Utopie* [3].

---

[1] Denis-l'Ancien, d'abord général des Syracusains, s'empara de l'autorité et devint leur tyran, 405 ans avant J. C. Il mourut d'une indigestion, après 38 ans de règne, 386 ans avant J. C., âgé de 63 ans.

[2] Denis-le-Jeune, successeur et fils du précédent, encore plus cruel que lui, fut chassé de Syracuse, 343 ans avant J. C. ; rétabli dix ans après ; chassé une seconde fois, il se réfugia à Corinthe, où il fut réduit, dit-on, à exercer la profession de maître d'école ; moins, ajoute-t-on, pour subsister, que pour conserver une espèce d'empire.

[3] Signifie un plan de gouvernement imaginaire ou chimérique, dans lequel tout est réglé parfaitement pour le bonheur commun. Thomas More, anglais, l'un des plus grands hommes de son temps, que les Français connaissent sous le nom de Thomas Morus, écrivit en latin, en 1516, une *Utopie*, dont la première édition fut publiée à Bâle, en 1518. Cet ouvrage a été traduit en français, par M. de Gueudeville, et imprimé à Amsterdam, en 1730, en un volume in-12. Thomas More parle de l'*Utopia*, comme d'un pays qu'on venait de découvrir en Amérique, et dont un Portugais nommé Hytoldeus, prétendu compagnon d'Americus Vesputius, ou Americ Vespuce, lui avait fait le récit. More, fils d'un avocat,

Aristippe [1] était en Sicile dans le même temps; et il y eut quelques propos des halles entre

---

était né à Londres, vers 1473. Il entretenait une correspondance avec Erasme, qui fit le voyage d'Angleterre, exprès pour le voir. Aux talens les plus éminens, aux connaissances les plus profondes dans la littérature et les sciences, il joignait nne ame élevée et un esprit rempli d'agrémens. Le roi Henri VIII le faisait appeler souvent, ponr jouir de sa conversation ; et ce prince allait quelquefois à Chelsea, chez More, qui corrigea un ouvrage composé par Henri, contre les dogmes de Luther, et publié en 1521, sous le titre *De assertio septem sacramentorum adversùs M. Lutherum*, etc., ce qui lui valut, de la part du pape, le titre de *défenseur de la foi*, titre que les rois d'Angleterre ont conservé depuis. Le roi étant venu un jour dîner à Chelsea, chez More, se promena ensuite avec lui pendant une heure, dans le jardin, ayant un de ses bras passé autour du cou de son hôte. Après le départ de Henri, M. Coper, beau-fils de More, lui témoigna le plaisir qu'il avait ressenti, en voyant le monarque lui témoigner tant de bonté et de familiarité, ce qui n'était jamais arrivé à d'autre qu'au Cardinal de Wolsey, avec lequel il l'avait vu promener, s'appuyant sur son bras. More répondit : « Je crois sa majesté un très-bon et très-« gracieux souverain, qui me traite mieux qu'aucun de ses « autres sujets ; cependant, Coper, il ne faut pas s'énor-« gueillir de cette faveur ; car si ma tête pouvait lui pro-« curer un seul château en France, il la donnerait sans « scrupule ». En 1523, More, élu orateur de la chambre des communes, déploya aussitôt une grande fermeté, en

ces vénérables personnages. Ce dernier philosophe avait une bien plus grande envie de

---

s'opposant et en faisant rejeter, par le parlement, un subside proposé par le premier ministre Wolsey, et qu'il représenta comme nuisible et oppressif pour le peuple. En 1529, le roi le consulta sur le divorce qu'il méditait avec la reine Catherine d'Aragon; et quoique More désapprouvât son projet, il le fit chancelier, en 1530, à la disgrace du cardinal de Volsey. More exerça cet emploi avec un zèle, une distinction et une inaltérable probité, qui lui concilièrent tous les suffrages; néanmoins il se démit de sa charge, le 16 mai 1533, ne pouvant, d'après ses principes et sa conscience (car il était catholique romain), prononcer l'illégalité du mariage du roi; démarche qu'il savait que le monarque exigerait de lui incessamment. En quittant la cour, il se retira à sa maison de Chelsea, où il ne voyait qu'un très-petit nombre d'amis, se livrant entièrement à l'étude. Le divorce de Henri et de Catherine prononcé, et le jour du couronnement d'Anne Boleyn ou de Boulen fixé, on essaya d'obtenir de More son approbation, qu'il refusa. Le roi, irrité de cette résistance à sa volonté, fit accuser More, dans le parlement, d'avoir su et encouragé de prétendus actes de trahison, tramés, disait-on, par Elisabeth Barthon, religieuse dans le comté de Kent; mais l'innocence de More parut si évidente, que le parlement crut se devoir à lui-même d'effacer son nom de l'accusation. La loi qui déclara le roi chef suprême de l'église anglicane ayant été publiée en 1534, More refusa de prêter le serment qu'on exigea de lui en conséquence de cet acte. Il fut arrêté et envoyé prisonnier à la Tour

s'enrichir que Platon : il flatta, dit des bons mots, et dansa, en sautant par-dessus un bâton, pour obtenir un peu d'or des Siciliens ;

---

de Londres. L'extrême considération dont il jouissait dans le public, et le respect que le peuple Anglais lui portait, déterminèrent à employer alternativement les menaces, les offres, les grâces, pour l'engager à céder, mais il resta inébranlable. Après 15 mois de prison, il fut accusé, jugé et condamné à être pendu et écartelé, comme convaincu d'avoir nié la suprématie religieuse du roi ; mais en considération de l'éminente dignité de chancelier d'Angleterre, dont il avait été revêtu, le cruel Henri VIII crut faire un grand acte de clémence, en commuant la peine en celle d'avoir la tête tranchée ; ce qui fut exécuté le 5 juillet 1535. More conserva jusqu'au dernier moment son égalité d'ame et même sa gaieté. Après une courte prière, il s'abandonna à l'exécuteur en disant : « Pour votre propre réputation, prenez courage, « et mettez-y du soin, car vous voyez que mon cou est « très-court. » Puis mettant la tête sur le billot, il ajouta : « Un moment s'il vous plaît, que je range ma barbe de « côté, car pour celle-là, elle est assurément innocente « et ne doit pas être coupée. »

[1] Aristippe, né à Cyrène en Afrique, disciple de Socrate, s'éloigna beaucoup de la sagesse de ce grand homme, et fonda la secte cyrénaïque. Il regardait la volupté comme le souverain bien de l'homme. Il avait composé des ouvrages d'histoire et de philosophie qui sont perdus, et vivait environ 400 ans avant J. C.

mais il prit garde toutefois, *sibi res, non se rebus submittere* [1]; et je me rappèle avec grande édification, la manière dont il censura un de ses disciples, qui rougit et recula, lorsque son maître lui indiqua une maison de débauche: *Non ingredi turpe est, sed egredi non posse turpe est* [2]. La conclusion de tout ceci est, s'il vous plaît, qu'*un honnête homme* doit avoir *cent mille livres de rente* [3], mais un homme sage sera heureux avec la centième partie. Ne repoussons point les richesses, lorsqu'elles se présentent d'elles-mêmes; mais ne leur donnons point de place dans nos têtes ou dans nos cœurs; jouissons des biens, sans permettre qu'ils nous deviennent nécessaires; et, pour finir par une des belles sentences de Sénèque [4]: *Plaçons-*

---

[1] De se soumettre les choses et non de se soumettre à elles.

[2] Il n'est pas honteux d'y entrer, mais il le serait de n'en pouvoir sortir.

[3] Les mots imprimés en caractère italique, sont en français dans l'original.

[4] Lucius-Annœcus Seneca, né à Cordoue en Espagne, vers l'an 6e avant J. C., est surnommé le Philosophe. Il fut précepteur de Néron qui l'obligea à se donner la mort, l'an 65 de J. C. Sénèque n'est pas moins connu par son

les de manière que la fortune puisse les ôter sans nous les arracher. Le passage dont vous faites mention, suit celui que je vous ai cité, et le conseil est bon. Solon [1] pensait ainsi; il alla même plus loin, et vous vous rappellerez le motif qu'il alléguait, d'être entré dans le conseil de Pisistrate [2], à qui il avait d'abord fait son possible pour s'opposer, et qui fut cependant un très-bon prince. Mais l'épître en question, n'est pas écrite par Cicéron, comme vous paraissez le croire; c'est, si je ne me trompe, une lettre de Do-

---

extrême opulence, qui était peu philosophique, que par ses ouvrages dans lesquels il prêche le mépris des richesses.

[1] Solon, le second des sept Sages de la Grèce, et l'un des législateurs d'Athènes, où il était né vers l'an 639 avant Jésus-Christ, mourut dans un exil volontaire, durant la tyrannie de Pisistrate, l'an 559 avant Jésus-Christ, à 80 ans.

[2] Pisistrate, descendant de Codrus, roi d'Athènes, commanda avec succès les armées de cette république s'empara de l'autorité 560 ans avant J. C. et gouverna arbitrairement, quoiqu'avec douceur. Chassé et rétabli plusieurs fois, il mourut 528 ans avant J. C. Solon disait, que *Pisistrate eût été le meilleur citoyen d'Athènes, s'il n'eut pas été le plus ambitieux.*

labella [1] à Cicéron. Caton [2], dites-vous, n'aurait pas été de la même opinion. Caton est un nom très-respectable, et Dolabella n'était qu'un mauvais sujet avec de l'esprit et du courage; néanmoins il y a plus de raison, même plus de vertu, dans ce que Dolabella conseille, que dans la conduite de Caton. Je dois vous avouer ma faiblesse; ce Caton, si chanté par Lucien [3] à chaque page, et bien mieux chanté encore par Virgile dans une demi-ligne, ne m'inspire guère de vénération. Lorsque je le vois peint avec toutes les brillantes couleurs que fournit l'éloquence,

---

[1] Publius Cornelius Dolabella, gendre de Cicéron, se distingua pendant les guerres civiles de Rome par son caractère séditieux. Il était du parti de César : assiégé dans Laodicée par Cassius, il fut réduit à se donner la mort, l'an 43 avant J. C., à la fleur de son âge.

[2] Caton d'Utique, ainsi nommé parce qu'il se donna la mort dans cette ville d'Afrique, pour ne pas subir le joug de César. Il était arrière petit-fils de Caton le Censeur.

[3] Lucien, né à Samosate, sous l'empire de Trajan, quitta la sculpture pour la littérature, et composa en grec des dialogues philosophiques, dont le style est naturel, vif, plein d'esprit et d'agrément. On croit que Lucien mourut fort âgé sous le règne de l'empereur Commodus.

je me rappèle le portrait que Cicéron en fait dans une de ses lettres à Atticus ou à quelqu'autre, et où il dit, que la résolution ayant été prise d'empêcher l'ouverture d'une discussion dans le sénat, on fit parler Caton le premier, et qu'il parla jusqu'à ce que l'heure de proposer la chose fut passée. Cicéron insinue qu'on l'employa souvent de cette manière; ce qui fait varier l'aspect du tableau. Ne croyez-vous pas voir Clarke de Tauntondean [1], dans la robe d'un sénateur romain, occupant la tribune assez long-temps, pour obliger ses collègues de sortir plusieurs fois afin d'aller pisser? Caton le censeur [2] employait des remèdes violens, mais de son temps, le malade [3] avait encore la force de les supporter. Le *second Caton* [4] hérita de

---

[1] Il s'agit ici de Samuel Clarke et de la petite ville ou bourg qu'il habitait. Ce qui suit, prouve que Bolingbroke le regardait comme un discoureur.

[2] Marcus Portius Caton, né 233 ans avant J. C. et mort à l'âge de 85 ans. Il opinait toujours dans le sénat pour la destruction de Carthage. Il ne nous reste que des fragmens de ses volumineux écrits, et un petit traité sur l'agriculture.

[3] La république romaine.

[4] Caton d'Utique.

sa recette sans hériter de ses talens ; et en vrai charlatan, il administra, mais trop tard, le remède, parce qu'il n'en connaissait point d'autre ; aussi hâtât-il la mort du malade, et non-seulement il l'accéléra, mais il la rendit plus convulsive et plus douloureuse.

La situation de votre malheureux pays est pire que vous ne la représentez. L'Indien, plein de santé, suit au tombeau son maître mourant de maladie [1] ; mais je doute fort que les législateurs charitables qui ont établi cette coutume, exigent la même chose, lorsque le maître est un lunatique qui se coupe lui-même la gorge. Je pleure sur l'Irlande de tout mon cœur; mais je vous plains davantage. En lisant votre lettre, j'ai tâté votre pouls; et je juge aussi surement de votre maladie par les caractères que vous tracés avec votre encre, que le plus habile médecin en pourrait juger par votre poignet et votre pot de chambre. Vous êtes réellement en très-mauvais état. Vous dites que votre mémoire diminue ;

---

[1] Il n'y a pas encore long-temps, qu'à la mort d'un indien de marque, plusieurs de ses domestiques se tuaient, afin de le suivre et de le servir dans l'autre monde.

je le crois, depuis que vous oubliez vos amis, et qu'une importunité répétée peut à peine tirer de vous une marque de souvenir. Il y a de mauvais airs pour l'esprit comme pour le corps; et qu'imaginez-vous que Platon (puisque vous m'avez mis sur la voie de le citer), qui remerciait le ciel de ce qu'il n'était pas Béotien [1], eût dit de l'*ultima thule* [2]? Renoncez à votre paresse, venez passer ici quelques mois dans un meilleur climat. Vous n'y serez exposé qu'à un tourment, et vous en laisserez beaucoup derrière vous. Vous vous trouverez chez des gens qui mènent une vie assez singulière, pour s'accorder avec votre originale tournure d'esprit [3]; vous serez assez près du monde pour jouir de ses agrémens, et assez

---

[1] On accusait les Béotiens d'être stupides ou plutôt les moins spirituels des Grecs.

[2] Ces mots signifient ici l'extrémité du monde, que les anciens croyaient être l'île de *Thulé* : les uns supposent qu'ils donnaient ce nom à l'Islande, d'autres, aux îles de Schetland ou de Feroe. Quoiqu'il en soit, on voit que Bolingbroke voulait désigner l'Irlande, pays reculé et encore un peu sauvage, où habitait Swift.

[3] Le mot anglais est *humour*, qu'on ne peut rendre en français, même imparfaitement, que par une périphrase.

éloigné pour ne pas souffrir de ses inconvéniens; ne manquant de rien de ce qui contribue à la commodité et au bonheur de la vie, et affranchi de tout embarras déplaisant. J'ose presque assurer que vous nous aimerez mieux que ceux avec qui vous vivez, et que nous pourrons vous faire *rétrograder* (pour me servir d'une comparaison canonique), comme le soleil rétrograda sur le cadran d'Ezéchias [1], et vous faire recommencer les douze années que vous regrettez. Nous vous rendrons les *nigros angusto fronte capillos* [2], et avec eux, le *dulce loqui* [3], le *ridere decorum, et inter vina fugam Cynarae mœrere protervae. Haec est vita solutorum*

---

[1] Ezéchias, fils d'Achaz, roi de Juda, succèda à son père 727 ans avant J. C. On lit dans l'Ancien Testament, que ce prince qui était très-pieux, attaqué d'une maladie jugée incurable, Dieu lui envoya annoncer sa guérison miraculeuse, par le prophète Isaïe, qui confirma la certitude de la promesse par un autre prodige : il fit reculer de dix degrés l'ombre du soleil sur un cadran. Ezéchias mourut un peu plus tard, 698 ans avant J.C., à 55 ans.

[2] Les cheveux noirs et assez longs pour rapetisser votre front.

[3] Le langage adouci.

mirerâ ambitione gravique [1], et non la vôtre.

J'allais finir avec ma feuille de papier; mais considérant que vous méritez une plus forte punition, et rappelant toute ma colère contre vous, j'ai résolu, puisque je suis ce matin en humeur de griffonner, de rendre ma lettre au moins aussi longue qu'un de vos sermons; et si vous ne vous corrigez, ma première sera aussi volumineuse qu'un sermon du docteur Manton [2] qui, dans ma jeunesse, m'apprit à bâiller, et me disposa à devenir un *high-churchman* [3], afin de ne plus l'entendre ni le lire.

---

[1] Le rire joyeux, en regrettant au milieu des verres, la fuite de l'agaçante (courtisane) Cynaras. Tel est le genre de vie des hommes affranchis de la fatiguante ambition, *et non le vôtre.*

[2] Thomas Manton, chassé de la paroisse de Covent-Garden, parce qu'étant non conformiste, il ne voulut pas se soumettre aux lois et à la liturgie de l'église anglicane. C'était un prolixe théologien, qui publia un énorme volume *in-folio* de sermons, seulement sur le 119e pseaume.

[3] Sobriquet de certains membres de la secte des presbytériens, et qui signifie partisan outré de la religion anglicane, et ardent adversaire de quiconque suit d'autres opinions. C'est ce qui s'appèle en Angleterre *être de la haute église.*

Il faut que vous sachiez, que je suis aussi occupé de mon ermitage, qui tient le milieu entre le *château* et la *maison bourgeoise* [1], que si je devais y passer ma vie; et si je pouvais vous y voir quelquefois, je serais assez porté à le faire. J'ai dans mon bois la source la plus belle et la plus claire [2] qui soit peut-être en Europe; elle forme, avant de sortir du parc, une rivière beaucoup plus belle qu'aucune de celles qui coulent dans les vers grecs ou latins. J'ai une foule de projets sur cette source, et entr'autres un qui exigera du marbre; or le marbre, comme vous savez, excite aux inscriptions, et si vous voulez corriger celle-ci, que je n'ai pas encore redigée définitivement, elle sera gravée, et servira peut-être à remplir un jour les tablettes des futurs Spon et Misson [3].

Propter fidem adversùs Reginam, et Partes,
Intemeratè servatam,
Propter operam, in pace generali conciliandâ

---

[1] Les mots en lettres italiques sont en français dans l'original.

[2] La source du Loiret.

[3] Jacob Spon, né à Lyon en 1647, mort le 25 décembre 1685, et Maximilien Misson, d'abord conseiller

Strenue saltem navatam,
Impotentiâ vesanæ factionis
Solum vertere coactus,
Hic ad aquæ lene caput sacræ
Injustè exulat
Dulcè vivit[a]
Henricus Bolingbroke, etc. [1]

Ob serait mieux que *propter*, mais *ob operam* choquerait à l'oreille. Dans un endroit particulier, en face de la maison que j'ai fait bâtir, j'ai envie d'inscrire cette rapsodie [2] :

Si resipiscat Patria, in Patriam rediturus;
Si non resipiscat, ubivis meliùs quàm inter
Tales Cives futurus,
Hanc Villam instauro et exorno :
Hinc, velut ex portu, alienos casus,
Et Fortunæ ludum insolentem.
Cernere suave est.

---

au parlement de Paris, mort à Londres en 1721, dans un âge très-avancé, étaient deux célèbres voyageurs qui ont inséré dans leurs relations un grand nombre d'anciennes inscriptions.

[1] On a vu plus haut, (dans la lettre du lord Bolingbroke à l'abbé Alari, du 18 juin, page 88), cette inscription, dont on a donné la traduction, et qui ne présente ici que de légères différences.

[2] En Anglais *patch-work*, signifiant littéralement un composé de pièces et de morceaux.

Hic, mortem nec appetens, nec timens
Innocuis deliciis,
Docta quiete,
Et
Felicis animi immotâ tranquillitate,
Fruiscor.
Hic mihi vivam quod superest aut exilii,
Aut ævi [1].

Si dans l'espace d'un an, vous trouvez le loisir de m'écrire, envoyez-moi quelques devises sur des bosquets, des ruisseaux, de belles vues, la retraite, et le mépris des grandeurs. J'ai une inscription pour mon orangerie, et une autre pour une allée qui conduit à mon appartement, lesquelles sont assez heureuses. La première est :

Hic ver assiduum, atque alienis mensibus æstas [2].

L'autre :

Fallentis semita vitæ [3].

---

[1] Cette inscription qui se trouve plus haut, comme la précédente, avec sa traduction, offre de même que la première, de très-légères différences.

[2] C'est le vers 149 du second livre des Géorgiques de Virgile, et qui signifie littéralement : *Ici règne un printems perpétuel, et l'été dans des mois étrangers à cette saison.*

[3] Ces mots signifiant : *Train d'une vie ignorée*, sont tirés du premier livre des épîtres d'Horace, épître XVIII vers 103.

Vous voyez que je m'amuse *de la bagatelle* [1] autant que vous ; cependant voici la différence : votre bagatelle conduit à quelque chose de mieux, comme les joueurs de violon préludent nonchalamment avant de commencer un bel air ; mais la mienne commence, continue, et finit en bagatelle.

Adieu : il est heureux pour vous que ma main soit fatiguée.

J'aurai soin que vous ayez mon portrait, et je suis assez ingénu pour vous savoir gré de me l'avoir demandé. Si vous ne m'écrivez pas bientôt, j'espère qu'il tombera, quand vous l'aurez reçu, et vous cassera la tête.

---

[1] Ce mot qui est en français dans l'original, fait allusion à quelques écrits de Swift, dans lesquels il dit que la *bagatelle* est ce qui plaît et amuse généralement le mieux. Lorsqu'il traitait d'objets politiques, c'était d'une manière plaisante, propre à tourner en ridicule ce qu'il désapprouvait, et qui ne produisait que plus surement l'effet qu'il désirait.

A M.me DE FERRIOL.

7 août 1721.

J'accepte, ma chère Madame, le dîner de M. le maréchal, et l'honneur de sa compagnie jusqu'à Saint-Denis, dans le cas qu'il suppose devoir arriver, ce que je ne crois pas trop sûr. M. d'Harcourt [1] me mande, qu'il ne saurait renvoyer mon courrier de huit ou dix jours. Faites, s'il vous plaît, mes tres-humbles complimens à M. le maréchal, et dites-lui que j'aurai besoin d'une autre chose qu'il ne m'offre pas, mais qu'il ne me refusera pas : je veux dire de ses bons conseils. J'apprends avec bien du déplaisir, que votre fluxion continue. Je crois que vous devez vous servir de quelques

[1] Le lord Harcourt, d'une ancienne famille de Normandie, dont une branche passa en Angleterre avec Guillaume-le-Conquérant, fut nommé garde des sceaux le 18 octobre 1710, à la place du lord Somers, et disgracié dans la suite par le roi George, qui finit par rendre justice à son mérite et le rappela à sa cour. Ce fut un des amis de Bolingbroke, qui se donnèrent le plus de mouvement pour le faire rentrer en Angleterre. Le lord Harcourt mourut le 29 juillet 1727.

remèdes, mais non pas de remèdes violens, pour l'éloigner. Adieu, ma chère Madame; mandez-moi comment vous êtes. J'avais dessein de me servir de l'autre page, pour écrire au seigneur *Prudent*, mais Bulkelei [1] qui est ici, m'en empêche. Permettez-moi d'embrasser ce sage magistrat, que nous espérons voir dans les vacances. Je vous embrasse de tout mon cœur, et je vous aime de même.

La marquise vous fait mille tendres complimens.

---

[1] François comte de Bulkelei, né à Londres le 11 septembre 1686, passa en France en 1700, se distingua à la guerre sous les ordres du maréchal de Berwick, obtint le grade de colonel le 13 janvier 1706, celui de brigadier d'infanterie le premier février 1719, leva un régiment d'infanterie irlandaise de son nom, par commission du 16 septembre 1733, servit cette campagne sur le Rhin; nommé maréchal de camp le 20 février 1734, il fut employé au siége de Philisbourg, et servit de nouveau sur le Rhin en 1735. Lieutenant-général le premier mars 1738, il fit toutes les campagnes depuis 1742 jusqu'en 1748 en Allemagne ou en Flandres. Nommé chevalier des ordres du roi le premier janvier 1748 et reçu le premier février suivant, il se démit de son régiment en faveur de son fils, en mars 1754, et mourut le 14 janvier 1756. Sa sœur avait épousé le maréchal duc de Berwick.

A L'ABBÉ ALARI.

10 août 1721.

La marquise sollicite M. de la Houssaye [1] par la lettre ci-jointe, en faveur d'un de nos amis, et il faut que je vous sollicite d'appuyer la demande qu'elle fait à ce ministre, et d'en tirer une réponse favorable s'il est possible. Je vous conjure donc, mon cher ami, de mettre en usage toute votre adresse, et d'employer toute votre éloquence. La charge que la marquise demande, ne saurait être remplie par une personne qui en soit plus capable que M. de Blissy, et vous pouvez hardiment répondre, qu'il n'y a pas en France un homme plus intègre. Vous ne sauriez jamais me faire un plus grand plaisir qu'en contribuant à la réussite de cette négociation, et je suis persuadé, que je ne la saurais mettre en meilleures mains. Adieu, mon cher abbé, je vous aime de tout mon cœur, aimez-moi de même.

[1] Félix le Pelletier de la Houssaye, nommé contrôleur général des finances, le 11 décembre 1720, le lendemain du départ de Law. M. Dodun succéda à M. de la Houssaye, en 1722.

AU MÊME.

De la Source, 21 août 1721.

Je ne saurais vous remercier assez, mon cher abbé, de toutes les peines que vous avez bien voulu vous donner à ma recommandation ; et quoique vous n'ayez pas réussi, je vous en suis également obligé. La personne pour qui vous vous êtes employé, est un très-vertueux homme, et très-capable ; malgré cela j'espère qu'il y aura moyen de lui rendre service dans quelque autre occasion. Je n'ai pas trop bonne opinion de mes dix mille livres de rente, sur l'hôtel de ville, quoiqu'assurément ce revenu ne provienne point des fruits de l'agiotage. N'importe, quand j'aurai moins, je dépenserai moins, et je n'en serai pas moins heureux. A l'égard de l'argent que vous avez pris chez MM. de Moracin, vous ne devez être aucunement honteux. Je suis charmé de pouvoir contribuer aux choses qui vous sont utiles ou agréables. Je n'ai jamais regardé les biens de la fortune comme à moi seul, mais comme des biens qui appartenaient également à mes amis. Com-

ment regarderais-je l'argent, que j'estime le moindre de ces biens, d'un autre œil ? Adieu, mon cher abbé, ce sera à la marquise à vous répondre sur l'article de Duport.

La marquise dit, qu'elle n'a rien à vous répondre sur l'article de Duport, mais qu'elle vous remercie de tout son cœur, et qu'elle vous aime de même.

A M.me DE FERRIOL.

21 août 1721.

Vous pourrez, ma chère Madame, me voir en France plus souvent, et plus long-temps que vous ne croyez, et M. le maréchal, que j'assure de mes respects, pourra trouver que j'aurai plus besoin de ses bons conseils qu'il ne pense. Vous devez savoir qu'il y a eu un acte d'amnistie [1], mais que tous ceux qui ont été condamnés, et qui sont hors du royaume, en sont exceptés. Malgré cela, l'on retient mon valet de chambre. Nous verrons dans peu de jours ce qu'il m'apportera, car leur parlement va finir, selon mon compte, dans cette semaine. Puisqu'il n'est plus question de votre fluxion, j'espère que vous vous remettrez bien vîte du désordre que la fatigue des remèdes à causé. Je crois que vous ne doutez pas combien je souhaite votre bonheur et votre prospérité, dont il est impossible de jouir sans une bonne

[1] En faveur de ceux qui avaient été accusés ou poursuivis pour les affaires des dernières années du règne de la reine Anne.

santé. Adieu, ma chère Madame, conservez-moi votre amitié que j'estime infiniment, et que je tâcherai de mériter toute ma vie par l'attachement le plus tendre et le plus respectueux. Je tourne la feuille pour écrire deux mots au seigneur Prudent.

A monsieur d'Argental.

21 août 1721.

Comme il n'y a pas grande apparence, illustre magistrat, que vous fassiez le voyage de Saint-Denis, je crois que vous ferez à merveille, de vous préparer pour celui de la Source. La maison est encore trop en désordre pour y recevoir un autre; mais je connais la simplicité respectable de vos mœurs, et combien vous êtes en droit de dire ce que Diogène Laërce [1] attribue à l'un des Barbons dont il écrit les vies, *quanta sunt quibus non egeo* [2]. Venez donc quand il vous plaira. Vous aurez un lit quelque part, je ne sais pas trop bien où, mais surement fort éloigné de MM.

---

[1] Il a été question plus haut de ce philosophe, dans la lettre de Bolingbroke à Swift du 28 juillet.

[2] Ce qui signifie : *Combien de choses dont je n'ai pas besoin.*

les Incas. Adieu perle des prudens. La marquise vous embrasse; le compliment est un peu familier, mais vous savez comment elle est faite.

De la main de la marquise de Villette.

Mille complimens, je vous supplie, Monsieur, à madame votre mère, puisque milord m'a oublié en lui écrivant. Je la prie de songer à bien rétablir sa santé: c'est le bien de ses amis plus que le sien; je m'y intéresse de tout mon cœur, et suis à elle sans réserve. Nous sommes ici très-mal campés, au milieu de gens très-sales et très-bruyans, mais qui ne nous veulent pas quitter; ce sont nos ouvriers. Nous avons chacun, à quelque coin de la maison, un lit de camp; vous suivrez la même destinée, et nous vous verrons avec grand plaisir, quoique mal à votre aise. Vous ferez mauvaise chère si Rochepierre ne me secourt comme il me l'a promis; faites l'en souvenir.

A L'ABBÉ ALARI.

4 septembre 1721.

Je vous remercie, mon cher abbé, de la part que vous voulez bien prendre à tout ce qui me regarde. Je ne sais ni quand le valet de chambre que j'ai en Angleterre reviendra, ni pourquoi on le retient; mais je sais que, quand on n'a rien à se reprocher par rapport à la probité, et peu de chose par rapport à la prudence, quand on a de quoi vivre selon ses désirs, et quand on fait journellement quelques petits progrès du côté de la vertu, on est parfaitement heureux. Les caprices de la fortune et la malice, ou peut-être la folie des hommes, peuvent donc me susciter de nouveaux contre-temps et me causer de nouvelles pertes. Je leur dirai, et je leur dirai vrai: *Pungitis, non vulneratis. Tela vestra, grandinis more, dissultant, quae incussa tectis, sine ullo habitatoris incommodo, crepitat et solvitur* [1]. Adieu, mon cher abbé,

[1] *Vous piquez, vous ne blessez pas. Vos traits divergent comme la grêle qui tombant sur les toits, fait du bruit et se fond, sans nuire à ceux qui habitent la maison.*

continuez à cultiver, par la conversation et par l'étude, ce beau génie que la nature vous a donné; et dans un siècle où tout le monde est occupé de richesses et d'honneurs, soyez uniquement occupé de les mériter.

Adieu encore, mon cher abbé; je suis avec l'amitié la plus tendre, de tout mon cœur et pour toute ma vie, à vous.

La marquise vous fait mille complimens.

A M.me DE FERRIOL.

4 septembre 1721.

Consolez-vous, ma chère Madame, nous ne sommes, ni vous ni moi, responsables des événemens de la fortune; nous ne sommes responsables que des moyens dont nous nous servons pour parvenir à nos fins. Lorsqu'on a fait tout ce que la prudence suggère, sans sortir de ce qu'on doit à son honneur, il serait fou de se fâcher de ce que les hommes sont fous ou méchans; ils l'ont toujours été, et il y a eu dans tous les siècles et dans tous les pays, des gens qui valaient mieux que moi, sacrifiés à cette folie. Je rougirais de me plaindre de sept ans d'exil, quand je considère que Scipion est mort à Linternum [1], et Rutilius [2]

[1] Maison de campagne de Scipion l'Africain, premier du nom. Il y mourut après s'être banni lui-même de Rome, dédaignant de lutter contre ses ennemis.

[2] Rutilius Rufus, célèbre consul Romain, 165 ans avant J. C., s'attira des ennemis par son amour pour la justice. Banni sur une accusation de péculat, il se retira à Smirne, en Asie, et ne voulut jamais revenir à Rome, non plus que Scipion.

dans le fond de l'orient. Je suis charmé d'apprendre que vous vous trouviez entièrement guérie, quoique par des remèdes violens. Dieu sait quand je pourrai vous offrir une chambre à la Source, car deux des principales poutres de la maison, que je soupçonnais, et dont M. Hardouin me répondit, viennent de se casser, comme l'on commençait à meubler les appartemens. On me promet que cet accident sera réparé en peu de temps. Dieu le veuille; car je suis las de voir éternellement des ouvriers ici, et de n'y jamais voir mes amis. La marquise vous embrasse de tout son cœur, et je suis, ma chère Madame, de tout le mien, le plus dévoué de vos très-humbles serviteurs.

Le chevalier de Rochepierre m'a arrêté un cuisinier, à ce qu'on me mande de Paris.

L'on vient me demander mes lettres pour les porter à la poste, ce qui m'empêche de remercier le seigneur *Prudent* de son apostille. Je le prie de m'excuser et de m'aimer toujours.

A LA MÊME.

2 novembre 1721.

J'espère que le seigneur *Prudent* est arrivé en bonne santé, avec son compagnon de voyage, à Paris. Il y avait un rapport, et certaines lettres de récision qui lui tenaient fort à cœur, et je n'ai pas voulu m'opposer au désir qu'il avait de se rendre à son devoir. Pour M. de Génonville, il a été à Ménard et à Sully, et a eu par conséquent à peine le temps de s'ennuyer chez un homme fort peu au fait du siècle, et qui pis est, grand admirateur des anciens. Donnez-nous, je vous en supplie, ma chère Madame, de vos nouvelles. Cette maison est pleine de gens qui s'intéressent vivement à tout ce qui vous regarde; mais ni ici, ni ailleurs, trouverez-vous jamais personne qui vous soit plus tendrement et plus respectueusement attaché que moi? La marquise et madame de Caylus [1] vous font mille compli-

[1] Marthe-Marguerite de Villette, marquise de Caylus, petite-fille d'Arthemise d'Aubigné, tante de madame de Maintenon, qui épousa Benjamin de Valois, marquis de

mens. Trouvez bon que je vous charge des miens, pour M. le maréchal d'Huxelles.

Villette. Il est déjà question de madame de Caylus dans une note relative à la lettre du lord Peterborow du $\frac{2}{12}$ février 1721.

A LA MÊME.

17 novembre 1721.

Vous faites un plaisir très-sensible, ma chère Madame, à la marquise et à moi, quand vous nous promettez de venir passer les fêtes de Noël dans cette retraite. Tenez-nous parole, je vous en conjure; nous ferons de notre mieux pour vous y bien recevoir. M. de Martine, qui est mon ami et l'amant de la marquise, fait le projet de nous venir voir pendant l'hiver; pourquoi ne viendriez-vous pas ensemble? Vos chevaux, les siens, et les relais que j'enverrai sur la route, vous amèneront en peu de temps, et je donnerai ordre à Brailli de vous remettre une chaise à deux, que j'ai à Paris, et qui pourra servir pour amener vos gens. Nous avons été fort agréablement surpris, de voir que mademoiselle Aïssé veuille être de la partie, et renoncer pendant quelque temps aux plaisirs de Paris. Peut-être ne fait-elle pas mal de visiter ses amis au fond d'une province, comme d'autres y vont visiter leurs mères. Quel que soit le motif qui nous attire ce plaisir, nous lui en

sommes très-obligés. Mille très-humbles complimens à M. le maréchal, et soyez persuadée, ma chère Madame, que je vous suis dévoué avec tout le respect et toute la tendresse possibles. Trouvez bon que j'apostille le magistrat.

A monsieur d'Argental.

Si les avis que nous donnons à nos amis, tiraient leur force et leur vertu de la direction d'intention, comme font les prières que nous adressons au ciel, les miens ne manqueraient pas de faire un effet très-considérable sur votre esprit, car assurément ils partent d'un désir très-sincère, de vous voir arriver, par les plus belles voies, à la plus haute fortune. Vous me donnez une marque bien sensible du gré que vous me savez de cette bonne intention, quand vous n'êtes dégoûté ni par la solitude de ce lieu, ni par les incommodités que vous y avez essuyées, et je vous en remercie de tout mon cœur. N'auriez-vous pas contribué à nous procurer le plaisir d'y voir mademoiselle Aïssé? Je soupçonne fort que vos conseils, et peut-être le procédé d'une autre personne, lui ont inspiré un goût pour la campagne, que je tâcherais de cultiver si

j'avais quelques années de moins. Adieu, mon respectable conseiller; la marquise est fort votre servante, et elle fait mille tendres complimens à madame votre mère. Madame de Caylus est présentement au Bruel; mais nous l'attendons mercredi prochain.

A M.me DE FERRIOL.

6 décembre 1721.

Je sais, ma chère Madame, à n'en pouvoir douter, que je suis, pour mes quatre cent mille livres sur l'hôtel de ville, dans la classe qui perd quatre cinquièmes. Où diable en serais-je, si j'avais agioté comme un duc et pair [1] ? L'on dit qu'il faut que je produise le registre du banquier, pour prouver que cet argent m'a été remis des pays étrangers; mais que comme je n'ai point eu de remboursement, ni du roi, ni des particuliers, je ne saurais être mis sur un meilleur pié. Il est pourtant très-vrai, que ces rentes proviennent d'un remboursement qui m'a été fait dans le temps que je ne m'y attendais pas; qu'elles font une partie considérable de ce que j'ai sauvé depuis la mort de la reine [2], et qu'on pourrait avec tout autant de justice, m'ôter quatre cinquièmes de l'argent que j'ai chez Moracin. Je vous avoue, que je suis un peu piqué de cette du-

---

[1] Le duc de la Force dont on a parlé plus haut.

[2] Anne Stuart.

reté. Il serait bien plus doux de refuser l'asile à un homme, que de le lui accorder, pour lui ôter un bien qu'il aurait placé ailleurs, s'il n'avait compté sur un asile pour son bien, comme pour sa personne. Je vous prie de dire à M. le maréchal (d'Huxelles), ce que j'ai l'honneur de vous écrire, et de me mander quand il sera à propos que je vienne à Paris. Je partirai au moment que je recevrai vos ordres. Je dirai le fait à ceux auxquels je dois m'adresser. Je ne prétends pas à des grâces; mais je veux espérer qu'on me fera justice. Adieu, ma chère Madame; vous connaissez le tendre et respectueux attachement avec lequel je vous suis dévoué pour ma vie.

A LA MÊME.

De la Source, 30 décembre 1721.

La marquise que j'ai trouvée samedi dans la meilleure santé du monde, a eu depuis une attaque de colique assez violente, mais de peu de durée. Elle en est quitte, et j'espère que ce sera le seul tribut qu'elle payera à la mauvaise saison, qui est accoutumée à en exiger d'elle de fort rudes. Elle vous fait mille et mille tendres complimens.

Nous comptons être à Paris dans le mois de février, et même plutôt si vos ordres nous y appèlent. J'ai trouvé Bulkelei ici à mon retour : il arrive de Montauban, et aura bientôt l'honneur de vous rendre ses devoirs à Paris. Il nous assure que le maréchal de Berwick [1]

[1] Jacques Fitz-James, duc de Berwick, fils naturel de Jacques II roi d'Angleterre et d'Arabelle Churchill, sœur du duc de Marlborough, né le 21 août 1670, maréchal de France le 15 février 1706, tué dans la tranchée devant Philisbourg le 12 juin 1734, mérita la réputation d'un bon général du second ordre. Il rendit les plus grands services à Philippe V, roi d'Espagne, qui lui accorda la

se donne bien du mouvement pour vous garantir de la peste [1]. Dieu veuille qu'on fasse de même de tous les autres côtés. Je ne vous parlerai de mes affaires rustiques, que pour vous dire que les glacières sont pleines, et que vous boirez frais quand vous viendrez vous tranquilliser dans cet ermitage. Je compte que vous viendrez ; je me flatte même de l'espérance d'y voir madame du Deffand [2] ; mais

---

grandesse et des propriétés considérables dans ses états. Le maréchal céda ces établissemens à son fils aîné qui fut la tige des ducs de Berwick et de Liria. Son second fils jouit de la pairie de France, sous le nom de Fitz-James, et fut lui-même maréchal de France en 1775.

[1] Le maréchal de Berwick, beau-frère du comte de Bulkelei, commandait le cordon de troupes destiné à empêcher la communication entre Marseille, la Provence et autres provinces infectées de la peste. Ce fléau dura deux ans, et le cordon dont on vient de parler fut maintenu jusqu'au 19 novembre 1722.

[2] N. de Vichi-Chamron, mariée au marquis du Deffand-la-Lande, avait beaucoup d'esprit, et un caractère difficile et bizarre, elle ne put vivre avec son mari, qu'elle quitta d'un commun accord, et qui la laissa veuve, sans enfans, en juin 1750. Très-répandue dans la société, elle passa sa vie avec ce que la cour et les lettres offraient de plus distingué. On ne l'aimait pas, mais on la recherchait : elle perdit la vue, sans cesser de recevoir tous les

pour mademoiselle Aïssé, je ne l'attends pas. Le turc sera son excuse, et un certain chrétien de ma connaissance [1], sa raison. Adieu, ma chère Madame, je vous embrasse de tout mon cœur; je vous aime de même, et je me flatte que vous avez assez bonne opinion de moi pour en être persuadée. Assurez M. le maréchal de mes respects.

---

jours du monde, et mourut fort âgée, en septembre 1780, au couvent de Saint-Joseph, rue Saint-Dominique. Madame du Deffand était sur-tout liée avec Voltaire, qui lui écrivait souvent, et avec d'Alembert.

[1] Le chevalier d'Aydie, amant de mademoiselle d'Aïssé. Il joignait à des qualités morales, beaucoup d'esprit. On trouve, tome Ier, page 117, des œuvres posthumes de d'Alembert, publiées en l'an VII (1799), un jugement du chevalier d'Aydie sur quelques ouvrages de ce célèbre écrivain.

A LA MÊME.

25 janvier 1722.

Je vous remercie de tout mon cœur, de la peine que vous avez bien voulu prendre d'aller chez M. Pâris [1], et j'attends l'issue de cette

[1] On ignore celui des Pâris dont il s'agit ici; c'était probablement l'un des deux aînés : ils étaient quatre frères, qui ont joué un rôle trop honorable et trop distingué, pour qu'il ne soit pas utile de les faire connaître. Leur père était un paysan du Dauphiné, qui tenait un petit cabaret isolé au pied des Alpes, et dont l'enseigne était *à la Montagne*. Ses quatre garçons joignaient, comme lui, à une haute taille et à une superbe figure, les plus heureuses dispositions naturelles. L'aîné se nommait Pâris, comme son père, le second Pâris la Montagne, à cause de l'enseigne, le troisième Jean Pâris Montmartel, on ne sait pourquoi, et le dernier Joseph Pâris du Vernei, parce que, disait-on, chargé dans son enfance de laver les verres des voyageurs, il les leur présentait toujours nets, c'est-à-dire, propres; mais l'ortographe de son surnom semble démentir l'exactitude de cette étymologie. Quoi qu'il en soit, il s'ennuya de rincer des verres, et comme il se sentait de l'inclination pour les armes, dès qu'il eût l'âge convenable, il entra, en qualité de simple soldat, dans le régiment des Gardes françaises. Un heureux hasard tira de l'obscurité sa famille et lui-même. Pendant la

affaire avec autant de patience et de bonne foi, que quelqu'un qui s'intéresserait à mon salut,

---

guerre de 1688 les administrateurs des subsistances de l'armée française en Italie, se trouvant très-embarrassés dans une conjoncture imprévue, l'nn d'eux consulte par hasard le père Pâris et ses enfans, qui lui indiquent des ressources dont il se trouve si bien, qu'il leur procure à tous de l'emploi dans les vivres. Ils s'en aquittent avec autant de zèle que d'intégrité, et font des profits d'autant plus licites, qu'ils étaient uniquement le fruit de leur intelligence. Bientôt leur réputation parvient jusqu'au ministre de la guerre, et pendant celle qui éclata pour la succession d'Espagne, Pâris la Montagne fut trésorier de l'armée de Flandre, tandis que ses trois frères étaient chargés de la subsistance des troupes, qui devint d'autant plus difficile, sur-tout durant les dernières campagnes, que l'argent manquait absolument. Pâris la Montagne était très-laborieux et très-instruit, quoiqu'il n'eût reçu d'autre éducation que celle qu'il s'était donnée lui-même. Secondé par son cadet Montmartel, qui entendait parfaitement les opérations d'argent, il sut fournir, quoiqu'avec difficulté, aux principaux besoins nécessaires de l'armée, tandis que Pâris et du Vernei trouvaient des matières et les faisaient manipuler et transporter. Le premier était un homme aussi actif qu'intelligent et capable de surmonter les plus grands obstacles; du Vernei joignait à ces avantages, un génie également propre aux grandes combinaisons militaires et politiques, avec une sagacité et une justesse de coup-d'œil, qui lui faisaient souvent prévoir les événemens. La plus parfaite union règna toujours entre

pourrait m'en souhaiter. Je ne vois pas que le voyage de Paris presse. Il se peut que j'y

---

les quatre frères, qui finirent par devenir l'oracle des généraux et des ministres. A la paix de Rastadt, en 1714, ils jouissaient déjà d'une fortune assez considérable, contre laquelle personne ne cria, parce qu'elle était légitimement acquise. Pendant les premières années de la régence, ils continuèrent à être considérés, consultés et employés ; mais lorsque Law proposa son système, ils en prévirent les suites, refusèrent d'y prendre la moindre part, et furent dès-lors en but aux persécutions de cette tête ardente. On a entendu raconter à M. du Vernei, que quand il fut défendu, le 27 février 1720, de garder chez soi plus de cinq cents francs en argent, au lieu de changer leur numéraire en papier ou de l'enfouir, ils cachèrent dans des tonneaux remplis de vin, environ trois millions en or, en quoi consistait alors la fortune des quatre frères. Après la fuite de Law et la chute de son système, le gouvernement se trouva dans une crise violente, que les frères Pâris firent cesser, en imaginant et en proposant le projet de *visa* ou de liquidation des actions ou papier monnaie, mis antérieurement en circulation. Cette opération aussi immense que délicate, fut ordonnée par un arrêt du conseil, du 26 janvier 1721, dirigée et exécutée par les frères Pâris. Enfin, un édit du 8 juin 1725 en sanctionna les résultats. Lorsque le duc de Bourbon succéda au duc d'Orléans, mort subitement le 2 décembre 1723, dans l'emploi de premier ministre, il donna une grande partie de sa confiance à M. du Vernei qui, après l'exil de ce prince, le 11 juin 1726, se vit exposé

aille pour autre chose; et de façon ou d'autre, je compte vous y embrasser en trois semaines.

à des haines et à des tracasseries, comme s'il eût été le maître d'empêcher les fautes et les torts qu'on reprochait au duc; il fut néanmoins persécuté; impliqué dans nn procès injuste et mis à la Bastille, d'où on le fit sortir lorsque son innocence eut été démontrée.

MM. Pâris et la Montagne moururent long-temps avant leurs cadets. M. de Montmartel, successivement garde du trésor royal et banquier de la conr, gagna, par la multitude d'affaires qu'il fit, et la juste confiance qu'il sut inspirer par sa droiture, sa générosité et même sa bienfaisance, une fortune immense, qui excèdait, dit-on, quarante millions, contre laquelle personne n'ent le droit de réclamer, et qui passa toute entière au marquis de Brunoi, son fils unique, qui l'a follement dissipée. M. de Montmartel refusa plusieurs fois d'être contrôleur-général des finances, et mourut octogénaire le 10 septembre 1766.

M. du Vernei chargé des subsistances militaires durant la guerre de 1733, mit le sceau à sa réputation et fut réellement créateur et législateur dans cette partie. Appelé aux mêmes fonctions pendant la guerre de 1741, sa considération augmenta par les justes égards que lui témoignaient le comte d'Argenson, ministre de la guerre, et le maréchal de Saxe qui le consultaient presque toujours sur leurs opérations. L'indolent Lonis XV, lui-même, disait souvent : *Il faut savoir l'opinion de du Vernei.* Madame de Pompadour qui l'appelait son *grand nigaud*, avait pour lni une extrême déférence, dont il ne profita

Si je trouve votre santé rétablie, je serai parfaitement content de mon voyage; car en vé-

---

jamais que pour faire le bien ou empêcher le mal. Ce fut en 1744, que M. du Vernei associa à ses travaux, M. du Pont, dont le bon esprit et les lumières lui furent si utiles dans la suite. Ce jeune homme, d'abord avocat au parlement de Paris en 1738, avait des talens bien supérieurs aux affaires du palais; il joignait à des connaissances plus approfondies que celles de M. du Vernei, autant d'activité et des vues aussi étendues, mais plus calmes. On lui fit quitter, vers 1743, le barreau où il se distinguait, pour le mettre à la tête d'une direction des subsistances militaires. La supériorité avec laquelle il exerçait cet emploi, mit M. du Vernei à portée de connaître tout ce qu'il valait. Lorsque celui-ci employa son influence pour faire établir l'Ecole royale militaire, ce fut M. du Pont qui dressa tous les projets et mémoires sur lesquels le roi se décida à rendre, au mois de janvier 1751, l'édit de création de cet établissement, dont M. du Vernei fut intendant et M. du Pont trésorier. Celui-ci obtint dans la suite la survivance du premier, et comme lui une place de conseiller d'état.

La France se tronvant engagée, en 1757, dans la guerre d'Allemagne, le gouvernement recourut de nouveau à M. du Vernei, qui fut alors chargé d'une correspondance immense, qui embrassait à la fois la politique, le militaire et la subsistance des armées. Si la cour et les ministres commirent de grandes fautes, il en prévint de plus lourdes encore, et se montra sans cesse occupé à réparer le mal. Toujours dans la plus parfaite

rité, ma chère Madame, je vous la souhaite préférablement à la mienne propre. Bulkelei s'est ennuyé avec nous pendant quelques semaines; mais il faut avouer qu'il s'ennuie de

---

intelligence avec son frère Montmartel, celui-ci s'empressait, sur sa demande, d'ouvrir ses trésors, et de subvenir généreusement aux besoins de l'état. Sans les ressources qu'il procura, nos armées eussent souvent manqué de pain et de solde. Le crédit des deux frères était prodigieux, ils ne voulaient rien pour eux, gouvernaient réellement derrière le rideau, faisaient et défaisaient les ministres et les généraux, et voyaient à leurs piés les provinces, la ville et la cour, comme à l'époque du *visa* et de l'administration du duc de Bourbon, mais sans montrer, dans aucune circonstance, le moindre orgueil de leur situation : elle dura jusqu'en 1761, que le duc de Choiseul, ayant réuni le département de la guerre à celui des affaires étrangères, persuada au roi et à madame de Pompadour, que ses ressources personnelles pouvaient subvenir à tout. MM. Pâris abandonnèrent alors totalement les affaires, mais sans rien perdre de la juste considération dont ils jouissaient. M. du Vernei, sans enfans légitimes et sans ambition personnelle, avait environ deux cents mille livres de rente, dont à peu près les trois quarts viagers. Cette fortune, très-modique en comparaison de celle qu'il aurait pu se procurer, lui suffisait pour tenir un grand état de maison, mais sans faste, et pour se livrer à beaucoup d'actes de bienfaisance. Il mourut le 17 juin 1770 âgé d'environ 84 ans.

bonne grâce. J'espère que la joie de Paris lui aura fait oublier la tristesse d'un ermitage, sur-tout dans le mois de janvier. La marquise me charge de vous faire mille et mille tendres complimens de sa part : elle est très-persuadée de vos bontés pour elle, et elle se flatte que vous lui rendez la justice de croire, que vous n'avez point d'amie qui vous soit plus véritablement acquise. Mille très-humbles complimens à M. le maréchal (d'Huxelles), s'il vous plaît. Je suis toujours charmé quand j'entends dire, que mon ami d'Argental est occupé de la profession qu'il a embrassée. C'est le devoir d'un honnête homme, et c'est un objet pour l'ambition. Quand nos vices et nos vertus coopèrent ensemble, les choses ne vont pas d'ordinaire si mal. Adieu, ma chère Madame; je vous embrasse de tout mon cœur, et je vous serai toute ma vie tendrement et respectueusement attaché. Lucie vous prie de recevoir ses très-humbles complimens.

A L'ABBÉ ALARI.

12 avril 1722.

Si j'ai différé jusqu'à présent à répondre à votre lettre du 1er de ce mois, mon aimable prieur [1], ce n'a été que parce que je comptais de vous voir à Paris, où j'avais fait le projet de passer vingt-quatre heures. Ce projet est rompu; je reste parmi mes livres et mes ouvriers, et je ne compte pas de vous voir sitôt sur les bords de la Seine, parce que je ne compte pas que les liquidations seront faites pour le temps, qu'on nous les promet. Je ne saurais assez vous remercier de la proposition que vous me faites, et je voudrais de tout mon cœur que M. l'abbé Assèlin, eut raison de vous en savoir autant de gré que moi; il est vrai que je serais charmé, de trouver quelqu'un de ce caractère, qui voulut se charger de faire mes commissions de livres. Comme je n'achète que ceux que j'entends et dont je me sers, je n'en achète pas beaucoup,

[1] L'abbé Alari avait obtenu le prieuré de Gournai-sur-Marne, à quelques lieues de Paris.

et ces commissions ne seront ni fréquentes, ni pénibles. Le peu que je sais, je veux le savoir par système; ce qui fait que, j'ai quelquefois occasion de consulter des livres que je n'ai pas, et que je n'aurai jamais. M. l'abbé Asselin trouvera bon que je lui demande, de temps en temps, de petits éclaircissemens, qui ne coûteront pas beaucoup à un homme de lettres qui est au milieu de tant de belles bibliothèques, et de tant de gens savans. Les cinq cents livres d'appointement que vous avez promis, je les donnerai avec tout le plaisir que je pourrai avoir, quand il est mêlé avec le regret de n'être pas en état de mieux faire, pour un homme qui mérite assurément, de la façon dont vous m'en parlez, beaucoup mieux.

Je fais actuellement ajuster une petite galerie pour mes livres; dès qu'elle sera faite, j'aurai quelques tablettes à remplir, et en attendant, si vous m'envoyez l'adresse de M. l'abbé Asselin, je commencerai par lui demander ses instructions, son indulgence, et son amitié.

Il ne faut pas finir, sans vous dire que j'ai lu avec beaucoup de plaisir les réflexions critiques que vous m'avez prêtées. J'ai été flatté

d'y en trouver plusieurs que j'avais faites. J'ai même rassemblé plus de preuves que je ne trouve dans ces cahiers de l'abbé de L....; pour les soutenir. Vous entendez bien que je ne parle pas de ce genre de preuves qui roule sur des mots hébreux ou grecs. Je crois que, sans se servir d'autres faits historiques et d'autres dates chronologiques, que ceux que les auteurs en question admettent, il est facile de démontrer, que leurs systèmes péchent dans les points capitaux, et n'ont pas seulement pour eux un ombre de probabilité. Mais voici un sujet qu'il faut remettre à ce moment après lequel je soupire, quand je vous verrai, d'un côté de mon bureau, moi de l'autre, et entre nous des gens que je crois de bonne compagnie, parce que je ne m'ennuie jamais avec eux.

Adieu, mon cher Prieur, aimez-moi toujours, et soyez persuadé que vous n'avez pas, et que vous n'aurez jamais un ami plus inutile et plus sincère que votre très-humble serviteur.

AU MÊME.

Dimanche, 26 avril 1722.

J'ai reçu, mon cher Prieur, la lettre de M. l'abbé Asselin, et j'y ai répondu ; jusqu'à mon voyage de Paris, je n'aurai pas beaucoup de commissions à lui donner, et alors nous ferons une liste ensemble de plusieurs livres qui me manquent, et que nous achèterons dans la suite, si les occasions se présentent, et si les rentes se paient. Comme je suis accoutumé à vous parler de mes occupations, il faut que je vous dise que je vois devant moi, et à une fort petite distance, la fin du voyage que j'ai commencé il y a deux ans. J'ai marqué les bornes du certain de ce que l'on peut, avec propriété, appeler *connaissance*, et ma foi elles sont bien étroites. J'ai distingué les différentes classes du probable, qui sont un peu plus étendues, et j'ai reconnu le terrain immense du faux ; j'ai réduit tout cela en système, et je n'ai appuyé que sur des preuves tirées de faits dont tous les partis conviennent, et dont un ignorant comme moi, est un juge tout aussi compé-

tant que le plus grand *savantasse*. Quand ceci sera fait, je veux travailler sur l'histoire romaine, conjointement avec celle de mon pays, selon une idée que je roule depuis long-temps dans ma tête. L'histoire de France y entrera beaucoup, et celle de la Grèce un peu. Voilà, mon cher abbé, des amusemens qui me charment, et auxquels je me livre tout entier. Je ne saurais vous exprimer le plaisir que je sens, de découvrir à chaque pas que je fais, que toutes les vérités qui nous intéressent sont faciles à trouver, et que toute l'érudition qui mérite d'être acquise, est facile à acquérir. Quand raisonnerons-nous de toutes ces choses auprès de cette Source, où

Nunquam radiis Oriens, medius ve, cadens ve,
Phœbus adire potest [1].

Adieu, je vous aime de tout mon cœur.

---

[1] On croit ces vers tirés d'Ovide; ils signifient : *Où le soleil ne peut jamais darder ses rayons, soit à son lever, soit à son midi, soit à son couchant.*

AU DOCTEUR SWIFT [1].

1.er juin 1722.

J'ai reçu, il y a à peu près quinze jours, votre lettre du 29 septembre; et en y répondant sans délai, je vous aurais donné un exemple (que je ne me rappèle pas avoir jamais reçu de vous), si j'n'avais été obligé de quitter le silence et le calme de ma chère retraite, et de me plonger dans le verbiage et le tourbillon d'une ville importune. En moins de dix jours que j'ai passés à Paris, j'ai été plus de dix fois sur le point d'y laisser mon affaire sans être terminée; et cependant cette affaire consiste à sauver les quatre cinquièmes de quatre cent mille livres que j'ai placées sur l'hôtel de ville [2]; *restes misérables du naufrage de ma fortune* [3]. Heureusement, j'avais devant les yeux la crainte de votre blâme, et puisque je ne puis me flatter de

[1] Cette lettre qui se trouve tome XII, page 71, des œuvres de Swift, est traduite de l'Anglais.

[2] De Paris.

[3] Ce qui est en italique se trouve en français dans l'original.

mériter votre estime en devenant riche, j'ai tâché d'éviter votre colère, en ne devenant pas pauvre. L'expression est équivoque, inconvénient dans lequel notre langue jète souvent ceux qui griffonnent à la hâte; mais votre propre opinion servira de commentaire et fixera le sens. Permettez que je vous remercie de vouloir bien vous souvenir de moi dans vos prières, et user si généreusement en ma faveur de votre crédit là haut. Dédaigner les richesses, quand on possède la bourse de Sénèque [1], c'est avoir en même temps tous les avantages de la fortune et de la philosophie.

Quid voveat dulci nutricula majus alumno [2].

Vous n'êtes pas comme Henri Guy [3] qui,

---

[1] Ce philosophe avait une fortune immense à laquelle il était très-attaché, et déclamait néanmoins sans cesse contre les richesses.

[2] *Que peut souhaiter de plus une tendre nourrice à son cher nourrisson.* C'est le 8e vers de la 4e épître du premier livre d'Horace.

[3] Henri Guy, secrétaire du trésor sous trois règnes consécutifs, mourut le 23 février 1710, et laissa à Guillaume Pulteney, depuis comte de Bath, près de 40 mille livres (sterling), outre une terre qui en rapportait annuellement environ cinq cents.

parmi autres excellents conseils, la première fois que je vins à la cour, me donna celui d'être très-modéré et réservé dans mes solicitations en faveur de mes amis, mais très-actif et même importun quand je demanderais pour moi-même. Vous invoquez le nom de Cicéron, pour venger la querelle de Caton; et pour venger celle de Cicéron, je suis prêt à me jeter sur Sénèque [1]. Vous autres, prêtres, vous l'avez prôné comme un grand saint, parce que vous imaginiez, qu'en faisant croire qu'il éprouvait un vif désir de se faire chrétien, il en rejaillirait quelque honneur sur le christianisme, vous employâtes une de ces pieuses supercheries, si fréquemment mises en œuvre dans le temps de la primitive simplicité de l'église, en présentant comme authentique une prétendue correspondance entre Sénèque et le célèbre apôtre des gentils [2]. Votre partialité pour Sénèque ne m'en-

---

[1] Lucius Annœus Seneca, ou Sénèque, surnommé le philosophe, né à Cordoue environ six ans avant J. C., se donna lui-même la mort par ordre de l'empereur Néron, l'an 65 de J. C., et le 12e du règne de cet empereur.

[2] Saint-Paul. Cette correspondance consiste dans treize lettres qui parurent authentiques à saint Jérôme et à

traînera pas d'avantage que l'aigreur que Dion Cassius [1] et d'autres montrent contre lui. Comme juge équitable, je le taxerai seulement d'avarice dans la prospérité, d'adulation dans le malheur, et d'affectation dans toutes les circonstances de sa vie. Il me semble que si j'étais un personnage assez marquant pour être banni de mon pays, je ne voudrais pas acheter mon retour, en adressant au souverain lui-même, une lettre telle que votre stoïque chrétien l'écrivit à Polybius, esclave de l'empereur [2]. C'est ainsi que je pense de l'homme,

---

saint Augustin; mais le savant Dupin (dans la nouvelle bibliothèque des auteurs ecclésiastiques, tome 1, page 24, édit. de 1690, *in*-4°), reconnaît qu'elles ne contiennent rien qui soit digne de l'apôtre ou du philosophe, et qu'elles n'ont pas la moindre analogie avec le style de l'un et de l'autre. C'est aussi le jugement qu'en portent les meilleurs critiques modernes.

[1] Dion Cassius, de Nicée en Bithynie, parvint au consulat sous l'empereur Sévère, et obtint d'autres grandes dignités sous les successeurs de ce prince. Il composa une histoire romaine en 80 livres : elle commençait à l'arrivée d'Enée en Italie, et finissait au règne d'Alexandre Sévère. Il ne nous reste qu'une partie de cet ouvrage.

[2] *Seneca de consolatione ad Polybium.* Ce Polybius était un affranchi de l'empereur Claude.

et cependant je lis l'auteur avec plaisir, quoique je condamne, ainsi que d'autres, ces points qu'il introduisit dans le style latin, ces éternelles saillies d'esprit enfilées comme des grains de chapelet, et cette imprudente manière de parler aux passions, avant d'avoir tâché de convaincre le jugement; ce qu'Erasme [1], si je m'en rappèle bien, lui reproche justement; il instruit rarement, mais il est toujours amusant; et s'il ne vous donne pas une idée neuve, il vous ramène sur la vôtre avec un nouveau charme. J'ai écrit dernièrement un *beau traité* en l'honneur de l'exil [2]. Plusieurs des pensées sont prises de la *consolatio ad Helviam* [3] et d'autres endroits des ouvrages de Sénèque. Le tout est tourné dans son style et sa manière; et il y a autant d'esprit du *portique* [4] que j'ai pu

---

[1] Desiderius, ou Didier Erasme, né à Roterdam le 28 octobre 1467, du commerce illégitime de Pierre Gerard, bourgeois de Gouda, et de la fille d'un médecin. Erasme est trop célèbre, pour qu'il soit utile d'entrer ici dans de plus grands détails. Il mourut à Bâle le 12 juillet 1536.

[2] Il est imprimé dans les œuvres de Bolingbroke, sous le titre de *Réflexions sur l'exil.*

[3] Consolation à Helvia.

[4] Secte philosophique dont on va parler.

en infuser, sans trop m'enfoncer dans les *mirabilia*, *inopinata*, et *paradoxa* [1], pour lesquelles Cicéron, et je crois Sénèque lui-même, se sont moqués de l'école de Zénon [2]. Pour que vous puissiez vous moquer de moi à votre tour, je conviens ingénuement d'avoir commencé mon ouvrage en plaisantant, d'être devenu sérieux à la troisième ou quatrième page, et de m'être convaincu, avant d'avoir fini, de ce dont je ne convaincrai peut-être personne, qu'un homme sensé et vertueux peut être infortuné, mais qu'il ne saurait être malheureux. Ne croyez pas cependant que j'aie envie de me quereller avec Aristippe : il est toujours mon favori parmi les philosophes ; et si je trouve chez lui quel-

[1] Les choses merveilleuses, les cas inopinés et les paradoxes.

[2] Zénon, né à Citium dans l'île de Chypre ; de négociant devint philosophe et fondateur de la secte des *stoïciens*, qui prit ce nom de celui d'un portique d'Athènes où ce philosophe se plaisait à discourir. Devenu fort vieux et infirme, il regarda la vie comme un fardeau, et s'empoisonna lui-même vers l'an 264 avant J. C. Plusieurs disciples de Zénon finirent comme lui par une mort volontaire. Les stoïciens prétendaient, qu'il faut considérer le monde comme si on n'y avait rien en propre, et ils outraient la pratique de la vertu.

ques erreurs, elles sont en petit nombre et fort excusables.

Vous me faites beaucoup d'honneur, en assurant que je vous ai rappelé le lord Digby; mais ne le dites à personne, crainte de passer pour partial dans vos comparaisons, ce qui a fait plus de tort à Plutarque [1] que de bien à ses héros Grecs. J'avais oublié, ou je n'ai jamais connu, le passage remarquable dont vous parlez. Une grande vertu injustement persécutée, peut tenir un pareil langage, et elle sera écoutée avec applaudissement; j'entends avec un applaudissement général et non universel. Un misérable d'Athènes, cracha à la figure d'Aristides [2], tandis qu'il marchait

---

[1] Plutarque, né à Chéronée en Béotie, quarante-huit ou cinquante ans avant J. C. C'était un célèbre écrivain grec dont il nous reste beaucoup d'ouvrages moraux et des vies d'hommes illustres grecs et romains. On croit que Plutarque mourut dans sa patrie vers l'an 140 de J. C.

[2] Il y a eu plusieurs Aristides. Ce que le lord Bolingbroke rapporte ici, en supposant qu'il ne se trompe pas de nom, ne peut s'appliquer au plus fameux de tous les Aristides, fils de Lysimachus, et rival de Thémistocles à Athènes, où il jouit d'un crédit et d'une considération également mérités, en même temps qu'il éprouva plusieurs injustices de la part de ses légers concitoyens, qui le

à la mort, d'un air ferme, calme et presque gai. Peut-être n'y avait-il que ce seul Athénien capable d'une aussi vile action. Et pour l'honneur de mon pays, je veux croire qu'il y a peu d'hommes en Angleterre, en exceptant toutefois le lord Oxford [1], capable d'écouter ce trait d'éloquence, sans admiration. Il y a une sorte de sympathie entre les ames, et elles sont divisées en un plus grand nombre de classes qu'on ne l'imagine. Digby et Harley [2] sont absolument étrangers l'un à l'autre. Trouvez l'unisson, et tous les autres s'y accorderont; mais vous frapperiez un luth jusqu'au point de vous meurtrir les doigts, que vous n'en tirerez pas le son d'une trompe.

Je vous remercie d'avoir corrigé mes inscriptions, et vous remercie encore davantage de vouloir bien me promettre des devises, et de m'écrire souvent. Je suis aussi peu fait pour solliciter des correspondans, que vous

---

bannirent et le condamnèrent à des amendes que sa pauvreté ne lui permit jamais de payer: il mourut naturellement.

[1] Le lord Bolingbroke ne perdait pas une seule occasion d'exprimer son profond mépris pour cet ex-ministre.

[2] Le comte d'Oxford.

l'êtes pour demander des portraits ; mais puisque je ne puis vivre avec vous, j'aime à recevoir de vos nouvelles. De vieillir avec le bon sens et un bon ami, était le vœu de Thales [1] ; j'ajoute avec une bonne santé : il est dur de ne jouir que d'une et demie de ces trois choses. J'ai su la mort de Prior [2], et son épitaphe [3], et j'ai vu un livre extraor-

---

[1] Le premier des sept sages de la Grèce, né à Milet vers l'an 640 avant J. C., était habile géomètre, grand astronome, excellent philosophe, et fonda la *secte Jonique*. C'est lui qui, dans sa jeunesse, répondit à la proposition de se marier, *qu'il était trop tôt*, et lorsqu'il fut sur le retour, *qu'il était trop tard*. Il mourut à 90 ans, 548 ans avant J. C.

[2] Décédé le 18 septembre 1721.

[3] Cette épitaphe consiste en trois vers, dont voici la traduction littérale : *Je suis mort et vous vivez. Helas ! un moment nous mettra au pair. Telle est l'impartiale volonté du ciel.*

Prior avait composé pour lui-même, assez long-temps avant sa mort, cette épitaphe dans laquelle ses amis ne trouvèrent aucun sel, et elle ne contient effectivement qu'une pensée très-commune ; aussi le docteur François Atterbury, depuis évêque de Rochester, écrivait-il à Pope le 27 septembre 1721, qu'il tiendrait à Prior la parole qu'il lui avait donnée, d'empêcher que cette plate épitaphe ne fût gravée sur sa tombe, aussi long-temps qu'il serait doyen de Westminster, où Prior fut inhumé.

dinaire, écrit sur le duc de Buckinghamshire, par un grave et éloquent docteur [1]. Lorsqu'on parle beaucoup au moment de la mort, l'on ne peut avoir, selon moi, qu'un de ces deux motifs, la peur ou la vanité ; c'est pourquoi il vaudrait beaucoup mieux se taire. Je suis fâché que le premier de ces deux hommes, notre ancienne connaissance *Matt* (Prior), ait été aussi pauvre que vous me l'assurez. Je croyais qu'un certain lord [2] dont le mariage avec certaine heritière, avait été le dernier effort d'un certain ministère [3], l'avait mis au-dessus du besoin. Prior eût pu avec assez de justice, s'adresser à son jeune patron, comme notre ami Aristippe s'adressa à Denis (de Syracuse) : *Vous avez de l'argent, et j'en manque ; j'ai de l'esprit et du savoir, et vous en manquez.*

---

[1] Richard Fiddes, docteur en théologie, publia en 1721, *in-octavo*, une lettre en réponse à celle d'un *esprit-fort*, sur l'épitaphe du feu duc de Buckinghamshire. Fiddes défendait les passages de l'épitaphe auxquels on avait trouvé à redire, et soutenait la doctrine de l'immortalité de l'ame.

[2] Le lord Edouard Harley (fils du lord Oxford), qui, en octobre 1713, épousa Henriette Cavendish Holles, fille unique et héritière de Jean, duc de Newcastle.

[3] Celui du comte d'Oxford.

Il me tarde de voir vos voyages [1]; car, prenez-le comme vous voudrez, je ne retracterai pas ce que j'ai dit. Je m'engage de trouver dans deux pages de vos *bagatelles*, plus de bon sens, plus de connaissances utiles, et plus de véritable religion, que vous ne pourriez m'en montrer dans les ouvrages de dix-neuf ou vingt des profonds théologiens et philosophes de notre temps.

Je serai obligé de retourner à Paris dans un mois ou six semaines, et de là je vous enverrai mon portrait. Plût au ciel que je pusse vous envoyer de même celui de mon ame; vous vous y verriez l'objet de la plus véritable estime et de la plus sincère amitié.

---

[1] Ceux de Gulliver.

A M.me DE FERRIOL [1].

Juin 1722.

Les choses se sont tournées bien autrement que M. le maréchal d'Huxelles n'avait cru, Madame. La pauvre marquise [2] n'est venue à la Source, que pour essuyer une violente colique, qui est quelque chose de plus rude que toutes les pénitences du père de la Borde [3]: toutes celles qu'il donne, s'entend; car ces messieurs n'en prennent pas d'ordinaire pour eux. Dites à M. le maréchal, que l'ermite de la Source ira à Paris faire ripailles avec l'ermite de la rue Saint-Augustin. [4]. Vous

---

[1] Cette lettre était sans date, mais l'emploi accordé au comte de Peterborow permet de lui en assigner une à peu près certaine. Il obtint, le 30 mai 1722, non le généralat des troupes de la marine, comme le dit ici le lord Bolingbroke, mais celui des troupes de terre. Ce fut le 22 février 1728, que le roi d'Angleterre le nomma général des troupes de la marine.

[2] De Villette.

[3] Directeur de femmes, à la mode dans ce temps-là.

[4] Le maréchal d'Huxelles, qui aimait la bonne chère, logeait rue Neuve-Saint-Augustin.

avez été tentée de venir ici : pourquoi n'y êtes-vous pas venue ? Mon premier mouvement est d'être blessé de ces demi-tentations : la réflexion vient, et je sens qu'elles me font encore plus d'honneur que je ne mérite. Vous savez apparemment, que votre ami et le mien, M. de Peterborow, est fait général des troupes de la marine, avec 3600 livres sterling [1] d'appointemens; mais vous ne savez pas peut-être que, depuis neuf ans, il n'y a plus de troupes de la marine en Angleterre. Je vous embrasse, ma chère Madame, et je vous suis tendrement et respectueusement dévoué.

Le jeudi au soir.

---

[1] Environ 80,000 liv. monnaie de France.

A L'ABBÉ ALARI.

22 août 1722.

Il faut espérer, mon cher Monsieur, que votre situation ne sera pas si embarassante, que, dans le moment que vous m'avez écrit vous aviez raison d'appréhender. Les nouvelles de la disgrace de M. le maréchal de Villeroi [1], et de la retraite de M. de Fréjus [2],

---

[1] François de Neufville, né le 7 avril 1644, du maréchal de Villeroi, gouverneur de Louis XIV. Connu d'abord sous le nom de marquis de Villeroi, il fut gouverneur du Lyonnais, Forêt et Beaujolais, en survivance de son père, le 3 mars 1650 ; colonel du régiment de Lyonnais, le 18 janvier 1664 ; alla servir la même année en Hongrie sous le comte de Coligni, et combattit le 1er août à la bataille de Saint-Gothar ; fit les campagnes de 1667 à 1668 dans l'armée du roi ; brigadier d'infanterie le 15 avril 1672, il fut employé dans l'armée du prince de Condé, en 1673, dans celle du maréchal de Turenne, d'où il revint pour être reçu pair de France, le 26 avril, sur la démission de son père, et prit le nom de duc de Villeroi. Elevé au grade de maréchal de camp le 13 février 1674, on l'employa dans l'armée du roi, à la seconde conquête de la Franche-Comté, d'où il passa à celle de Flandre, et se trouva le 11 août à la bataille

sont parvenus jusqu'à nous, et nous ont surpris beaucoup, malgré cette philosophie qui

---

de Seneff, où il reçut une blessure. Il servit en Flandre en 1675, 76, 77 et 78; devenu lieutenant-général le 25 février 1677, il commandait la droite de l'armée le 14 août 1678 à la bataille de Saint-Denis, où il se distingua. Il commanda en mars 1683 un camp sur la Sarre, et fut employé en 1684 en Flandre. Le roi le nomma chevalier de ses ordres le 31 décembre 1688, l'envoya à l'armée d'Allemagne sous les ordres du maréchal de Lorges en 1689, 90 et 91, à celle du maréchal de Luxembourg en Flandre, où il se signala le 3 août 1692 à la bataille de Steenkerke. Nommé maréchal de France le 27 mars 1693, il continua à servir en Flandre cette campagne et les suivantes, jusqu'à la paix de Riswick en septembre 1697. Il obtint, le 1er février 1695, une compagnie des Gardes du Corps, vacante par la mort du maréchal de Luxembourg, et lui succéda, mais sans le remplacer, dans le commandement des armées. Le roi lui confia en juin 1701, celui du Rhin sous le duc de Bourgogne, d'où il l'envoya au mois d'août en Italie, où dédaignant les conseils du maréchal de Catinat, il se fit battre à Chiari le 1er septembre. Fait prisonnier le 1er février 1702 dans Crémone, où il s'était laissé surprendre, il continua à commander les armées de Flandre, depuis 1704 jusqu'en 1706, qu'ayant perdu par impéritie, le 23 mai, la bataille de Ramillies, Louis XIV se dégoûta enfin, mais trop tard, de ses services militaires. Il le nomma ministre d'état et chef du conseil des finances le 2 septembre 1714, et gouverneur de son petit-fils, depuis Louis XV, en

se vante, comme bien vous savez, de n'être surprise de rien.

L'on me mande que M. de Fréjus devait être de retour à Versailles, avant-hier à neuf heures du matin. Si cela est, je compte que vous aurez eu la consolation de le voir. Quand

---

1715. Le maréchal de Villeroi s'attira la malveillance du duc d'Orléans, régent du royaume, en le contrariant et en traitant avec le dernier mépris l'abbé Dubois, *ami du prince*, qui l'avait fait cardinal et ministre d'état. Une nouvelle scène injurieuse que le maréchal fit essuyer à celui-ci, décida le duc à le faire arrêter le 10 août. On le conduisit le même jour à Villeroi, d'où il partit le lendemain pour Lyon, et y resta en exil jusqu'en juin 1724, qu'il revint à Paris. Il y mourut le 18 juillet 1730.

[a] André Hercule de Rosset de Fleuri, né à Lodève le 22 juin 1653, évêque de Fréjus en 1698, précepteur de Louis XV, par la protection du maréchal de Villeroi, en 1715. Lorsqu'il vit celui-ci exilé en août 1722, il se crut perdu lui-même et s'enfuit de la cour; mais le jeune roi se montra si affligé de son absence, qu'on s'empressa de le faire revenir pour continuer l'éducation du monarque, de concert avec le duc de Charrôt qui avait remplacé le maréchal. L'évêque de Fréjus jouissant du plus grand crédit sur son élève, le décida à exiler, le 11 juin 1726, le duc de Bourbon-Condé, premier ministre, et prit sa place, se fit donner le chapeau de cardinal, et gouverna la France avec un pouvoir absolu jusqu'au 29 janvier 1743, qu'il mourut à Issi près de Paris, dans sa 90e année.

vous serez las du monde, et tout-à-fait brouillé avec la fortune, vous serez reçu à bras ouverts dans le parti contraire; dans cet ermitage, nous ne nous intéressons guère au premier, et nous nous sommes absolument soustraits à la domination de la dernière. Adieu, mon cher abbé, je n'ai que mon estime et mon amitié à vous offrir, mais elles ont le mérite d'être très-sincères.

De la marquise de Villette.

Vous croyez bien, mon cher abbé, que je m'intéresse infiniment à tout ce qui peut influer sur vous; nous sommes dans un suspens, dont j'espère que vous nous tirerez, en nous mandant la suite de l'aventure de M. de Fréjus; j'espère qu'elle finira par son retour: je le souhaite de tout mon cœur. M. le maréchal de Villeroi a passé à Sens en parfaite santé. Conservez la vôtre malgré tous les événemens de la fortune, et comptez, je vous supplie, sur ma très-tendre et très-parfaite amitié. Mille très-humbles complimens à nos amis de la rue du Bac.

LE LORD BOLINGBROKE,

AU MÊME.

30 août 1722.

La maladie de la marquise, celle de Lucie, celle de madame de Rével, et celle de quinze ou seize domestiques, jointes à une indisposition qui me ménaçait, et à une foule de compagnie qui m'accablait, sont les raisons pourquoi je n'ai pas répondu plutôt à votre dernière lettre, mon cher abbé. J'ai reçu avec plaisir, mais avec surprise en même temps, la nouvelle du prompt retour de M. de Fréjus. Il faut espérer que les alarmes et les agitations de tout le monde se calmeront. Je prends plus de part aux vôtres qu'à celles de la plupart des gens. Je crois que je ferai un tour à Paris dans une quinzaine de jours, et je vous assure qu'un des plus sensibles plaisirs que j'aurai, sera celui de vous embrasser, car je vous aime de tout mon cœur.

A M.me DE FERRIOL.

Octobre 1722 [1].

Je puis vous assurer avec vérité, ma chère Madame, que le plaisir de vous voir et celui de passer un ou deux jours avec M. le maréchal d'Huxelles, auront plus de part à me déterminer au voyage de Paris, que l'espérance que j'ai de sauver du système de France, ce que j'ai sauvé de celui d'Angleterre. M. votre frère [2] fait peut-être ce que fit autrefois un comte de Rochester [3], ami intime de ce Savill

[1] Cette lettre était sans date; mais comme on y parle du maréchal de Villars qui, le 25 octobre 1722, représenta le connétable au sacre de Louis XV, l'époque de la lettre était facile à retrouver.

[2] L'abbé de Tencin.

[3] Jean Wilmot, comte de Rochester, né dans le comté d'Oxford en 1648, montra, dès l'enfance, beaucoup d'esprit et de talens pour la poésie, et à peine âgé de douze ans, il célébra, en beaux vers anglais, le rétablissement du roi Charles II sur le trône de ses pères, en 1660. Il voyagea en France et en Italie, prit ensuite le parti des armes, et servit avec distinction sa patrie. Ses talens et l'originalité de son caractère lui attirèrent la faveur de Charles II. Il mérita son indignation par des satires, des querelles ou

que M. le maréchal d'Huxelles a connu envoyé en France. Les importantes affaires de la cour de Charles II [1], ne lui donnant pas le loisir d'entretenir ses correspondances de famille, il fit marché à tant par semaine, avec un écrivain juré du coin de la rue, qui écrivait régulièrement, en son nom, à sa mère, à sa femme, etc.

Demandez à M. le maréchal, s'il n'a pas reçu des brochures d'Angleterre par la poste? Je vous quitte, ma chère Madame, pour dire deux mots à notre aimable conseiller.

A monsieur d'Argental.

Je vous remercie, mon cher d'Argental,

---

des intrigues avec ses maîtresses. Ingénieux et aimable, livré tout entier à ses plaisirs ou à l'étude, Rochester donna dans les plus grands travers, ruina sa santé par la débauche, et mourut à la fleur de son âge en 1680, avec la réputation d'un roué.

[1] Charles II, né le 29 mai 1630, était fils de Charles Ier, décapité le 9 février 1649. Il passa près de douze ans en exil, en France et dans les Pays-Bas, fut enfin proclamé roi en mai 1660, et monta sur le trône par l'influence du général Monck, qu'il créa duc d'Albemarle. Charles, avec beaucoup d'esprit, n'avait aucun principe; il était libertin et prodigue. Il mourut, on ne sait trop dans quelle religion, le 16 février 1685.

de vos nouvelles, et encore plus de votre amitié. Il faut, s'il vous plaît, accorder à nous autres qui vivons hors du monde, le privilége de nous moquer un peu de ce qui s'y passe. Par exemple, je ris comme un fou, quand j'entends parler de gens qui ne sauraient se conjoindre sans un prêtre, ni se séparer sans un avocat. N'était-ce pas Charlemagne qui avait un sceptre de fer de sa hauteur, qui était de six à sept piés? L'épée que portera le maréchal de Villars [1], est apparemment celle dont ce prince disait, qu'il ratifiait ses traités avec le pommeau, et qu'il les faisait exécuter avec la pointe. Adieu.

---

[1] Claude Louis Hector, marquis, puis duc de Villars, né en 1651, maréchal de France le 20 octobre 1702, acquit une grande célébrité par ses exploits, pendant les dernières années du règne de Louis XIV. On a observé plus haut qu'il représenta le connétable au sacre de Louis XV en 1722, et qu'à ce titre il y porta l'épée. Nommé maréchal-général des camps et armées du roi, le 18 octobre 1733, il mourut, comblé de gloire et d'années, à Turin, le 17 juin 1734.

A M. DE FERRIOL.

6 novembre 1728.

Si je vous avais cru plutôt de retour du Dauphiné, Monsieur, je n'aurais pas différé si long-temps à vous faire mes très-humbles complimens de condoléance sur la mort de monsieur votre frère. La part que j'étais assez heureux d'avoir dans son amitié, aussi bien que celle que je suis obligé, par tant de raisons, de prendre dans tout ce qui peut regarder ou vous ou les vôtres, seront des garans suffisans de ma sincérité; et je me flatte que vous me ferez la justice d'être persuadé, que je suis avec toute l'estime et toute la considération possible, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur, etc.

A L'ABBÉ ALARI.

19 juin 1723.

Je n'ai qu'un moment de temps, pour vous remercier, mon aimable Prieur, de votre lettre, et pour vous assurer que si le pas qui vient d'être fait conduit à la fin de mon exil [1], vous augmenterez infiniment les regrets que j'aurai en quittant la France. Mon intention est d'arriver lundi à Paris, et d'y rester trois ou quatre jours tout au plus. Je profiterai de ce temps pour vous voir, et pour voir M. *Subtil* [2], et M. l'abbé de Trianon. Je les estime et je les aime de tout mon cœur, et je place la connaissance que j'ai eu le bonheur de faire avec eux, parmi les principales obligations que je vous ai. Adieu, mon cher abbé, personne au monde ne vous aime tant que votre

---

[1] Le roi d'Angleterre avait accordé à milord Bolingbroke, le 7 mai 1723, une espèce d'amnistie ou plutôt de pardon, qui fut scellé le 8 juin. Il ne tarda pas à se rendre à Londres.

[2] On croit que c'est un surnom donné à on ne sait qui.

serviteur de la Source [1]. Quelles nouvelles de Vilna [2] ?

---

[1] Nom de la terre d'où il écrivait.

[2] En Pologne. Il s'agit du chevalier d'Aydie, amant de mademoiselle Aïssé et qui était alors en Pologne.

AU MÊME.

25 juin 1723.

Je n'aime pas les apologies, et je n'en ai pas besoin. J'ai préféré un long exil, à un retour équivoque; mais tout est équivoque pour les ignorans mal informés des faits, et pour les gens de peu d'esprit, qui ne sauraient juger quand même ils sont informés. S'il s'agissait d'entrer dans le détail de tout ce qui s'est passé depuis quelques années, j'écrirais un livre: une lettre ne suffirait pas; mais voici, mon cher ami, une réponse qui fermera la bouche à tout homme qui n'a pas renoncé à la raison et à l'équité naturelle. J'ai servi la feue reine jusqu'à sa mort, et je ne crois pas qu'on me reproche d'avoir manqué en rien à ce que je lui devais. J'ai été depuis ce temps dans les intérêts du chevalier de Saint-George [1], et

[1] Désignation sous laquelle on a vu qu'était connu en France, Jacques III, prétendant à la couronne d'Angleterre. Milord Bolingbroke, après son bannissement, consentit à servir Jacques III; mais le caractère de ce jeune prince lui parut si méprisable, qu'il abandonna pour toujours ses intérêts.

toutes les fois que ceux qui m'accusent d'avoir manqué à ces engagemens le voudront, je suis prêt à rendre compte de la manière dont j'y suis entré, et de celle dont j'en suis sorti. En attendant, je vous prie de dire de ma part, à tous ceux qui tiendront les mauvais discours dont vous m'avez parlé, que s'ils peuvent avancer un seul fait prouvé, pour justifier aucune des accusations, je me confesserai coupable de toutes celles que l'iniquité des uns et l'imbécillité des autres ont fait courir dans le monde. Après une pareille déclaration, ceux qui n'ont point de faits accompagnés de preuves à produire, doivent se taire, ou ils seront méprisés comme des calomniateurs.

AU MÊME.

Londres, $\frac{3}{13}$ juillet 1724.

Depuis que la fièvre et les vents contraires m'ont permis d'aborder dans ce pays, je n'ai été occupé qu'à recevoir et rendre des visites, et je n'ai pas encore commencé à mettre quelque arrangement à mes affaires particulières, qui ne dépendent pas du public, et qui sont dans un délabrement tel que vous pouvez vous l'imaginer.

Londres est désert. La longueur de la dernière séance a fait que tout le monde est allé se reposer à la campagne, et l'absence du roi transporte ailleurs le théâtre des affaires. Je ne puis pas donc vous rendre nouvelles pour nouvelles; mais je me flatte que vous êtes très-convaincu que je vous rends amitié pour amitié. On a été alarmé ici de l'état de la santé de M. le cardinal [1], beaucoup par rapport à lui,

[1] Guillaume Dubois, né à Brives-la-Gaillarde, en Limosin, le 6 septembre 1656, était fils d'un apothicaire, dans la boutique duquel il servit quelques années comme garçon, se fit tonsurer, devint boursier et cuis-

et beaucoup, pour ne vous rien céler, par rapport à son successeur. J'ajoute à peu près la même foi aux discours de M. de Torcy que vous. Il est certainement fort au fait des affaires étrangères; et malgré sa retraite, je crois qu'il ne laisse pas d'entretenir un peu ses anciennes habitudes. La confiance parmi les étrangers, du moins parmi quelques-uns d'eux, est un article sur lequel ses excuses pourraient être mieux fondées. Je me sens très-obligé au prélat en question, des dispositions favorables qu'il témoigne à mon égard. Il est certain que l'unique tort que j'ai eu, a été celui de me laisser séduire par l'amitié et entraîner par le ressentiment, dans des engage-

---

tre dans un collége, réussit à se faire placer en qualité de répétiteur auprès du duc de Chartres, dans la suite duc d'Orléans et régent de France, dont il gagna les bonnes grâces, en lui procurant les moyens de satisfaire son penchant pour le libertinage. Ce prince le fit successivement ambassadeur, archevêque de Cambrai, secrétaire d'état, cardinal et premier ministre. Il mourut à Versailles le 10 août 1723, des suites d'une opération, qu'exigea une maladie honteuse dont il était attaqué depuis long-temps, et qui n'était pas le résultat de la continence. Après sa mort, le duc d'Orléans remplit lui-même les fonctions de premier ministre.

mens avec des gens [1] chez qui c'est un crime que d'empêcher des folies, et qui sont si téméraires dans leurs jugemens et si étourdis dans leurs plaintes, qu'ils attaquent ceux même qui sont en état de se justifier et de les combler de confusion.

Chargez-vous de mes très-humbles complimens à toute notre petite académie [2]. Si je ne comptais pas de les revoir dans le mois prochain, je serais inconsolable. Ils ont confirmé mon goût pour la philosophie; ils ont fait revivre celui que j'avais autrefois pour les belles-lettres: que je leur suis obligé !

Adieu, mon cher ami, je vous embrasse de tout mon cœur.

A propos de philosophie, je ne saurais m'empêcher de vous dire, que je viens de lire le livre de M. Huet [3], qu'on a imprimé en

---

[1] Le prétendant.

[2] Il s'agit de l'*académie politique* ou *société de l'Entresol*, fondée par l'abbé Alari, peut-être à l'instigation du lord Bolingbroke, que sa qualité d'étranger pût seule en exclure. On trouve à la fin de ces lettres des détails intéressans sur ce *club de l'Entresol*.

[3] Pierre-Daniel Huet, né à Caen le 8 février 1630, sous-précepteur du dauphin, fils de Louis XIV en 1670, membre de l'académie française le 13 août 1674, évêque

Hollande. En vérité, c'est un des plus grands exemples de la faiblesse de l'esprit humain qu'on puisse donner.

---

d'Avranches en 1685, mort à Paris le 26 janvier 1721, était un des plus grands érudits de son temps. Il a composé un si grand nombre d'ouvrages, et qui ont été réimprimés si souvent, qu'il est difficile de savoir celui dont il s'agit ici. On soupçonne *la Démonstration évangélique*, ou un volume *in*-12 intitulé : *De la situation du Paradis Terrestre ;* écrit dont le sujet devait paraître creux au lord Bolingbroke.

AU DOCTEUR SWIFT [1].

Je ne suis pas si paresseux que Pope, et en conséquence je n'aurai pas la même indulgence que lui pour votre paresse ; en défendant sa propre cause il plaide la vôtre, et devient votre avocat, en même temps qu'il en appèle à vous comme à son juge. Vous en ferez apparemment autant, et moi ainsi que vos autres amis, nous aurons beaucoup de justice à attendre de deux tribunaux aussi équitables que les vôtres. Vous ressemblez parfaitement aux deux cabaretiers de Hollande, qui étant devenus ensemble bourguemestres d'une ville, fixaient alternativement la taxe que chacun d'eux devait payer. Je déclare d'avance, que je ne m'en tiens point à votre sentence : mes droits sur votre amitié sont trop bien fon-

[1] Cette lettre qui se trouve tome XIV, page 32, des œuvres de Swift, est traduite de l'anglais et sans date, mais classée dans l'année 1723. Elle a été publiée t. VIII pag. 134, des œuvres complètes d'Alexandre Pope, imprimées en 1780, en huit volumes *in*-8° ; cette version présente des omissions et des altérations qui son rectifiées ici.

dés, pour avoir besoin d'être rendus plus valides par des actes ou des écrits; mais il faut pourtant que l'aveu s'en renouvèle de temps en temps; et je commencc à soupçonner, en voyant que vous m'en privez, que vous avez eu l'intention de me les disputer quelque jour, et de m'alléguer une sorte de prescription. Je ne vous dirais pas un seul mot de moi (puisque c'est un sujet qui paraît ne pas exciter votre intérêt), si je ne voulais savoir jusqu'où il est possible de pousser le contraste, entre ma fortune, ma manière de vivre, et celle de Pope.

Sachez donc que, depuis votre départ, ma vie est beaucoup plus réglée, et que je suis moins livré à la dissipation que dans le temps où j'ai commencé à être connu de vous, et que j'étais pour vous un sujet d'inquiétude. Cet amour, que j'avais coutume de prodiguer au beau sexe, en général, est consacré depuis quelques années à un seul objet. Quantité de malheurs (car c'est ainsi qu'on les appèle, quoique fort souvent à tort), et ma retraite du monde, m'ont appris l'art difficile de distinguer mes connaissances de mes amis : distinction que nous avons rarement la sagacité de faire nous-mêmes; ces insectes, diversement co-

lorés, qui bourdonnaient autour de moi tandis que je réfléchissais les rayons de la faveur, ont disparu aussitôt que je me suis trouvé éclipsé. Personne ne va à un ermitage que par amitié pour l'ermite ; aussi le solitaire séjour que j'habite n'est-il fréquenté que par un petit nombre d'amis philosophes, que j'ose vous garantir tels que vous seriez charmé de vivre avec eux, à moins qu'un triste climat, et une société encore plus triste, ne vous aient rendu entièrement différent de ce que vous étiez il y a neuf ans.

La voix rauque des factions n'a jamais été entendue dans cette tranquille retraite ; les gazettes et les feuilles hebdomadaires en sont bannies ; et si on y admet *les veilles d'Isaac Bickerstaff*[1], cette distinction est due à quelques saillies qui font juger que cet illustre philosophe (à l'exemple du Fohé[2] des Indiens,

---

[1] Isaac Bickerstaff, nom que prit le chevalier Steele, auteur d'un ouvrage périodique, intitulé le *Tatler* ou le *Babillard*, très-connu et fort estimé en Angleterre. Steele avait pour coopérateurs des hommes du plus grand talent.

[2] Un grand nombre d'Indiens, mais sur-tout des Chinois, adorent Fohé comme le souverain de l'univers. Plusieurs érudits ont prétendu que Fohé est le même que Noé.

du Pythagore [1] des Grecs, du Zoroastre [2] des Perses, de ses précurseurs chez les Sabéens, des Mages et des Voyans d'Egypte), a ses principes particuliers et ceux qu'il manifeste à l'extérieur, et qu'au fond il n'est pour aucun parti quelconque. J'oublie dans ma solitude que j'ai été moi-même de quelque parti. Il y a plus ;

---

[1] Pythagore, né à Samos, d'un sculpteur, vers l'an 592 avant J. C., exerça d'abord le métier d'athlète, se consacra ensuite à la philosophie, adopta le dogme de l'immortalité de l'ame, voyagea en Egypte et en Asie, s'établit dans la partie de l'Italie appelée la Grande-Grèce, eut un grand nombre de disciples, fonda la secte philosophique appelée *Italique*, qui défendait de tuer les animaux et l'usage des viandes, prohibition qui était une suite du système de la métempsycose. On croit que Pythagore mourut à Métaponte, environ 497 ans avant J. C.

[2] Zoroastre ou Zerdust, philosophe de l'antiquité, qui fut, dit-on, roi des Bactriens, mais plus certainement fondateur de la secte des Mages, qui joignaient à l'étude de la religion, celle de la méthaphysique et de la science de la nature. La doctrine de Zoroastre subsiste encore en Perse et dans d'autres contrées de l'Asie. Les uns le font plus ancien qu'Abraham, d'autres le croient contemporain de Darius qui succèda à Cambyse. Il est possible qu'il ait existé plusieurs Zoroastres, et cette opinion est soutenue par quelques savans. On trouve dans le *Zend-Avesta*, recueil traduit en français en 1770, un livre attribué à Zoroastre et qui renferme sa doctrine.

il m'arrive souvent d'être tellement absorbé dans l'idée abstraite des choses, que je suis prêt à m'imaginer que ce monstre, appelé *esprit de parti*, n'a jamais existé ; mais c'est une chimère flatteuse dont je ne tarde guères à être détrompé, par la lecture des historiens Grecs et Romains, de Guichardin [1], de Machiavel [2] et de Thou [3] ; car j'ai fait vœu de ne lire au-

---

[1] Français Guicciardini ou Guichardin et Louis, son neveu, le premier né à Florence le 6 mars 1482, mort en mai 1540, le second né vers 1523, mort à Anvers en 1589, étant deux historiens également distingués, on ne sait duquel le lord Bolingbroke veut parler. L'oncle a composé, en italien, une histoire des principaux événemens arrivés depuis 1494 jusqu'en 1532. On a du neveu des mémoires de ce qui s'est passé en Europe, depuis 1530 jusqu'en 1560.

[2] Nicolas Machiavelli, né à Florence en mai 1469, d'une famille patricienne, fut secrétaire et historiographe de sa ville natale, où il mourut en juin 1527. Il est auteur d'un grand nombre d'ouvrages en différens genres, tant en prose qu'en vers, et tous très-estimés, particulièrement ses écrits politiques. Le style de Machiavel a un ton, un caractère et une énergie qu'aucun de ses traducteurs n'a pu rendre.

[3] Jacques-Auguste de Thou, né à Paris en 1553, successivement conseiller et président à mortier au parlement de Paris, mort le 7 mai 1617, joignait à une érudition immense la plus grande capacité pour les affaires. Il a

cune histoire de notre pays, jusqu'à ce que celle à laquelle vous promettez de mettre la dernière main, paraisse [1].

Je ne crains nullement que la satiété de l'étude et de la retraite, me replonge dans le tumulte du monde; au contraire, le seul regret que j'aie jamais connu, est d'avoir tant tardé à embrasser ce genre de vie. Ma philosophie acquiert de nouvelles forces par l'habitude; et si jamais j'ai le bonheur de me retrouver avec vous, je vous ferai souscrire à cette espèce de sentence : *Jam non consilio bonus, sed more eo perductus, ut non tantùm rectè facere possim, sed nisi rectè facere non possim* [2]. Les petites tracasseries que j'ai essuyées de la part de certaines gens, bien loin de m'inspirer des sentimens d'aigreur, m'ont adouci,

---

écrit en latin, en 138 livres, une histoire de son temps (depuis 1545 jusqu'en 1607), dans laquelle il parle également bien de la politique, de la guerre et des lettres.

[1] Mémoires des dernières années du règne de la reine Anne. Ils ont été publiés en anglais est traduits en français en un volume *in*-12, imprimé à Amsterdam en 1765.

[2] Maintenant je suis sage, non-seulement par principe, mais par une longue habitude, et arrivé au point, que je ne puis que bien agir, et qu'il me serait impossible de faire autrement.

et exigent de ma part une espèce de reconnaissance ; les uns m'ont guéri de mes craintes, en me montrant combien la malignité humaine est impuissante ; d'autres m'ont guéri de mes espérances, en me faisant voir combien l'affection publique est précaire ; et tous m'ont guéri de mon sot étonnement. En m'éloignant de ceux que l'esprit de parti domine, ils m'ont éloigné d'une très-mauvaise compagnie; et en me dépouillant de mes titres, de mon rang et de mes biens, ils m'ont procuré une indépendance et une tranquillité, sans lesquelles il n'y a point de bonheur dans la vie.

La réflexion et l'habitude ont rendu le monde un objet si indifférent à mes yeux, que je ne suis ni affligé ni réjoui de ce qui arrive, qu'autant que des liaisons personnelles me font prendre quelque intérêt aux affaires ; et comme j'ai fort peu d'amis, cet intérêt ne s'étend guère loin. Le cours général de ma vie est extrêmement tranquille : un estomac qui digère bien, le beau temps, et quelques autres ressorts méchaniques, ajoutent momentanément une petite pointe d'agrément à une situation déjà douce en elle-même; je suis quelquefois gai, et jamais triste. J'ai fait quelques nouveaux amis, et j'en ai perdu d'anciens. Ce

que j'ai gagné en ce genre, m'a causé une extrême satisfaction, parce que je n'ai pas fait légèrement ces acquisitions. Je ne connais point de vœux plus solennels que ceux de l'amitié; et je suis d'avis, que par cela même, un long noviciat de connaissance doit les précéder. Quant aux amis que j'ai perdus, cette idée ne trouble pas mon repos, parce que je n'y ai contribué en rien; et qu'un homme qui rompt injustement avec moi, ne vaut pas la peine d'être regretté. Dès que j'aurai quitté cette ville (c'est-à-dire dans peu de jours), je reviendrai à ce genre de vie, qui tient les fripons et les sots à une bonne distance de moi : j'ai une extrême aversion pour ces deux espèces; mais, dans le commerce ordinaire, je puis moins supporter un sot, qu'un fripon qui a quelque esprit. A la vérité il faut se tenir toujours, avec le dernier, dans quelqu'une des attitudes de ces petits hommes de bois que j'ai vus en Allemagne devant la boutique des fourbisseurs [1]; mais malgré cette posture contrainte, un fripon, homme d'esprit, m'amuse; et quiconque me divertit, me fait beaucoup de bien, et m'impose une es-

[1] C'est-à-dire *en garde*.

pèce d'obligation, dont je ne suis pas forcé de m'acquitter en autre monnaie. Le sot me met autant que le fripon, dans la nécessité de me tenir sur mes gardes, et ne me donne pour cela aucun dédommagement; il m'engourdit comme la torpille, ou m'inquiète comme le moucheron. Voilà le portrait d'un ancien ami, et qui lui ressemble mieux que celui que vous lui demandez, qu'il vous enverra cependant, si vous persistez dans le désir de l'avoir. Adieu, cher Swift, je t'aime avec tous tes défauts; fais un effort, et aime-moi avec tous les miens.

A L'ABBÉ ALARI.

Aix-la-Chapelle, ce 22 septembre 1723.

Je n'ai pas pu vous écrire à mon arrivée ici, parce que j'ai d'abord commencé à boire les eaux, et c'est à la faveur d'un accès de goutte, qui m'oblige de suspendre pendant quelques jours les eaux, que je réponds sitôt à votre lettre du 15 de ce mois, mon aimable Tyrrel [1]. Vous avez raison de m'épargner la mortification des remercîmens; tout ce qui sent le compliment doit être chassé du commerce de l'amitié. Il est arrivé dans la vie civile à peu près comme dans la religion : la cérémonie ou le culte extérieur a été substitué à la place de l'amitié, aussi bien que de la morale. La conversation dont vous me parlez s'est passée comme je l'aurais deviné. Le laïc est fort de mes amis; il l'est d'autant plus, si je ne me flatte, qu'il a vu l'intrinsèque d'une conduite [2] dont beaucoup de gens ont pris la liberté de juger témérairement et malicieuse-

[1] Sobriquet amical dont on ignore le motif.

[2] Celle de Bolingbroke lui-même.

ment, sur des apparences équivoques et sur des faits avancés sans fondement. L'ecclésiastique sent [1] peut-être que dans le pays qu'il habite, on enterre les gens quelquefois avant qu'ils soient morts, et qu'il est bon de renouer avec eux avant qu'ils sortent tout-à-fait du tombeau. Il n'y a qu'une seule considération qui fait que je m'intéresse à la disposition des bénéfices vacans : vous la dévinerez sans peine, et je vous prie de satisfaire à ma curiosité et à mon empressement, dès que vous le pourrez. Je vous écris sous l'enveloppe de notre ami commun, et je vous avertis que toutes les lettres s'ouvrent. Donnez-nous de vos nouvelles le plus souvent que vous pourrez. La marquise vous fait mille complimens, et vous connaissez mes sentimens pour vous. Adieu, je vous embrasse.

---

[1] On soupçonne qu'il s'agit de l'ancien évêque de Fréjus, depuis cardinal de Fleuri.

AU MÊME.

6 octobre 1723.

Votre lettre du 30 septembre m'a fait un plaisir infini. Je n'ai pas douté un moment que vous ne fussiez élu, comme vous l'avez été [1]; mais il y avait une autre circonstance qui me faisait beaucoup de peine : heureusement je suis délivré de cette peine, et vous d'une très-mauvaise besogne. Vous le dirai-je, mon cher abbé? je ne suis pas embarrassé de votre situation; je souhaite pour vous ce que vous souhaitez pour vous-même, et peut-être plus; mais il n'est pas nécessaire que vous montiez les degrés un à un; tenez-vous en haleine, et vous ferez des enjambées de trois ou quatre à la fois. Il n'y a pas moyen de s'expliquer présentement. Nous raisonnerons à loisir vers la fin de ce mois ou le commencement du mois prochain, que je compte d'être à Paris. Vous devez avoir reçu une de mes lettres sous l'enveloppe d'un ami commun. Adieu, je vous embrasse de tout mon cœur. Mille tendres complimens à notre petite so-

[1] A l'Académie française.

ciété. Ne nous méprisez pas; nous valons bien votre académie [1]. Mandez-moi des nouvelles de la santé de M. l'abbé de Trianon. Le Matignon [2] m'écrit qu'il part malade de Saint-Germain.

La marquise a été saignée ce matin; elle vous fait mille complimens et vous écrira au premier jour.

---

[1] Il paraît vouloir dire que la société de l'Entresol valait bien l'Académie française.

[2] Le marquis de Matignon.

AU MÊME.

Aix-la-Chapelle, ce 16 octobre 1723.

La marquise a dessein de vous écrire; mais elle est dehors et pourra ne pas être de retour avant le départ de la poste. Je prends donc la plume pour vous dire, que j'ai eu ce matin la réponse à la lettre que nous avions fait écrire à Hui. Cette personne mande, que M. votre oncle est fort mal, d'une chute qu'il a faite d'un arbre dans son jardin. Elle ajoute : *Cet homme est si particulier, qu'il n'y a pas moyen d'entrer chez lui, pour savoir comment il se porte ou pour lui offrir du secours;* et dans l'apostille elle marque : *L'on m'avertit dans ce moment que M. des Aulas vient de mourir.* Nous faisons écrire à Hui, pour qu'on s'adresse au doyen à qui il appartient, en pareil cas, de mettre le scellé chez le défunt, et nous avons cru qu'il était à propos de vous en avertir sans perdre de temps.

Madame de Villette au même.

Je rentre dans ce moment, et je n'aurais eu garde de manquer, mon cher abbé, à vous

donner les nouvelles que nous avons eues ce matin. Je suis fâché qu'elles soient aussi mauvaises, et que nous ne puissions vous rendre d'autre service, que de faire recommander au doyen vos intérêts; mais il est bien à craindre, ou que l'argent de M. des Aulas ne soit détourné, ou qu'on ne puisse savoir où il l'a mis. Faites, je vous supplie, des complimens pour nous à mademoiselle votre tante. Nous comptons de partir d'ici dans huit jours. Si nous avons entre ci et là des nouvelles de ce qui vous regarde, nous vous les ferons savoir. J'ai grande impatience de vous revoir et nos amis.

LE LORD BOLINGBROKE,

AU MÊME.

23 octobre 1723.

Je n'ai qu'un moment avant le départ de la poste, pour vous remercier de votre lettre du 19, que je viens de recevoir. Nous parlerons au long dans peu de jours de l'affaire principale, que vous prenez comme vous devez la prendre. En attendant, je vous envoie deux lettres qui regardent la mort de votre extravagant oncle, et j'espère que vous aurez reçu celle de la marquise, qui doit vous avoir envoyé celle du doyen de Hui à M. le baron d'Oblestein, qui envoya un exprès à notre prière à Hui, dès que nous fûmes informés de cette mort. Vous devez vous attendre à être trompé, ou je me trompe fort. Si je savais quelles mesures prendre pour votre service, elles ne seraient pas négligées. Nous partons d'ici le lundi 25 pour retourner en France. Adieu, je vous embrasse, mon très-cher abbé, de tout mon cœur. La marquise vous fait mille tendres complimens.

M. le baron d'Oblestein a écrit au major de son régiment qui est à Liège, et qui s'ap-

pèle Pichard, de vous rendre tous les services qui dépendront de lui. Si vous croyez que cette recommandation puisse vous être utile, servez-vous en, et écrivez en droiture à ce major.

AU DOCTEUR SWIFT [1].

25 décembre 1723 [2].

Jamais lettre n'arriva plus à propos que votre dernière. La goutte m'a fait une seconde visite, et plusieurs personnes me félicitent sur le bon effet des eaux qui ont déterminé ma première maladie en une incommodité si désirable; mon pié me tourmentait, les complimens me fatiguaient, j'aurais voulu reprendre la fièvre et donner la goutte à toute la compagnie. Dans cet instant votre lettre me fut remise; elle dérida mon front, chassa ma mauvaise humeur, et me fit oublier mon mal. Je dis aux personnes assises autour de mon lit, et qui témoignèrent quelque étonnement d'un si prompt changement, que cette toute puissante épître arrivait d'Irlande; sur quoi, pour vous dire la vérité, je n'ai pas remarqué que

[1] Cette lettre qui se trouve tome XII, page 110, des œuvres de Swift, est traduite de l'anglais.

[2] Cette lettre paraît écrite de France, après le retour du lord Bolingbroke qui était passé en Angleterre à la fin de juin, pour profiter de l'amnistie que le roi George Ier lui avait accordée.

leur surprise diminuât; mais le plus sot d'entr'eux, qui était un prêtre (car cela se voit quelquefois dans ce pays), dit aux autres, qu'anciennement l'Irlande s'appelait *Insula sanctorum* [1]; que, d'après ses habitudes au collége irlandais [2], il ne doutait nullement qu'elle ne fût encore digne du même nom; et qu'on pouvait être assuré, que les trois pages étaient remplies de *matière d'édification et de matière de consolation* [3] qu'il espérait que j'aurais la bonté de leur communiquer. Un savant Rose-croix de ma connaissance, qui est un fou avec autant d'esprit et d'érudition que j'en aie jamais rencontré dans personne, sourit de la simplicité du docteur; il observa que l'effet était trop prompt, pour une cause aussi lente dans ses opérations, dit un grand nombre d'extravagances sur la magie naturelle et théurgique [4], et nous apprit que, quoi-

[1] L'île des Saints.

[2] Il y avait à Paris, depuis le détrônement du roi Jacques II, un collége ou séminaire de prêtre anglais, écossais et irlandais.

[3] Les mots imprimés en caractère italique sont en français dans l'original.

[4] On nomme *théurgie*, l'espèce de magie, par laquelle on croit entretenir commerce avec des divinités bienfaisantes.

que les sages qui trafiquent de sciences occultes, eussent été hués dans certains pays et chassés de quelques autres, cependant il y en avait, à sa connaissance, plusieurs en Irlande. J'arrêtai ces devineurs, et ceux qui s'étaient peut-être préparés à deviner, en les assurant, que mon correspondant n'était ni un saint ni un sorcier. Ils me demandèrent, qu'est-il donc? Je répondis qu'ils allaient le savoir, et ouvrant votre lettre, je leur lus en français le portrait que vous faites de vous-même. Certains passages furent approuvés ou condamnés, selon que les habitudes de chacun le portent à juger; mais ils demeurèrent tous d'accord, que mon correspondant avait besoin de plus de sommeil, de nourriture, de moins de bière, et d'une société mieux choisie. Je vous ai défendu le mieux que j'ai pu; et quelque mauvaise que fût votre cause, je trouvai le moyen d'avoir le dernier, ce qui en dispute, comme vous savez, est le point essentiel. La vérité est cependant, que je n'ai convaincu personne, pas même le plus faible de la compagnie, qui était moi.

Je flatte mon amitié pour vous, de l'espoir que vous êtes réellement dans le cas où vou dites que notre ami Pope paraît être, et que

vous ne vous connaissez pas vous-même. Où prétendez-vous vous amuser comme ce fameux peintre qui, au lieu de copier la nature, essaya dans un de ses tableaux, combien il était possible de s'éloigner de son modèle? Quelle qu'ait été votre intention, je ne veux point être du nombre de ces amis, dont les malheurs vous ont donné un air de chagrin habituel. Je vous déclare une fois pour toutes, que je ne suis point malheureux, et que je ne le serai jamais, à moins que je ne succombe sous quelque mal physique. Retranchez donc la portion de chagrin que vous avez pour mon compte. Vous pourriez, pour plusieurs autres raisons, retrancher aussi les portions que vous avez pour celui des autres, et rester ainsi vous-même, sans humeur ou sans excuse. Je regrette, et j'ai toujours regretté, que vous ayez été placé en Irlande; mais vous êtes pis que hargneux, vous êtes injuste, quand vous dites qu'il n'était pas au pouvoir ou dans la volonté des ministres, de vous placer en Angleterre. Dites *du ministre*, ami Jonathan, et effacez le mot *pouvoir*, après quoi le passage sera mieux, et plus conforme à la vérité. Je ne connais qu'un individu [1] qui ait eu du pou-

[1] Le comte d'Oxford.

voir à cette époque, et ce méchant homme n'avait ni la volonté ni l'habileté d'en faire un bon usage.

Nous parlons de caractères; appareillez-moi celui-là, si vous pouvez, parmi tous les phénomènes extraordinaires qui ont paru dans le monde moral. Je n'ai point de Tacite avec moi; mais je crois que je me rappèle votre citation, et pour preuve que j'ai deviné juste, je n'y ajoute point de commentaire. A la manière dont vous représentez votre esprit public, il me paraît que c'est une maladie aussi bien que votre humeur chagrine. Vos projets pour réformer l'état sont admirables, et vos plans concis. A l'égard de votre humble serviteur, vous en jugez mieux que dans une lettre que je reçus de vous il y a à peu près quatre ans. Dans ce temps, vous ne paraissiez pas si effrayé du rossignol tombant dans la gueule du serpent. Cette réflexion me fait souvenir, que je vous écrivis, à cette époque, une longue épître en vers. Je la trouvai en feuilletant mes papiers, et je vous l'envoie avec ma lettre; elle servira à vous régaler le premier jour de jeûne. Je compte assez sur la fidélité de votre amitié, pour être sûr qu'elle ne sera vue que de vous seul. Adieu.

J'ai lu à une certaine dame [1], en anglais (car elle l'entend), le passage de votre lettre qui la concerne. J'ai fort généreusement tû le latin. Elle vous prie de recevoir les complimens d'une femme qui est si loin d'en égaler cinquante autres, qu'elle ne s'est jamais trouvée égale à aucune. Elle dit qu'elle n'a ni jeunesse ni beauté, mais qu'elle espère, en vertu de la longue et intime habitude qu'elle a eue avec vous [2], lorsque vous vous verrez, si jamais cela arrive, de répandre un si épais brouillard devant vos yeux, que vous ne pourrez apercevoir qu'elle manque de l'un et de l'autre.

---

[1] La marquise de Villette

[2] En lisant les ouvrages et les lettres de Swift.

A POPE[1].

1724.

Je prendrai la liberté de vous écrire un peu plus souvent, que les trois ou quatre fois par an, que vous m'assurez qui est tout ce que vous pouvez vous résoudre à répondre à vos meilleurs amis. Cependant je vous assure avec beaucoup de vérité, que jamais vous ne m'avez vu si occupé que je le suis actuellement. N'imaginez pas que je travaille à des mémoires de ma vie : le sujet est trop mince pour passer à la postérité, si ce n'est par occasion, en supposant que, dans l'histoire de notre temps, il faille parler des moindres acteurs. Sylla[2], César et autres personnages du même rang furent, pour ainsi dire, à la tête du

---

[1] Cette lettre, qui contient le plan d'une histoire-générale de l'Europe, fut écrite en 1724, après le retour de Bolingbroke d'Angleterre : elle a déjà été traduite, mais on la donne ici avec des rectifications.

[2] Lucius Cornelius Sylla, d'une branche de la famille des Scipions, s'empara de la dictature, montra autant de génie que de cruauté, et mourut paisiblement à 60 ans, 78 ans avant J. C.

genre humain tant qu'ils vécurent; leur histoire était en quelque sorte celle du monde, et comme telle, elle pouvait fort bien être transmise sous leur propre nom aux races futures; mais si ceux qui n'ont joué que des rôles inférieurs, publient la pièce entière, il ne convient pas qu'ils l'intitulent de leur nom; s'ils ne publient que la part qu'ils y ont eue, ils n'instruisent les hommes qu'à demi; et ne donnant que peu de lumières, ils ne peuvent s'attirer qu'une médiocre attention. La France abonde en écrivains de ce genre, et je crois que nous tombons dans l'excès opposé [1]. Permettez moi de vous dire, à ce sujet, ce qui m'est venu quelquefois dans la pensée.

A peine l'histoire offre-t-elle aucun siècle qui ait commencé par une aussi grande scène que celui où nous vivons, et où il est à présumer que nous mourrons. Comparez-le avec d'autres, même les plus remarquables, et vous serez de mon avis. Je vais vous faire une esquisse des deux précédens, pour aider votre mémoire.

Le renversement de la balance que Lau-

---

[1] Les Anglais ont effectivement beaucoup moins de mémoires particuliers que les Français.

rent de Médicis [1] avait établi de son temps en Italie, l'expédition de Charles VIII [2] à Naples, les intrigues du duc de Milan [3], qui ourdit avec tous les raffinemens de l'art le piége dans lequel il finit par être pris lui-même, l'heureuse d'extérité de Ferdinand le Catholique [4], qui éleva l'une des colonnes de la puissance autrichienne en Espagne, en Italie et dans les Indes, comme la succession de la maison de Bourgogne [5], jointe à la dignité impé-

---

[1] Surnommé *le grand et le père des lettres*, né en 1448, mort le 9 avril 1492.

[2] Roi de France, qui fit, en 1494, la conquête du royaume de Naples, d'où les Français rapportèrent, dit-on, la maladie *vénérienne*.

[3] Ludovic-Marie Sforce ou Sforza, duc de Milan, mort prisonnier du roi de France Louis XII, au château de Loches en Touraine, en 1510.

[4] Ferdinand *le catholique*, qu'il aurait été plus raisonnable de surnommer *le fourbe*, roi d'Aragon, marié le 18 octobre 1469 avec Isabelle qui devint reine de Castille le 12 décembre 1477, mort le 23 janvier 1516.

[5] Le 20 août 1479, Marie, fille unique et héritière de Charles-le-Téméraire, dernier duc régnant de Bourgogne, épousa, à Gand, Maximilien d'Autriche qui eut, de ce mariage Philippe-le-Beau, marié en 1496 avec Jeanne la folle, fille de Ferdinand et d'Isabelle. Leur fils Charles V ou Charles-Quint, fut duc de Brabant, roi d'Espagne et empereur d'Allemagne.

riale et aux pays héréditaires, servit de fondement à l'autre, en haute et basse Allemagne. Toutes ces causes et plusieurs autres concoururent à former, par leur combinaison, une conjoncture tout-à-fait extraordinaire, et à rendre, par leurs effets, le seizième siècle fécond en grands événemens et en révolutions étonnantes.

Le commencement du dix-septième ouvrit encore une scène plus grande et plus importante. Peu s'en fallut que le joug espagnol ne fût imposé à l'Italie, par le fameux triumvirat de Tolède [1] à Milan, d'Ossuna à Naples, et de la Cueva à Venise. Les distractions de la France, aussi bien que la politique de la reine-mère [2], séduite par Rome et amusée par l'Espagne, le pitoyable caractère de notre

---

[1] Dom Pierre de Tolède, gouverneur du Milanais pour le roi d'Espagne Philippe III, se concerta, dit-on, en 1618, avec le duc d'Ossuna ou d'Ossone, vice-roi de Naples, et avec Alphonse de la Cueva, marquis de Bedmar, ambassadeur du monarque espagnol à Venise, pour anéantir cette république et faire tomber ainsi l'Italie entière sous la domination de leur souverain. L'abbé de Saint-Réal a écrit l'histoire de cette conjuration.

[2] Marie de Médicis, régente de France pendant la minorité de Louis XIII, son fils.

Jacques Ier [1], la témérité de l'électeur Palatin [2], la mésintelligence des princes et états de la ligue en Allemagne [3], l'ame mercenaire de Jean-George de Saxe [4], et les grandes qualités de Maximilien de Bavière [5], élevèrent

---

[1] Jacques Ier, fils et successeur de Marie Stuart, reine d'Ecosse, né le 17 juin 1566, roi d'Angleterre le 3 avril 1603, mort le 6 avril 1625. C'était une espèce d'érudit ou plutôt de pédant qui donnait dans la théologie, et que Henri IV avait surnommé plaisamment *Maître Jacques*.

[2] Frédéric V, électeur palatin, né le 16 août 1596, succéda à Frédéric IV son père, en 1610, épousa le 14 février 1613, Elisabeth, fille de Jacques Ier, roi d'Angleterre; fut élu roi de Bohême en 1619, et détrôné le 8 novembre 1620, par la perte de la bataille de Prague; il mourut à Mayence le 29 novembre 1632, dépouillé de tout, même de ses états héréditaires.

[3] Il s'agit ici de la ligue protestante, connue sous le nom d'*Union évangélique*.

[4] Jean-George Ier, né le 5 mars 1583, parvint à la régence en 1611, flotta entre le parti protestant et l'empereur Ferdinand II, et mourut le 8 octobre 1656. C'était un ivrogne dont le suprême bonheur consistait à s'enivrer de bière.

[5] Maximilien, duc de Bavière, né le 17 avril 1573; parvint à la régence en 1596, par l'abdication de son père, s'attacha au parti catholique et à l'empereur Ferdinand II; battit et détrôna son cousin Frédéric V, à la bataille de Prague en 1620; obtint la dignité électorale à sa place, le 25 février 1623; la conserva par le traité de Westphalie en 1648, et mourut le 27 septembre 1651.

Ferdinand II [1] sur le trône impérial, à une époque où l'extinction de la ligne masculine de la branche aînée de la famille autrichienne en Allemagne, à la mort de Mathias [2], rendait aussi facile que désirable de faire passer l'empire dans une autre maison. L'Allemagne courut alors le même risque que l'Italie ; Ferdinand II semblait même plus propre que Charles V [3] à se rendre maître absolu ; et si la France n'avait pas fourni à point nommé le plus

---

[1] Ferdinand II, fils de Charles, archiduc de Gratz, et de Marie-Anne de Bavière, né le 9 juillet 1578, roi de Bohême le 29 juin 1617, roi de Hongrie le 1er juillet 1618, élu empereur d'Allemagne le 28 août 1619, mort le 15 février 1637.

[2] Mathias, fils de l'empereur Maximilien II, né le 24 février 1557, couronné roi de Hongrie le 19 novembre 1608, roi de Bohême le 23 mai 1611, élu empereur d'Allemagne le 13 juin 1612, mort le 20 mars 1619, sans postérité. Ferdinand II, son cousin qu'il avait adopté, et dont on vient de parler, le tyrannisa et lui succéda.

[3] Charles V, dit Charles-Quint, né le 24 février 1500, élu empereur d'Allemagne le 28 juin 1519, se démet de ses états héréditaires le 6 février 1556, en faveur de Philippe II, son fils, et le 7 septembre, de la couronne impériale, en faveur de Ferdinand Ier, son frère ; se retire le 24 février 1557 dans le monastère de Saint-Just en Estramadoure, et y meurt le 2 septembre 1558.

grand ministre [1], et le nord le plus grand capitaine [2] de ce siècle, les cours de Vienne et de Madrid auraient donné la loi à tout l'occident.

La balance baissant d'un côté, s'éleva de l'autre, et la maison de Bourbon se fortifia aux dépens de la maison d'Autriche. La vraie époque de l'élévation de cette puissance, qui a rendu les rois de France si considérables en Europe, remonte jusqu'à Charles VII [3] et Louis XI [4]. La faiblesse de notre Henri VI [5],

---

[1] Le cardinal de Richelieu.

[2] Gustave-Adolphe, roi de Suède.

[3] Charles VII, né le 22 février 1403, roi de France le 22 octobre 1422, par la mort de Charles VI son père, eut le bonheur de voir les Anglais chassés de son royaume par de grands hommes qui suivaient son parti, et mourut le 22 juillet 1461.

[4] Louis XI, fils de Charles VII; né le 3 juillet 1423, fut mauvais fils, mauvais mari, mauvais père, méchant homme et grand roi. Il mourut le 30 août 1485.

[5] Henri VI, fils de Henri V et de Catherine de France, né le 6 décembre 1421, fut proclamé roi d'Angleterre à Londres, et roi de France à Paris, à la mort de son père en 1422. Les victoires de Charles VII le réduisirent à la couronne d'Angleterre. Ce fut sous son règne que se formèrent les deux factions d'Yorck et de Lancastre, ou de la *rose blanche* et de la *rose rouge*. Henri VI était un prince faible qui fut le jouet de ses sujets; il mourut en prison, en mai 1471.

la conduite molle d'Edouard IV [1], et peut-être les bévues d'Henri VII [2], aidèrent infiniment à étendre cette monarchie et à en lier les différentes parties. On aurait dû se prévaloir des divisions que la religion y produisit; et en soutenant le parti protestant en France, on aurait tenu cette couronne dans des bornes et dans une impuissance à peu près égales à celles qui eurent anciennement leur principe dans les vastes aliénations de ses domaines et le pouvoir exorbitant de ses vassaux; mais Jacques Ier était également incapable de penser sensément et d'agir avec vigueur. Charles Ier [3]

---

[1] Edouard IV, fils du duc d'Yorck, succéda à son cousin Henri VI, et eut un règne presque aussi agité, parce qu'il ne savait pas gouverner. Il mourut le 9 avril 1483, à 42 ans.

[2] Henri VII, né vers 1455, d'Edmond Tudor et de Marguerite de Sommerset, connu d'abord sous le nom de comte de Richmond, gagne, le 22 août 1485, la bataille de Bosworth, dans laquelle l'usurpateur Richard III est tué; il lui succède alors au trône d'Angleterre, et meurt le 22 avril 1509. C'était un prince assez habile, mais à qui son avarice fit commettre beaucoup de fautes.

[3] Charles Ier, fils et successeur de Jacques Ier, né le 19 novembre 1600, roi d'Angleterre le 6 avril 1625, décapité le 9 février 1649. Il avait épousé, le 11 mai 1625, Henriette-Marie de France, fille d'Henri IV.

entrevit à demi son véritable intérêt; mais son faible pour sa femme, et l'extravagance de Buckingham [1], son favori, donnèrent le temps à Richelieu d'exécuter une grande partie de son projet, et les calamités qui suivirent en Angleterre [2], donnèrent à Mazarin [3] le temps et la facilité de consolider le système. Le ministère de ce cardinal finit par un coup de maître qui fut le traité des Pyrénées [4].

Ici je voudrais commencer par le tableau de l'Europe, telle qu'elle était à cette époque, en exposant les intérêts et la conduite de l'Angleterre, de la France, de l'Espagne, de la

---

[1] Georges Villiers, duc de Buckingham, né à Londres en 1592, fut successivement favori et principal ministre des rois Jacques Ier et Charles Ier; il était vain, galant, magnifique, brave, mais sans talens politiques. Il fut assassiné le 23 août 1628. On a dit de lui, *qu'il avait précisément ce qu'il fallait pour gâter ses maîtres et pour les perdre.*

[2] La guerre civile qui éclata sous le règne de Charles Ier.

[3] Jules Mazarini, né le 14 juillet 1602, d'abord capitaine d'infanterie dans un régiment italien au service du pape, cardinal le 16 décembre 1641, principal ministre d'état de Louis XIII le 5 décembre 1642, premier ministre en juillet 1643, mort le 9 mars 1661.

[4] Signé le 7 novembre 1659.

Hollande et de l'Empire. Ensuite viendrait une récapitulation sommaire de toutes les démarches de la France pendant plus de quarante ans, pour parvenir au grand objet qu'elle s'était proposé en faisant ce traité [1], dont l'article le plus solennel était déjà violé d'avance dans l'intention du ministre qui le négocia, comme il paraît par sa lettre écrite de l'île des Faisans [2], si je ne me trompe.

---

[1] Des Pyrénées.

[2] On trouve, dans les lettres du cardinal Mazarin sur la négociation des Pyrénées, trois passages remarquables sur la possibilité que le mariage de Louis XIV avec l'infante Marie-Thérèse, procurât la couronne d'Espagne à leurs descendans. Dans une lettre du cardinal à M. de Lionne, secrétaire d'état, datée du 1er août 1659, on lit : *J'eusse bien voulu que vous eussiez réparti au sieur Coloma, lorsqu'il vous a parlé du mariage, et qu'il vous a dit qu'il n'y avait qu'à se régler sur le contrat qui avait été fait pour celui de la reine, qu'il avait raison, hormis en l'article concernant la renonciation* (des droits de l'infante au trône Espagnol). Le cardinal ajoute plus bas : *Vous savez bien que je vous ai fait connaître plusieurs fois, que l'intention du seigneur dom Louis* (de Haro), *ne pouvait avoir été autre, lorsqu'il envoya M. Pimentel à Lyon, que de faire l'ouverture du mariage sans renonciation, dans le temps qu'il n'y avait qu'un prince en Espagne.* Dans une autre lettre datée de Saint-Jean-de-Luz, le 23 août, le cardinal manda à M.

Là je ferais un autre exposé de l'Europe; contenant les rapports des diverses puissances

---

le Tellier : « Je fis (à dom Louis) un grand discours « sur les renonciations, lui disant, que comme le roi « allait être le plus obligé à promouvoir et soutenir les in- « térêts de la sérénissime infante, je ne pouvais pas m'em- « pêcher de lui parler de sa part, afin qu'elle fût considérée « du roi son père en cette rencontre; et bien que je fusse « persuadé que mes instances ne produiraient aucun effet, « je ne laissai pas de les appuyer fortement de raisons « assez apparentes, dont les principales étaient les facili- « tés que le roi avait apportées à la paix, cédant plusieurs « points, dans la croyance de pouvoir épouser la sérénis- « sime infante, sans qu'on voulût exiger d'elle en Espa- « gne aucune renonciation, n'y ayant personne qui se « pût imaginer, que la seule considération de ce mariage « obligerait le roi à se relâcher sur des points essentiels « dans le traité de paix, ainsi qu'il l'avait fait, puisque, « sans sortir des termes de la modestie, je pouvais dire, « que si l'infante était le plus grand parti de l'Europe, le « roi l'était aussi sans contredit .... Sur les renoncia- « tions, il m'a dit, qu'il voyait bien que je lui en avais « parlé, pour pouvoir dire que le roi rendait cet office « à la sérénissime infante, comme devant être son épouse; « mais qu'il ne doutait pas que je ne fusse bien assuré « que lui, dom Louis, ne pouvait pas seulement faire en « Espagne la proposition d'une chose semblable, et qu'il « voulait, sur ce propos, me dire confidemment que « non; attestant, que dans le conseil du roi (d'Espagne), on n'ait jamais pensé à l'alliance sans les renonciations;

les unes à l'égard des autres en 1688, et les changemens que la révolution d'Angleterre produisit dans leur politique. Suivrait une relation sommaire des événemens de la guerre terminée en 1697, avec les différentes vues des

---

« et excepté lui et un autre, il n'y eût personne qui conclut « à la marier avec le roi, parce qu'ils avaient soutenu, « comme il le croyait aussi, que nonobstant ces renoncia- « tions, si son maître venait à perdre ses deux enfans « (mâles), comme on le doit fort apréhender, étant dans « un âge si tendre, que l'aîné n'a pas encore vingt mois, « il serait à souhaiter, et non pas à espérer, que la France « ne s'attendît pas à succéder, et qu'elle renonçât à de « telles prétentions. Je suis fort persuadé de tout ceci, par « plusieurs raisons très-fortes et concluantes, et de plus « je me souviens très-bien de ce que la reine m'a dit plu- « sieurs fois, lorsque le roi (d'Espagne) son frère n'avait « qu'un fils ; mais j'ai été bien aise d'entendre de la bou- « che du principal ministre d'Espagne, la même chose, « et que tout le conseil d'Espagne avait parlé en confor- « mité ». Ces détails prouvent que Bolingbroke allait trop loin, en disant que le traité des Pyrénées fut violé d'avance, dans l'intention du cardinal Mazarin, puisque ce ministre se bornait à penser, ainsi que les Espagnols eux-mêmes, que la renonciation de l'infante à la couronne d'Espagne, était nulle de droit, si Philippe IV son père, perdait ses deux fils; ils moururent effectivement sans postérité, et Louis XIV ne fit qu'user d'un droit légitime, en acceptant le trône espagnol pour le duc d'Anjou, son petit-fils.

rois Guillaume III et Louis XIV en faisant la paix à Riswick; matière fort épluchée et cependant mal connue. Puis les arrangemens pris par les traités de partage [1], avec le résultat et les conséquences de ces traités. Enfin, un troisième tableau de l'état de l'Europe à la mort de Charles II [2], roi d'Espagne. Tout cela ferait le sujet d'un ou deux livres, et serait la meilleure introduction possible de l'histoire de la guerre [3] par où notre siècle a commencé, et de la paix [4] qui l'a suivie.

Cette guerre, prévue pendant plus d'un

---

[1] De la monarchie d'Espagne. Il y eut deux traités de partage; dans le premier, signé le 11 octobre 1698, entre la France, l'Angleterre et la Hollande, Joseph Ferdinand, prince électoral de Bavière, était déclaré héritier présomptif de la monarchie espagnole, sauf quelques démembremens pour la France et l'Autriche. Le jeune prince de Bavière étant mort le 8 février 1699, la France, l'Angleterre et la Hollande conclurent, le 13 mars 1700, un second traité de partage qui adjugeait la couronne d'Espagne à l'archiduc Charles, et au Dauphin, fils de Louis XIV, le royaume des deux Siciles, le Guipuscoa et la Lorraine.

[2] Arrivée le 1er novembre 1700.

[3] Pour la succession d'Espagne.

[4] D'Utrecht, signé entre la France et l'Angleterre, le 11 avril 1713.

demi-siècle, avait été ou aurait dû être constamment, pendant tout ce temps, le principal objet des cabinets de l'Europe entière. Le prix pour lequel on devait combattre, était le plus riche qui eût jamais été mis en jeu, depuis ceux des empires des Perses et des Romains. On redoutait l'union des deux puissances [1] qui, séparément et en opposition l'une à l'autre, avaient aspiré tour à tour à la monarchie universelle. Les alliés s'engagèrent donc dans cette guerre, pour maintenir une balance entre les maisons d'Autriche et de Bourbon, afin d'assurer leur tranquillité et leur indépendance; mais avec les succès de la guerre, ils changèrent d'objets; et si l'ambition la commença du côté de la France, l'ambition la continua du côté opposé. Les batailles, les siéges, les révolutions surprenantes qui arrivèrent dans le cours de cette guerre, sont d'un genre à ne point trouver leurs semblables dans aucune période de la même étendue. Les motifs et les moyens qu'on employa pour la prolonger, les vraies raisons pourquoi elle finit d'une manière qui ne semblait pas proportionnée à ses succès, et la nouvelle forme politique que prit l'Europe par les trai-

[1] La France et l'Espagne.

tés d'Utrecht et de Baden [1], sont des sujets sur lesquels peu de personnes sont suffisamment instruites, et dont cependant tout le monde raisonne avec confiance et même avec passion. Je crois que j'en pourrais parler avec quelque connaissance, et que même sur les points où j'ai joué un rôle, j'en parlerais avec autant d'impartialité que Polybe [2] raconte les négociations de son père Lycortas.

Je vous avoue même que je ne désespérerais pas de mieux traiter cette partie que la première. Il n'y a rien, à mon avis, de si difficile à tracer que ces sortes de mappemondes politiques qui, fournissant plus d'idées à l'esprit que de faits à la mémoire, sont nécessaires pour lier et éclaircir les événemens, et qui doivent être à la fois si concises, et cependant si pleines, si compliquées et si claires. Je ne connais rien, dans ce genre, de bien traité par les anciens. L'introduction de Salluste [3],

[1] Signé le 7 septembre 1714. Il servit de complément à celui de Rastadt, conclu le 6 mars précédent.

[2] Polybe, historien grec, ami de Scipion l'Africain.

[3] Crispus Sallustius, célèbre historien romain, né 85 ans avant J. C., renommé par ses talens et son immoralité. Il nous reste, de ses ouvrages, l'*Histoire de la conjuration de Catilina*, et celle des guerres contre Jugurtha, roi de Numidie. Il mourut 35 ans avant J. C.

de même que celle de Thucydide [1], pourraient presque aussi bien servir pour tout autre morceau d'histoire romaine ou grecque, que pour ceux que ces deux grands écrivains avaient choisis. Polybe, dans son introduction, ne remplit pas non plus ce plan. Parmi les modernes, le premier livre de l'histoire de Florence par Machiavel, est un excellent original dans ce genre, et l'*Histoire des Bénéfices* par Fra-Paolo [2], est peut-être inimitable dans cette espèce de composition.

---

[1] Thucydide, célèbre historien grec, né à Athènes 471 ans avant J. C. Il descendait de Miltiade, et se distingua dans la guerre. Il composa l'histoire de la guerre du Péloponèse que Xénophon completta. Thucydide mourut 361 ans avant J. C.

[2] Pierre-Paul Sarpi, connu sous le nom de Fra-Paolo, né à Venise le 14 août 1552, entra en 1564 dans l'ordre des Servites, et devint théologien consultant du sénat de Venise, auquel il donna des conseils si opposés aux intérêts du pape Paul V, que ce pontife l'excomunia. Le génie de Fra-Paolo était trop transcendant pour se borner à la théologie, et il écrivit avec succès sur la politique et l'histoire. Il paraît que la cour de Rome voulut le faire assassiner, mais il en fut quitte pour de simples blessures. Il mourut paisiblement, environné de la considération publique, le 14 janvier 1623. Son *Traité des bénéfices*, dont parle ici Bolingbroke, a été traduit en français par

Voilà quelques-unes des pensées qui me viennent à l'esprit, lorsque je considère qu'aucun homme n'est dispensé de l'obligation de rendre compte même de son loisir, et de s'employer, même au milieu de la solitude, à se rendre utile à la société.

Je ne sais si j'aurai assez de courage pour entreprendre la tâche que je viens d'esquisser; je me défie de mes talens avec raison, et j'aurais besoin de plusieurs éclaircissemens que je crois difficile de me procurer. Mais en tout cas, il me sera impossible de m'y mettre cette année; les raisons que j'en pourrais alléguer suffiraient pour remplir une autre lettre, et je crains que vous ne trouviez celle-ci déjà trop longue.

Adieu.

Amelot de la Houssaye, publié en un volume *in*-12 à Amsterdam, en 1685, réimprimé en 1690, et depuis traduit de nouveau en 1750, par l'abbé de Marsy, ex-Jésuite.

A M.me DE FERRIOL.

De la Source, 2 juin 1724.

Je suis arrivé à mon ermitage mardi au matin, et je ne saurais vous dissimuler que je l'ai revu avec plaisir. On a beau être fait à la cour et au monde, on se lasse de l'un et de l'autre; mais celui qui est fait à la douceur d'une retraite philosophique, ne s'en lasse jamais; il la quitte avec regret, il y retourne avec joie.

Avez-vous eu des nouvelles d'Aïssé [1]? La marquise m'écrit de Douvres: elle y est arrivée vendredi au soir, après le passage du monde le plus favorable. La mer ne lui a causé qu'un peu de tournement de tête; mais pour sa compagne de voyage, elle a rendu son dîné aux poissons.

Je vous embrasse, ma chère Madame, et je vous prie d'embrasser tous nos amis communs.

---

[1] Il est vraisemblable que cette lettre fut écrite à l'époque où mademoiselle Aïssé fit ses couches secrètement à Paris, en simulant un voyage en Angleterre.

A L'ABBÉ ALARI.

Juin 1724.

Recevez, s'il vous plaît, mes complimens sur le mariage de mademoiselle votre sœur. Je lui souhaite en vérité toute sorte de bonheur : il suffit qu'elle vous appartienne, mon cher abbé, pour m'y engager. J'ai été depuis quelque temps hors de peine au sujet de votre procès avec M. de Court; je voudrais bien l'être du côté des moines [1]. Vous jugez bien que j'ai été charmé de ce que M. le maréchal de Matignon [2] a fait en faveur de mon ami.

---

[1] Les moines de Gournai.

[2] Charles-Auguste de Goyon, comte de Matignon, né le 28 mai 1647, connu d'abord sous le nom de chevalier de Thorigni, entra au service en qualité de cornette de cavalerie, le 26 août 1667, alla au secours de Candie en 1669, et y fut blessé; obtint une compagnie de chevaux légers le 17 mars 1670, passa dans le régiment du roi, cavalerie, en août 1671, fit les campagnes de 1672, 73 et 74 sous le prince de Condé ou sous M. de Turenne; prit le titre de comte de Gacé à la mort de son frère, et le remplaça le 1er novembre 1674 à la tête du régiment d'infanterie de Vermandois. Il continua à servir jusqu'à la paix de Nimègue en 1678, de même qu'au siége de

Le cordon bleu lui fait certainement plus d'honneur quand son fils le porte, qu'il ne lui aurait fait, l'eût-il porté lui-même. Le retour du maréchal de Villeroi est un événement auquel je prends beaucoup de part. Dans ces sortes de choses, car la règle n'est pas générale, il faut souhaiter pour ses amis, ce qu'ils

---

Luxembourg en 1684; obtint le grade de brigadier le 24 août 1688, et celui de maréchal de camp le 29 mars 1689. Il suivit le roi d'Angleterre Jacques II en Irlande, et commanda ses troupes au siége de Londonderi, levé le 10 de juin. Revenu en France au commencement de 1690, il fit toutes les campagnes de Flandre ou de la Mozelle jusqu'en 1697; il avait été créé lieutenant-général le 30 mars 1693. Il fut encore employé en Flandre, depuis 1701 jusqu'en 1707 inclusivement. Destiné, le 18 février 1708, à commander les troupes qui devaient s'embarquer avec le roi d'Angleterre et passer en Ecosse, il fut nommé maréchal de France le même jour, et prit le nom de maréchal de Matignon. L'entreprise d'Ecosse n'ayant pas réussi, il fut employé à l'armée de Flandre sous le duc de Bourgogne et le duc de Vendôme, se trouva au combat d'Oudenarde le 11 juillet 1708, acheva ensuite la campagne et ne servit plus. Nommé chevalier des ordres du roi le 3 juin 1724, il se désista de cette distinction en faveur du marquis de Matignon son fils, qui fut reçu à sa place le 1er janvier 1725. Le maréchal de Matignon mourut le 6 décembre 1729, dans la 83e année de son âge.

souhaitent pour eux-mêmes. Je ne manquerai pas d'écrire à M. le maréchal dès que je le saurai actuellement de retour. Votre amie la marquise est en effet très-contente de l'Angleterre. Elle me mande que si elle avait vécu quelques années hors de son propre pays, elle serait bien heureuse d'y trouver autant de prévenance et de politesse qu'elle en trouve dans celui-là. Il n'y a sorte de distinction que le roi, M. le prince et madame la princesse (de Galles) ne lui aient montré. Les ministres vivent avec elle, comme si c'était eux qui auraient besoin d'elle, et non pas elle qui a besoin d'eux. J'ai déjà demandé sa protection, et je me flatte qu'elle me l'accordera. Elle parviendra bientôt, à ce que j'espère, à mettre son argent en sûreté; et malgré cela, son voyage pourra bien s'alonger; moyennant quoi, je ne compte pas d'aller sitôt à Paris. J'ai même envoyé chercher notre jeunesse de Fontainebleau.

Pendant que la marquise fait la pluie et le beau temps à Londres, pendant que vous êtes occupé des amusemens de Paris et des grandes affaires de Versailles, le Pouilli [1] et moi nous

[1] Louis Lévesque de Pouilli, né à Reims en 1692, d'une famille ancienne, montra, de bonne heure, son

menons une vie qui vaut bien les vôtres. Nous lisons, nous méditons, et nous parlons ensemble de ce que nous avons lu ou médité. La physique nous occupe un peu; mais c'est la physique qui est fondée sur des observations et sur des expériences, et qui est cultivée par la géométrie. La métaphysique même, mon cher abbé, prend une partie de notre temps; mais c'est la métaphysique qui est fondée sur des idées claires et déterminées. Quand on ne passe pas ces bornes, tout ce qu'on acquiert est véritablement connaissances, et le progrès dans les véritables connaissances est le plus grand plaisir dont la nature humaine soit capable. Adieu, je vous embrasse de tout mon cœur. Mon confrère en philosophie vous fait mille tendres complimens. Donnez-nous quelquefois de vos nouvelles.

---

goût et ses dispositions pour les lettres; l'académie des inscriptions le reçut au nombre de ses membres. L'érudition n'était pas sa seule qualité, il savait être citoyen. Elu lieutenant de la ville de Reims, en 1746, il y fit un grand nombre d'établissemens utiles. Il mourut le 4 mai 1750, laissant une mémoire respectée, et beaucoup de manuscrits à M. de Burigni, son frère. M. de Pouilli est auteur de la *Théorie des sentimens agréables*.

AU MÊME.

6 juillet 1724.

J'ai reçu votre lettre, mon cher abbé, avec le paquet qui vient d'Angleterre, dont je vous remercie de tout mon cœur; mais je n'ai point reçu de lettre du marquis de Matignon, qui me mette au fait d'aucune conversation que vous avez eu. On a assez de plaisir quand on explique les sentimens de son cœur, et quand on espère, en le faisant, de rendre service à son ami, pour être payé par avance, et pour ne pas mériter de grands remercîmens. Je ne suis pas surpris de ce que la personne dont vous me parlez, se montre incapable de prendre son parti. Cette indépendance philosophique qui seule peut assurer le bonheur de la vie, n'est pas si facile à obtenir. Bien des gens s'en parent; mais j'en connais peu qui la possèdent. Mon confrère en philosophie vous fait mille complimens. Il répond à ce que vous demandez de lui par ces vers d'Horace [1]:

Incipe : vivendi qui rectè prorogat horam,
Rusticus expectat dum defluat amnis, at ille
Labitur, et labetur in omne volubilis ævum.

[1] Voyez ses épîtres, livre 1 épître 2, à Lollius, vers

J'écris au marquis de Matignon, et j'envoie ma lettre à la petite marquise. Ayez la bonté de donner celle qui est ci-jointe à M. de Saci [1], dont j'ai oublié l'adresse; elle lui rend compte d'une commission qu'il m'a donnée.

Je vous souhaite, mon cher abbé, toute sorte de succès, et du côté de vos moines, et de l'autre côté. La précaution que vous voulez prendre avec les premiers, est bonne avec les deux.

M. et madame de Montmorin n'ont que des remercîmens à vous rendre, du mouvement que vous avez bien voulu vous donner auprès de M. de Fontanieu [2], qui les a servi à peu près comme il les a reçus.

Adieu.

41, 42 et 43. En voici la traduction : *Commencez; différer de bien vivre, c'est imiter un stupide paysan qui attendrait pour passer, que toute l'eau d'une rivière fût écoulée; mais cette eau coule et coulera toujours.*

[1] Avocat au parlement de Paris, l'un des quarante de l'académie française, avantageusement connu par la traduction des lettres de Pline le jeune, du Panégyrique de Trajan et d'autres ouvrages; mort à Paris le 26 octobre 1727, à 73 ans.

[2] Maître des requêtes, employé à la compagnie des

Indes et dans d'autres bureaux d'administration, où des conseillers d'état jugeaient, et des maîtres des requêtes rapportaient. M. de Fontanieu devint conseiller d'état, intendant et contrôleur général des meubles de la couronne.

AU DOCTEUR SWIFT[1].

12 septembre 1724.

Ce n'est ni maladie, ni voyage, ni mauvaise humeur, ni âge, ni chagrin, ni bêtise, qui m'a empêché de répondre à votre lettre du mois de juin; mais c'est une très-prudente réflexion, et l'un des plus grands traits de politique de toute ma vie. Si je vous répondais dans un mois, vous pourriez vous croire obligé de me répondre dans six; et effrayé par l'extrême fatigue d'écrire deux fois par an à un ami absent (autant que vous ou moi pouvons en répondre), vous pourriez vous arrêter tout court, et ne plus écrire du tout. Or cela ferait échouer tous mes projets; car pour dire la vérité, je vous ai entraîné pendant ces dernières années, et d'après ces succès passés, je commence à espérer, que d'ici à dix ans, je pourrai avoir le droit d'attendre de vos nouvelles une fois par quartier. La goutte n'enlumine pas mes idées, ni n'échauffe

[1] Cette lettre, qui se trouve tome XII, page 126 des œuvres de Swift, est traduite de l'anglais.

mon imagination, et je suis honteux d'avouer combien j'ai respecté la vérité, dans la description de ce qui se passa dans la ruelle de mon lit à la lecture de votre lettre. La scène fut réellement telle que je l'ai dépeinte, et la compagnie était bien meilleure que vous ne paraissez le croire. Moi, qui reste seul une grande partie, ou pour mieux dire la plus grande partie de ma vie, lorsque je fais une incursion dans le monde, je suis très-loin de m'attendre à profiter de la conversation que j'y trouve, et encore plus loin de me soucier de ce qui s'y passe; enfin, je ne suis plus dupe, comme vous m'avez connu; c'est pourquoi quand je vais dans la société, c'est uniquement pour mon plaisir. Si les hommes me divertissent (et je les défie de me donner votre maladie [1]), c'est tout ce que je désire et demande d'eux. Vous remarquerez par cet aveu sincère, que vos grands maîtres en raison ne m'accommodent pas; leurs contre-basses [2] engourdissent mes facultés. Je recherche des sons propres à émouvoir ou à calmer agréa-

---

[1] Le *Spleen*, la consomption produite par l'ennui, la tristesse et une déplaisance générale.

[2] Ou sons bas et monotones.

blement mes esprits, des essorts joyeux ou des images flatteuses. Je ne blâme point un homme dont l'imagination fuit avec lui, et qui a assez d'esprit pour n'être qu'un demi-fou; ni celui qui cache une imagination étroite par un fond de bizarrerie et de singularité. Si le bon sens et le véritable savoir dominent un peu trop dans quelqu'un, je désire y découvrir au moins quelque ridicule caché, pour le faire sortir dans l'occasion, et rendre la personne supportable. Vous pourrez d'après cette esquisse, juger de ma société. Les amis défunts [1] avec lesquels je passe mon temps, vous sont connus; ceux qui vivent encore sont de la même trempe, et par conséquent en petit nombre.

Je glisse sur la partie de votre lettre qui est une sorte d'élégie sur la mort d'un ministre [2]; et je vous promets solennellement de ne plus jamais parler de lui, ni d'y penser, jusqu'à ce que je trouve l'occasion de lui rendre justice, dans une histoire des vingt premières années de ce siècle, que je compte écrire, si je vis encore trois ou quatre ans. Mais je dois un peu

---

[1] Les bons auteurs grecs et romains.

[2] Le comte d'Oxford.

plus d'attention à ce qui suit dans votre lettre. Les vers que je vous ai envoyés sont très-mauvais, par la raison qu'ils ne sont pas très-bons: *mediocribus esse poetis, non dii non homines dedere*, etc. [1]. Je ne les ai pas envoyés pour être admirés, et vous leur feriez beaucoup trop d'honneur de les critiquer. Pope a pris le meilleur parti, car il ne m'en dit pas un mot. Tout ce que je désire, c'est que vous les regardiez comme la preuve que vous n'êtes jamais sorti de ma mémoire, quoique vous soyez depuis si long-temps éloigné de moi; et quand, dans la suite, je vous donnerai par écrit des marques de souvenir, ce sera en prose.

Je dois, à cette occasion, vous mettre à votre aise, sur une opinion que je serais très-fâché de vous voir prendre de moi. Le nom d'*esprits forts* [2], est, selon que je l'ai observé, donné communément à ceux que je regarde comme les fléaux de la société; parce que leurs efforts tendent à en rompre les liens, et à ôter un frein puissant à cet animal féroce,

---

[1] *En poésie, les dieux et les hommes ne tolèrent pas la médiocrité.*

[2] Englais, *Free-Thinker.*

l'homme ; tandis qu'il conviendrait de le contenir encore par une dixaine d'autres. Ils vont même plus loin : la religion révélée est un magnifique et majestueux édifice, adossé à l'humble et simple bâtiment de la religion naturelle. Plusieurs vous ont objecté, à vous autres [1] qui êtes les architectes et *les concierges* (ce mot nous manque en anglais), à l'égard de la première, qu'après avoir bâti ou au moins réparé l'édifice, vous en montrez les appartemens, et qu'en voulant renforcer quelques parties de votre propre construction, vous ébranlez, vous sapez même les fondemens de l'autre; et entre nous, monsieur le Doyen, cette imputation peut être justifiée dans plusieurs circonstances ; mais enfin, votre intention n'est pas de démolir, tandis que l'*esprit fort*, s'attache tellement à vous faire écrouler votre maison sur la tête, que si on le laissait faire, il abattrait l'autre, et ne ferait des deux qu'une seule et même ruine. C'est pourquoi, non-seulement je désavoue ce caractère, mais je le déteste. Si cependant par *esprit-fort*, vous entendez un homme qui fait un libre usage de sa raison, qui recherche la vé-

[1] Prêtres.

rité sans passion et sans préjugé, et qui s'y attache inviolablement, alors vous entendez un homme sage et honnête, et tel que je travaille à l'être. L'aptitude de distinguer entre le bien et le mal, entre la vérité et le mensonge, faculté que nous appelons *raison* ou *sens commun*, lesquels nous sont donnés par notre bienfaisant créateur, et que la plupart des gens perdent pour avoir négligé de l'employer, est le flambeau de l'esprit et doit en diriger toutes les opérations. Il serait aussi absurde de s'écarter de cette maxime, et de régler nos pensées d'après quelqu'autre, que de fermer les yeux après s'être pourvu du meilleur bâton, qui se soit jamais trouvé dans la famille des bâtons, pour se tirer d'un de vos mauvais chemins d'Irlande. Vous ne pouvez, j'en suis sûr, même avec votre caractère apostolique, blâmer de tels *esprits-forts;* car, puisque la vérité de la divine révélation du christianisme est aussi évidente, que des faits en matière de croyance desquels tout dépend, peuvent l'être, et conformément à toutes nos idées de justice, ces *esprits-forts* doivent être nécessairement chrétiens, conformément au meilleur principe, d'après celui que Saint-Paul lui-même a établi; je crois du moins que

c'est lui : *omnia probate, quod bonum est tenete* [1].

Mais vous avez encore une autre sûreté de la part de ces *esprits-forts*, je ne dis pas une meilleure, et la voici : ceux dont je parle, pensent pour eux et à eux-mêmes ; s'il arrive que malheureusement vos argumens ne les persuadent pas, ils croient de leur devoir de ne pas troubler la tranquillité publique, en les combattant. La paix et le bonheur de l'humanité sont le but essentiel de ces hardis penseurs, et pour cette raison, comme ceux d'entr'eux qui restent incrédules, ne cherchent pas à vous combattre, ceux, de qui la raison éclairée par la grâce, sont devenus croyans, peuvent être peinés, même exprimer leur regret comme je l'ai fait, de voir la religion servir à des desseins si contraires à son véritable objet et à son institution primitive. Un bon chrétien peut-il envisager les ministres de l'humble et doux Jésus, exerçant une insolente et cruelle tyrannie sur leurs frères ? Ou les messagers de la paix et de la *bonne nouvelle* [2], mettant aux prises l'univers en-

---

[1] *Essayez de tout, et ne tenez qu'à ce qui est bon.*

[2] Véritable signification du mot *évangile*.

tier? Ou cette religion qui ne respire que la charité et la bienveillance universelle, répandant, par réflexion et par système, plus de sang, que les plus barbares païens n'en ont jamais versé dans la chaleur des combats et dans la fureur des conquêtes? Peut-il envisager tout cela sans une sainte indignation, et ne pas le trouver criminel? Et lorsqu'il détourne les yeux de ces tragiques scènes, pour considérer l'ordre ordinaire des choses, ne le croyez-vous pas choqué de voir la métaphysique substituée à la théorie, et les vaines cérémonies à la pratique de la morale?

Je ne doute pas que vous ne soyez à cette heure parfaitement convaincu de mon orthodoxie, et que vous ne me mettez plus à côté de Spinosa[1], dont je méprise et abhorre le sys-

---

[1] Benoît Spinosa, né à Amsterdam le 24 novembre 1632, d'un juif portugais, porta d'abord le nom de Baruch, et prit celui de Benoît quand il abjura la religion mosaïque pour embrasser celle de J. C. réformée, car il devint Mennonite ou Arminien, opinions qui dominaient alors dans les Provinces-Unies. Egalement infidèle à l'ancien et au nouveau testament, il finit par l'athéisme le plus complet, et le professa ouvertement. Il mourut le 21 février 1677. S'il eut le tort d'être mauvais juif et mauvais chrétien, on ne peut lui contester le mérite

tème d'une substance infinie; ainsi que j'ai le droit de le faire, parce que je suis à même de démontrer pourquoi je l'abhorre et le méprise.

Vous me priez de retourner chez moi, et vous me promettez dans ce cas, de venir à Londres, chargé de vos voyages [1]. Je suis fâché de vous dire qu'à mon avis, Londres est tout aussi peu propre à être notre rendez-vous que Dublin. J'omets les motifs de cette opinion; mais je ne puis convenir de ce que vous avancez d'un ton sentencieux, que l'exil est la plus grande peine des hommes vertueux, parce que pour être vertueux, il faut aimer sa patrie. Examinez la nature de cet amour, son principe, comment il se nourrit, quelles sont ses bornes et son étendue; et après cela, vous saurez jusqu'à quel point il est vertu, et où il devient simplicité, prévention, folie et enthousiasme. Un homme vertueux, en exil, peut être assez justement appelé infortuné; mais on ne peut le nommer malheureux. Rap-

---

d'avoir toujours été pauvre et désintéressé. Il ne subsista long-temps que d'une petite pension de deux cens florins que lui payait l'illustre et infortuné Jean de Wit, grand pensionnaire de Hollande, massacré à la Haye en 1672, par les intrigues de Guillaume III, prince d'Orange.

[1] Il veut parler probablement des voyages *de Gulliver*.

pelez-vous la raison que donna Brutus [1], de ce que par-tout où il allait, il portait sa vertu avec lui. Il y a un certain gros volume, qui grossit journellement, et dont le titre est je crois *Noctes Gallicae* [2]. Vous y verrez peut-être, un jour, une dissertation à ce sujet : et afin de vous rendre menaces pour menaces, vous

---

[1] Marcus-Junius Brutus, fils de Junius Brutus et de Servilie, sœur de Caton, conspira contre Jules César, son père putatif, et fut l'un de ses assasins. Défait par Marcus-Antonius et Octavius, depuis l'empereur Auguste, il se fit donner la mort par le Rhéteur Straton, son ami, 42 ans avant J. C., et on assure qu'avant de la recevoir, il prononça ce blasphême moral : *Misérable vertu, tu n'es donc qu'un vain mot ! Je t'avais considérée comme une base solide, mais tu n'es que le jouet de la fortune.*

[2] *Les nuits gauloises* ou *françaises*. D'habiles bibliographes qu'on a consultés, ne connaissent aucun ouvrage qui porte ce titre. Il n'est pas vraisemblable que le lord Bolingbroke ait voulu désigner le suivant : *Henrici Stephani noctes parisinæ, atticis A. Gellii noctibus invigilatæ ;* c'est-à-dire *Les nuits parisiennes*, dans le goût des *nuits attiques d'Aulus Gellius*. Le livre d'Henri Etienne, imprimé *in*-8° à Paris, en 1585, n'ayant pas été continué, on ne peut y appliquer ce que dit Bolingbroke, *qu'il grossit journellement ;* peut-être qu'il voulait s'égayer aux dépens de Swift, en lui parlant d'un ouvrage imaginaire.

serez forcé de la lire, quand même vous bailleriez depuis la première page jusqu'à la dernière.

Le mot Irlande a été effacé du papier dont vous parlez ; c'est-à-dire, que pour satisfaire votre curiosité, et pour l'exciter de nouveau, j'observerai que cette anecdote, qui vous est parvenue je ne sais comment, n'est ni la seule, ni la plus remarquable en ce genre. La personne dont vous êtes si curieux [1], retournera en Angleterre à la fin d'octobre. Elle a une si grande envie de vous voir, que je ne réponds pas qu'elle n'entreprenne le voyage de Dublin. Il n'y a pas si loin de Londres à Dublin, que de l'Espagne à Padoue, et vous méritez tout autant d'être vu que Titus Livius [2]. Mais j'aimerais beaucoup mieux que vous quittassiez cet humide climat et la sotte société dans

[1] La marquise de Villette.

[2] Tite-Live, né à Padoue, et selon d'autres à Ancone, est un de ces écrivains qui ont rendu leur nom immortel. Il avait composé plusieurs ouvrages, mais sur-tout une histoire romaine en 140 livres, dont il ne nous reste que 35, encore ne sont-ils pas de suite. On rapporte qu'un Espagnol, après la lecture de cette histoire, vint exprès de son pays en Italie, pour en voir l'auteur. Tite-Live mourut à Padoue l'an 17 de J. C.

lesquels, selon ce que vous dites vous-même; un homme peut vieillir entre vingt et trente ans. Mettez le pié sur le continent, et j'ose vous promettre que dans quinze jours, vous aurez rattrapé les dix années que vous regrettez tant, et que vous vous retrouverez à cet âge où je vous ai laissé. Avec quel plaisir je vous entendrais *inter vina fugam Stellae maerere protervae* [1]!

Adieu.

---

[1] *Au milieu du vin, regretter la fuite de la sémillante Stella.* C'est un passage d'Horace, dans lequel le lord Bolingbroke fit entrer le mot *Stella*, qui signifie *étoile*, nom sous lequel Swift célébrait mademoiselle Johnson, femme d'un esprit étonnant, qui lui avait inspiré une violente passion, et qu'il épousa secrètement. On a cru qu'il ne voulut point déclarer son mariage par vanité, parce que Stella était fille de l'intendant du chevalier Temple.

A L'ABBÉ ALARI.

Londres, ce $\frac{17}{28}$ janvier 1725.

Recevez, Monsieur, mes remercîmens pour votre lettre du 7 de ce mois, et faites s'il vous plaît mes très-humbles complimens, à tous ces messieurs qui ont la bonté de se souvenir d'un homme qui les estime, les honore et les aime. Madame de Bolingbroke [1], qui vous fait ses complimens, a été assez mal depuis son retour des eaux, mais elle se porte mieux. Pour M. de Pouilli, je ne vois pas que l'air de l'Angleterre lui soit contraire : il a eu un peu de fluxion sur les yeux; d'ailleurs, il s'est toujours très-bien porté. Je voudrais être en état de mener une vie qui lui conviendrait, aussi bien qu'à moi, beaucoup mieux que celle que je suis obligé de mener présentement; mais il est assez philosophe pour s'accommoder de tout. L'union entre votre cour et la nôtre est si intime, que le voyage de M. de Walpole, ne doit pas avoir surpris les ministres : chaque événement surprend le peuple. Je suis, Monsieur, très-parfaitement votre très-humble et très-obéissant serviteur, etc.

[1] La marquise de Villette.

AU MÊME.

Londres, ce $\frac{11 \text{ avril}}{3 \text{ mai.}}$ 1725.

J'ai été bien fâché, mon cher abbé, de ce que vous avez eu la fatigue de passer deux nuits sur l'eau, et je soupçonne toujours quelque petit commerce de contrebande qui a fait traîner votre voyage [1]. Enfin, vous êtes arrivé à bon port. *Hæc olim meminisse juvabit* [2]. J'ai trop de plaisir à vous rendre tous les petits services qui dépendent de moi, pour mériter des remercîmens, et pourvu que votre séjour dans ce pays ne vous ait pas trop ennuyé, je suis parfaitement content. Vous vous souviendrez, s'il vous plaît, que vous devez une visite à l'université d'Oxford : elle s'y attend, et si vous ne lui rendez pas ce que vous avez rendu à Cambridge, vous serez responsable de la discorde qui se mettra entre ces deux sœurs. J'espère que M. de Fréjus pensera comme moi, que vous êtes obligé en bonne conscience, à tenir la parole que vous

[1] L'abbé Alari revenait d'Angleterre.

[2] *Ces souvenirs me seront toujours agréables.*

avez donnée à l'aînée des deux. Faites ma cour, s'il vous plaît, à cet illustre prélat : ce n'est pas la cour d'un courtisan, c'est la cour d'un philosophe qui honore le vrai mérite, et d'un honnête homme qui est pénétré de reconnaissance. Embrassez pour moi tous nos amis communs ; donnez-moi quelquefois de vos nouvelles, et soyez persuadé que je serai toute ma vie, mon cher abbé, votre très-humble et très-obéissant serviteur, etc.

AU DOCTEUR SWIFT [1].

Londres, ce $\frac{24 \text{ juillet}}{4 \text{ août.}}$ 1725.

M. Ford vous dira comment je me porte, et ce que je fais. Lassé enfin par l'incertitude, la seule calamité de la vie qui soit insupportable, j'ai, après neuf ans de promesses automnales et d'excuses printanières, demandé une décision, m'inquiétant fort peu de son résultat, pourvu qu'elle me laissât la liberté de me fixer au dehors, ou me mît en mesure de vivre agréablement au dedans. Au lieu d'accorder une demande aussi raisonnable, la nation [2] dans sa sagesse, a jugé à propos de passer un acte qui, en fixant immuablement ma fortune dans ce pays, y fixe aussi ma personne ; et ceux qui avaient le moins d'envie de me voir en Angleterre, ont fait en sorte qu'il me serait impossible de vivre ailleurs. Je suis donc rétabli, aux deux tiers ; ma personne est en sûreté, à moins que dans la suite je n'éprouve un traite-

[1] Cettre lettre qui se trouve tome XII, page 158 des œuvres de Swift, est traduite de l'anglais.

[2] Le parlement.

ment même plus dur que celui de Sir Walter Raleigh [1], et ma terre, avec toutes les autres propriétés que j'ai acquises ou que je pourrai encore acquérir, me sont assurées; mais l'on a soigneusement et prudemment conservé au bill de proscription sa force, de peur qu'un membre si corrompu ne rentre dans la chambre des pairs, et que son dangereux levain ne gâte la docile masse de la majorité de cette chambre [2].

J'ai cru pouvoir entrer dans ces détails sur mes affaires particulières, avec un vieil ami, sans le distraire trop long-temps de ses travaux pour l'avancement du bien de l'église et du royaume d'Irlande, ou sans le trop détourner de ses voyages dans ces pays de géans

---

[1] Walter Raleigh ou Rawlegh, était un grand homme de mer, qui commanda les flottes de la reine Elisabeth, contre les Espagnols, auxquels il fit beaucoup de mal. Leurs intrigues à Londres le rendirent suspect au roi Jacques Ier qui le fit décapiter le 29 octobre 1618.

[2] Robert-Walpole, principal ministre d'Angleterre, connaissant le génie entraînant de Bolingbroke, et craignant qu'il ne prît dans la chambre des pairs un ascendant nuisible à ses vues personnelles, employa toute son influence, pour empêcher le roi de rendre, à cet illustre proscrit, l'exercice du droit de pairie.

et de pygmées [1], d'où il importe une cargaison [2], que je trouve bien plus précieuse que celle du plus riche galion. Ford amena le doyen de Derry [3], pour me voir ; malheureusement pour moi, je n'étais pas en ville alors ; et le départ du premier pour l'Irlande, m'empêchera peut-être pour quelque temps, de faire connaissance avec l'autre, ce dont je suis fâché. Je ne voudrais pas perdre l'occasion de connaître un homme capable d'adopter sérieusement le système du père Malebranche [4], et qui tient à l'idée d'aller en mission dans les Indes occidentales. Mon zèle pour la propagation de l'évangile me portera difficilement

---

[1] Swift suppose ces deux peuples dans les voyages de Gulliver.

[2] Les résultats moraux et politiques qu'on peut tirer de cet ouvrage.

[3] Le docteur Berkeley.

[4] Nicolas Malebranche, né à Paris le 6 août 1638, entra dans la congrégation de l'Oratoire, en 1660, et publia en 1673, son livre de la *Recherche de la vérité*. Il est peu d'ouvrages où l'on sente plus les derniers efforts de l'esprit humain, et l'auteur qui possédait au plus haut degré le rare talent d'éclaircir les idées abstraites et de les lier, insista particulièrement sur celle qu'*on voit tout en Dieu*. Malebranche mourut le 15 octobre 1715, à l'âge de 78 ans.

si loin ; mais mon ressentiment contre l'Europe, m'a fait plus d'une fois songer à acheter le domaine des Bermudes [1], et à passer le reste de mes jours aussi loin que possible de ceux avec lesquels s'est écoulée la première et la plus grande partie de ma vie. L'on trouve dans ces îles mieux qu'ici, la santé, et tous les autres agrémens de la vie. Quant aux plaisirs imaginaires et artificiels, nous sommes assez philosophes pour les dédaigner. Qu'en dites-vous ? Voulez-vous laisser votre troupeau Hibernien [2] à quelqu'autre pasteur, et vous transplanter avec moi au milieu de l'océan atlantique ? Nous y formerons une société plus raisonnable et plus utile que celle du collége du docteur Berkeley; et je vous promets solennellement, en ma qualité de premier magistrat, d'y prohiber la circulation des sous de Wood [3]. Le monnoyeur qui

---

[1] Iles de l'Amérique septentrionale, à environ 200 lieues des côtes de la Caroline, ainsi nommées de Jean Bermudes, qui les découvrit en 1527. Les Anglais s'y établirent en 1612.

[2] Irlandais.

[3] *Woods - Halspence.* Monnaie fabriquée en Angleterre, et à laquelle le gouvernement voulait donner un cours forcé en Irlande, ce qui produisit les fameuses let-

les a fabriqués sera pendu, s'il s'avise de mettre le pié dans notre île.

Apprenez-moi comment vous vous portez, ce que vous faites, et si votre cœur ressent toujours pour moi une réelle et secrète amitié; dites-moi quelque chose de doux, car j'aime infiniment à être cajolé. Si votre cœur ne vous inspire rien, ne dites rien, afin que je prenne mon parti, et que je me sèvre de vous par degré. Dieu sait si je pourrai y réussir; mais certainement cette ville est l'endroit du monde le plus propre à faire oublier l'amitié et les obligations. M. Ford dit qu'il sera de retour près de nous au commencement de l'hiver. Votre *Étoile* [1] vous empêchera probablement de prendre la même route. Adieu, mon cher doyen; j'avais encore à vous dire quelque chose d'aussi important que ce que je viens d'écrire, mais il m'arrive du monde qui vous débarrasse de moi et m'empêche de vous ennuyer davantage.

---

tres de Swift, intitulées *Drapers letters* (*lettres d'un fabriquant de draps*), qui contraignirent le gouvernement à retirer cette mauvaise monnaie.

[1] Mademoiselle Johnson, que Swift avait épousée secrètement en 1716.

A L'ABBÉ ALARI.

Août 1725.

Je vous remercie, mon très-cher abbé, de l'attention que vous avez de me donner de vos nouvelles et de celles de mes autres amis. Les regrets dont vous me parlez, sans diminuer les miens, servent à les adoucir. C'est une étrange destinée que celle qui me gouverne. La destinée est fort souvent traitée comme le bouc du désert : on met sur sa tête tous les péchés du peuple, et le fou ou le fripon qui a été réellement *faber fortunae suae*[1], croit se disculper en accusant les étoiles. Je le sais ; mais il me semble que j'ai pris toutes les mesures que la prudence suggérait, et que l'honneur permettait, pour parvenir à cette stabilité et à ce repos après lesquels je soupire depuis fort long-temps. Mon état ne ressemble pas mal à celui du marinier qui vogue au delà des tropiques : à tout moment les vents incertains l'obligent à changer de route ; à tout moment il revire de bord, et son langage

[1] *Artisan de sa fortune ou de son sort.*

le plus ordinaire est celui qui vous a coûté un très-bon souper et un déjeûner que vous avez rendu au son terrible de *helm a lee* [1]. Enfin, ce pilote tourne continuellement la poupe au port où il veut aller, et chaque accident le jète dans une nouvelle crise, où il s'agit de toute sa fortune et peut-être de sa vie. Pendant ce temps, mon cher abbé, combien y a-t-il de ces favoris de la fortune qui voguent entre les tropiques et qui jouissent des vents alisés? Parlons d'autre chose.

J'ai pris, par plusieurs raisons, une résolution par rapport à mes livres, que je vous prie de vouloir bien mettre en exécution. Je souhaite que vous les fassiez venir à Paris; et si vous n'avez pas de place chez vous, que vous louiez une chambre pour les y mettre. Quand cela sera fait, je vous prierai d'en faire faire deux catalogues; l'on insérera, d'un côté, tout ce qu'il y a de livres complets et en bon état; et de l'autre, tous ceux qui sont imparfaits, dépareillés, gâtés; après quoi je vous chargerai, si vous le voulez bien, de m'ache-

---

[1] Cri des matelots anglais, qui signifie *mettre à la voile*, ou plus littéralement, *tourner la barre du gouvernail pour faire route.*

ter les livres qui me seront nécessaires, et que je trouverai mieux à Paris qu'à Londres. Nous trouverons dans la suite les occasions de les faire passer. A l'égard de tous mes papiers, ayez la bonté de faire souvenir la marquise de ce que je lui ai dit là-dessus. Je souhaite qu'elle les envoie à Calais et qu'elle les fasse passer avec elle. Je ne vous fais point d'excuses des peines que je vous donne : nous ne sommes pas aux excuses et aux complimens près. Quand vous faites votre cour à M. de Fréjus, ne manquez jamais de lui faire la mienne; je vous en ai prié déjà, et je vous assure de nouveau que c'est la plus grande justice que vous puissiez me rendre, et la plus grande grâce que vous puissiez me faire.

Adieu, mon ami.

AU MÊME.

Londres, ce $\frac{10}{21}$ septembre 1725.

Je ne trouve pas dans le pays que j'habite présentement, cette tranquillité que je cherche et que je désire avec plus d'ardeur que jamais : il faut s'armer de fermeté, vertu payenne, que j'estime pour le moins autant que la patience chrétienne. Je ne doute point que vous ne vous prêtiez volontiers, mon cher abbé, à me rendre le petit service que je vous ai demandé par rapport à mes livres. J'ai écrit de nouveau à la marquise sur ce sujet, car je serais fâché de faire venir des livres dépareillés et d'autres qui ne sont d'aucun mérite, ou de manquer cette occasion d'ajouter à ma petite bibliothèque quelques livres que je trouverai mieux à Paris qu'ailleurs.

Brimden m'a montré le billet que lui écrit un directeur des postes. La lettre dont vous parlez est arrivée à son temps; Brimden n'était pas chez lui, le facteur l'a rapportée au bureau général, et de là on l'a renvoyée au

bureau de Paris. Je ne crois pas que M. de Moracin puisse vous refuser de vous rendre votre argent. Ayez la bonté, mon cher abbé, de bien remercier de ma part M. l'évêque de Fréjus. La perte qu'on a faite en France par le parti que j'ai pris, ne mérite pas qu'on s'en afflige en vérité. Je vous embrasse de tout mon cœur et je vous aime de même.

Je vous prie de dire de ma part à MM. l'abbé de Trianon, Subtil et de Saci, tout ce que votre imagination vous fournira de plus rempli de tendresse et d'estime. Ne craignez pas d'exagérer ; mon cœur en sentira toujours plus que vous ne direz.

A M.me DE FERRIOL.

Aux Bains [1], ce $\frac{24 \text{ novembre}}{5 \text{ décembre.}}$ 1725.

Nous voici, ma chère Madame, à cette source où les malades viennent puiser de la santé, et les vieux même, de la jeunesse; source féconde, qui a donné des héritiers à la plupart des familles de la Grande-Bretagne. La marquise s'en trouve bien, à l'appétit près, qui ne revient pas encore. Mais comme il n'y a que très-peu de temps qu'elle boit, il est impossible qu'elle puisse sentir encore tous les bons effets que je suis persuadé qu'elle sentira dans la suite; en attendant, elle s'ennuie de tout son cœur. Avez-vous reçu, il y a quelque temps, une lettre que je vous ai écrite, avec une seconde que j'ai écrite à Voltaire? Vous m'avez dit dans une des vôtres, qu'il voulait me dédier son poëme [2]. Un aussi bel ouvrage, demande un patron plus considérable. Je suis prêt à lui rendre tous les services qui dépendront de moi; l'amitié que j'ai

[1] C'est-à-dire à Bath, en Angleterre.

[2] La Henriade.

pour lui, et le mérite réel de son poëme, m'y engageront de reste, et je n'ai besoin d'aucun autre motif. Il se peut donc qu'il change de dessein : il se peut même, qu'il ne l'ait jamais eu ; mais la grâce que j'ai à vous demander, c'est de le sonder de fort loin sur ce sujet, et de tâcher de me mettre au fait de ses intentions : je vous en dirai tout naturellement la raison. Je serais curieux de savoir comment il veut parler de moi, par une raison toute opposée à celle qu'avait Cicéron, quand il écrivait à son ami Lucceius : *Je crains les louanges, parce que je crains le ridicule.* J'aurais d'autres choses à vous dire sur ce sujet, mais en voici assez pour le coup. Gardez-moi le secret, et répondez-moi à votre loisir. Je compte que le jardinier d'Ivri [1] est encore à sa campagne, occupé du soin de ses fournitures d'hiver. Faites-lui, s'il vous plaît, mille très-humbles complimens de ma part. Je baise les mains de ma gouvernante [2]. Le Matignon a reçu mes ordres de conférer avec elle, sur une affaire très-importante, à laquelle

[1] Probablement le maréchal d'Huxelles avait une maison de campagne dans ce village qui est près de Paris.

[2] Surnom de société donné par le lord Bolingbroke à mademoiselle Aïssé.

je la prie de donner une attention toute particulière. Il s'agit de me trouver un valet d'une espèce assez singulière : je veux un garçon qui sache faire. . . . . .
(*Le reste manque*).

POST-SCRIPTUM

Ajouté par le lord Bolingbroke, à une lettre de Pope au docteur Swift [1].

$\frac{10}{21}$ décembre 1725.

Il faut avouer que vous êtes de grands génies, Pope et vous, mais de petits philosophes. Si vous méprisiez le monde autant que vous le prétendez, et que peut-être vous le croyez, vous le regarderiez d'un œil plus tranquille. Le fondateur de votre secte, ce fier original à qui vous croyez que c'est un si grand honneur de ressembler [2], était esclave de la cour, c'est-à-dire, de ce qu'il y a de plus mauvais dans le monde; et tous ses discours orgueilleux étaient le langage d'un amant méprisé, qui ne désire rien avec plus d'ardeur

[1] Il se trouve tome XIV, page 54 des œuvres de Swift, et on l'a traduit de l'anglais, quoiqu'il eût déjà été publié tome VIII, page 165 des œuvres complettes d'Alexandre Pope, imprimées en 1780, en huit volumes *in*-8°. Cette version présente des omissions et des altérations qui sont rectifiées ici.

[2] Sénèque.

qu'une réconciliation, et qui redoute sur-tout une rupture. Je crois que les hommes en ont passablement mal usé à mon égard, et cependant je ne puis trouver dans mon cœur de quoi être irrité contre une espèce si sotte, si fausse et si capricieuse. Je rougirais également de paraître ou engoué, ou fâché contre le monde. Je vous déclare donc que je ne lui veux aucun mal. Votre définition d'*animal rationis capax* [1], au lieu de la définition ordinaire d'*animal rationale* [2], ne peut soutenir un examen un peu rigoureux. Concevez simplement ce que c'est que raison, et vous verrez que votre distinction n'est pas meilleure que celle du pontife Cotta, entre *mala ratio* et *bona ratio* [3]. Mais en voilà assez sur cet article. Venez nous voir, et j'adopterai, sur ces importantes questions, le sentiment qui

---

[1] *Animal capable de raison.* C'est une définition de l'homme.

[2] Animal raisonnable.

[3] *Bonne raison* et *mauvaise raison.* On croit que le Cotta dont il est ici question, est Caius - Aurelius Cotta, fameux orateur, et d'une illustre famille de Rome. Il parvint aux plus grandes dignités de la république, et était contemporain de Cicéron, qui parle avec éloge de sa pénétration, de sa justesse d'esprit, de la facilité de son élocution.

vous plaira. Nous différons peut-être moins que vous ne croyez, quand vous souhaitez que je retourne en exil; mais je ne suis pas moins à vous et à la philosophie en Angleterre, que je l'étais en France.

LE LORD BOLINGBROKE,

A Mme DE FERRIOL.

Londres, ce $\frac{17}{28}$ décembre 1725.

Nous sommes de retour des bains [1]. Ma santé est assez bonne pour quelqu'un qui n'a pas beaucoup de désirs : celle de la marquise ne me paraît pas trop rétablie ; elle est pourtant meilleure, sans comparaison, que l'année passée. Il est vrai que je prends un intérêt très-sensible au petit Breton ; et sans donner de l'attention à ce que ma gouvernante vous dira, je vous supplie de le regarder comme un enfant dont j'ai fort aimé et le père et la mère. Ce que vous me mandez de Voltaire et de ses projets, est dans son caractère, et tout-à-fait probable ; ce qu'il me mande y est tout-à-fait contraire. Je lui répondrai dans quelque temps d'ici, et je lui laisserai toute sa vie la satisfaction de croire qu'il me prend pour dupe avec un peu de verbiage. Je serais très-fâché d'avoir le cuisinier qui s'est offert à M. le

[1] C'est-à-dire de *Bath*.

chevalier de Rochepierre : il n'est pas mauvais cuisinier ; mais il s'en faut beaucoup qu'il soit de la moitié si bon qu'il se l'imagine, et de plus il est fou. Je ne demande qu'un garçon qui ait du goût, les premiers principes de son métier, et de la docilité ; je ferai le reste, et je ferai sa fortune, s'il veut s'en fier à moi. L'article de votre lettre qui concerne le vin, m'a fait d'autant plus de plaisir, qu'il sera cette anneé d'une rareté étonnante, et j'ai peur que la plupart de nos messieurs, ne soient réduits à se contenter de ponche. Dieu veuille nous garantir des mauvaises influences d'une telle liqueur. Le mauvais succès du discours de M. de Fontenelle [1], ne me surprend pas. J'ai souvent pensé qu'il ne ressemble pas mal à Law. Ce sont des gens d'esprit, dans leurs différentes espèces; ce ne sont pas des génies. L'orgueil et la suffisance pourtant leur ont fait hasarder sans honte et sans crainte, ce qu'un génie du premier ordre ne tenterait qu'en tremblant. Au lieu de suivre avec res-

[1] Voyez dans le recueil des harangues de l'Académie française, tome IV, page 402, le Discours de Fontenelle *sur les Poëtes provençaux*, en réponse au discours de la Visclède, au sujet de l'adoption de l'Académie de Marseille par l'Académie française, le 12 novembre 1725.

pect les traces de ces grands hommes qui les ont devancés dans les mêmes carrières, ils ont voulu s'ériger en originaux. Le projet n'a pas réussi : le clinquant de l'un n'a pas eu plus de cours que le papier de l'autre : ils ont fait des impertinens et des gueux ; ils ont été les dupes de leurs propres systèmes. Trouvez bon, ma chère Madame, que je vous baise très-humblement les mains, et que je me serve du papier qui me reste pour apostiller mon ami d'Argental.

A monsieur d'Argental.

Parlons, en premier lieu, mon respectable magistrat, de l'objet de nos amours. Je viens d'en recevoir une lettre : vous y avez donné occasion, et je vous en remercie. En vous voyant, elle se souvient de moi ; et je meurs de peur qu'en me voyant, elle ne se souvienne de vous. Hélas ! en voyant le Sarmate [1], elle ne songe ni à l'un ni à l'autre. Devineriez-vous bien la raison de ceci ? Faites-lui mes tendres complimens. J'aurai l'honneur de lui

[1] Surnom donné au chevalier d'Aydie amant de mademoiselle Aïssé, parce qu'il avait été en Pologne appelée *Sarmatie* par les anciens.

répondre au premier jour. Continuez, s'il vous plaît, vos attentions pour l'affaire de la Source, et rendez-m'en quelquefois compte. Adieu, mon cher conseiller, je vous aime de tout mon cœur.

Mille complimens à M. votre frère. J'adore mon aimable gouvernante : mandez-moi des nouvelles de son cœur ; c'est devant vous qu'il s'épanche.

OBSERVATION

Sur la lettre du 9 mai 1726, écrite par le lord Bolingbroke à l'abbé Alari.

Le principal article de cette lettre serait peu intelligible sans quelques explications. On a vu précédemment tome 11, page 432, dans une note sur madame de Tencin, que la plus fâcheuse de ses aventures fut la mort de M. de la Frénaye, conseiller au grand conseil, et l'un de ses amans. Soit qu'elle l'eût à la fois maltraité et ruiné, comme il s'en plaignait lui-même, soit que son inconduite fût l'unique cause du dérangement de sa fortune, on voit, par le testament olographe qui suit, qu'il se trouvait dans une situation aussi malheureuse que violente.

TESTAMENT DE M. DE LA FRÉNAYE.

Sur l'avis et les menaces que m'a faites depuis long-temps madame de Tencin, de m'assassiner ou de me faire assassiner, ce que j'ai même cru qu'elle exécuterait il y a quelques

jours, sur ce qu'elle m'emprunta un de mes pistolets de poche, que j'ai eu le courage de lui donner; et comme, de ma connaissance particulière, elle a fait tout ce qu'elle a pu pour faire assassiner M. de Nocé [1], et que son

---

[1] M. de Fontenai, cadet d'une ancienne famille de Basse-Normandie, fut le dernier gouverneur du régent, que son âge l'empêcha de suivre à l'armée, lorsqu'il commença à servir, mais il lui adressa, en forme d'instructions, des lettres très-sages, imprimées en 1746, à Edimbourg, en un volume in-12. M. du Fontenai laissa une fille très-aimable, appelée madame du Torp, et un fils connu sous le nom de comte de Nocé, et pour avoir été un des roués du régent qui l'appelait quelquefois *son beau-frère*, parce qu'il passait pour être aimé de madame de Parabère, maîtresse du prince. M. de Nocé épousa mademoiselle de la Mesangère, fille de la célèbre madame de la Sablière, et n'en eut point d'enfans. Digne fils de son père, du côté de la probité, et courtisan sans être flatteur, il sut se concilier à la fois l'estime publique et l'amitié du duc d'Orléans; c'était en outre un homme de beaucoup d'esprit, plein de feu et d'imagination, mais trop enclin à la raillerie, et on l'accusait d'abuser souvent de la facilité qu'il avait de faire rire aux dépens des autres. Il est vraisemblable qu'il n'avait pas épargné madame de Tencin. Le duc de Brancas, autre roué, disait de lui: Nocé, *à nocendo;* ce qui signifie à la lettre: *Nocé est lui-même en nuisant.* Peut-être M. de Brancas se permettait-il de l'exagération pour jouer sur le

caractère la rend capable des plus grands crimes, j'ai cru que la précaution de faire mon testament ainsi qu'il suit, était convenable.

Je déclare que je veux vivre et mourir dans la foi catholique, apostolique et romaine, dans laquelle je persévérerai jusqu'au dernier moment de ma vie.

J'ai le cœur pénétré de la plus vive douleur, en voyant que mon bien suffit à peine pour payer mes dettes. J'ai perdu plus de 500,000 liv. pendant le cours de l'année 1725, et depuis ce temps j'ai vécu dans la plus grande économie, me plaignant même le nécessaire

---

mot. La façon de penser singulière de M. de Nocé, l'écarta toute sa vie du bonheur qui doit être la récompense de la probité. Le duc de Brancas, homme à bons mots, disait de sa sœur, madame du Torp, que *c'était Nocé passé à la fleur d'orange.* Le cardinal Dubois eut assez d'empire sur le duc d'Orléans, pour le forcer à exiler M. de Nocé, qui l'accablait de sarcasmes et de ridicules; mais il ne put le priver de l'amitié de ce prince, qui lui en donna une marque par ce billet singulier qu'il lui écrivit presque au moment que le cardinal expirait. *Ce drôle de Dubois vient de crever; morte la bête, morte le venin : ton exil est fini; je t'attends ce soir à souper au Palais-royal.* Le testament de M. de la Frénaye prouve que M. de Nocé avait eu des rapports quelconques avec madame de Tencin qu'il avait irritée.

pour tâcher de payer mes dettes. J'ai rempli enfin ce qu'exigeait de moi la probité : j'en prends à témoin tous ceux avec lesquels j'ai vécu.

Je déclare que M. Cotin m'a crédité de 80,000 liv. reçues de M. de Saint-Mars, sans que M. de Saint-Mars l'ait approuvé dans aucun temps; ainsi M. Cotin n'est débiteur de M. de Saint-Mars de cette partie. C'est un témoignage que j'ai toujours cru devoir à la vérité.

Madame de Tencin a à moi appartenant, entre ses mains, un certificat de dix actions primées par le sieur Chabert pour mon compte, ainsi qu'il l'a déclaré. Outre cela, elle a le transport d'un contrat de 50,000 liv. sur l'île de Rhé, que j'ai acquis de M. Poncet et mis sous son nom. M. Jourdain, qui a passé le contrat, a fait passer la contre-lettre à mon profit. Elle a un contrat de 45,000 liv. ou du moins une obligation passée par Massuau à mon profit, dont je lui ai fait un transport simulé. M. Chèvre, qui a passé le transport, a fait faire la contre-lettre; l'un et l'autre le déclareront. Je lui ai remis le total entre ses mains, aussi bien qu'un billet de 40,000 liv. dont je n'ai reçu aucune valeur, parce que ce

dépôt, me disait-elle, la rendrait sûre de moi. Elle est coutumière du fait. On trouvera dans mes papiers une protestation contre un billet de 200,000 liv. qu'elle m'avait fait faire, qui a été remis à M. Cotin. Je joins à ce testament une lettre qu'elle écrivit audit sieur Cotin, dans le temps d'une querelle que j'eus avec elle; cette lettre prouve le commerce qu'il y a entre elle et moi. Quand j'ai voulu retirer mes effets d'entre ses mains, j'ai été surpris de trouver une scélérate qui m'a dit qu'elle ne me rendrait rien, que je ne lui eusse payé le billet de 40,000 liv.; que c'était le moindre paiement qu'elle pût recevoir pour avoir couché avec moi. Cette misérable a eu pour moi les façons les plus indignes, et si monstrueuses, que le souvenir m'en fait frémir : mépris public, noirceurs, cruautés, tout cela est trop faible pour exprimer la moitié de tout ce que j'ai essuyé, mais sa grande haine est venue de ce que je l'ai surprise, il y a un an, me faisant infidélité avec Fontenelle, son vieil amant, et de ce que j'ai depuis découvert qu'elle avait, avec son neveu d'Argental, le même commerce qu'avec moi. Cette infame a couché avec moi pendant quatre ans, au vu et au su de tous ses domestiques, d'une partie de ses

parens et de ses amis; et après cela, n'a pas eu honte de me traiter publiquement comme un valet, et par ses friponneries, m'a mis hors d'état de payer mes dettes, sans jamais s'être souvenue un instant qu'elle seule avait causé ma ruine, pour m'avoir lié avec des fripons, avec lesquels pourtant elle ne s'est jamais entendue, comme on l'a soupçonné.

Je finis, en réclamant la justice de M. le duc [1] et celle de M. le garde des sceaux [2]. Ils ne doivent pas souffrir que cette malheureuse continue plus long-temps sa vie infame. Elle est entrée religieuse au couvent de Mont-

---

[1] Louis-Henri de Bourbon, prince de Condé, né le 18 août 1692, premier ministre le 2 décembre 1723, exilé le 11 juin 1726 à Chantilli, où il mourut le 27 janvier 1740. Il fut père de Louis-Joseph, prince de Condé, né le 9 août 1736.

[2] Joseph-Jean-Baptiste Fleuriau d'Armenonville, conseiller d'état, et fait secrétaire d'état le 5 février 1716; chargé du département de la marine en octobre 1718; garde des sceaux le 28 février 1722, s'en démet le 15 août 1727 et meurt le 27 novembre 1728, dans la 68e année de son âge. Il était père du comte de Morville, ministre de la marine le 9 avril 1722; des affaires étrangères, le 10 août 1723; retiré le 19 août 1727, mort le 5 février 1732, âgé de 46 ans. Il était chevalier de la toison d'or, depuis 1724.

fleuri près Grenoble ; ils doivent l'obliger d'y retourner, pour faire pénitence de ses péchés.

Les déclarations que je fais par le présent testament, m'ont paru nécessaires pour l'intérêt de mes créanciers. Je prends Dieu à témoin qu'elles sont dans l'exacte vérité, et que la passion ne m'y a rien fait changer ni ajouter.

A Paris, le 18 février 1726.

(*Signé*) LA FRÉNAYE.

Peu de jours après, M. de la Frénaye fut trouvé mort dans l'appartement de madame de Tencin, qu'on arrêta pour la conduire dans les prisons du Châtelet, et ce tribunal allait lui faire son procès comme prévenue d'assassinat. On juge facilement de la rumeur que cet événement produisit. Les ennemis de madame de Tencin prétendaient qu'elle avait réellement assassiné la Frénaye, pour s'approprier le reste de sa dépouille, et que le testament de ce malheureux, trouvé dans ses papiers et remis au Châtelet, prouvait manifestement le crime. Ses défenseurs prétendaient, au contraire, que la Frénaye était un

méchant fou qui, ayant résolu de se tuer et exécuté lui-même son projet, n'avait fait son testament que par esprit de vengeance, pour inculper madame de Tencin et la rendre odieuse, et que la noirceur de ce calcul était évidente; au surplus, l'accusée n'alléguait pas autre chose pour sa justification. Bientôt ses amis obtinrent un ordre pour la faire transférer du Châtelet à la Bastille, et peu après un arrêt du conseil la déchargea d'accusation. Cette manière de sortir d'affaire laissa subsister contr'elle un louche très-fâcheux; car, disait-on, si elle était réellement innocente, pourquoi a-t-elle eu recours à un acte d'autorité arbitraire, au lieu d'obtenir sa justification par les voies légales?

Voici des couplets satyriques sur l'air des *Pélérins de Saint-Jacques*, qu'on fit sur elle et sur son frère, alors archevêque d'Embrun, et qui présida, en 1727, l'odieux concile d'Embrun, pour déposer le vertueux Soanen, évêque de Senez.

Te passerai-je sous silence,
Sœur de *Tencin*?
Monstre enrichi par l'impudence
Et le larcin

Vestale peu rebelle aux lois
De Cythérée,
Combien méritas-tu de fois
D'être vive b ûlée ?

Toujours chez toi, vieille *Rhodope*
Furent reçus
Les favoris de *Calliope*
Et de *Plutus*.
Jamais ta belle ame à l'argent
Ne fut rebelle
Et ce ne fut que l'indigent
Qui te trouva cruelle.

Ecoute ma preuve, elle est vraie,
Sans contredit,
Tant que l'insensé la *Frénaye*
Eut du crédit,
Tant que l'argent chez lui roulait,
Il sut te plaire
N'eût-il plus rien, un pistolet
Vint bientôt t'en défaire.

Tu diras, sans doute, ame noire,
Qu'il se tua:
Sans examen je le veux croire;
Que fait cela,
S'il n'eût pas ta cupidité,
Fait sa ruine ?
C'est donc toujours la vérité
Que ta main l'assassine.

Je connais bien d'autres victimes,
Ame sans foi,
Que vous égorgez par vos crimes
Ton frère et toi.

Vos noires fourbes font périr
De saintes filles,
Dont les bienfaits pourraient nourrir
Mille pauvres familles.

Pour *Tencin*, la pourpre romaine
A des appas.
Le chemin qu'il a pris y mène
Nos renégats.
De *Dubois* il a les vertus
Et l'opulence,
Il soutient l'*Unigenitus*,
Il doit être Éminence.

Pour sa sœur, qu'elle aille à Cythère.
Ce seul endroit
Peut lui fournir le monastère
Qu'il lui faudrait.
Elle est un peu vieille à présent
Pour chanoinesse.
Mais des novices du couvent
Elle sera maîtresse.

LE LORD BOLINGBROKE,

A L'ABBÉ ALARI.

Londres, ce $\frac{9}{20}$ mai 1726.

En arrivant de ma ferme, je reçois votre lettre du 30 d'avril, et je vous en remercie de tout mon cœur. Le détail de la maladie de M. le maréchal de Matignon m'a fait frémir; mais vous me consolez très-agréablement, Monsieur, en m'assurant qu'il ne lui reste plus à présent qu'une grande faiblesse. Vous avez bien voulu me rendre compte de sa maladie, ayez la bonté de m'en rendre aussi de sa convalescence; ce sera une nouvelle et très-sensible obligation que je vous aurai.

La mort de ce la Frénaye a fait du bruit, même dans ce pays-ci. Je ne sais si elle n'inspirera pas quelque émulation parmi nos suicides. Pour enchérir sur nous autres, ce Français s'est avisé d'imiter des insulaires qui demeurent à l'autre bout du monde; car vous savez que messieurs les atrabilaires du Japon s'ouvrent le ventre, pour se venger de ceux

qui les offensent [1]. Le gentil Fontenelle me paraît jouer le beau rôle dans cette tragédie. Il a donc été pris sur le fait [2], comme il nous assure dans quelques-uns de ses profonds ouvrages [3], que les philosophes prennent la nature.

Le tour qu'a pris votre procès ne me paraît pas fâcheux pour vous. Votre revenu s'augmente, et vous n'avez plus rien à démêler avec un homme qui entend mieux la chicane que vous. Ne soyez point surpris, monsieur l'abbé, de trouver dans votre chemin un prétendu philosophe; gardez cette surprise pour vous y laisser aller, quand vous en trouverez un véritable.

Madame de Bolingbroke vous fait mille complimens. Adieu, Monsieur, je suis très-parfaitement, votre très-humble et très-obéissant serviteur, etc.

---

[1] Ils sont obligés de s'ouvrir le ventre aussi, sous peine d'un deshonneur ineffaçable, et auquel personne ne s'expose.

[2] M. de la Frénaye, convient, dans son testament, que cette prise sur le fait datait d'un an; et s'il se tua par cette raison, ce qui n'est pas vraisemblable, on peut croire que ce fut pour une récidive.

[3] C'est une ironie, et on a vu plus haut, que le lord Bolingbroke estimait peu les talens de Fontenelle.

AUX TROIS YAHOUS DE TWICKENHAM, JONATHAN, ALEXANDRE, JOHN [1].

Des bords de la Severne, ce $\frac{23 \text{ juillet}}{5 \text{ août.}}$ 1726 [2].

TRÈS-EXCELLENS TRIUMVIRS DU PARNASSE,

Quoiqu'il vous importe probablement très-peu de savoir où je suis et ce que je fais, néanmoins je me détermine à croire le con-

---

[1] Swift, dans la quatrième partie des *voyages de Gulliver*, chapitre premier, fait arriver ce voyageur dans le pays *des Houyhnhnms*, qui étaient des chevaux vivans en société, et entretenant, pour leur amusement, des animaux malpropres et grimaciers, nommés *Yaoos*, mot qui, en anglais, se prononce *Yahous* : c'étaient des singes. Le lord Bolingbroke trouva donc plaisant d'appeler *Yahous* Jonathan Swift, Alexandre Pope, et John ou Jean Gay, alors réunis à la campagne chez le second.

[2] Cette lettre qui se trouve tome XII, page 192 des œuvres de Swift, est traduite de l'anglais. La Severne est la plus grande rivière d'Angleterre après la Tamise : elle prend sa source dans le comté de Montgomeri, et se jète à la mer, dans le canal de Bristol.

traire. J'imagine que depuis quinze jours, vous avez envoyé au moins quinze fois à Dawley [1], et que vous êtes extrêmement peinés de mon long silence. Or, pour vous affranchir de cette grande perplexité d'esprit, je ne puis faire moins que de vous écrire quelques lignes, et je me réjouis d'avance de l'extrême plaisir que cette épître vous donnera nécessairement. Pour ajouter encore à cette satisfaction, et vous donner une nouvelle preuve de mon bon naturel, je vous informe que je me retrouverai dans votre voisinage vers la fin de la semaine prochaine; j'espère qu'alors l'*imagination d'affaires* [2] de Jonathan, aura fait place à quelque imagination plus convenable à un professeur de la divine science *de bagatelle*.

Adieu, Jonathan, Alexandre, John; que la gaieté soit avec vous.

---

[1] Maison de campagne du lord Bolingbroke, près de Cranford, dans le comté de Middlesex.

[2] Les réflexions de Swift se portaient le plus souvent sur les affaires publiques, quoiqu'il prétendit qu'il trouvait plus agréable de ne s'occuper que de bagatelles.

AU DOCTEUR SWIFT [1].

Londres, ce $\frac{22 \text{ septembre}}{3 \text{ octobre.}}$ 1726.

Un libraire qui dit se préparer à partir sous peu de jours pour Dublin, est venu chez moi et m'offre de vous porter une lettre. Je ne puis résister à la tentation de vous écrire, quoique je n'aie rien de plus à vous dire par cette occasion que par la poste; quoique je me sois dernièrement cotisé avec Pope, pour vous adresser une élégante épître en prose et en vers; et quoique j'aie écrit l'autre jour le premier paragraphe du Salmigondis [2] qu'on vous prépare. La seule excuse que je puisse donc alléguer, c'est que cette lettre ne vous coûtera rien.

Avez-vous appris l'accident qui est arrivé

---

[1] Cette lettre, qui se trouve tome XII, page 203 des œuvres de Swift, est traduite de l'anglais.

[2] *Chedder letter.* C'est une lettre à laquelle diverses personnes contribuent, en fournissant chacune un article. Ce nom est emprunté de celui d'un grand et excellent fromage que l'on fait à *Chedder*, dans le Somersetshire, et auquel plusieurs laiteries contribuent.

dernièrement au pauvre Pope, en me quittant? Un pont rompu, la voiture forcée de passer dans l'eau, le bord escarpé, d'un côté un trou, de l'autre une pièce de bois, la nuit noire comme de la poix: en un mot, il versa; la chute fut amortie par l'eau; mais les glaces étant levées, il aurait pu être noyé, si un de mes gens n'en eût cassé une pour le délivrer en le tirant par l'ouverture de la portière. Il s'est coupé cruellement à la main droite; mais le chirurgien ne le juge pas exposé à perdre l'usage des doigts; cependant il a ressenti dernièrement de très-grandes douleurs dans ce bras, depuis l'épaule, ce qui fait craindre que quelque morceau de verre ne soit dans les chairs. Saint-André dit qu'il n'y en a pas. Alors ces douleurs proviennent d'un réfroidissement qu'il a essuyé dans un accès de galanterie, qui l'a porté à travers l'eau chez madame Howard, qui a été extrêmement malade, mais qui se porte beaucoup mieux. J'apprends à l'instant que le docteur Arbuthnot dit, que les douleurs de Pope sont rhumatismales et n'ont aucun rapport avec sa blessure. Il souffre beaucoup; je tâcherai de le voir demain. Donnez-moi de vos nouvelles aussi souvent que vous pourrez vous décider à écrire. Je

vous parlerais de moi si j'avais quelque chose de bon à vous dire; mais je suis toujours dans la situation où vous m'avez laissé, sans cesse occupé de bagatelles désagréables en elles-mêmes, mais devenues tolérables par leur but, qui est de me mettre en état de quitter le monde (qui ne peut être plus fatigué de moi que je le suis de lui), et de m'ensevelir dans un agréable oubli. J'espère y réussir vers le printemps prochain, et je serai charmé de vous voir à mes funérailles. Adieu.

AU MÊME[1].

Le $\frac{17}{28}$ février 1727.

Je ne puis négliger cette occasion de vous écrire, quoique j'aie moins à vous dire par elle que par une autre, M. Stopford étant parfaitement instruit de tout ce qui se passe dans notre violent climat, et portant avec lui une ample cargaison de nos productions périodiques. Vous trouverez de l'emportement d'un côté, et de la rage de l'autre; d'un côté de la satyre, et de l'autre de la calomnie. Ah! *où est-tu Crillon* [2]? Vous souffrez plus où vous êtes, que vous ne me le dites dans une ancienne lettre que j'ai sous les yeux; mais vous souffrez avec l'espoir de passer l'été prochain entre Dawley et Twickenham; et cet espoir dont vous nous flattez, suffit pour soutenir vos esprits. Souvenez-vous de ce renouvellement solennel de vos engagemens; souvenez-

[1] Cette lettre, qui se trouve tome XII, page 224 des œuvres de Swift, est traduite de l'anglais.

[2] Exclamation imitée de Henri IV, et par laquelle Bolingbroke désigne Swift.

vous que, quoique vous soyez doyen, vous n'êtes pas assez élevé pour dédaigner le reproche d'avoir manqué à votre parole. Votre surdité ne doit pas être pour vous une excuse banale, comme elle l'était pour Oxford [1]. Qu'importe que vous soyez sourd? qu'importe que vous ne puissiez entendre ce que nous dirons? Vous n'êtes point muet, nous vous entendrons, et cela suffit. Ma femme vous écrit elle-même, et vous envoie quelques éventails qui viennent d'arriver de Lilliput [2], et que vous voudrez bien faire tenir à la Stella d'à-présent, quelle qu'elle soit [3]. Adieu, mon cher ami; je ne puis, en conscience, vous empêcher plus long-temps de jouir de la conversation de M. Stopford. Je me hâte de terminer ce que j'ai à faire ici, afin de pouvoir aller passer un jour ou deux à Dawley, où j'espère que vous me trouverez établi à votre retour. Je me propose d'y finir mes jours en repos, sans éprouver de vide, et je crois que

---

[1] Le comte de ce nom.

[2] Pays de nains, dont il est question dans les voyages de Gulliver.

[3] C'est-à-dire la femme quelconque à laquelle Swift pouvait être alors attaché.

j'irai rarement à Londres, si ce n'est pour m'égayer de temps à autre de ce mélange de fripons et de sots ennuyeux.

Adieu encore une fois; personne ne vous aime mieux que votre fidèle ami, etc.

OBSERVATIONS

SUR LA LETTRE SUIVANTE.

Elle est sans date, mais son contenu indique qu'elle a été écrite en avril ou mai 1727, puisque le lord Bolingbroke dit, *que l'Angleterre est à la veille d'avoir une trève*, qui fut effectivement signée à Paris le 31 mai 1727. Si on ignore à qui cette lettre s'adressait, il n'est pas moins évident que c'était à des Toris de la chambre des communes du parlement d'Angleterre, pour lesquels les opinions politiques du lord Bolingbroke étaient des autorités irréfragables. Quant à son objet, c'était de défendre la conduite des ministres anglais, contre les assertions et les reproches mal fondés insérés dans un pamphlet qui venait de paraître, sous le titre de *Raleigh ;* procédé d'autant plus généreux de la part du lord Bolingbroke, que Robert Walpole, son principal ennemi, était alors à la tête du ministère britannique. Comme cette pièce intéressante serait imparfaitement éclaircie par de simples notes, il paraît préférable de rap-

peler les événemens, qui amenèrent les conjonctures difficiles, sur lesquelles la cour de Londres prit les sages résolutions improuvées par l'auteur de *Raleigh*.

La paix d'Utrecht conclue le 11 avril, le 13 juillet et le 13 août 1713, et celle de Rastadt et de Baden, signées les 6 mars et 7 septembre 1714, avaient fait cesser la guerre pour la succession d'Espagne, mais sans établir une bonne intelligence entre les cours de Vienne et de Madrid; car le roi Philippe V n'avait pas renoncé à ses droits sur les états de la monarchie espagnole, assurés par les traités à l'empereur d'Allemagne Charles VI qui, de son côté, ne reconnaissait pas encore Philippe en qualité de roi d'Espagne. On prévit que la tranquillité de l'Europe pouvait être troublée, tant qu'elle serait fondée sur une base aussi peu solide, sur-tout quand on vit le cardinal Alberoni, ministre d'un génie vaste, plein de ressources, mais plus audacieux que prudent, à la tête des conseils de Philippe. Alberoni voulait effectivement sapper le traité d'Utrecht, dépouiller le duc d'Orléans de la régence de France, en revêtir Philippe V, faire révoquer sa renonciation au trône, si le jeune roi Louis XV venait à mourir, et paralyser

l'Angleterre, en soutenant les droits de Jacques III, prétendant à cette couronne, contre l'électeur de Brunswick-Hanover, qui y avait été appelé le 12 août 1714, sous le nom de George Ier, après la mort de la reine Anne Stuart, sœur du prétendant. Pour déconcerter les projets d'Alberoni, la France, l'Angleterre et les Provinces-Unies des Pays-Bas, signèrent à la Haye le 4 janvier 1717, le traité connu sous le nom de *triple alliance*. Elle n'intimida pas le cardinal; une flotte espagnole chargée de troupes de débarquement, aborda le 22 août 1717 en Sardaigne, et dépouilla l'empereur de cette île. En 1718, les Espagnols entreprirent pareillement la conquête de la Sicile sur le duc de Savoie, à laquelle elle avait été cédée avec le titre de roi.

L'Angleterre convint avec la France, en juillet 1718, d'un projet d'accommodement entre l'empereur, le roi d'Espagne et le duc de Savoie, afin de maintenir la tranquillité de l'Europe. L'empereur agréa le projet; mais il déplut au roi d'Espagne et au duc de Savoie. Les Anglais, décidés à le faire adopter de gré ou de force, conclurent avec l'empereur et la France, le traité nommé *la quadruple alliance*, parce qu'on ne douta pas

d'y faire entrer les Provinces-Unies quand on le jugerait à propos. Elle fut signée à Londres le 2 août 1718; mais la république différa d'y accéder, pour ôter à la cour de Madrid le prétexte plausible de ruiner le commerce des Hollandais en Espagne. Cependant une flotte anglaise remporta une victoire complète sur celle d'Espagne, près de Syracuse, le 11 août; une conspiration ourdie contre le régent par le ministre espagnol, fut découverte au mois de décembre, et détermina ce prince à faire attaquer les frontières de Philippe V par une armée française, en 1719, tandis que des escadres anglaises inquiétaient les côtes d'Espagne. Philippe, hors d'état de résister à de si grands efforts, prit le parti de disgracier le cardinal Alberoni et d'accéder, le 26 janvier 1720, à la quadruple alliance, qui fut confirmée à la Haye le 17 février. Les Espagnols évacuèrent la Sicile, dont l'empereur prit possession, et la Sardaigne, qu'on remit au duc de Savoie, en y faisant reposer son titre royal.

La guerre terminée, la paix n'était cependant pas faite; et pour régler les différends entre les cour de Vienne, de Madrid et de Turin, on indiqua, en 1720, à Cambrai, un congrès dont divers incidens retardèrent l'ou-

verture. L'empereur et le roi d'Espagne ne pouvant se résoudre de renoncer à leurs prétentions respectives, se chicanaient sur les formes. Pour lever ces difficultés, la France et l'Angleterre signèrent à Paris, le 27 septembre 1721, un acte de garantie en faveur de l'empereur et de l'Espagne. Une nouvelle difficulté fut bientôt occasionnée par la cour de Vienne, qui expédia, le 19 décembre 1722, à une compagnie des Pays-Bas établie à Ostende, un octroi qui l'autorisait à négocier, pendant trente ans, en Afrique, en Asie et en Amérique; concession qui déplut aux puissances maritimes, dont elle choquait les intérêts; d'ailleurs, elle contrevenait aux traités antérieurs; mais le principal obstacle à l'ouverture formelle du congrès de Cambrai, où plusieurs ministres s'étaient rendus dans le courant de 1722, avait pour objet l'investiture des duchés de Toscane et de Parme, que l'empereur avait promise à l'infant don Carlos, fils du roi d'Espagne, et que, d'après de nouvelles réflexions, le monarque autrichien différait d'accorder. La France et l'Angleterre se concertèrent de nouveau pour obtenir ces investitures, qui ne furent expédiées, telles que l'Espagne les désirait, qu'au commencement

de 1724; et au mois d'avril suivant, des conférences réglées commencèrent à Cambrai, mais avec peu de succès. Philippe V, ennuyé de ces lenteurs, envoya secrètement à Vienne à la fin d'octobre 1724, le baron de Ripperda, intrigant hollandais qui avait acquis du crédit sur son esprit et sur celui de la reine, pour tâcher de conclure directement la paix avec l'empereur, sans aucune intervention étrangère. Le duc de Bourbon, devenu premier ministre en France, après la mort du duc d'Orléans, trouvant l'infante d'Espagne trop jeune pour épouser Louis XV, la renvoya très-brusquement à Madrid en avril 1725; procédé qui indisposa Philippe V au point que, ne voulant plus avoir de rapport avec la cour de France, il rappela ses ministres de Paris et de Cambrai, et le congrès fut rompu. Le roi d'Espagne ordonna en même temps à Ripperda, de hâter sa négociation. Elle fut terminée le 30 avril 1726, par deux traités, l'un de paix, et l'autre d'une alliance défensive entre l'Autriche et l'Espagne. La cour de Vienne s'engageait notamment, à intervenir pour procurer à celle de Madrid, la restitution de Gibraltar et de l'île de Minorque promise par l'Angleterre. Il est vrai que vers

l'époque où le ministre anglais, comte de Stanhope, vint à Paris en 1718, pour signer, le 17 juillet, une convention tendante à concilier l'empereur et le roi d'Espagne, il avait proposé, pour calmer les ressentimens du dernier, la remise de Gibraltar et de Minorque, mais dans des hypothèses qui ne s'étaient pas réalisées; cependant Philippe V insistait sur cette restitution. Le traité de Vienne était nuisible à l'Espagne, en ce qu'il la privait des avantages que la médiation de la France et de la Grande-Bretagne auraient pu lui procurer; mais les passions ne raisonnent pas. Les cours de France et de Londres n'éprouvaient aucun déplaisir du premier traité; quant à celui d'alliance, comme il les alarmait, elles conclurent le 3 septembre 1725, l'alliance d'Hanover, à laquelle la Hollande accéda le 9 août 1726, en même temps que l'empereur entraînait la Russie dans ses intérêts; d'autres puissances accédèrent ultérieurement, les unes à l'alliance d'Hanover, les autres à celle de Vienne.

Sans la prudence de la France et de l'Angleterre, l'Europe allait se trouver en feu; ni l'une ni l'autre ne voulait la guerre, et elles se flattèrent d'inspirer un peu plutôt ou un peu plus tard à l'Espagne, des vues pacifiques;

cependant Philippe V ne gardait aucune mesure. Il fit essuyer beaucoup de vexations au commerce anglais, et attaquer Gibraltar en février 1727. Le roi britannique, loin de déclarer la guerre, se borna à l'armement de quelques escadres et à donner des lettres de marque, afin que la marine anglaise usât de représailles envers celle d'Espagne. L'empereur prévoyant, en Russie, des changemens qui pourraient empêcher cette puissance de le soutenir efficacement, parut moins disposé à seconder les entreprises de l'Espagne. D'un autre côté, le cardinal de Fleuri qui avait succédé en juin 1726 au duc de Bourbon, que Philippe V abhorrait, lui fit parler de paix avec succès; enfin les préliminaires qui stipulaient un armistice ou trève de sept ans, furent signés à Paris le 31 mai 1727.

C'était cette mesure, ainsi que les sages arrangemens qui l'avaient précédés, que l'auteur du *Raleigh* improuvait. La suite justifia pleinement la justesse des vues du ministère anglais et de l'opinion particulière du lord Bolingbroke, puisque la Grande-Bretagne obtint, le 9 novembre 1729, par le traité de Séville, les avantages et la satisfaction qu'elle pouvait désirer.

LETTRE DU LORD BOLINGBROKE

A SES AMIS,

Relativement aux affaires publiques.

Avri ou mai 1727.

MESSIEURS,

Comme je n'ai rien plus à cœur que le bonheur de ma patrie, et que je voudrais, au-dessus de toutes choses, armer vos esprits à l'épreuve de toutes impressions qui pourraient vous devenir nuisibles, soit comme personnes privées, soit comme personnes publiques, je regarde comme de mon devoir, étant votre père et pasteur politique, de vous envoyer quelques remarques sur une lettre dernièrement publiée, signée *Raleigh*. Si j'eusse été en ville, vous les auriez eues la semaine passée, pour prévenir les effets pernicieux qu'elle aurait pu produire sur les esprits faibles et qui n'examinent point, sur les mécontens et sur les esprits remplis de préjugés.

Vous voyez que l'auteur invoque l'ombre

du chevalier Raleigh [1], pour vomir les ressentimens de son cœur ulcéré contre sa patrie ; mais ce généreux Anglais, immolé autrefois à la vengeance espagnole, avait le cœur trop élevé pour s'abaisser aux vils artifices qui paraissent dans cette lettre, où la personne du prince et les intérêts de la nation sont si peu ménagés. Il est plus vraisemblable que c'est la production d'une personne qui doit sa vie à sa patrie, et qui n'a échappé à la potence et ne respire son air natal, que par son indulgence; mais examinons un peu la force de ses raisons : premièrement, il distingue entre une paix et une trève, et ensuite au mot de paix il ajoute les épithètes de sûre, durable et honorable; mais une trève, selon lui, n'est qu'une simple cessation ou suspension de toutes hostilités, très-précaire et pour un temps limité. Ces mots ou termes généraux ne renferment point d'idées; une paix peut être très-mauvaise, et une trève, au contraire, bonne; une paix peut devenir une simple suspension ou cessation douteuse de toutes

[1] Il a déjà été question de Walter Raleigh, dans la lettre du lord Bolingbroke, au docteur Swift, du 24 juillet 1725, page 258 de ce volume.

hostilités, et une trève peut être sûre, durable et honorable. La seule différence entre une paix et une trève, c'est que la paix est un accord, sans que le temps soit limité, et la trève un accord pour un temps fixé; mais ni l'une ni l'autre ne renferment l'idée de bon ni de mauvais, d'honneur ni de déshonneur; de plus, il n'y a rien de désagréable dans le son du mot *trève*, hors qu'on dit que nous sommes à la veille d'en avoir une. Si le mot eût été *paix*, pour lors nous aurions vu un discours rempli de venin et de malignité, pour insinuer qu'elle ne pourrait être ni sûre, ni durable, ni honorable à la nation, avec un examen curieux, si on la devrait plutôt regarder comme une simple suspension de toutes hostilités, accompagnée du nom de *paix* pour amuser le peuple.

L'auteur continue et dit : « Nous devrions « nous attendre d'une négociation heureuse, « à voir le traité de Vienne annullé, les inté- « rêts du prétendant abandonnés, tous droits « sur port Mahon et Gilbraltar renoncés, « notre commerce rétabli, et les pertes de « nos marchands dédommagés; mais, ajoute- « t-il, je ne saurais concevoir comment, par « le prétendu projet d'une trève, ces fins si

« salutaires peuvent nous être assurées; car « elle ne me paraît pas renfermer, dans son « idée, l'abolition d'aucun traité ni la renon- « ciation d'aucun droit, mais la suspension « seulement pour un temps, jusqu'à ce que « les disputes qui règnent soient entièrement « accommodées, ou, ce qui peut bien arriver, « jusqu'à ce que nos ennemis trouvent une « conjoncture plus favorable, pour faire va- « loir les uns et faire exécuter les autres ».

Notre écrivain épistolaire le prend sur un ton haut et décisif; nous devrions nous attendre à tout ce que lui, comme plénipotentiaire, a nommé; mais il n'apporte point de raisons. Je montrerai bientôt qu'en obtenant quelque chose de moins, notre paix ne laisserait pas d'être sûre et honorable. Après avoir ainsi exposé toutes ses prétentions, il nous offre une raison admirable, pour que nous ne nous repaissions pas de la folle espérance de les obtenir; remarquez-en la force: elle se trouve dans ces mots énergiques: *Mais je ne saurais concevoir comment une trève peut nous assurer ces fins si salutaires, l'idée que nous en avons ne renfermant aucune de ces justes demandes.* Ainsi cet homme qui n'est revêtu d'aucun pouvoir, et

qui n'entre pas dans le secret de l'administration, parce qu'il ne peut pas concevoir, et parce qu'une trève, selon lui, ne renferme pas ses prétentions, et que, par une trève, nous ne pouvons pas nous procurer aucun de ces avantages, quand il croit avoir éclairé notre entendement par un défaut de conception, une manière de raisonner assez nouvelle, il se présente de nouveau comme s'il voulait continuer ses syllogismes, et dit, pour nous former une idée exacte de toutes ces affaires, rappelons les événemens de quelques années dernièrement écoulées. Il nous ramène au traité de Vienne, conclu entre l'empereur et le roi d'Espagne. Nous reprendrons de plus loin et monterons à la source et à l'origine de ce traité, selon les sentimens des gens les plus sensés de tous partis, et ce qui a été toujours et est l'unique raison qui détermina le roi d'Espagne à se jeter entre les bras de l'empereur, et à contracter une alliance si peu naturelle. Nous nous ressouvenons bien tous que, pendant que les lords Sunderland [1] et Stanhope [2] étaient au timon

---

[1] Charles Spencer, comte de Sonderland ou de Sunderland, fut successivement vice-trésorier, garde du pe-

des affaires, la flotte d'Espagne la plus belle et la plus redoutable qu'elle ait jamais armée depuis le célèbre *Armada*[3], a été attaquée par la flotte anglaise [4], et que tous les vaisseaux qui la formaient furent pris, coulés à fond ou brûlés; ceci fit avorter tous leurs magnifiques projets, et les toucha si vivement, qu'il ne fallait pas être Espagnol pour se dévouer à la vengeance sur cet événement. Notre cour les trouva envenimés de rage, et résolus de nous en faire ressentir les effets par la perte de notre commerce, le seul moyen qui se trouvât en leur pouvoir. Ils s'obtinèrent à fermer les oreilles à tout projet d'accommodement. Pour calmer leurs esprits après une si grande perte, milord Stanhope leur promit

---

tit sceau, le 3 septembre 1715; secrétaire d'état, le 26 avril 1717; président du conseil, le 26 mars 1718; chevalier de la jarretière, le 25 novembre 1719, et l'un des commissaires pour remplir la charge de trésorier de l'échiquier, le 26 mars 1720.

[2] Le comte de Stanhope était mort en janvier 1721.

[3] Equipée par Philippe II, contre la reine Elisabeth, en 1588. Ce formidable armement fut ruiné par les Anglais, ou englouti dans les flots.

[4] Commandée par l'amiral George Bing, le 11 août 1718.

la restitution de Gibraltar; la nation espagnole s'en est assurée sur la foi d'une puissante autorité, de manière que nous pouvons regarder la perte de leur flotte, Gibraltar, l'empressement qu'avait la reine de voir son fils dom Carlos, assuré de l'investiture de certain domaine en Italie, comme les motifs qui poussaient l'Espagne à conclure le traité de Vienne. Nous ne toucherons pas aux raisons de l'empereur; le traité de Vienne nous détermina à lier une alliance étroite avec la France et la Hollande, persuadés que le bruit d'une si puissante alliance et d'un formidable armement par mer en même temps, intimiderait les Espagnols et les porterait à se soumettre. L'événement a montré qu'ils n'étaient pas d'humeur à se laisser braver; nos menaces ne firent qu'un vain éclat, la perte de leur flotte et Gibraltar leur tenait toujours au cœur; l'opinion qu'ils avaient encore de l'indifférence et de la tiédeur de nos alliés, comme n'étant pas également intéressés dans la querelle, les enhardit à souffrir beaucoup, plutôt que de se rendre; enfin, pressés de tous côtés, et très-incommodés par la détention de leurs galions, ils consentirent à signer les préliminaires pour un congrès, mais sans perdre de

vue ni Gibraltar ni la conduite de nos alliés; qu'ils crurent toujours peu intéressés et très-tièdes; ils poursuivirent leur chemin rusant, biaisant, prévaricant, expliquant et définissant des mots, et qui pis est, en prenant nos vaisseaux. Quel remède à tout cela? dépend-t-il d'un ministère sur la terre, de réformer le cœur des hommes? est-il dans son pouvoir d'empêcher que des amis prétendus soient froids et indifférens, ou que nos ennemis soient sans foi? Le ministère, quoiqu'animé d'un vrai zèle pour l'intérêt de la patrie, put souffrir tout cela patiemment, plutôt que d'envelopper le royaume dans une guerre longue, incertaine et d'une grande dépense, une guerre où ce que quelques-uns de nos alliés gagneraient serait aux dépens des autres. Considérez bien ceci; vous ne vous étonnerez plus pourquoi nous avons choisi de souffrir, ce qui paraîtra peut-être ignominieux aux yeux de ceux qui n'envisagent pas exactement la situation de nos affaires, plutôt que de nous engager témérairement dans une guerre. Mais s'en suit-il que notre patience sera éternelle, que nous ne nous procurerons pas une bonne paix ou n'entrerons pas dans une juste guerre? Nous pouvons avoir une bonne paix et en même

temps honorable. Quoique toutes les demandes de l'auteur de la lettre ne nous soient pas accordées pour le présent, c'est à nous à tirer ce que nous pouvons de la situation présente des affaires de l'Europe, et à attendre une conjoncture plus favorable pour nous faire rendre une exacte justice. Si l'Espagne ne veut pas une seconde fois nous accorder la possession tranquille de Gibraltar, nous le garderons malgré elle; il est à nous par droit de conquête et par traité; et supposé que le roi d'Espagne, car c'est un prince fantasque et enthousiaste, ne voulut pas prendre notre serment d'abjuration et abandonner les intérêts du prétendant, il peut choisir; car renoncer le prétendant, ce n'est rien renoncer; il ne mérite pas notre attention, et c'est un opprobre même que de le nommer [1].

Les pertes de nos marchands, il est vrai, sont des choses réelles, et j'espère que nous obligerons les Espagnols à les dedommager; mais s'il arrive qu'ils souffrent dans cette occasion, leur prudence leur fera envisager toutes

---

[1] Depuis que le lord Bolingbroke cessa d'être dans les intérêts du prétendant, il ne s'exprima jamais sur son compte qu'avec le plus grand mépris.

les circonstances de nos affaires, la nature de nos alliances, de quelle manière nous nous sommes trouvés forcés à les contracter; ils se souviendront que l'origine de nos malheureux différends, se trouve sous d'autres conseils et sous un autre ministère, et que vraisemblablement toutes les difficultés que nous rencontrons, se doivent rapporter aux mesures pour lors prises; mais que cela soit ou non, nous ne devrions pas prononcer, ni positivement décider, parce qu'il ne nous est pas possible de connaître tout ce qui entre dans la dispute: tout homme sage suspendra son jugement, et tout homme d'honneur agira bien avec les autres, jusqu'à ce que leur conduite les en rende indignes.

Je suis, etc.

Publiez-la [1].

---

[1] Cette courte apostille, par laquelle le lord Bolingbroke prescrivait à ses amis de publier sa lettre, est un acte de magnanimité d'autant plus remarquable, qu'elle ne tendait qu'à justifier dans le public, la conduite de Robert Walpole, son ennemi déclaré, à l'égard de l'Espagne.

A M. D'ARGENTAL.

Londres, ce $\frac{8}{19}$ mai 1727.

Pour le coup, c'est à l'homme grave et au magistrat que je m'adresse, mon très-cher d'Argental, et je vous supplie de me donner une audience favorable. Vous savez que je ne garde la terre de la Source, que dans l'espérance que le procès des Begons et du mineur tend à sa fin, et dans la vue de m'en défaire alors avec un peu plus d'avantage, et aux dépens des plus malhonnêtes gens du monde. En attendant, cette terre m'est fort à charge; et de la façon que les choses se tournent, je ne prévois pas qu'elle puisse jamais m'être utile. Ayez donc la bonté de me mettre en état de prendre quelque parti dans cette affaire. S'il y avait lieu de croire que le procès en question pût être jugé avant les vacances, madame de Bolingbroke partirait pour la France au plutôt, afin d'être à portée de veiller à ses intérêts dans la décision de cette affaire. Elle prendrait le même parti, si elle voyait que, par la chicane d'un côté, et la

nonchalance de l'autre, ce procès serait en train de demeurer *sub lite* [1], pour un temps indéfini, afin d'en venir à quelque composition bonne ou mauvaise. Au cas qu'elle vît cette affaire en train d'en venir à une décision, à la rentrée du parlement, elle différerait son voyage jusqu'au mois de novembre. C'est à vous, mon cher ami, de nous décider sur ces alternatives, en nous informant le plus exactement qu'il vous sera possible, en quel état est le procès, si M. de Rumigni et les autres parens du mineur, paraissent pousser l'affaire avec vigueur, ou s'ils la négligent. En un mot, faites-nous part de toutes les particularités que vous pouvez apprendre en parlant aux intéressés, au rapporteur, et à tous ceux qui sont au fait de ce qui se passe par rapport à cette affaire. Je vous serai très-sensiblement obligé des soins que vous voudrez bien prendre, pour me rendre réponse au plutôt; car nous n'attendons que cette réponse pour prendre notre parti. Donnez-moi des nouvelles de votre santé, de vos occupations et de vos amusemens; et soyez persuadé qu'on ne saurait s'intéresser plus vivement que je fais, à tout

---

[1] *En litige.*

ce qui vous regarde. Je baise très-humblement les mains de madame votre mère et de mon aimable gouvernante [1]. Le mauvais état de la santé de l'une et de l'autre, m'afflige beaucoup. Je me flatte que la tranquillité, l'air de Pont-de-Vêle, et sur-tout le régime excellent *di far niente* [2], les rétabliront. Madame de Bolingbroke doit envoyer par madame de Strafford, qui partira pour Paris dans trois ou quatre jours, la rhubarbe et le quinquina que madame votre mère a demandés; ces drogues deviennent d'une rareté extrême depuis quelque temps. Adieu, mon aimable conseiller; je suis et je serai toute ma vie, le plus sincère de vos amis et le plus dévoué de vos serviteurs.

---

[1] Mademoiselle Aïssé.

[2] *De ne rien faire*

AU DOCTEUR SWIFT [1].

Le $\frac{18}{29}$ mai 1727.

J'ai passé le mardi avec vous et Pope ; hier un autre ami est venu me voir dans cette retraite [2], et je reste seul aujourd'hui. Plût à Dieu, que ma vie entière pût être divisée de même; deux tiers pour l'amitié, un tiers pour moi-même, et pas un moment pour le monde.

Dans l'épître, dont vous m'avez montré une partie, l'auteur de trois *lettres occasionnelles* [3], est représenté comme absolument inconnu. Je voudrais que vous y insinuassiez, que la seule raison qu'ait pu avoir Walpole de les attribuer à une certaine personne [4], est le rapport d'un de ses espions, qui se fourre dans la société de ceux qui n'aiment, ni estiment, ni ne crai-

---

[1] Cette lettre, qui se trouve tome XII, page 229 des œuvres de Swift, est traduite de l'anglais.

[2] Dawley.

[3] Titre de ces lettres, et qui se trouvent dans les œuvres du lord Bolingbroke. Elles furent publiées pour la première fois en 1724.

[4] Bolingbroke.

gnent le ministre ; et qu'il ne peut rapporter ce qu'il entend, puisque personne ne parle avec liberté devant lui, mais seulement ce qu'il conjecture.

Vendredi matin.

J'ai été interrompu hier, au moment que je m'y attendais le moins ; et je pars aujourd'hui pour Londres, où j'apprends que ma femme ne se porte pas bien. Donnez-moi des nouvelles de madame Pope [1].

J'avais encore une ou deux choses à vous recommander ; mais elles sont échappées à ma mémoire. N'oubliez pas les soixante, ni les vingt guinées, ni le ———— [2] introduit dans l'administration. Adieu, je suis pour toujours, mon cher et révérend Doyen, votre fidèle, etc.

J'embrasse Pope.

---

[1] La mère du poëte de ce nom.

[2] Cette lacune qui se trouve dans l'original, est remplie par une barre.

AU MÊME [1].

Chez Pope, samedi $\frac{14}{25}$ juin 1727.

Je pars pour Londres, et je me propose de vous porter cette lettre, que je vous remettrai si je vous vois, et que je laisserai pour vous, si je ne vous vois pas.

Il n'y aurait point de bon sens à aller en France [2], dans la conjoncture présente, même avec l'intention d'y rester assez long-temps, pour tirer de ce voyage le seul plaisir et le seul avantage que je compte vous faire trouver, dans les connaissances que je suis en mesure de vous procurer. Vous devez d'autant moins songer à cette absence, que l'occasion d'échanger l'Irlande pour l'Angleterre, est je crois, visiblement à votre disposition [3]. Il ne convient qu'à des hommes décorés de cordons

[1] Cette lettre et les trois suivantes qui se trouvent pages 239, 240, etc. des œuvres de Swift, sont traduites de l'anglais.

[2] Swift se proposait de faire ce voyage pour rétablir sa santé.

[3] Swift désirait échanger ses bénéfices en Irlande, pour un équivalent en Angleterre.

bleus, de titres éclatans avec d'immenses biens, de soupirer après la cour. Mais ce désir est au-dessous de vous et de moi ; vous n'y avez jamais trouvé la fortune, et la mienne a été renversée au moment même où elle était à son comble. Mais, sans prendre l'attitude de suppliant dans la dépendance, vous pouvez passer en Angleterre tout le temps qu'il vous est possible de vous absenter d'Irlande, *et faire la guerre à l'œil* [1]. Il n'y a pas eu autant d'inaction que vous l'imaginez [2], mais je ne puis répondre des suites. Adieu.

Si vous pouvez passer chez moi demain matin en allant à l'église, vers 10 heures, vous me trouverez retournant de Pall-Mall [3] à Cranford.

Je reviendrai à Londres lundi soir.

---

[1] Ces mots sont en français dans l'original.

[2] Swift imaginait probablement qu'il avait été servi avec peu de zèle par ceux qui pouvaient l'aider à réaliser sa mutation de bénéfices.

[3] Quartier de Londres.

AU MÊME.

Cranford, mardi $\frac{17}{28}$ juin 1727.

J'ai une si grosse fluxion aux yeux, que j'ose à peine sortir. Vous serez porté à dire, *médecin guéris-toi*, et c'est ce dont je m'occupe. Je me suis ôté hier, au moyen de ventouses, quatorze onces de sang; et une semblable opération vous aurait, je crois, fait plus de bien que l'acier, les amers, les eaux et les gouttes. Je souhaite que John Gay réussisse dans ses démarches; mais je pense qu'il a des qualités qui l'empêcheront de s'élever dans le monde. Bon Dieu! Qu'est-ce que l'homme? sur-tout l'homme poli, civilisé, instruit! Une éducation libérale le prépare à être un esclave; et les peines qu'il a prises lui donnent la noble prétention de passer sa vie dans une antichambre, ou d'employer de vrais talens à servir ceux qui n'en ont point; ou, ce qui est pis que tout le reste, à faire servir sa raison et son savoir aux folies et aux vices des autres. Vous ne me dites pas un mot du public, auquel je pense aussi rarement qu'il est possible. Je me crois quelque mérite :

et un peu d'expérience; mais je ne trouve aucune satisfaction à penser que je suis anglais, et je doute qu'il soit utile d'agir comme tel. *Serpit enim res, quae proclivius ad perniciem, cùm semel cœpit, labitur.... Plures enim discent, quemadmodùm haec fiant, quàm quemadmodùm his resistatur* [1]. Adieu.

Faites-moi savoir comment vous vous portez; si votre hôte [2] est revenu, faites-lui mes amitiés.

---

[1] *Le mal gagne, et du commencement à l'extrême, le passage est rapide.... Car beaucoup plus d'individus suivent cette mauvaise pente, qu'il n'y en a qui songent à y résister.* Ce passage est tiré de l'ouvrage de Cicéron, sur l'amitié, chapitre XII, §. 41.

[2] Pope. Swift était alors chez lui à Twickenham.

AU MÊME [1].

1727.

Vous pouvez compter sur mes lettres pour des gens qui vous recevront avec tous les honneurs dûs à un aussi illustre voyageur, et à un auteur aussi connu. Je suis obligé de rester à la campagne jusque demain, à cause de quelques affaires relatives à ma pauvre ferme, dont je désire ardemment faire une riche propriété; et à cet effet, j'ai avec moi une personne venue de Suffolck sur ma demande.

Je serai certainement mardi à sept heures du soir à Pall-Mall, où je vous donnerai, si vous venez m'y trouver, mais pas autrement, les lettres et les instructions qui pourront vous être utiles.

Raillerie à part, puisque vous allez en France, je serais bien aise de vous voir avant votre départ; et je m'imagine que vous ne voudriez pas quitter l'Angleterre, sans embrasser l'homme de ce pays qui vous aime le mieux. Adieu. Tous mes bons offices sont à vos ordres.

[1] Swift a écrit sur le revers de cette lettre : *Au moment où je comptais partir pour la France, en juin* 1727.

AU MÊME.

Mardi, 1727.

Je vous renvoie les papiers, que j'ai lus deux fois depuis votre départ. Ils sont très-bien; mais l'*artisan* [1] n'a pas seulement prévenu le public qu'il se proposait de devenir nouvelliste, il a commencé, et continue depuis quelques semaines, de paraître comme tel. Cette raison me porte à croire, que l'on pourrait donner à l'introduction une autre tournure; ce qui exige naturellement de l'écrivain périodique une quatrième lettre, pour rendre compte des motifs de son silence, pour développer ses raisonnemens, pour apprécier les discussions actuelles sur les affaires politiques, et enfin, pour ranimer et exciter la guerre du papier. Je m'expliquerai plus amplement, la première fois que nous nous verrons, que je ne le puis par une lettre écrite à la hâte, avec des faucheurs et des faneurs autour de moi. Adieu. Offrez à Pope sa part de mes amitiés.

[1] *Le Craftsman*, feuille périodique à laquelle Swift travaillait.

AU MÊME [1].

Pope s'est chargé de cette lettre, après avoir passé ici deux jours; il court actuellement à Londres, d'où il courra à Twickenham, et par tout ce que je sais, il pourra fort bien, avant la fin de la semaine, être à Dublin : en attendant, sa *Sottise* [2] se trouve dans un état aussi florissant que s'il y était déjà. Ce sera un bel ouvrage; il ébahira le plus grand nombre, fera sourire le plus petit, et tous ses amis, depuis Bickerstaff [3] jusqu'à Gulliver, se réjouiront de se voir bien placés dans cette immortelle production.

J'apprends que vous avez essuyé une re-

---

[1] Cette lettre qui se trouve tome XIV, page 32 des œuvres de Swift, est traduite de l'anglais et sans date, mais classée à la fin de l'année 1727. Elle a déjà été publiée, tome VIII, page 210, des œuvres complètes d'Alexandre Pope, imprimées en 1780, en huit volumes *in*-8°. Cette version présente des omissions et des altérations qui sont rectifiées ici.

[2] Son poëme intitulé *la Dunciade* ou le *Temple de la Sottise.*

[3] Steele.

chute de l'indisposition qui vous a éloigné si subitement de nous, s'il est vrai toutefois que ce fût votre indisposition qui vous fit retourner si brusquement à Dublin. Cher Swift, prenez soin de votre santé; je veux vous donner pour cela, une recette *à la Montaigne* [1], ou ce qui vaut mieux, *à la Bruyère* [2] : *Nourissez bien votre corps, ne le fatiguez jamais : laissez rouiller l'esprit, meuble inutile, voire outil dangereux : laissez sonner vos cloches le matin pour éveiller les chanoines, et pour faire dormir le doyen d'un sommeil doux et profond, qui lui procure de beaux songes. Levez-vous tard, et allez à l'église, pour vous faire payer d'avoir bien dormi et dé-*

---

[1] Il a déjà été question de ce philosophe, relativement à une lettre de Bolingbroke à l'abbé Alari du 7 juillet 1719.

[2] Jean de la Bruyère, né dans un village près de Dourdan en 1644. Il quitta un emploi de trésorier de France pour être instituteur du duc d'Enghien, sur la recommandation de Bossuet; fut reçu à l'Académie française en 1696, et mourut d'une attaque d'apoplexie le 10 mai 1699. C'était un homme très-estimable et un philosophe ingénieux, qui par son livre des *Caractères* contribua, comme Molière par ses comédies, à corriger beaucoup de ridicules et à faire connaître les bienséances.

jeûné. Quant à moi, je vous dirai (car ce n'est que par complaisance pour vous que je puis me résoudre à parler de moi-même), que je suis dans ma ferme, où j'ai pris si profondément racine, qu'il sera bien difficile à mes amis et à mes ennemis de me transplanter. Adieu. Que je sache au moins de vos nouvelles! J'ai pour vous aimer mille bonnes raisons, mais sur-tout votre généreuse affection, pour tous les enfans d'Adam.

Post-scriptum de Pope.

Suivant le calcul de milord Bolingbroke, je serai à Dublin dans trois jours. Sur quoi je n'ai qu'un mot à ajouter, pour vous prier d'attendre mon ame vers ce temps-là; car pour le corps chétif qui lui a servi d'enveloppe animée jusqu'ici, je crains qu'elle ne soit obligée de le laisser en chemin. J'ai peu d'amis ici pour me retenir, et aucun d'assez puissant à la cour pour m'engager à rester. On m'a assuré que les partisans de la *Gynecocratie* [1] pensent, qu'ils n'ont besoin d'aucun écrivain plus habile que Cibber ou que l'au-

[1] Mot grec qui signifie le *Gouvernement des femmes.*

teur du *Journal Britannique* [1] ; de sorte que nous pouvons vivre en repos, et nous appliquer à des études plus abstraites. Les seuls courtisans que je connaisse, ou que j'aie l'honneur d'appeler mes amis, sont Jean Gay et M. Bowry ; le premier est actuellement si occupé de son opéra [2], et l'autre si charmé de sa haute dignité de batelier du roi, qu'il ne m'est guère possible d'obtenir d'eux une réponse cathégorique, quelque question que je leur fasse ; mais l'opéra réussit merveilleusement, à votre grande satisfaction et à la mienne; ce dont Gay m'a promis de vous donner, par cet ordinaire, un plus ample détail. J'ai été plus malade que jamais ; et je crois mon immortalité très-près de m'échapper. C'est à vous et à la postérité, en me procurant une place au temple de mémoire, à me dédom-

---

[1] William Arnall, procureur. On apprit par le rapport du comité secret nommé, en 1742, pour examiner la conduite de sir Robert Walpole, que Arnall reçut pour le *Free Britons* et autres écrits, dans l'espace de quatre ans, au moins 10,997 livres sterling prises dans le trésor. Cette somme qui équivaut à 250,000 liv. de notre monnaie, prouve que Walpole n'épargnait pas les finances de son pays, pour se faire proner.

[2] *The Beggars operas,* ou l'opéra des Gueux.

mager du malheur de mourir jeune. Adieu, tandis que je suis, je suis à vous. Je vous prie de m'aimer et d'avoir soin de vous-même.

LE LORD BOLINGBROKE,

AU DOCTEUR SWIFT [1].

Aix-la-Chapelle, ce 30 août 1729.

J'ai reçu par Pope une de vos lettres, et je l'ai apportée ici, pour y répondre au moins en partie. Je commence aujourd'hui, je ne sais quand je finirai; ce sera peut-être quand je serai de retour à ma ferme. Les eaux que l'on m'a persuadé de boire, et celles que boivent mes amis, me tiennent étourdi ou occupé toute la matinée. Les après-midi se passent à prendre l'air, ou en visites, et nous nous couchons avec les poules.

Bruxelles, le 27 septembre (n. s.).

J'ai amené votre connaissance Françoise [2] jusqu'ici, sur la route de son propre pays, et

[1] Cette lettre, écrite à plusieurs reprises, qui se trouve tome XII, page 313 des œuvres de Swift, est traduite de l'anglais. Elle se trouve pareillement p. 257 du VIIIe tom. des œuvres complètes d'Alexandre Pope, imprimées à Paris en 1780, en huit volumes *in*-8°; mais cette version est remplie d'omissions, d'altérations et de contre-sens qui sont rectifiés ici.

[2] Milady Bolingbroke.

beaucoup mieux portante qu'à son arrivée à Aix. Je commence à espérer qu'elle reprendra assez de santé pour rendre sa vieillesse supportable. Nous avons l'un et l'autre accompli notre dixième lustre, et il est plus que temps de déterminer comment nous jouerons le dernier acte de la farce. Ma vie ne pourrait-elle pas bien plus justement être intitulée un *je ne sais quoi*, qu'une farce? Quelques comédies, grand nombre de tragédies, le tout entremêlé de scènes d'arlequin, de scaramouche et du docteur Baloardo, le vrai prototype de votre héros Oxford [1]. Je m'étais habitué jadis à penser quelquefois à la vieillesse et à la mort, suffisamment pour y préparer mon esprit, pas assez pour anticiper sur les regrets, pour empoisonner les plaisirs de la jeunesse, et n'être toute ma vie qu'un mourant. Je retire à présent l'avantage de cette pratique, et je le recueillerai encore mieux en avançant dans ma carrière; peu de regrets quand je reviens sur le passé, peu de craintes quand je pense à l'avenir.

Vous vous plaignez amèrement de votre situation en Irlande; je pourrais me plaindre

---

[1] Bolingbroke revient toujours sur ce ministre.

aussi de la mienne en Angleterre ; mais je ne le veux pas, et même je ne le dois pas, car je trouve, par une longue expérience, que je puis être infortuné sans être malheureux. Je n'approuve point que vous unissiez le plaisir de donner et celui de faire figure, quoique votre vieil ami et babillard, Montaigne, fasse quelque chose de semblable dans une de ses rapsodies. Pour vous alléguer mes raisons, il faudrait composer un *Essai* [1], et j'aurai à peine le temps d'écrire une lettre ; mais si vous voulez venir ici et vivre avec Pope et moi, je vous démontrerai, dans un instant, pourquoi ces deux choses ne doivent pas *aller de pair* [2], et que l'on peut faire des retranchemens nécessaires à toutes deux, sans même s'incommoder. Vous savez que je suis trop dépensier ; personne n'ignore que j'ai été cruellement pillé, et néanmoins je trouve dans mon ame la force de descendre, encore sans anxiété, deux ou trois degrés de plus. Enfin, monsieur le Doyen, si vous voulez venir à une certaine ferme dans le Middlesex [3], vous trou-

---

[1] Allusion aux *Essais* de Montaigne.

[2] Donner et faire figurer ou représenter.

[3] A Dawley.

verez que je sais vivre frugalement sans me plaindre du monde, et sans être bourru avec ceux que le sort a destinés à manger mon pain, au lieu de me destiner à manger le leur; et cependant j'ai naturellement aussi peu de disposition à la frugalité qu'ame vivante. Vous dites que vous n'êtes pas philosophe, et je pense que vous avez raison de désapprouver cette qualification, dont on abuse si souvent; mais je suis sûr que vous aimez à suivre la raison, non la routine qui est quelquefois la raison, et plus souvent le caprice de la multitude, la populace du monde. Or, pour être sûr de vous maintenir dans cette mesure, il faut que vous portiez vos lunettes philosophiques aussi constamment que les Espagnols avaient l'habitude de porter leurs lunettes matérielles [1]. Elles doivent faire partie de votre costume avec votre chapeau à grands bords, votre robe, votre écharpe, et même certain vêtement emblématique, votre surplis. Avec ce secours, vous verrez qu'il y a

---

[1] Un ministre d'Espagne ayant la vue basse, fut obligé de porter des besicles, et beaucoup de gens en prirent aussitôt sans nécessité, uniquement pour faire leur cour à ce myope.

peu de choses dont il faille s'inquiéter, et peu d'individus qui puissent irriter.

Ostende, le 5 octobre.

Cependant il se trouvera fréquemment des objets dont on souhaiterait le changement, et des hommes qu'on devrait désirer de voir pendre. Comme il faudra probablement que j'attende ici un vent favorable [1], j'aurai le loisir de m'entretenir avec vous, et peut-être plus que vous ne voudrez. Dans cette supposition, vous ne me le direz jamais crûment, et mon amour propre m'empêchera de me le dire à moi-même.

Dans votre lettre à Pope, vous convenez qu'il convient mieux qu'un homme vers son *exit* [2] ambitionne la renommée, qu'à son entrée dans le monde, et cependant vous avouez que plus vous vivez, et plus vous vous sentez d'indifférence pour cette renommée. Votre sentiment est vrai et naturel; mais je crains qu'en cette occasion votre raisonnement ne le soit pas. La prudence nous fait désirer la réputation, parce qu'elle nous procure plusieurs

---

[1] Pour passer en Angleterre.

[2] Son déclin, le moment de quitter la vie.

grands et solides avantages dans les diverses conjonctures de la vie. La renommée est un excellent moyen pour l'homme sage; ses vues tendent à son propre bien et à celui de la société. Vous autres poëtes et orateurs, avez changé cet ordre de choses; vous proposez la réputation comme le but, et les bonnes ou au moins les grandes actions comme des moyens. Vous allez plus loin : vous apprenez à notre amour propre à anticiper sur les applaudissemens que nous supposons que la postérité accordera à notre nom, et avec ce frivole espoir d'immortalité, vous tournez encore d'autres têtes que la vôtre. Je crains que ceci n'ait produit bien du mal dans le monde.

Calais, ce 9 octobre.

Je continue d'ici, où je suis venu dans l'espoir de me mettre en mer, ce que je ne pouvais faire du port d'Ostende.

La renommée est un objet que les hommes poursuivent avec succès, par des voies différentes et quelquefois même opposées. Votre doctrine les conduit à regarder ce but comme essentiel, et les moyens comme indifférens; en sorte que Fabricius et Crassus, Caton et

César [1], ont cherché également à atteindre le même but. Après tout, en considérant la dépravation du genre humain, on pourrait conclure que l'on ne peut faire mieux, ni retenir la vertu dans le monde, sans employer cette passion ou cet attrait de l'amour propre. Tacite [2], dans cette maxime, a trouvé une excuse pour vous et l'a resserrée à sa manière, *contemptu famae contemni virtutes* [3]. Mais, soit que l'on considère la renommée comme un instrument utile dans toutes les circonstances de la vie privée et publique, soit qu'on la regarde comme la cause de ce plaisir si séduisant pour notre amour propre, il me semble que le commencement de notre vie, ou pour mieux dire, notre jeunesse et non pas notre

---

[1] Fabricius fut célèbre par son désintéressement, Crassus par ses immenses richesses, Caton par sa sagesse et César par son ambition.

[2] Caïus-Cornelius-Tacitus, le plus profond, le plus concis et en même-temps le plus substanciel des historiens romains, naquit l'an 54 ou 56 de J. C., sous l'empire de Néron. Ce qui nous reste de l'histoire et des annales de cet admirable écrivain, fait regretter vivement la perte du reste. On ignore l'époque de la mort de Tacite.

[3] Du mépris de la renommé on passe au mépris de la vertu.

vieillesse, est la saison où nous devons l'ambitionner le plus, et pour cela celle où il convient le mieux de la désirer vivement. Si elle est utile, nous devons y aspirer avec plus d'ardeur, lorsque nous avons ou que nous paraissons pouvoir compter sur une longue carrière à parcourir; mais vers notre vieillesse, cet espoir est ou doit être interdit; car alors il me semble qu'il ne convient pas d'être fort attaché à une chose dont nous ne pouvons jouir long-temps. Si c'est un avantage que d'acquérir de la renommée, plutôt nous l'obtenons et plus long-temps nous en jouissons. Si elle vient de bonne heure, elle peut nous charmer jusque dans la vieillesse; mais si elle arrive tard, la sensation de plaisir qu'elle procure est plus faible, et mêlée avec le regret de ne pas l'avoir goûtée plutôt.

De ma ferme, ce $\frac{5}{16}$ octobre.

Je suis ici, j'ai vu Pope, et vous avez été l'objet de l'une de mes premières questions. Il m'a dit une chose que j'ai été fâché d'apprendre. Il paraît que vous bâtissez sur un terrain que vous avez acheté exprès dans quel-

que comté d'Irlande [1]. Quoique j'aie bâti dans un endroit du monde [2], que je ne trouve guère préférable à celui où notre malheur et le vôtre vous ont confiné, cependant je suis fâché que vous imitiez mon exemple. Je me suis repenti mille fois de cette résolution, et j'espère que vous vous repentirez de la vôtre avant qu'elle soit exécutée. Pope m'a dit qu'il a reçu de vous une lettre que je n'ai pas encore vue. J'aurai cette satisfaction incessamment, et la tentation de vous écrire de nouveau, ce qui est une autre bonne raison pour ne pas faire cette épître plus longue qu'elle n'est déjà. Adieu donc, mon ancien et digne ami. Puissent les maux physiques de la vie vous atteindre aussi peu que le vieillard qu'ils ont le plus respecté! et puissent les peines morales qui nous entourent, faire aussi peu d'impression sur vous, qu'elles doivent en produire sur un homme qui a, comme vous, un jugement si supérieur pour apprécier les choses, et assez de vertu pour s'y envelopper au besoin!

---

[1] Dans le comté d'Armagh, endroit célèbre sous le nom de *Drapier's Hill*.

[2] Probablement la source près d'Orléans, et peut-être Dawley dans le comté de Middlesex.

Ma femme vous prie de ne la point oublier; elle est votre fidèle servante et zélée admiratrice. Elle sera bien fâchée et trompée dans son attente, de ne vous pas trouver dans cette île à son retour; espérance qu'elle et moi avions eu sujet de concevoir avant mon départ.

A M.me DE FERRIOL.

De ma ferme, $\frac{7}{18}$ novembre 1729.

Si j'étais capable de vous oublier, Madame, je ne mériterais pas même vos reproches; permettez-moi de vous assurer que vous me faites une grande injustice : mes sentimens pour vous sont attachés à mon être; je ne saurais les perdre, que comme on perd ceux de l'amour propre, qui naissent avec nous, et qui ne meurent qu'avec nous. Je compte que vous êtes présentement à Dijon; mais la pauvre madame de Bolingbroke n'est pas à Sens; je ne sais pas même quand elle y sera. Vous serez informée de l'accident qui lui est survenu à Reims, avant que de recevoir ma lettre; ainsi je ne vous en parlerai pas. Je devrais être moins qu'un autre, l'esclave de la raison : elle m'a trompé dans des cas où je ne l'aurais pas été en suivant mes sentimens. Je vous promets donc, ma chère Madame, que je suivrai dorénavant mes sentimens intérieurs, préférablement à toute autre règle, et dans tous les cas où j'en serai le maître. Je puis être

par force dans le service de la raison ; mais je ne veux m'enrôler volontairement que dans celui du sentiment. Je suis charmé d'apprendre que M. de Pont-de-Vêle soit si bien rétabli, et je souhaite de tout mon cœur que sa guérison devienne bientôt parfaite. Je ne réponds pas dans cette lettre à l'apostille de ma gouvernante, parce que je compte qu'elle est présentement à Sens. Adieu, ma chère Madame, je vous embrasse tendrement, et je vous supplie d'être persuadée que mon attachement pour vous, ne finira qu'avec ma vie.

AU DOCTEUR SWIFT [1].

Le $\frac{19}{30}$ novembre 1729.

J'apprends que vous avez renoncé à votre projet de bâtir en Irlande, et que nous vous verrons dans cette île *cum zephyris et hirundine primâ* [2]. Je ne sais si l'ardeur de se faire un nom croît à mesure qu'on avance en âge; ce qu'il y a de certain, c'est que la force de l'amitié augmente toujours. Je vous aimais il y a vingt ans; je vous estimais alors autant que je vous estime aujourd'hui; vous estimer davantage est au-delà de mes forces, ou pour éviter toute équivoque, au-delà de l'étendue de mes idées. Je ne déciderai pas si vous m'avez plus d'obligation de vous avoir aimé autant que je fais à présent, lorsque je vous

---

[1] Cette lettre qui se trouve tome XIV, page 109 des œuvres de Swift est traduite de l'anglais : elle a déjà été publiée tome VIII, page 270 des œuvres complètes d'Alexandre Pope, imprimées en 1780, en huit volumes *in*-8°. Cette version présente des omissions et des altérations qui sont rectifiées ici.

[2] Avec les zéphyrs et la première hirondelle.

connaissais moins, ou de vous aimer toujours de même, après un attachement qui dure depuis tant d'années. Quoi qu'il en soit, je dois vous dire, que mon ame devenant de jour en jour plus indépendante de ce monde, et sentant qu'elle acquiert peu à peu la force de se passer des objets extérieurs, les sentimens de l'amitié reviennent m'occuper plus fréquemment, et me raniment. Cela tiendrait-il à ce que nous devenons plus tendres, quand le moment de la grande séparation approche? ou bien faut-il attribuer ce résultat à ce que ceux qui doivent vivre ensemble dans un autre système (car *vera amicitia non nisi inter bonos* [1]), commencent à sentir plus fortement cette divine sympathie qui doit être le principal lien de la société qu'ils vont former? Il n'y a point d'idée qui me tranquillise autant que celle-là : j'encourage mon imagination à s'y attacher; et je suis affligé au fond de l'ame, quand une autre de mes facultés me réveille en faisant cesser un songe aussi agréable, si pourtant c'en est un.

Je n'insisterai plus sur la question économique que je vous ai faite dans ma dernière

[1] La véritable amitié n'existe que parmi les bons.

lettre ; je pense seulement qu'il y a moyen d'avoir *otium cum dignitate* [1] avec cinq cents guinées par an, aussi bien qu'avec mille ; la différence consiste dans la valeur de l'homme, et non dans celle du bien.

Je vous assure que je n'ai nullement renoncé au dessein de recueillir, de revoir, de corriger et d'étendre divers matériaux qui sont encore à ma disposition ; et j'espère que le moment de mettre la main à ce dernier ouvrage de ma vie, n'est pas fort éloigné. Divers papiers curieux et importans sont perdus, et quelques-uns d'une manière qui exciterait également votre surprise et votre indignation. Cependant je tâcherai de transmettre à la postérité plusieurs grandes vérités, si clairement et si authentiquement, que les Burnet [2] et les Oldmixon [3] des siècles futurs, pourront injurier, mais ne plus tromper le public.

---

[1] Repos et considération.

[2] Burnet, évêque de Salisbury.

[3] John Oldmixon, écrivain virulent. Son zèle pour le ministère lui valut une place assez lucrative qu'il conserva jusqu'à sa mort, arrivée en 1745. Ses sorties contre Pope, Addison et Atterbury, évêque de Rochester, lui procurèrent seules l'honneur d'être nommé dans la Dunciade.

Adieu, mon ami. J'ai employé plus de ce papier qu'il ne convenait, Pope devant aussi vous écrire. N'importe; car, tout bien considéré, les règles de la proportion ne seront point violées; il vous dira autant dans une page que moi en trois. Ordonnez-lui de vous parler de l'ouvrage auquel il travaille j'espère sérieusement. C'est un poëme philosophique, un chef-d'œuvre en son genre [1], et qui, entre ses mains, deviendra un modèle. Il se plaint seulement de n'en pas trouver l'exécution assez pénible; c'est-à-dire, qu'il se plaint d'avoir un génie heureux et facile, qualité qu'il m'a toujours paru posséder plus éminemment qu'aucun auteur mort ou vivant que je connaisse; je n'en excepte pas même Horace. Adieu.

---

[1] L'Essai sur l'homme.

POST-SCRIPTUM

Ajouté par le lord Bolingbroke, à une lettre de Pope au docteur Swift [1].

$\frac{14}{25}$ avril 1730.

Je vous proteste que ce n'est pas moi qui ai ôté la plume des mains de Pope; mais puisqu'il refuse de remplir le reste de la page, j'imagine avoir le droit de me charger de cette commission. Je n'aspire pas à une réputation dans le genre épistolaire; mais je ne laisse pas de songer avec plaisir, qu'on saura dans la suite, que nous avons vécu ensemble dans la plus intime amitié. Pline [2] a composé ses let-

[1] Il se trouve tome XIV, page 116 des œuvres de Swift, et on l'a traduit de l'anglais, quoiqu'il eût déjà été publié tome VIII, page 280 des œuvres complettes d'Alexandre Pope, imprimées en 1780, en huit volumes *in*-8°. Cette version présente des omissions et des altérations qui sont rectifiées ici.

[2] Cœcilius Plinius Secundus, surnommé *Pline le jeune*, pour le distinguer de Pline *le naturaliste*, son oncle et son père adoptif, était contemporain et ami de Tacite; il naquit à Come, se distingua par ses vertus et exerça de

tres pour le public, et j'en dis autant de Sénèque, de Balzac [1], de Voiture [2], etc. Cicéron n'en a pas fait de même; aussi ses épîtres se font-elles lire avec plus de plaisir que toutes les autres que l'antiquité nous a transmises.

---

grands emplois; il avait composé divers ouvrages dont il ne nous reste plus que deux petits volumes de lettres, et le panégyrique de l'empereur Trajan. Pline avait été disciple de Quintilien. On croit qu'il mourut l'an 113 de J. C., dans sa 50 ou 52e année.

[1] Jean-Louis de Guez, seigneur de Balzac, né à Angoulême en 1594, mort dans son château de Balzac le 18 février 1654, à 60 ans. Il fut de l'académie française, historiographe de France et conseiller d'état. Aujourd'hui on ne lit plus ses ouvrages; ses lettres contribuèrent à lui faire une réputation dans le temps où elles parurent, mais écrites péniblement quoiqu'assez purement, elles tombèrent dans l'oubli aussitôt qu'on eût de meilleurs modèles.

[2] Vincent Voiture, né à Amiens en 1598, d'un marchand de vin, fut reçu à l'académie française en 1634, et le littérateur le plus distingué de son temps; époque où les bons écrits étaient encore très-rares. Il avait l'esprit agréable, et contribua à former le goût. Trop adonné au jeu et aux femmes, il abrégea sa vie par ses excès, et mourut le 27 mai 1648, à 50 ans. L'académie française porta son deuil, honneur qui n'a été renouvelé depuis, pour aucun de ses membres, quoiqu'un grand nombre en fussent plus dignes. Les ouvrages de Voiture n'intéressent plus que les bibliographes.

En les parcourant, nous avons la satisfaction de démêler des secrets qu'on avait eu dessein de nous cacher. Nous éprouvons une autre satisfaction en voyant Caton, Brutus, Pompée [1] et plusieurs autres, tels qu'ils étaient réellement, et non pas tels que la stupide multitude de leur temps se les figurait, ou que les historiens et les poëtes les ont représentés. Je me souviens d'avoir vu à Aix-la-Chapelle une procession, dans laquelle une effigie de Charlemagne [2] est portée sur les épaules d'un

---

[1] Cneus Pompeius, surnommé le *Grand*, né 106 ans avant J. C., jouit de la plus étonnante réputation dès sa jeunesse, acquit dans Rome une autorité prodigieuse, fit de grandes choses, tant par lui-même que par ses lieutenans; mais dès qu'il se trouva opposé à César, il ne se montra plus qu'un général et un politique très-médiocre, et fort au-dessous de sa renommée. Vaincu à Pharsale par son rival, il s'enfuit en Egypte, comptant sur l'appui et la reconnaissance de Ptolomée, roi de cette contrée, qui le fit assassiner, 48 ans avant J.C., dans l'espoir de gagner ainsi la bienveillance du vainqueur, qui témoigna au contraire une extrême indignation de ce meurtre.

[2] Charles Ier, ou Charlemagne, roi de France, second roi de la seconde race ou dynastie, était fils de Pépin-le-Bref. Il naquit à Saltzbourg, dans la haute Bavière, en 742 ou 743, monta sur le trône en 768, fut couronné Empereur d'Occident en 800, et mourut le 28 janvier 814, dans la 71e année de son âge.

homme qui est caché sous la longue robe du monarque. Si l'on suit ce prince jusque dans la pièce où il est gardé, on voit le porteur sortir de dessous la robe, et la figure gigantesque, réduite à la taille ordinaire, s'aller ranger humblement dans un coin.

Je conviens, avec Pope, que notre climat est meilleur que le vôtre, et que votre caractère de bon patriote aurait moins à souffrir ici que là où vous êtes. Venez donc nous voir, ne fût-ce que pour nous faire une visite. Ce ne sera point la faute de bien de gens de cette contrée, si vous ne vous fixez pas parmi nous; mais beaucoup de bonne volonté et peu de pouvoir, produisent des effets si faibles et si lents, qu'il n'y a que le ciel seul ou des hommes célestes qui puissent s'en contenter.

Vous seriez fâché contre moi, si je ne vous disais rien d'une bonne femme qui est toujours absente et dans un état de langueur. Si elle recouvre assez de forces pour repasser la mer, et elle se porte actuellement un peu mieux, je la garderai dans cette ferme avec tout le soin et toute la tendresse possibles, sinon il faudra que je lui aille rendre les devoirs sacrés de l'amitié, quelque part qu'elle

soit; ce qui dérangerait pourtant le plan de vie que je me suis tracé.

Adieu, je suis très-sincèrement et fidèlement tout à vous.

A M.me DE FERRIOL.

De ma ferme, $\frac{25 \text{ avril}}{6 \text{ mai.}}$ 1730.

Nous venons de perdre un ami très-estimable, ma chère Madame, et l'état vient de perdre un très-grand ministre. Je ne sais pas si cette perte pour l'état, est sentie dans toute son étendue par ceux qui devraient le plus la sentir; mais je suis très-assuré que nous sentons vivement, vous et moi, la perte d'un ami tel que M. le maréchal (d'Huxelles). Je n'ai pas voulu vous écrire plutôt sur ce triste sujet, pour ne pas animer votre douleur par la communication de la mienne, et je n'ai pu me résoudre à le différer plus long-temps. Donnez-moi, je vous en supplie, de vos nouvelles. Je m'y intéresse assurément plus que personne, et tous les sentimens de mon cœur, les plus tendres et les plus respectueux, vous sont dévoués pour ma vie.

Permettez-moi de m'informer de la santé de ma gouvernante, et de lui faire mes très-humbles complimens. Je suis fort serviteur de MM. de Pont-de-Vêle et d'Argental, et je

les prie d'en être persuadés. Adieu, ma chère Madame, je vous honore et je vous aime de tout mon cœur.

Post-scriptum.

Londres, ce $\frac{26 \text{ avril.}}{7 \text{ mai.}}$

Ma sœur partira d'ici après-demain; j'y suis venu pour lui dire adieu. Je la trouve très-heureuse de ce qu'elle vous verra presque aussitôt que vous recevrez cette lettre. Je souhaite qu'elle trouve madame de Bolingbroke encore à Paris.

AU DOCTEUR SWIFT [1].

Janvier 1731.

Je commencerai par vous dire que ma femme est de retour depuis environ un mois, et que sa santé, quoique mauvaise, est meilleure qu'elle n'a été depuis deux ans. Elle est fort votre servante; et comme elle a été son propre médecin avec quelque succès, elle s'imagine qu'elle pourrait être aussi le vôtre. Plût à Dieu que vous fussiez à portée de la consulter de vive voix! elle vous prescrirait beaucoup de *medicina animi* [2], et cela sans avoir recours aux livres de Trismégiste [3].

---

[1] Cette lettre qui se trouve, tome XIV, page 118 des œuvres de Swift, est traduite de l'anglais : elle a déjà été publiée tome VIII, page 283 des œuvres complètes d'Alexandre Pope, imprimées en 1780, en huit volumes *in*-8°. Cette version présente des omissions et des altérations qui sont rectifiées ici.

[2] *Médecine de l'ame.*

[3] Hermès ou *Mercure-Trismégiste*, c'est-à-dire, *trois fois* grand, philosophe égyptien qui réunit le sacerdoce et la royauté selon les uns, et fut seulement le conseil d'Isis, femme du roi Osiris, selon d'autres. On lui attri-

Nous serions, Pope et moi, ses principaux apothicaires durant la cure; et quoique nos plus habiles botanistes se plaignent que les simples et les herbes qui entrent dans la composition des remèdes qu'il vous faut, sont à présent assez difficiles à trouver ici, il y en a pourtant davantage en Angleterre qu'en Irlande; sans compter qu'à l'aide d'un peu de chimie, les drogues les plus pernicieuses changent de nature, et le plus terrible poison devient un spécifique. Pope est actuellement avec moi dans ma bibliothèque, et écrit tant au siècle présent qu'aux siècles à venir, pendant que je commence cette lettre qu'il a promis d'achever. J'ignore quel bien il fera au genre humain; mais il a pourtant cette consolation de ne pouvoir en faire moins, que vous n'en avez fait avant lui. J'ai pensé quelquefois, que si les prédicateurs, les bourreaux et les auteurs qui écrivent sur la morale, arrêtent ou même retardent un peu les progrès

---

bue, ou à son fils, un grand nombre d'inventions et de découvertes, notamment celle de la médecine, et divers ouvrages, mais dont il n'existe que des fragmens, encore ne sont-ils pas authentiques. Quelques chronologistes assurent, qu'Hermès florissait 1900 ans avant J. C., d'autres le croient beaucoup plus ancien.

du vice, ils font tout ce dont la nature humaine est capable ; une réformation réelle ne saurait être produite par des moyens ordinaires : elle en exige qui puissent servir à la fois de châtimens et de leçons ; c'est par des calamités nationales qu'une corruption nationale doit se guérir. Donnez-nous de vos nouvelles : nous méritons cette attention, parce que nous la désirons, et que nous croyons que des nouvelles de notre part vous feraient plaisir.

AU MÊME [1].

29 mars / 9 avril. 1731.

J'ai différé pendant quelques semaines de répondre à votre lettre du mois de janvier, dans l'espérance de pouvoir vous dire quelque chose de positif concernant un projet qui nous regarde tous deux, mais moi principalement, puisqu'il tend à nous réunir. Il y a déjà du temps qu'il me roule dans la tête, et qu'il me tient au cœur. S'il y a moyen qu'il réussisse, je m'expliquerai plus clairement.

Au commencement de l'hiver, j'ai été malade près d'une semaine, mais sans aucun danger, ni de la part de la maladie même, ni de celle de trois médecins dont j'ai essuyé les remèdes. C'était une fièvre intermittente qui a été suivie d'une meilleure santé, que

[1] Cette lettre qui se trouve tome XIV, page 119 des œuvres de Swift, est traduite de l'anglais : elle a déjà été publiée tome VIII, page 285 des œuvres complètes d'Alexandre Pope, imprimées en 1780, en huit volumes *in*-8°. Cette version présente des omissions et des altérations qui sont rectifiées ici.

mon peu de ménagement pour la santé ne mérite. Mon cher Doyen, nous sommes tous deux dans le déclin de la vie, et cela depuis quelques années; rendons la *dégringolade* aussi douce qu'il sera possible. Garantissons-nous des maux physiques à force de précautions, et par l'usage des moyens que l'expérience regarde comme les meilleurs; garantissons-nous du moral par la philosophie. Je ne veux point de l'alternative que vous proposez; mais pourvu que l'on suive la nature, et que l'on écarte les chimères de l'imagination, on peut et l'on doit même nécessairement devenir, d'année en année, plus indifférent pour la vie et pour les choses que nous allons bientôt quitter. Ce remède vaut bien mieux que la *bêtification* [1]. L'affaiblissement des passions donne des forces à la philosophie; car les passions peuvent s'affaiblir sans que la *bêtise* [2] vienne offrir ses services. Les passions, dit Pope, notre théologien, comme vous le verrez un jour ou l'autre, sont les

---

[1] L'expression anglaise signifie littéralement *bêtise* ou *devenir bête*

[2] Swift disait dans sa lettre qu'il désirait que la *bêtise* vint à son secours.

vents frais [1] de la vie; ne nous plaignons pas que ces vents ne dégénèrent point en tempêtes. Quel tort l'âge nous fait-il, en subjugant des ennemis que nous aurions dû combattre toute notre vie? Il est à présent six heures du matin; je me rappèle le temps, et je suis bien aise qu'il soit passé, où je me couchais à peu près vers cette même heure, rassasié de plaisirs ou accablé d'affaires; ma tête était remplie de projets, et mon cœur ne l'était guère moins d'anxiétés. Croyez-vous qu'il soit bien malheureux pour moi de me lever maintenant à cette même heure, le sang rafraîchi par un paisible sommeil, et avec une ame tranquille; que les affaires passées, et même les présentes, restent à une telle distance de moi, que j'y puisse tenir aussi celles qui me sont désagréables, de manière à n'en pas être trop fortement affecté, et d'où il me soit facile de rapprocher celles qui ne le sont pas? Si les passions exerçaient encore sur moi leur empire, elles m'exposeraient à l'attaque, non-seulement de tous ces objets, mais même à celle de quantité de futurs contingens, et

[1] Le mot anglais est *gales*, signifiant *les vents frais* qui font voguer rapidement les vaisseaux.

ma raison me laisserait fort mal à mon aise dans la mêlée.

Je laisse à Pope le soin de parler pour lui-même; mais il faut que je vous dise combien ma femme a d'affection pour vous. Elle dit qu'elle trouverait assez de forces pour vous soigner si vous veniez ici, et cependant Dieu sait combien elle est faible. Une fièvre lente mine sa constitution : nous la chassons quelquefois; mais elle revient toujours et fait de nouvelles brèches, avant que la nature ait réparé celles qui existaient déjà. Je n'ai pas honte de vous avouer que mon admiration pour cette femme s'augmente à chaque instant; la mort n'est point pour elle un sujet de terreur; elle la regarde sans frayeur. Quand il lui arrive de souffrir beaucoup, elle l'envisage comme l'unique remède contre la douleur; ses souffrances passées, elle sent renaître sa répugnance pour la mort, parce qu'elle doit la séparer de ses amis, auxquels elle est plus fortement attachée qu'à la vie même.

Vous n'attendrez pas ma première lettre aussi long-temps que vous avez attendu celle-ci; et dans chacune de celles que je vous écrirai, Pope ajoutera quelque chose de bien meilleur que les bribes des anciens philosophes,

qui étaient les *petits présens*, les *munuscula* que le *stoïque* Sénèque, comme un vrai fat, avait coutume d'envoyer, dans ses épîtres, à son ami Lucilius.

Post-scriptum de Pope.

Milord vient de parler de sa femme, pourquoi ne vous parlerais-je pas de ma mère? C'était hier le jour de sa naissance, et le premier de sa quatre-vingt-onzième année; sa mémoire a fort baissé, mais ses autres facultés intellectuelles très-peu; sa vue et son ouïe se soutiennent bien. Dormir assez bien, manger sobrement, boire de l'eau et prier Dieu, voilà tout ce qu'elle fait. J'ai bien sujet de rendre grâces au ciel de m'avoir conservé aussi long-temps une bonne et tendre mère, et de m'avoir permis de lui rendre, durant quelques années, des soins qui lui sont actuellement aussi nécessaires que les siens me l'ont été. Un pareil objet, en s'offrant journellement à nos yeux, attendrit trop l'ame, pour qu'on soit tenté de former d'autres liaisons domestiques.

J'ai fait autrefois tout mon possible pour acquérir et mériter un ami; peut-être aurait-

il mieux valu n'y jamais songer, et regarder simplement le monde comme une terre étrangère qu'il faut traverser, en se conduisant comme un honnête voyageur qui paie ce qu'il doit à son hôte, donne l'aumône aux pauvres qui se présentent, et passe outre. Cependant je m'occupe maintenant à écrire un livre qui doit engager le genre humain à regarder la vie comme une source de plaisirs, et égayer la morale. Il faut même ajouter, qu'après avoir vu aujourd'hui une personne que j'aime tendrement, je dois demain en régaler quelques autres de celles qu'on appèle des *amis*, par pure courtoisie.

Sic, sic juvat ire sub umbras [1].

Tant que l'on respire, on doit tirer le meilleur parti qu'on peut de la vie :

Cantantes licet usque (minùs via lædet) eamus [2],

comme dit le berger dans Virgile : un peu de musique fait oublier que le chemin est long et raboteux.

---

[1] Littéralement, *c'est ainsi qu'il me plaît de passer dans l'ombre* ou *de finir.*

[2] *Chantons en marchant, le chemin nous paraîtra moins long.* C'est le 64e vers de la neuvième églogue de Virgile.

LE LORD BOLINGBROKE,

AU MÊME [1].

Vous pouvez compter que, si vous passez la mer ce printemps, vous me trouverez non-seulement rendu aux études, mais encore occupé de la tâche historique que vous m'avez donnée depuis si long-temps. J'attends quelques matériaux qui me mettront en mesure de remplir, dans toute son étendue, le plan que je me suis proposé. Si je ne puis me les procurer, il faudra que je resserre mon ouvrage en conséquence. En attendant, Pope m'a donné beaucoup plus de peine que ni lui ni moi n'avions cru. Vous serez peut-être surpris en apprenant que je me suis laissé entraîner, tant par lui que par moi-même, à écrire un gros volume sur un sujet très-grave

[1] Cette lettre qui se trouve tome XIV, page 123 des œuvres de Swift, est traduite de l'anglais et sans date, mais classée immédiatement après celle du 29 mars 1731. Elle a déjà été publiée tome VIII, page 291 des œuvres complètes d'Alexandre Pope, imprimées en 1780, en huit volumes *in*-8°. Cette version présente des omissions et des altérations qui sont rectifiées ici.

et très-important, où j'ai hasardé de ne respecter aucune autorité, si ce n'est la puissance sacrée, et d'avancer une proposition qui doit, si elle est traitée aussi heureusement que je l'espère, couvrir de ridicule tous vos métaphysico-théologiens. Il y a, dans une de vos lettres, un passage qui me fait croire, que vous adopterez ma façon de penser à ce sujet; cependant je suis persuadé que tous les théologiens et les esprits forts réclameraient contre le principe, si on le soumettait à leur jugement, ce qui n'est nullement mon projet. Le passage dont je veux parler, est celui où vous me dites avoir observé au docteur Delany, que les principaux dogmes du christianisme devaient être reçus comme des révélations infaillibles.

Tandis que je vous écrivais ceci, le docteur est venu de Londres, où il se trouvait depuis quelque temps, pour me faire une visite: il était très-pressé de s'en retourner, et j'ai remarqué qu'il est très-impatient de faire gémir la presse. Il m'a laissé huit dissertations qui ne forment qu'une petite partie de son ouvrage, en me priant de les parcourir et de lui communiquer, lundi prochain (car il doit revenir ce jour-là), les remarques que j'aurai

faites. Par le peu que j'ai lu des deux premières dissertations, je vois clairement qu'il m'est impossible de l'aider. Il suppose éternellement ce qui est en question, et sa façon de raisonner n'est rien moins que concluante. Le seul avis que je pourrais lui donner en conscience, le choquerait surement et ne serait pas suivi. Je me tirerai de ce mauvais pas le mieux qu'il me sera possible; car j'estime l'homme, et je serais fâché de lui faire de la peine, quand je ne puis le servir à son gré.

Vos idées au sujet de la retraite et de l'exercice sont très-vraies. Il ne faut pas suivre son goût pour la solitude, jusqu'à devenir sauvage, ni négliger l'exercice aux dépens de la santé. Mais je connais des gens qui, de peur d'être sauvages, vivent avec tous ceux qui veulent bien vivre avec eux, et qui, pour conserver leur santé, gaspillent la moitié de leur temps. Adieu. Pope demande à ajouter un mot.

Post-scriptum de Pope.

J'espère que ce que vous venez de lire sera un puissant motif pour vous engager à venir ici. Dieu sait si de mes jours je verrai l'Irlande; je n'y penserai jamais, s'il y a moyen de vous attirer chez nous et de vous y garder.

Cependant je crains de me trouver trop tôt absolument libre. Je m'acquitte régulièrement des commissions que vous me donnez pour vos connaissances, quand je les rencontre; ce qui m'arrive rarement, car je mène journellement une vie plus retirée. Je regarde le monde d'un œil indifférent, et je ne suis nullement curieux de ce qui s'y passe; il n'y a pourtant dans tout cela ni humeur ni colère, quoique j'essuie autant d'outrages que ceux qui valent mieux que moi; mais ils ne font sur mon esprit aucune impression. Je ne dois donc chagriner personne, ni même rendre le mal pour le mal. Je passe presque tout mon temps à Dawley et chez moi. Milord (dont je m'attribue en partie le mérite), a autant d'éloignement que moi pour la politique. Quelque vaine que soit à présent la philosophie, elle l'est moins que la politique, et pas tout-à-fait autant que la théologie. Pour faire quelque chose, il faut avoir recours à la satyre: ceux qui ne rougissent de rien, sont honteux d'être tournés en ridicule. Je m'imagine que si nous passions tous trois seulement trois années ensemble, il pourrait en résulter quelque avantage pour notre siècle.

Je sais que vous désirerez savoir quelque

chose de ma santé : elle est comme à l'ordinaire ; mais pour ma gaieté, elle a plutôt perdu que gagné. J'écris peu ou point. Vous savez que je n'ai jamais eu ni goût ni talent pour la politique, et c'est néanmoins ce qu'on recherche aujourd'hui. Les obligations personnelles que j'ai à des gens de différens partis, ne s'effaceront jamais de mon souvenir; et après ma propre tranquillité, il n'y a rien que je souhaite tant que la tranquillité publique. Je crois qu'il y a du mérite à détourner quelqu'un d'employer la satyre uniquement par esprit de parti; et ma plus grande vanité est d'avoir contribué à ramener le lord Bolingbroke vers des sujets moraux, utiles, et plus dignes de sa plume. Je ne saurais vous recommander le livre du docteur Delany autant que celui du doyen Berkley [1], quoiqu'on y trouve ça et là quelques traits ingénieux, et qu'il ne soit pas mal écrit. Son ouvrage, qu'il suppose destiné *ad populum* [2], l'est, suivant moi, *ad clerum* [3]. Adieu.

---

[1] Il s'agit ici de l'ouvrage intitulé *le Petit Philosophe*.

[2] Au peuple.

[3] Au clergé.

LE LORD BOLINGBROKE,

AU MÊME [1].

$\frac{2}{13}$ août 1731.

Je vous dois réponse, mon révérend [2] Doyen, à une lettre de très-ancienne date. L'espoir de vous voir de semaine en semaine, que notre ami Gay avait entretenu, m'a empêché fort long-temps de vous écrire; ensuite j'ai attendu une occasion sûre pour vous faire passer ma lettre. Cette occasion s'est présentée à la fin, et M. Ecklin vous remettra celle-ci en mains propres.

Vous apprendrez par lui, ainsi que par d'autres, l'état général des affaires de ce pays, où je suis revenu et où je me trouve confiné pour mes péchés. Si j'admettais l'idée que, soit dit en passant, je crois plus ancienne que le papisme et même le christianisme, d'établir un compte avec Dieu, en demandant, en bonheur, la balance à mon avantage, ou en la payant de mon côté avec mes bonnes œuvres

[1] Cette lettre qui se trouve tome XII, page 433 des œuvres de Swift, est traduite de l'anglais.

[2] En Angleterre, cette qualification se donne aux ecclésiastiques.

et mes souffrances, ainsi qu'avec les bonnes actions et les adversités des autres, je croirais avoir, d'une manière ou d'autre, expié toutes les fautes de ma vie depuis mon retour en Angleterre. Une des circonstances de ma position qui m'a toujours le plus peiné et qui me peine encore, c'est l'inutilité absolue dans laquelle je me trouve pour ceux auxquels j'aimerais le mieux à rendre service. Le bon succès, en servant mes amis, me dédommagerait de l'inutilité de mes efforts pour desservir mes ennemis. Il est insupportable d'être privé de l'une et l'autre faculté, qui généralement marchent ensemble.

J'ai eu en tête deux ou trois projets pour vous former un établissement qui pût vous engager à quitter l'Irlande. L'un de ces projets aurait réussi et eût été charmant sous tous les rapports, si des engagemens envers un parent de ma femme (et qui n'est pas digne d'être votre clerc), ne s'y fussent opposés. L'autre arrangement ne peut avoir lieu, sans le consentement de ceux qui aimeront mieux vous voir doyen en Irlande, que curé de paroisse en Angleterre [1], et qui sont bien aises

[1] Les ministres anglais craignaient également le patriotisme et la plume de Swift.

de vous tenir là où votre sincère ami, feu lord Oxford, vous a confiné. Un troisième parti était absolument à notre disposition ; mais après m'être informé exactement des avantages, je les trouvai moindres que je ne l'avais cru : le lieu est trop éloigné de nous, et outre tout cela, il s'éleva un différend inattendu et mal fondé (différend sur lequel la loi doit prononcer), relativement au droit de présentation. Vous voudrez bien croire que je ne parle de toutes ces choses, que pour vous prouver combien des amis qui souhaitent si ardemment de vous avoir près d'eux, méritent que vous leur fassiez au moins une visite. J'espère que leurs démarches ne seront pas toujours infructueuses.

J'ai reçu, il y a quelque temps, une lettre du docteur Delany, et tout récemment M. Pope m'a envoyé quelques feuilles, qui paraissent renfermer la substance de deux sermons de ce galant homme. La *philosophia prima* [1] est au-dessus de ma portée, sur-tout quand elle tend à prouver, que Dieu a fait ou fait de telle manière ; qu'agir ainsi est essentiel à ses attributs ou nécessaire à ses vues; et que ne pas

[1] *La philosophie première ou la philosophie subtile.*

faire de cette manière, serait incompatible avec les premiers ou contraire aux autres. Je me contente de contempler ce que je suis sûr qu'il a fait, et de l'adorer dans un humble silence. Je puis démontrer que toutes les discussions élevées contre le grand système du monde physique et moral, depuis Démocrite [1] et Epicure [2] jusqu'à ce jour, sont absurdes; mais je n'oserais expliquer pourquoi les choses ont été faites telles qu'elles sont, ni déterminer

---

[1] Démocrite, né à Abdère, dans la Thrace, d'abord élevé par des mages, étudia ensuite sous différens maîtres, voyagea beaucoup, s'entretint avec tous les philosophes qu'il rencontra et finit par adopter, de Leucippe, le système des atomes et du vide. Démocrite est sur-tout fameux par son penchant à se moquer et à rire des faiblesses humaines. Il mourut à l'âge de 109 ans, 362 ans avant J. C.

[2] Epicure, né d'une famille obscure à Gargetium, dans l'Attique, 432 ans avant J. C.; dans sa première jeunesse il seconda sa mère qui avait adopté le métier de sorcière, en l'aidant à faire ses tours; mais il renonça bientôt à une si vile profession, pour cultiver la philosophie et devint chef de secte. Il enseignait que *le bonheur de l'homme est dans la volupté.* Les uns lui reprochèrent les plus horribles débauches et de vouloir ruiner le culte de la divinité à laquelle il ne croyait pas; d'autres attestaient la pureté de ses mœurs et de sa morale. Il mourut âgé de 72 ans, 270 ans avant J. C.

les vues de l'infinie sagesse, ni enfin en apprécier les moyens.

Le docteur Delany, dans la lettre qu'il m'a écrite, parle de quelques erreurs dans la partie critique et littéraire, qu'il croit avoir rectifiées, en démontrant particulièrement les méprises de sir John Marsham [1], qui ont produit ces erreurs. J'ignore si je pourrai lui être de quelque utilité, même dans cette partie; car ayant fixé depuis long-temps mon opinion sur ce qui concerne l'histoire ancienne et la chronologie, par un mur examen de leurs principes primitifs, j'ai abandonné entièrement cette étude. J'avoue dans la lettre que je viens d'écrire au docteur, malgré tout mon respect pour sir John Marsham, que son autorité est souvent douteuse, parce qu'il s'appuie souvent sur d'autres autorités qui le sont. Mais avec vous j'irai plus loin : je pense, non je crois, qu'il est impossible d'établir un système de cette nature, sans se tromper, et que le défaut dépend du sujet et non de l'auteur.

---

[1] Il a déjà été question de ce savant anglais, dans une note jointe à la lettre du lord Bolingbroke à l'abbé Alari du premier juillet 1719. *Voyez* page 31 de ce volume.

J'ai lu les ouvrages de plusieurs écrivains qui ont adopté un système différent de Marsham, et ceux de quelques autres qui ont particulièrement pris à tâche de le réfuter, et il me paraît que c'était le cas. Tous les matériaux de ce genre d'écrire sont sans suite et incohérens. Le temps a contribué à les rendre tels, et l'infidélité de ceux qui nous les ont transmis, particulièrement du vil Eusèbe, a même fait plus que le temps. En rangeant ces fragmens dans un autre ordre, et au moyen d'interprétations arbitraires (car il est souvent impossible d'en donner d'autres), enfin, avec quelques conjectures plausibles sur leur liaison et sur leur application, un homme peut, avec un peu d'adresse, prouver tout ce qu'il voudra. J'ai essayé une fois, dans une dissertation érudite, de prouver, par les mêmes autorités, qu'il y avait eu quatre royaumes d'Assyrie, qu'il n'y en avait eu que trois, qu'il n'y en avait eu que deux, qu'il n'y en avait eu qu'un, et enfin qu'il n'y en avait jamais eu. Je m'embarrassai moi-même dans cette discussion, ainsi qu'un homme bien plus habile que moi, l'ami auquel j'ai prêté le manuscrit, et qui, je crois, l'a gardé. En un mot, je crains de ne pouvoir guère aider le docteur Delany

par mes remarques sur l'ouvrage dont il s'occupe. La publication de son livre peut être utile, et je suis sûr qu'il me fera plaisir. Si vous êtes encore l'un et l'autre en Irlande, je vous prie de lui faire mes amitiés; mais de tout ce que je vous ai écrit, ne lui dites que ce qui sera à propos.

Je sais fort bien de quel projet vous voulez parler, et sur lequel vous dites que Pope et vous, m'avez souvent tourmenté. Je pourrais vous convaincre, comme il est convaincu lui-même, que la publicité d'une chose de cette nature aurait été préjudiciable sous plusieurs rapports, et le serait encore à présent. D'ailleurs, taxez-moi de fierté si vous voulez, je n'adresserai jamais soit à mes contemporains, soit à la postérité, aucune apologie du rôle que j'ai joué sous le règne de la feue reine; mais je veux m'attacher très-sérieusement à la composition d'une relation juste et fidèle des événemens de ce règne, dans laquelle moi-même, mes amis et mes ennemis, nous recevrons la portion d'éloges ou de blâme qu'une déduction des faits authentique et impartiale, nous assignera. Je tâcherai d'écrire comme aucun homme qui n'a pas eu part à ces affaires, ne saurait écrire; et comme écri-

raient peu d'hommes qui y ont eu part. Je crois que dans l'examen des intérêts politiques des principales puissances de l'Europe, je remonterai jusqu'au traité de paix des Pyrennées [1]; mais je ne commencerai pas le fil de l'histoire, avant la mort de Charles II roi d'Espagne, et l'avénement de la reine Anne au trône d'Angleterre; et même depuis cette époque, ma narration sera plus étendue, ou *piu magra* [2] pour me servir du mot du père Paul, selon la quantité que j'ai ou que je n'ai pas, de matériaux authentiques. Ceux-ci dirigeront mon travail, et jamais je ne céderai ni à ma propre vanité, ni à la curiosité des autres, en faisant un pas de plus que ces matériaux ne le permettront. Vous voyez, mon cher Swift, que je m'ouvre un vaste champ. Jusqu'à quel point je l'exploiterai avec succès, c'est ce que je sais aussi peu, que si je vivrai assez pour conduire à la fin un aussi grand ouvrage; mais je veux y travailler immédiatement, et en faire ma principale occupation le reste de ma vie. L'avantage toutefois que

---

[1] Conclu définitivement entre la France et l'Espagne le 7 novembre 1659.

[2] *Plus maigre, plus resserrée.*

j'en retirerai, et il sera grand, c'est que mon attention sera détournée de la scène actuelle. Je m'affligerai moins des choses auxquelles je ne puis remédier; j'honorerai ma retraite, et je terminerai les travaux de ma vie, en servant la cause de la vérité.

Vous dites qu'il vous serait aisé de démontrer, en comparant mes lettres des vingt dernières années, combien le système entier de ma philosophie change, en passant par les diverses gradations de la vie : j'en doute, et autant que je puis m'en rappeler, ma façon de penser a été assez uniforme depuis plus de vingt ans; mais ce qui est certain, à ma honte, c'est que ma façon d'agir n'a pas toujours été conforme à ma façon de penser. Mes passions, et encore plus les passions et les intérêts des autres, m'ont quelquefois égaré. Je me suis lancé sur l'océan avant que le vaisseau fût assez lesté; il ne coula point à fond, mais la cargaison fut perdue et la tempête me fit rentrer dans le port. Mes opinions, mes désirs, m'y eussent retenu; l'opinion, les désirs des autres me firent remettre en mer. J'ai fait, et je me suis reproché d'avoir fait ce que les autres, et vous avec eux, vous m'eussiez blâmé de ne point avoir fait. J'ai payé plus que je ne devais

au parti, et à l'amitié au moins autant qu'il lui était dû. Si je quitte la vie publique, sans payer tout ce que je dois à mes ennemis et aux ennemis de mon pays, je puis vous assurer que la banqueroute n'est point frauduleuse; je ne cache aucun de mes effets.

Pope vous a-t-il parlé du superbe ouvrage, qu'à mon instigation il a commencé d'une manière qui ne doit plus lui laisser de doute, à l'heure qu'il est, que j'ai mieux jugé de ses talens que lui-même? La première épître examine l'homme, et le séjour de l'homme relativement au système entier de l'existence universelle. La seconde l'examine dans sa propre demeure, en lui-même, et relativement à son système particulier; et la troisième démontre comment: ——— *A universal cause Wonks to one end, but works by various laws*[1]. Comme l'homme, la brute et les végétaux sont enchaînés dans une mutuelle dépendance, nécessaire entr'eux, et nécessaire à l'ensemble; comment les associations humaines ont été formées; de quelle source sont sorties la vraie religion et la véritable civilisation; com-

[1] Une cause universelle tend au même but, quoique par des moyens différens.

ment Dieu n'a fait qu'une même chose de notre plus grand bonheur et de notre devoir. Ces trois épîtres, dis-je, sont achevées. Il s'occupe actuellement de la quatrième. C'est un magnifique sujet; il défend la cause de Dieu (je me sers de l'expression de Sénèque), contre cette fameuse accusation que les Athées de tous les temps ont porté contre lui, les dispensations supposées inégales de la providence; accusation que je ne peux pardonner sincèrement à vos théologiens d'avoir admise. Vous l'admettez à la vérité dans une très-bonne intention, et vous établissez sur cette admission la nécessité d'un état futur, de récompenses et de peines. Mais que diriez-vous, si vous trouviez que cet état futur n'explique pas, contre l'Athée, la justice de Dieu dans l'état présent? N'eût-il pas mieux valu défendre la justice de Dieu en ce monde, contre ces hommes audacieux, par des raisons sans réplique, et laisser reposer la preuve de l'autre point sur la révélation? Je n'aime pas les concessions faites contre la démonstration; accommodez-les comme vous voudrez. Les épîtres dont je viens de parler, formeront le premier volume; le plan du second est arrangé. Il ne faut pas que vous croyez, d'après

ce que j'ai dit, que Pope s'enfonce si avant dans le raisonnement, ou qu'il le porte si loin que je l'ai donné à entendre.

Vous demandez, avec tant de bonté, des nouvelles de ma femme, que je dois vous parler un peu d'elle. Elle a trouvé un remède, découvert par un chirurgien étranger, et qui a réussi dans des cas pareils au sien. Ce remède a visiblement attaqué le mal à sa source, et il a diminué jusqu'à un certain point, par un effet doux et uniforme, tous les symptômes alarmans. J'espère, et certes avec raison, qu'elle obtiendra encore un bien plus grand soulagement, par cette espèce de traitement qu'elle reprendra immédiatement après les grandes chaleurs. Si elle se rétablit, je ne m'éloignerai pas plus du monde, pour l'amour d'elle, que je ne le fais ici actuellement; mais si je la perds, je cêderai assurément au désir que j'éprouve depuis long-temps, de me séquestrer tout-à-fait de la société des hommes et des affaires, de laisser aux autres le soin même de mes intérêts domestiques, et de m'assurer ainsi pour le reste de ma vie, un état non interrompu de repos philosophique.

Je suppose que vous avez vu quelques-uns de ces volumes de plaisanteries, répandus dans

le monde contre M. Pulteney [1] et moi, ainsi que l'*artisan* [2] qui y a donné lieu. Je pense, et c'est l'opinion de tous mes amis, que la personne qui a mis au jour la *réponse finale* [3], a pris un bon parti dans une circonstance extrêmement délicate. Il eût été également long

---

[1] Guillaume Pulteney, né en 1682, d'une des plus illustres maisons d'Angleterre, marqua de bonne heure dans le parlement, par ses talens et son éloquence. Il fut nommé ministre de la guerre en 17 4, par le roi George Ier; rompit avec Robert Walpole, lorqu'il s'apperçut que ce ministre voulait étendre la prérogative royale au-delà des bornes fixées par la constitution. George II, alors excité par Walpole contre Pulteney, le raya, de sa propre main, en 1731, de la liste du conseil privé. Pulteney, lié avec le lord Bolingbroke, profita de son influence dans la chambre des communes, pour harceler d'abord Walpole, et l'attaqua ensuite si vigoureusement, qu'il le réduisit à quitter le ministère en 1741. Il rentra immédiatement dans le conseil privé, fut créé en même temps comte de Bath, et mourut le 8 juin 1764.

[2] Ou le *Craftsman*, titre d'un ouvrage périodique.

[3] Ce pamphlet fut composé par le lord Bolingbroke en 1 31, pour sa propre défense. Il est intitulé : « Ré- « ponse finale aux remarques sur la défense de l'*Artisan*, « pour ses deux honorables protecteurs; et à tous les « libelles venus et à venir de la même source, contre « la personne dont il est parlé en dernier lieu dans l'*Ar-* « *tisan* du 22 mai ».

et ridicule, de répondre à tous les mensonges, aux faux exposés et aux bévues d'une cabale composée de bélîtres comme Arnall, Concanen et autres pensionnaires du ministre [1]; il aurait fallu dire beaucoup de choses dont il n'était ni prudent, ni décent, ni peut-être honorable de parler. En éclaircissant quelques points, et en taisant les autres, c'eût été donner de la force à cette impertinente suggestion. *Le crime seul se tait au jour de l'enquête.* Il convenait donc de ne toucher à aucune partie du gouvernement de la feue reine, ni de soumettre les résultats de son administration, et la conduite d'aucun de ses ministres, à la censure d'un si vil tribunal. Cela convenait d'autant plus, que sur les points relatifs aux transactions subséquentes et qui me concernent particulièrement, ce que l'*artisan* a dit, a été justifié d'une manière sans réplique, tandis que ce que l'observateur a avancé, a été prouvé méchamment faux. L'effet de cette feuille a répondu à l'intention, et ce qui est rare, c'est que de toutes parts on convient qu'il fallait dire ce qui a été dit. Les écrivains publics semblent abandonner ces querelles particu-

[1] Robert Walpole.

lières, pour revenir aux affaires nationales, au grand regret de la faction du ministre. J'ignore quel sera l'effet de tous ces écrits ; mais ce que je sais, c'est que lorsque tous les avis à donner, le seront, et que l'impulsion à imprimer aux esprits, le sera, il sera inutile d'écrire davantage. Même vous autres hommes de ce monde, n'avez rien autre chose à faire que de laisser le vaisseau voguer jusqu'à ce qu'il se perde, ou que la tempête soit passée. Quant à moi, je ne suis ni propriétaire, ni officier, ni simple matelot ; je ne suis que passager, comme dit lord Carbury.

Il est heureux pour vous, que je sois au bout de mon papier, car vous n'auriez jamais reçu de moi une aussi longue lettre. Si vous me répondez par la poste, souvenez-vous en écrivant, que vous écrivez par la poste. Adieu, mon révérend ami.

AU MÊME [1].

Le $\frac{18}{29}$ juillet 1732.

J'écris cette lettre, mon cher Doyen, dans l'espoir que Pope, qui est un homme répandu dans le monde (selon l'expression française), me procurera une occasion sûre pour vous la faire tenir. Quant à moi, la moitié de cette méchante nation pourrait passer chez vous, ou la moitié de votre misérable nation passer chez nous, et l'émigration entière pourrait être consommée, avant que j'en fusse informé. Ma lettre ne roulera ni sur les affaires d'état, ni sur les affaires de parti; et cependant je ne voudrais point qu'elle tombât entre les mains de nos ministres : elle pourrait passer, dans leurs excellentes caboches, pour la preuve d'une trâme contre eux, si non contre l'état; ou, au moins, leur fournir l'occasion de faire une méchanceté ou d'empêcher une bonne action; ce qui étant toujours un plaisir pour le

[1] Cette lettre qui se trouve tome XII, page 476 des œuvres de Swift, est traduite de l'anglais.

pervers et pour le lâche, je serais fâché de le procurer dans aucune circonstance, et surtout dans celle-ci, au *par nobile fratrum* [1].

Après ce préambule, je continuerai en vous informant, qu'il y a dans mon voisinage un prêtre, un M. Talbot, parent et protégé du procureur général. Cet homme a le bénéfice de Burfield que le feu évêque de Durham possédait avant lui, et pour une raison que je sais, après qu'il fût évêque d'Oxford. Le bénéfice rapporte 400 livres sterling par an, outre que le curé est payé, ainsi que M. Correy, qui fait mes affaires dans ce pays, et qui est une autorité de poids, me l'assure. La maison presbytériale est parfaitement bonne, le lieu est agréable, et l'air excellent, la distance de Londres, d'une petite journée, et d'ici, (permettez-moi de croire que ce motif est de quelque importance pour vous) pas plus d'une demi-journée, même pour vous qui n'êtes pas un fort cavalier. M. Talbot a plusieurs raisons pour désirer de passer le reste de ses jours en Irlande, et il songeait depuis quelque temps à changer son revenu. Aussitôt que je l'appris

---

[1] *A la paire* ou *au couple de nobles frères* : Robert Walpole, et son frère Horace.

je chargeai quelqu'un de savoir s'il persistait dans la même idée, et de lui dire que l'on pourrait lui proposer un échange avantageux, s'il pouvait engager son parent d'y faire consentir la cour. Il répondit de son acceptation, et des démarches de son parent. J'employai ensuite quelques amis, pour m'assurer du lord Dorset, qui déclara avec beaucoup de franchise, qu'il était prêt à vous servir en toutes choses, et en celle-ci si vous le désiriez; mais en même temps il observa, ce que j'ignorais entièrement, que votre doyenné ne dépend point de la nomination de la couronne, mais de l'élection du chapitre. Cela rendra peut-être notre affaire plus aisée; je ne crois pas du moins que cela puisse la rendre plus difficile; mais dans tous les cas, il faut que l'on prenne d'autres mesures. L'une doit être je crois, d'engager, si cela est possible, Hoadly évêque de Salisbury, à disposer favorablement son frère l'archévêque de Dublin. Voici sous quel jour il faut lui présenter la proposition, ainsi qu'aux ministres (si on la leur fait): que s'ils vous obligent, ce sera par un arrangement avantageux pour eux-mêmes, et que ce serait une sottise de votre part de demander. Je suppose qu'il ne sera pas difficile

de leur persuader, qu'il leur convient mieux, que vous soyiez un simple ministre de paroisse dans quelque comté d'Angleterre, qu'un doyen dans la métropole de l'Irlande, où ils connaissent, par expérience, votre autorité et votre influence. Enfin, cette raison est assez plausible, pour que ceux qui leur parleront insistent; et venant de la bouche d'un Whig, elle peut avoir du poids. Je suis sûr qu'on leur persuadera aisément, que quitter le pouvoir pour le repos, et un grand revenu pour un moindre, est une folie; que par conséquent ils doivent vous aider à faire.

Vous voyez actuellement l'état de cette affaire, et vous jugerez mieux que je ne le puis, des moyens à employer de votre côté: pour ce qui est de celui-ci, rien ne sera négligé. Trouvez quelque voie sûre pour me transmettre vos idées et vos ordres; car mon ami a, pour m'ordonner souverainement, un droit que n'a nul autre homme sur la terre; ou plutôt, disposez les choses de manière à vous rendre sans délai ici. Vous vous étiez proposé d'y venir il y a quelque temps; et dans une lettre que Pope reçoit de vous, vous parlez comme si vous aviez toujours le projet de faire ce voyage avant l'hiver. Faites-le en

été, et le plutôt sera le mieux. C'est une sottise que de demander d'être porté sur des étriers; montez Pégase, montez l'Hippogriphe, ou montez le cheval blanc dans les révélations. Pour parler sérieusement, venez comme vous voudrez, et ne mettez aucun délai dans une affaire qui demande de la diligence et de l'adresse. Je ne vous dirai pas un mot sur le livre de Berkley et celui de Delany; il y a dans le premier quelques endroits difficiles à comprendre, et l'autre n'est pas lisible. Je me propose cependant de vous réconcilier avec la métaphysique, en vous faisant voir comment on peut la faire servir contre les métaphysiciens; et que lorsque vous ne la comprenez pas, personne autre ne la comprend, pas même ceux qui l'ont écrite.

Je sais que vous vous informez de la santé de la pauvre femme qui demeure ici : elle est passable, mieux qu'elle n'a été depuis quelques années. Venez la voir; vous serez soigné, dorlotté, et l'on ira au devant de tous vos caprices : elle vous prie d'en être assuré et d'agréer ses humbles services. Vos chevaux seront mis au vert en été, et pourvus de foin en hiver; vous et votre homme vous aurez à

manger, à boire et le logement ; quant au blanchissage, je ne puis vous l'accorder, monsieur le Doyen, car je suis devenu économe, grâces à votre sermon sur la frugalité.

A M.me DE FERRIOL.

Londres, $\frac{11}{22}$ février 1734.

Je suis revenu de ma ferme dans cette ville, lorsque nous projettions, madame de Bolingbroke et moi, d'avoir l'honneur de vous écrire une lettre en commun, ma très-chère Madame. Il y a dix jours que je suis ici, et je serai obligé d'y en rester encore dix. Je ne veux pas différer donc plus long-temps, à vous marquer combien je suis touché de la résolution que vous vous trouvez comme forcée de prendre, d'aller passer quelque temps en Bresse. Vous avez un bon esprit et un bon cœur; l'un vous dirigera, et l'autre vous soutiendra. Par-tout où vous serez, vous porterez avec vous les excellentes qualités qui vous feront aimer et respecter; et je me persuade que vous agirez, dans votre retraite, de façon à ne pas vous ennuyer vous-même, pendant que vous charmerez les autres. J'ai appris avec un plaisir extrême, la grâce que le roi vient d'accorder à M. de Coigni [1]. Oserais-je vous prier, Ma-

[1] Il venait d'être fait maréchal de France. On a vu, tome II, page 459, une note qui le concerne.

dame, de l'en assurer, et de lui faire, dans cette occasion, les complimens d'un homme qui l'estime et qui l'honore? Je ne suis pas surpris de l'empressement et du zèle avec lesquels M. le marquis de Matignon l'a servi; car une expérience de dix-huit ans m'a fait connaître qu'il n'y a pas au monde un meilleur parent et un meilleur ami.

Permettez-moi de joindre mes remercîmens à ceux de madame de Bolingbroke, de toute l'amitié que vous marquez à notre pauvre persécutée de Sens [1]. Je ne sais pas comment elle se tirera des griffes de ce furieux [2]; mais je sais que l'innocence et la sagesse, au lieu d'êtr capables d'arrêter la rage d'un bigot ou d'un tartuffe, ne font que l'irriter très-souvent. Je voudrais ajouter aux Litanies: *De la puissance ecclésiastique, libera nos Domine* [3].

Adieu, ma chère Madame, je vous renouvèle les assurances de ce tendre et respectueux attachement qui ne finira qu'avec ma vie, et qui ne finira pas même alors, s'il y a

---

[1] C'était une religieuse janséniste.

[2] Languet de Gergi, archevêque de Sens, grand persécuteur des jansénistes.

[3] *De la puissance ecclésiastique délivrez-nous, seigneur!*

du sentiment parmi les trépassés. Permettez que je renouvèle en même temps à tous ceux de votre famille, les sentimens que je leur dois, et que je conserverai toujours pour eux.

AU DOCTEUR SWIFT [1].

$\frac{12}{23}$ avril 1734.

MON RÉVÉREND ET CHER MONSIEUR,

J'ai reçu tout récemment votre lettre du 16 février; mais je n'ai pas encore vu la personne qui l'a apportée, et vraisemblablement je ne la verrai pas, à moins qu'elle ne vienne me trouver dans ma retraite. Notre ami Pope est en ville, et je lui envoie cette lettre, parce qu'il m'a dit qu'il pouvait vous la faire remettre par un de nos amis communs. Si je puis rendre à M. Faulkner quelque service, je le ferai assurément, car je saisirai avec empressement toute occasion de faire ce qui peut vous plaire; mais je crains que mon secours, dans un projet de souscription, ne lui soit bien peu utile. Je vis plus retiré du monde que jamais, et je ne rougis point d'avouer que je ne suis plus de mode. Ma femme, qui est fort sensible à votre souvenir, et qui me charge de vous dire mille choses obligeantes de sa part,

[1] Cette lettre qui se trouve tome XIII, page 128 des œuvres de Swift, est traduite de l'anglais.

jouit d'une santé précaire, facilement affectée, quelquefois agitée par des crises très-douloureuses; mais au total, elle se porte beaucoup mieux que pendant les cinq dernières années. Je descends la montagne assez facilement et assez lentement, excepté lorsqu'une forte disposition à la jaunisse (que je conserve depuis long-temps), me fait doubler le pas. Je m'en préserve autant que je puis, les critiques disent, pas aussi bien que je le puis. Une vie trop sédentaire me fait mal, et cependant je ne me soucie pas d'en mener une autre; car dandiner dans mon parc n'est qu'un pauvre exercice. J'ai dit que je voulais être très-actif cet été, et je tâcherai de tenir ma parole. Monter à cheval est votre *panacea* [1], et Bathurst est plus jeune que ses fils, en observant le même régime. Si je puis rester encore quelques années où je suis, je serai satisfait, car j'ai encore quelques petites choses à faire avant de mourir. Je sais, par expérience, que l'on ne peut être utile au siècle présent; à l'égard de la postérité, on peut se flatter davantage, et j'ai envie d'écrire pour le siècle à venir. Vous avez vu, je n'en doute point, mes *épî-*

---

[1] Remède universel.

tres éthiques ; et quoiqu'elles renferment un peu de métaphysique, je me persuade que vous les entendez et que vous les approuvez; aussitôt que le premier livre sera fini, les autres suivront après, parce que plusieurs sont terminées ou ébauchées. Que faites-vous ? le bien, j'en suis sûr. Mais de quelle nature ? Je vous prie, monsieur le Doyen, d'être un peu plus circonspect dans vos recommandations. Je pris soin, il y a un an, d'écarter quelques obstacles qui eussent empêché le succès d'une de vos recommandations, et je m'en suis extrêmement repenti depuis. L'homme manque de moralité, et comme je l'apprends quelquefois, de décence. Je m'imagine que vous avez eu des renseignemens qui vous feront deviner de qui je parle. Ne reste-t-il donc plus d'espoir de vous voir encore une fois dans cette île ? Je désire souvent d'en être dehors, et je le souhaiterai d'autant plus, s'il est impossible de *voisiner* [1] (je ne connais aucun équivalent en anglais), avec vous. Adieu, mon cher Monsieur; aucun homme vivant ne vous conserve une plus haute estime et une plus chaude et sincère amitié que moi.

---

[1] Ce mot est en français dans l'original.

AU MÊME [1].

De ma ferme, ce $\frac{27 \text{ juin}}{8 \text{ juillet.}}$ 1734.

Je vous remercie, monsieur le Doyen, ou, pour me servir d'un nom plus sacré pour moi, je vous remercie, mon ami, de votre lettre du 23 mai, qui m'est parvenue par la poste. J'y réponds de même; et pourvu que la diligente inquisition de la correspondance des particuliers ne retienne point nos lettres, je lui donne la permission de faire ce qu'elle ferait sans cela, c'est-à-dire, de les décacheter et de les lire. S'ils s'attendent à y trouver quelque chose qui puisse nous faire du mal, ou à eux du bien, j'aurai, à les voir trompés dans leur espoir, un plaisir proportionné au chagrin que j'imaginerai qu'ils éprouveront. J'aurais une autre satisfaction encore plus grande, si nos lettres venaient à être lues par des personnes de plus haut rang. Et qui sait, en raison de la haute importance dont nous sommes, si cela n'arrivera pas? Combien ne seraient-

[1] Cette lettre qui se trouve tome XIII, page 134 des œuvres de Swift, est traduite de l'anglais.

elles pas étonnées, ces personnes, de voir une sincère et tendre amitié se conserver inviolablement, s'accroître et se fortifier d'année en année, en dépit de la distance, de l'absence et de l'inutilité mutuelle !

Mais cela suffit; revenons à d'autres sujets. J'ai lu dans les vers dorés de Pythagore [1], ou dans quelqu'autre collection de sages apophthegmes [2] des anciens, qu'un homme occupé d'affaires peut parler de philosophie, et qu'un homme qui n'a point d'affaires peut la pratiquer. Que pensez-vous de cette maxime ? est-elle exacte ? J'ai une singulière méfiance des maximes. Nous faisons, sur les objets physiques, autant d'observations que notre temps, nos lumières et les autres moyens que nous avons, nous le permettent. Nous trouvons qu'elles correspondent toutes, et qu'une proposition générale peut être donnée comme le résultat de ces observations. Nous la jugeons infaillible, et en conséquence elle devient une

---

[1] Les *vers dorés* et les *symboles* de Pythagore, sont des maximes qui se trouvent traduites en français, dans la bibliothèque des anciens philosophes, tome 1er, édition *in*-12, imprimée à Paris 1771.

[2] Mot grec francisé, signifiant *adage*, *maxime*, *mot remarquable*.

maxime parmi nos sectateurs, si nous en avons. C'est ainsi que le roi de Siam a affirmé que l'eau était toujours dans un état de fluidité; et je ne doute point que les Talapoins [1], (ne les appèle-t-on pas ainsi?) ne regardent cette erreur comme une vérité incontestable, parce que ni lui, ni eux, n'ayant jamais gravi les montagnes voisines d'Ava [2], leurs observations sont restées circonscrites dans les bornes de leur brûlant climat. Il en est à peu près de même des maximes morales, déduites des observations sur la conduite des hommes; car il y a d'autres maximes morales d'une vérité universelle, comme il y a des devoirs moraux d'une éternelle obligation. Nous voyons la conduite d'un grand nombre d'individus, et nous en conjecturons les motifs; mais alors nous voyons souvent à une trop grande distance et sous de faux aspects; nous conjecturons avec beaucoup d'incertitude, par mille raisons, sur une chose aussi diversifiée, aussi changeante, aussi incompatible que le cœur humain; et même quand nous voyons bien et que nous conjecturons juste, nous basons nos

---

[1] Prêtres siamois

[2] Où il y a de la neige et de la glace.

maximes sur un petit nombre d'observations, que notre temps et sur-tout notre pays nous offrent.

Vous et moi nous avons connu particulièrement un homme, qui affectait d'avoir des affaires qu'il dérangeait souvent et qu'il ne faisait jamais [1]; qui recueillait les louanges des uns et le blâme des autres, pour avoir amené de grands changemens dans son propre pays et dans les affaires générales de l'Europe, et qui était cependant l'homme du monde le plus négligent, qui n'était jamais plus abondant qu'en expressions de son indifférence (lorsque c'était le sujet du jour), pour le pouvoir, de son mépris pour ce que nous appelons honneurs, comme titres, cordons, etc.; qui aurait dû, pour être conséquent, avoir réellement cette indifférence, sentir ce mépris, puisqu'il ne savait ni comment se servir du pouvoir, ni comment se revêtir des honneurs, et qui néanmoins était jaloux de l'un et passionné pour les autres, même jusqu'au ridicule. Ce caractère paraît assez singulier, et cependant j'en ai connu quelques-uns qui lui ressemblaient en général, et

[1] Le comte d'Oxford.

plusieurs qui étaient exactement comme lui. A présent, supposons que quelque la Rochefoucaud [1] ou autre sage *anthroponomique* [2], découvre une multitude de pareils exemples, et qu'il n'en rencontre aucun qui diffère, vous et moi n'adopterons pas cependant pour une maxime, que celui qui affecte d'avoir des affaires, ne les fait jamais, ni que celui qui produit de grandes révolutions, est toujours oisif; ni que celui qui témoigne de l'indifférence pour le pouvoir et du mépris pour les honneurs, est jaloux de l'un et passionné pour les autres.

Passons maintenant, mon cher docteur, à l'application. Un homme qui a des affaires, et un homme qui n'en a pas, peuvent également parler de philosophie : cela est certain. La question est de savoir, si l'homme occupé ne peut la pratiquer aussi bien que celui qui n'a point d'affaires? Je pense qu'il le peut aussi

---

[1] François VI, duc de la Rochefoucaud, né le 15 décembre 1613, mort le 17 mars 1680, auteur des Pensées, Maximes et Réflexions morales.

[2] Mot grec qui signifie *règle* ou *loi de l'homme*; ainsi le lord Bolingbroke a voulu dire: *quelque sage qui s'occupe à l'étude des règles que doivent suivre les hommes.*

facilement, et je suis sûr qu'il le peut aussi utilement. Si nous examinons le monde, j'entends notre partie du monde, nous trouverons, je crois, peu de philosophes à affaires ou sans affaires. Le plus grand nombre des hommes que j'ai vus occupés d'affaires, étaient si éloignés d'agir d'après les principes de la philosophie, c'est-à-dire, d'après les principes de la raison et de la vertu, qu'ils n'ont pas même agi d'après les grands principes du vice. Je n'ai pas connu un seul homme qui eût une véritable ambition, un homme qui eût sacrifié toutes ses passions ou qui les eût soumises à celle-là; mais j'en ai rencontré plusieurs dont la vanité et l'avarice imitaient l'ambition. Le plus grand nombre des hommes que j'ai vus sans affaires, étaient si loin de pratiquer la philosophie, qu'ils vivaient dans le monde en véritables baguenaudiers; ou ceux qui s'en étaient retirés, étaient tombés dans une indolence stupide, et méritaient une inscription telle que celle que Sénèque, dans une de ses lettres à Lucilius, rapporte qu'on mit sur la porte d'un certain Vattia : *Hic situs est Vattia* [1]. Mais, d'après tout cela, je pense qu'un

[1] *Ci gît Vattia.*

Mais il est impossible, en parlant aussi longtemps de philosophie, d'oublier de parler de Pope. Il rode actuellement de la maison d'un ami à celle d'un autre. Il est présentement à Cirencester; il vint là de chez le lord Cobham; il était venu ici de chez M. Dormer; chez celui-ci, il arrivait de Londres; en arrivant à Londres il venait de Chiswich, d'où il était arrivé de ma ferme, et à ma ferme il était venu de son jardin; il ira bientôt de chez lord Bathurst chez lord Peterborow, après quoi il reviendra de nouveau à ma ferme. Le démon des vers s'attache à lui. Il a imité la satyre d'Horace qui commence par *Ambubajarum collegia pharmacopolae* [1], etc. et il a mieux aimé affaiblir les images, que de trop choquer les oreilles susceptibles. Il m'a envoyé son ouvrage; mais je garderai le secret comme il le désire, et je ne pense pas que je lui rende sa copie, car le fripon a jeté sur moi un ridicule dont quelques événemens de ma vie sembleraient peut-être le justifier. Je suis charmé que vous approuviez ses Essais moraux; ils

[1] *Voyez* les satyres d'Horace, livre Ier, satyre IIe, vers Ier et suivans; ils signifient : *Les troupes de bateleurs, les charlatans, les mendians, les parasites, tout ce qu'il y a de gens de cette espèce,* etc.

vous plaira ; l'indulgence qu'on vous accordera sur ces points, vous la rendrez sur les mêmes ou sur d'autres. Adieu.

Je vous parlerai de livres la première fois que je vous écrirai, pourvu que je me souvienne de ce que je me proposais de vous mander sur un passage de votre lettre, ou si quelque autre chose qui mérite d'être dit, me vient dans la tête. Adieu, mon ami.

PORTRAIT

DU MARÉCHAL DE BERWICK[1],

PAR LE LORD BOLINGBROKE;

Traduit d'une feuille extraordinaire de Craftsman, du $\frac{30 \text{ juin}}{11 \text{ juillet.}}$ 1734.

Les lettres de Paris nous apprennent que le maréchal de Berwick a été tué d'un coup de canon, le matin du 12 juin (nouveau style), dans la tranchée devant Philisbourg, où son intrépidité peu commune et sa vigilance ordinaire ne le portaient que trop souvent. Il était fils du feu roi (d'Angleterre) Jacques II, et

---

[1] Les rapports d'affaires que le maréchal et le lord Bolingbroke avaient eus ensemble, les avaient étroitement unis. Le portrait que trace ce dernier est une effusion de son cœur, dans le moment où il apprit la mort de son ami. Cette simple esquisse, dictée par le plus noble des motifs, est bien au-dessus des éloges payés par l'orgueil ou dictés par la vanité oratoire.

de demoiselle Arabella Churchill, depuis madame Godfrey, sœur du feu duc de Marlborough.

Sa patrie le perdit bientôt, n'ayant que dix-sept ans [1] lors de la dernière révolution; et la France, qui devint dès-lors son réfuge, ne tardera pas sans doute à s'apercevoir, que l'armée qu'il commandait et le royaume entier, le perdent trop tôt aujourd'hui. C'est réellement une perte pour l'humanité, à laquelle on peut dire qu'il faisait honneur, comme on l'a dit du *grand Turenne*.

Il a eu tant de part aux affaires de son temps, qu'il occupera une place très-distinguée dans l'histoire de ce siècle, et sans doute que quelque plume exercée s'attachera à célébrer une vie digne du meilleur écrivain. Les bornes de cette feuille ne permettent de tracer que quelques-uns des principaux traits d'un si beau tableau.

Il se montra de bonne heure dans la carrière qu'il a illustrée depuis. A l'âge de quatorze ans [2] il se trouva au siége de Bude, et fit

---

[1] En 1688, époque où il quitta l'Angleterre, avec Jacques II son père : il avait dix-huit ans.

[2] En 1686, il en avait quinze révolus.

deux campagnes en Hongrie, où il fut élevé au grade de général major. Dans la suite l'Irlande, la Flandre, la Savoie, l'Allemagne ont été successivement le théâtre de ses grands talens pour la guerre. Il se distingua dans les grades inférieurs durant la guerre de 1688; et lorsqu'il parvint au commandement en chef des armées, ce qui arriva, je crois, en 1702 [1], de dix-huit [2] campagnes qu'il a faites depuis, il n'y en a pas une qui n'ait été marquée par des succès extraordinaires, et à une époque où la fortune semblait avoir abandonné le parti auquel il s'était attaché, comme si la victoire, n'ayant que de l'indifférence pour les nations qui se faisaient la guerre, pour les prodiguer uniquement à deux hommes dans les veines desquels coulait le même sang, les ducs de Marlboroug et de Berwick.

Il avait un talent particulier pour les siéges et pour ce qu'on appèle le détail d'une armée; mais les plaines d'Almanza [3] attestent, que si les occasions s'étaient plus souvent présentées, il n'aurait pas déployé moins de capacité

---

[1] Ce fut en 1704.

[2] Il n'en fit que quinze.

[3] Il gagna la bataille de ce nom le 25 avril 1707.

pour les batailles, sur lesquelles le vulgaire, peut-être injustement, mesure la gloire des généraux, quoique le succès n'en soit souvent dû qu'à des événemens imprévus, et que ce ne soient que les grands résultats d'une victoire qui frappe l'imagination des hommes et enlèvent leur admiration. Il était particulièrement attentif à ménager la vie du soldat, soit en pourvoyant avec le plus grand soin à sa subsistance, soit en ne l'exposant qu'à des dangers nécessaires qu'on lui voyait affronter le premier. Il était en outre sévère sur le maintien de la discipline. En un mot, il fut généralement regardé comme l'égal des plus grands généraux de son temps; et dans un pays de guerriers, il vécut assez pour se voir reconnu le premier de tous. Ses talens ne se bornaient pas à cet unique genre de grandeur; il n'en avait pas moins dans le gouvernement civil et dans le cabinet. L'honneur qu'il eut d'être appelé aux plus importans conseils par Louis XIV et par le régent de France, les deux plus éclairés et les deux plus grands princes de leur temps, le prouvent assez, aussi bien que l'estime et l'affection générale que lui voua la vaste province de Guyenne, où il commanda durant plusieurs

années. Personne n'ignore que l'on doit à ses soins et aux sages mesures qu'il prit, que la peste qui menaçait toute l'Europe, ait été circonscrite dans les lieux où elle avait commencé [1].

Il connaissait très-bien les cours; mais il ne se servait de cette connaissance, que pour se préserver d'être entraîné par les intrigans, et se garantir des artifices et des piéges qui y sont si communs.

Quant aux qualités de l'homme privé, le maréchal de Berwick était au-dessus de l'argent; et son désintéressement, déjà bien connu par une foule de traits, éclatera encore davantage, quand on saura plusieurs faits que sa modestie lui avait fait dissimuler. Exact observateur de la justice, fidèle ami de la vérité, d'un secret inviolable quand l'importance des affaires l'exigeait, aucun motif d'intérêt ou des vues quelconques ne pouvaient lui faire violer la loi qu'il s'était une fois imposée. Personne n'avait plus d'humanité que lui, et n'était plus naturellement affable; s'il ne le paraissait pas au premier abord, ce n'était que par une sage réserve prescrite par l'élévation

---

[1] A Marseille en 1720.

de son rang, et parce qu'il connaissait l'inconvénient de se livrer à la familiarité avec une nation souvent portée à en abuser. Quand il ne s'agissait pas d'affaires, ou qu'il se trouvait au milieu de ses amis, on le voyait alors familier et sans contrainte. On a toujours remarqué en lui une grande égalité d'humeur, qu'on croit une qualité acquise, car il était naturellement vif et même enclin à la colère. Il fut, dès sa jeunesse, exempt des vices qui ne sont au plus regardés que comme des taches à cet âge et dans les hommes de sa profession. Son penchant pour la vertu le porta de bonne heure à la religion [1]; et la religion, à la piété dans laquelle il persévéra invariablement. Elle fut en lui si douce, qu'elle n'imposa jamais la moindre contrainte à ceux qui vivaient avec lui.

On s'attend peut-être que, pour rendre plus croyable tout ce que je viens de dire, je parlerai de ses défauts; mais ils étaient réellement si légers, si passagers, qu'on les apercevait à peine. Je suis sûr d'avoir omis plusieurs de ses vertus; et que ses ennemis les plus déclarés, en supposant qu'il en

[1] Il avait été élevé dans la religion catholique.

cût, ne pourraient l'accuser d'aucun vice.

Pour reprendre en peu de mots son caractère, on peut dire de lui, avec quelque modification, ce qu'on a dit de son aïeul le roi Charles Ier, qu'il était le fils le plus soumis, le meilleur père, le mari le plus tendre, l'ami le plus sincère et le sujet le plus fidèle de son temps; et sa mémoire sera chère à tous ceux qui ont eu le bonheur de le bien connaître, comme celle du *meilleur grand homme* [1] qui ait jamais existé.

Multis ille bonis flebilis occidit;
Nulli flebilior, quàm mihi [2].

---

[1] Voilà une de ces idées, un de ces traits caractéristiques et de ces expressions neuves, qu'on ne trouve chez aucun écrivain aussi fréquemment que chez Bolingbroke.

[2] *Il est mort, pleuré de tous les gens de bien, et personne ne le regrette plus que moi. Voyez* Odes d'Horace, livre Ier, ode XXe, vers 9 et 10.

POST-SCRIPTUM[1]

Ajouté par le lord Bolingbroke, à une lettre de Pope au docteur Swift.

Le $\frac{15}{26}$ septembre 1734.

Notre ami, qui est de retour après une absence de trois mois, et qui se prépare à partir dans trois jours avec moi pour Bath, où il compte rester jusqu'à la mi-octobre, m'a laissé hier cette lettre, et je ne puis la fermer, ni vous l'envoyer, sans remplir le reste du papier. Il parle de ma métaphysique en termes pompeux, et en fait de grands éloges. Il est vrai que je lui ai écrit six lettres et demie sur des sujets de cette nature, et que j'ai dessein d'écrire encore une lettre et demie : le tout ensemble formera un volume assez raison-

[1] Il se trouve tome XIV, page 158 des œuvres de Swift, et on l'a traduit de l'anglais, quoiqu'il eut déjà été publié tome VIII, page 379 des œuvres complètes d'Alexandre Pope, imprimées en 1780 en huit volumes *in*-8°. Cette version présente des omissions et des altérations qui sont rectifiées ici.

nable. Mais il me croit plus amoureux du nom d'auteur que je ne le suis. Quand lui, vous, un ou deux autres amis, aurez vu ces pièces, *satis magnum theatrum mihi estis* [1], et je n'aurai pas la démangeaison de les rendre publiques. Je sais le peu de cas que vous faites des écrits de ce genre; mais j'imagine que si vous pouvez en goûter quelques-uns, ce sont ceux qui débarrassent la métaphysique de tous ses grands mots, la tiennent à la portée des esprits justes, et dont les auteurs ne s'égarent jamais eux-mêmes, en prétendant guider la raison des autres. Il y a quelque temps que je vous ai écrit une longue lettre, que j'ai envoyée par la poste. Vous est-elle parvenue? ou bien les inspecteurs des correspondances particulières l'ont-ils gardée, pour se venger du mal que je dis d'eux? *Vale, et me ama* [2].

---

[1] *Ce sera un assez grand théâtre pour moi.*

[2] Portez-vous bien et aimez-moi.

LE LORD BOLINGBROKE,

AU LORD BATHURST[1].

Chanteloup, 1735.

MILORD,

Depuis ma dernière lettre, voici la première occasion favorable que j'aie eue de tenir la parole que je vous avais donnée. J'éviterai la prolixité autant qu'il me sera possible dans une première ébauche de mes pensées, mais permettez que je vous les adresse comme elles

---

[1] Le lord Bathurst, né vers 1693, créé baron de ce nom le 31 décembre 1711, à l'âge de dix-huit ans, comte le 12 août 1712, mort le 16 septembre 1775, âgé d'environ 82 ans, jouit pendant cette longue vie de la plus grande considération : il était très-instruit et aimait les gens de lettres et les savans. Son fils fut grand chancelier d'Angleterre. L'objet de cette lettre, sur le véritable usage de la retraite et de l'étude, est de prouver, que la retraite et l'étude donnent à l'ame cette paix et cette tranquillité qui contribuent le plus à notre bonheur pendant la vie, et qui nous font envisager la mort avec moins de crainte.

se présentent à mon esprit, et sans m'arrêter à les classer méthodiquement.

Quelqu'orgueilleux que nous soyons de la raison, qui nous distingue des animaux, rien n'est plus absurde que le système général de la vie et des connaissances humaines. La faculté de distinguer au premier coup d'œil ou par un plus long examen, le vrai du faux, le juste de l'injuste, et ce qui est conforme à la nature humaine de ce qui y est opposé, n'est pas aussi rare que les apparences peuvent le faire croire. Si on la cultivait de bonne heure, et avec autant de soin qu'elle doit l'être, et qu'on pût l'exercer librement, nos idées et nos opinions communes seraient plus conformes à la vérité, et la vérité étant une, elles seraient aussi plus uniformes.

Mais cette équitable maîtresse de la vie et des connaissances humaines, dont l'objet spécial est de présider à l'une comme aux autres, et de nous diriger dans la conduite de la première et dans la recherche des secondes, est dégradée dans l'économie intellectuelle. Elle se trouve réduite à un état vil et abject, à concilier des principes, à défendre des opinions et à confirmer des habitudes entièrement incompatibles avec elle. Ceux qui lui font le plus

d'honneur, qui la consultent et lui obéissent le plus souvent, ont cependant le tort de limiter son autorité selon les maximes, les règles et les systèmes, enfantés par le hasard, l'ignorance ou l'intérêt, et consacrés par l'usage; usage qui résulte des passions et des préjugés de la multitude et des avantages du petit nombre : ce singe de la raison qui usurpe son trône, exerce son empire et subjugue les hommes qui ne devraient obéir qu'à elle. Ils trouvent commode d'adopter les systèmes établis, tant en spéculation qu'en pratique, le gouvernement leur y fait voir leur avantage, et le genre de leur éducation les dispose à exister toute leur vie sur la foi d'autrui. On emploie beaucoup de peine et beaucoup de temps pour nous apprendre à croire, mais très-peu ou point du tout pour nous apprendre à penser. On meuble et on remplit de bonne heure le magasin de la mémoire; mais on néglige jusqu'à la fin la raison, et on en interdit le libre exercice, en tous pays réellement, et en quelques-uns expressément.

On se méfie si fort de la raison dans toutes les institutions humaines, cette méfiance est si visible, qu'on nous accoutume dès le berceau à nous soumettre à quelqu'autorité, qu'on

inculque dans nos tendres esprits des principes de raisonnement et des matières de fait, avant que nous soyons en état de faire usage de notre jugement, et que quand nous en sommes capables, on nous empêche ou l'on nous fait craindre de l'exercer, même à l'égard des choses qui sont naturellement les propres objets de la raison, ou qu'on nous inculque sur des autorités, dont la suffisance ou l'insuffisance est évidemment de son ressort.

Les hommes de tous pays et de toutes langues qui cultivent leur raison, portent les mêmes jugemens sur plusieurs objets, tels que les lois de la religion naturelle, et les règles générales de la société et de la bonne police. En suivant le même guide, ils sont arrivés dans la même route, et les mêmes idées premières les ont conduit aux mêmes résultats; du moins les différences sont légères, faciles à concilier, et telles qu'elles ne peuvent par elles-mêmes, caractériser et distinguer l'une de l'autre, les nations, les religions et les sectes. D'où vient donc qu'il y a d'autres points, sur lesquels les opinions les plus opposées sont soutenues avec tant de vivacité et de fureur, que les hommes, d'un côté d'une haie, se feraient tuer pour l'affirmative, et ceux de l'autre côté pour la

négative? *Toute opinion est assez forte pour se faire épouser au prix de la vie*, dit Montaigne, que je cite souvent, de même que Sénèque, plus pour la force de l'expression que pour la nouveauté des pensées. Faites-y attention, et vous verrez que les points adoptés ici et contestés là, ne sont point proportionnés à la simple raison et à l'intelligence du commun des hommes. La nature et la vérité sont les mêmes par-tout, et la raison nous les montre par-tout de même; mais les accidens et les autres causes qui produisent et donnent la vogue aux opinions, tant spéculatives que pratiques, varient à l'infini, et lorsque ces opinions sont une fois confirmées par l'usage et répandues par l'éducation, quelques différentes, incompatibles et contradictoires qu'elles puissent être, elles prétendent toutes (et ces prétentions sont également soutenues par l'orgueil, la passion et l'intérêt), avoir chacune de leur côté, la raison, la tradition, ou toutes deux ensemble, quoiqu'il soit difficile que l'on ait l'une et l'autre de plus d'un côté, et qu'il soit possible qu'on ne les ait ni de part ni d'autre.

De là vient que les peuples sont tartares et idolâtres au Thibet, turcs et mahométans à

Constantinople, italiens et papistes à Rome, et quoique l'éducation soit beaucoup moins bornée et les moyens de s'instruire beaucoup plus à portée de tout le monde, en France et en Angleterre, cependant il arrive de même assez généralement, qu'à Paris il se forme des français et des catholiques, et à Londres des anglais et des protestans; car pour les hommes, à proprement parler, ils ne naissent nulle part, chacun adopte le système de son pays, comme il en parle la langue; du moins il y en a peu qui pensent et pas un qui agisse en aucun pays, conformément aux lumières d'une raison saine et impartiale; à moins qu'on ne dise qu'ils le font, lorsque la raison les induit à parler et à agir conformément au système de leur patrie ou de leur secte, en même temps qu'elle les porte à penser d'une manière analogue à celui de la nature et de la vérité.

Voilà comme la plupart des hommes paraissent réduits à cet égard, à une condition inférieure à celle des animaux, malgré la prétendue supériorité que nous nous arrogeons sur eux; parce que l'instinct qui produit son effet, est préférable à la raison qui n'en produit aucun. Je suppose ici avec les philosophes et le vulgaire, que les animaux n'ont point de

raison, mais je suis fort éloigné de l'assurer ; car permettez-moi de le dire en passant, il y a beaucoup plus de vraisemblable que les animaux participent à la raison humaine, quoiqu'on le nie, qu'à ce qu'on assure que l'homme participe à la raison divine. Mais supposant notre monopole de raison, ne préféreriez-vous pas, Milord, de marcher sur quatre jambes, de porter une longue queue, d'être traité de *bête*, et d'avoir l'avantage de tenir, par un instinct irrésistible et infaillible, aux vérités dont dépend votre bien être, que de marcher sur deux piés, de n'avoir point de queue et d'être honoré du titre d'*homme*, au risque d'être continuellement détourné de ce but ? L'instinct agit de lui-même toutes les fois que son action est utile, et dirige l'animal selon les vues pour lesquelles il en a été doué. La raison est une faculté plus noble et moins bornée, car elle s'étend au nécessaire comme au superflu, et à satisfaire notre curiosité de même que nos besoins. Mais si on ne l'excite pas, elle reste dans l'inaction ; il faut la laisser libre ou bien elle nous égare, et nous entraîne plus loin que si nous ne la prenions pas pour guide. Dans le premier cas, notre directeur est insuffisant, et dans le second, plus nous employons

notre raison, plus nous sommes déraisonnables.

Si tout cela est ainsi, s'il est vrai que la raison ait si peu de part, et que l'ignorance, la passion, l'intérêt et la coutume en aient tant à former nos opinions et nos habitudes, et à diriger la conduite de la vie humaine, tout homme qui pense ne doit-il pas désirer d'avoir l'occasion, que le cours des accidens accorde à si peu d'individus, *secum esse*, et *secum vivere* [1], au moins quelques années, dans un état de liberté et sous les lois de la raison, plutôt que de passer toute sa vie dans un état de sujétion sous le joug de l'autorité et de la coutume ? N'est-il pas convenable de contempler et nous-mêmes, et les autres, et toutes les choses de ce monde au moins une fois avant de les quitter, à travers le milieu d'une raison saine, et, si on peut le dire, immaculée ? N'est-il pas à propos d'approuver ou de condamner sur notre propre autorité, ce que nous avons appris en naissant sur l'autorité des autres, qui n'étaient pas plus en état alors de juger pour nous, que nous ne l'étions de juger par nous-mêmes ?

---

[1] D'être à soi, et de vivre pour soi.

Je ne nie pas que l'on ne puisse faire tout cela, et même que des gens ne l'aient fait à un certain point, quoique beaucoup plus livrés à la société et aux affaires du monde que je n'ai dessein de l'être à l'avenir; mais on y réussit toujours mieux dans la retraite, et avec plus de facilité et d'agrément. Tant que nous restons dans le monde, nous sommes tous enchaînés plus ou moins étroitement à un niveau commun, sans pouvoir prendre aucun essor; n'ayant, pour rompre nos fers, ni tout le loisir, ni tous les moyens et les avantages qu'on peut trouver dans la retraite. Parler de se détacher de la matière, d'oublier le corps, et de se résoudre pour ainsi dire en une pure intelligence, c'est parler un jargon superbe, métaphysique, inintelligible; mais de nous affranchir des préjugés, des habitudes des plaisirs et des affaires du monde, c'est ce que plusieurs, je n'ose dire tous, peuvent faire. Ceux qui en sont capables, peuvent, dans la retraite, élever leur ame jusqu'au ciel, et considérer de là le monde, comme fit le jeune Scipion, dans son songe, du haut des demeures célestes, lorsque toute la terre lui parut si petite, qu'à peine y pouvait-il discerner cette tache de poussière qui formait l'empire romain.

Un pareil spectacle augmentera nos connaissances, en nous découvrant notre ignorance ; il nous fera distinguer tous les degrés de probabilité, depuis le plus petit jusqu'au plus grand, et nous marquera la distance de ceux-ci à la certitude ; il dissipera les trompeuses fumées de la présomption philosophique, et nous apprendra à fonder la paix de notre ame sur le seul moyen de l'obtenir, la résignation ; en un mot, il nous rendra la vie plus agréable et la mort moins effrayante. N'est-ce pas là une affaire, Milord, et une grande affaire ? N'est-ce pas aussi un plaisir et le souverain plaisir, tel que le monde ne peut nous en procurer de semblable? Pour le bien sentir, il faut se retirer du monde, et quand on a fréquenté celui-ci, on ne l'en goûte que mieux. La mesure de plaisir qu'un homme de mon âge [1] peut se promettre, est à peine digne d'attention ; il en devrait être rassasié ; bientôt il n'y sera plus propre, et il n'a besoin que d'un peu de réflexion pour secouer l'empire de ces sortes d'habitudes, au moins à proportion que son pouvoir de s'y livrer diminue. D'ailleurs, vous savez, Milord, que mon plan de retraite n'ex-

[1] Bolingbroke avait alors 63 ans.

clut aucun de ces plaisirs qui peuvent être pris convenablement et avec décence; et pour dire la vérité, je crois que je m'en permets plus dans la spéculation que je ne me trouverai en avoir besoin dans la pratique. Quant à l'habitude des affaires, elles ne peuvent avoir nulle prise sur quelqu'un qui en a été si long-temps fatigué. Vous pouvez m'objecter, que quoiqu'un homme ait rompu toutes ses habitudes, et qu'il n'ait pas même autour de lui les cendres chaudes de l'ambition, il ne peut renoncer aux affaires publiques aussi absolument que je semble le faire, parce qu'un meilleur principe, un principe de devoir peut l'appeler au service de sa patrie. Je vais vous répondre avec beaucoup de sincérité : personne n'a une plus haute idée de ce devoir que moi ; je pense qu'il n'y a presque ni âge, ni circonstances qui puissent nous en affranchir entièrement, pas même celles où je me trouve. Mais comme nous sommes sujets à prendre le mouvement de nos passions pour une vocation à remplir ce devoir, aussi quand ces passions sont amorties, il faut que la vocation soit aussi réelle qu'évidente pour nous amener sur la scène. Ajoutez à cela, qu'il y a différens moyens proportionnés aux circonstances et

aux différentes situations, de s'acquitter de ce même devoir. Du sein de ma retraite, quelque part qu'elle soit fixée, je puis contribuer à défendre et à maintenir la constitution du gouvernement britannique, et vous pouvez compter sur ma parole, Milord, que je le ferai de tout mon pouvoir. Si quelqu'un vous demande de qui j'attends alors ma récompense, répondez, en déclarant que je rends ce service, *Deo immortali, qui me non accipere modò haec à majoribus voluit, sed etiam posteris prodere* [1].

Mais pour mener avec satisfaction et avec fruit la vie que je me propose, il ne suffit pas de renoncer aux plaisirs et aux affaires du monde, et à l'habitude des uns et des autres. La créature nonchalante, dont l'intelligence s'est tenue toute sa vie renfermée dans un cercle étroit d'idées superficielles, sans jamais s'attacher fortement à la recherche de la vérité, peut renoncer aux plaisirs et aux affaires du monde (car nous voyons souvent de telles créatures employées même dans les affaires publiques); elle peut rompre ses habitudes,

---

[1] A Dieu immortel, qui a voulu que je transmisse à mes descendans, ce que j'ai reçu de mes devanciers.

disons mieux, elle peut se retirer du commerce des hommes, et user sa vie dans la solitude, comme un moine, ou comme celui sur la porte duquel on écrivit : *ci gît un tel*, prenant sa maison pour un tombeau. Mais un tel personnage ne sera pas capable de faire bon usage de la retraite. L'application de son esprit qu'il aurait trouvée agréable et facile, s'il s'y était accoutumé de bonne heure, lui paraîtra à la fin déplaisante et insoutenable ; des gens de cette espèce perdent leurs facultés intellectuelles faute de les exercer, et pour avoir usé leur jeunesse inutilement, ils sont réduits à la nécessité d'user inutilement leur vieillesse. Il en est de l'esprit comme du corps; celui qui est né avec une cervelle aussi fortement organisée que celle de Newton, peut se trouver incapable de faire les premières règles de l'arithmétique, précisément comme celui qui à la même élasticité dans ses muscles, la même souplesse dans ses ligamens et la même force dans ses nerfs que Jacques Hall [1], peut devenir un dormeur gras et pesant. D'un autre côté, la créature docile et flexible qui, toute sa vie, a cru

---

[1] C'était probablement un danseur de corde ou un faiseur de tours de force, renommé en Angleterre.

inutile ou illicite d'examiner les principes ou les faits qu'elle a reçus dans la bonne foi dès le commencement, sera aussi peu capable que la première, de faire servir sa solitude à aucune bonne fin ; à moins que nous n'appelions *bonne fin*, comme il arrive quelquefois, d'affermir et d'exalter ses préjugés, de manière qu'elle puisse vivre et mourir dans un délire continuel. Les préjugés invétérés d'une vie contemplative sont aussi difficiles à changer, que les habitudes invétérées d'une vie indolente; et comme il faut que les uns consument leur vieillesse inutilement, parce qu'ils ont consumé inutilement leur jeunesse, il faut que les autres se tourmentent jusqu'à la fin dans un labyrinthe d'erreurs, parce qu'ils y ont tourné trop long-temps pour en retrouver l'issue.

Il y a à la Chine un préjugé en faveur des petits piés, aussi on serre tellement les piés des filles dès le berceau, que les femmes de ce pays éprouvent toute leur vie l'impossibilité de marcher, sans chanceler à trébucher à chaque pas. Parmi les sauvages de l'Amérique, il y en a qui estiment les têtes plates et les longues oreilles ; c'est pourquoi, dès l'enfance, ils compriment l'une et tirent les autres, au point de détruire sans ressource les

véritables proportions de la nature, et se rendent pour leur vie, ridicules à tous les yeux, excepté aux leurs. Voilà l'image des deux caractères d'esprit que nous avons décrits ; l'homme indolent ne fera pas un pas pour trouver la vérité, et l'homme à préventions ne se permettra d'en faire aucun pour la découvrir par une recherche impartiale.

Vouloir acquérir l'habitude de la méditation et de l'étude dans un âge avancé, c'est monter sur un petit charriot avec une barbe grise, ou apprendre à marcher quand on a perdu l'usage de ses jambes. En général, c'est dans la jeunesse qu'on doit jeter les fondemens du bonheur dont on veut jouir dans la vieillesse ; et particulièrement celui qui n'a pas cultivé sa raison étant jeune, sera absolument incapable de la perfectionner dans le déclin de l'âge. *Manent ingenia senibus, modò permaneant studium et industria* [1]. Non-seulement il faut que l'amour de l'étude et le désir de savoir se fortifient avec nous, mais il faut pareillement apporter une application infatigable, qui demande toute la vi-

[1] Les vieillards conservent leur esprit, pourvu qu'ils conservent leur ardeur pour l'étude et leur application.

gueur de l'esprit, pour chercher la vérité parmi ces longues suites d'idées et ces détours obscurs où l'homme, et non pas Dieu, l'a cachée.

J'ai senti cet amour et ce désir toute ma vie; cette activité et cette application ne m'est pas absolument étrangère. Tandis que je parcourais la carrière des plaisirs et des affaires, une voix intérieure me répétait presque sans cesse à l'oreille :

Solve senescentem, maturè, sanus equum.... [1].

Mais mon génie, bien différent du démon de Socrate, parlait si bas, que souvent, dans le tourbillon des passions qui m'emportaient, je ne l'entendais pas; cependant je l'écoutais dans quelques instans de calme. La réflexion avait souvent son tour; et l'amour de l'étude, ainsi que le désir d'apprendre, ne m'ont jamais abandonné absolument. Je me suis donc un peu préparé à la vie que je veux mener, et ce n'est pas sans raison que j'espère plus de satisfaction de la seconde période de ma carrière, que de la première.

---

[1] *Défais-toi à temps d'un coursier qui vieillit.* On a déjà vu plusieurs fois la citation de ce huitième vers de la première épître d'Horace, livre premier.

Vous trouverez peut-être, Milord, que c'est un peu trop présumer pour quelqu'un qui a déjà perdu tant de temps; vous me ferez souvenir que la vie humaine n'a ni second printemps, ni second été; vous me demanderez à quoi je pense de semer en automne, et si j'espère moissonner en hiver? Ma réponse sera, que je pense fort différemment de la plupart des hommes, sur le temps que nous avons à passer et l'ouvrage que nous avons à faire dans ce monde. Je crois que nous avons plus de l'un et moins de l'autre que l'on ne suppose communément. La brièveté de la vie humaine est un des principaux lieux communs de nos plaintes contre l'ordre de choses établi; c'est la matière des murmures du vulgaire et des lamentations pathétiques du philosophe; mais dans l'un c'est une sottise, et dans l'autre un blasphème. L'homme livré aux affaires méprise l'homme de plaisirs, parce qu'il use follement son temps: celui-ci se moque de l'autre à son tour et lui fait le même reproche, et cependant tous deux s'accordent, avec autant d'arrogance que d'absurdité, à reprocher à l'Être Suprême de leur avoir donné une vie si courte. Le philosophe, qui fort souvent l'emploie aussi mal que les autres, fait les mêmes

plaintes et autorise cette impiété. Théophrate [1] trouvait extrêmement dur de mourir à quatre-vingt-dix-neuf ans, et de sortir du monde précisément lorsqu'il avait appris à y vivre. Son maître Aristote, reprochait à la nature de traiter les hommes à cet égard, plus mal que divers autres animaux; ni l'un ni l'autre ne se montrait philosophe sur ce point, et je sais bon gré à Sénèque d'avoir fait là-dessus une querelle au fameux Stagyrite [2]. Nous voyons si fréquemment une juste proportion des choses, conformément à leurs diverses relations l'une à l'égard de l'autre, que la philosophie devrait nous faire conclure, que cette proportion se trouve également dans les cas où nous ne pouvons la distinguer, et dans ceux mêmes où nous croyons voir le contraire. C'est une présomption choquante de conclure autrement; c'est présumer que le système de l'univers aurait été mieux conçu, si des créatures qui tiennent un rang aussi inférieur que le

[1] Théophraste, philosophe grec, né à Erèse, ville de l'île de Lesbos, fut successivement disciple de Platon et d'Aristote, dont il prit l'école. Il nous reste quelques-uns de ses ouvrages, dont le plus important est connu sous le titre de *Caractères*.

[2] Aristote était de Stagyre.

nôtre, entre les êtres intelligens, avaient été appelées au conseil du Très-Haut, ou que le créateur devrait réformer son ouvrage par l'avis de la créature. Cette vie, que notre amour propre nous fait trouver si courte, quand nous la comparons avec les idées que nous nous formons de l'éternité, ou même avec la durée de quelques autres êtres, paraîtra, à des yeux plus désintéressés, suffisante pour répondre à tous les objets de notre création, et proportionnée au cours successif des générations. Le terme de la vie, considéré en lui-même, est long; mais nous l'abrégeons, et nos plaintes sur cette brièveté, sont plutôt l'effet de notre profusion que de notre pénurie. Nous sommes tous des prodigues décidés; les uns dissipent leur bien en bagatelles, les autres en superfluités, et nous nous plaignons tous de manquer du nécessaire. La plupart ne se corrigent jamais et font banqueroute, en mourant, à Dieu et aux hommes. D'autres se corrigent fort tard; et lorsqu'ils viennent à compter avec eux-mêmes et qu'ils trouvent leur fonds diminué, ils s'imaginent que, comme ils n'en ont plus la totalité, il ne leur en reste pas assez pour vivre; mais ils se trompent eux-mêmes, ils sont plus riches qu'ils ne croient,

et leur pauvreté est imaginaire. S'ils ménagent bien ce qui leur reste, il suffira pour se procurer le nécessaire, peut-être quelques superfluités, et même des babioles de la vie. Mais il faut, pour cela, changer le premier ordre de dépense, et travailler à se procurer le nécessaire avant de songer au superflu.

Laissons les hommes de plaisir et les hommes d'affaires, qui sont souvent d'assez bonne foi pour convenir qu'ils prodiguent leur temps, et avouer ainsi que le seul objet de leurs plaintes contre l'Être Suprême, c'est qu'il n'a pas proportionné ses bontés à leur extravagance. Examinons le savant, le philosophe qui, loin de convenir qu'ils perdent leur temps, reprochent aux autres de le faire; considérons un célèbre mortel qui s'abstient des plaisirs et se refuse aux affaires du monde, afin de pouvoir consacrer tous ses momens à la recherche de la vérité et à augmenter ses connaissances. Lorsqu'un tel personnage se plaint de la brièveté de la vie en général, ou en particulier de la faible portion qui lui reste, un homme plus raisonnable, quoique moins célèbre, ne pourrait-il pas le combattre par les argumens suivans ?

« Vos plaintes s'accordent avec votre con-

duite; mais peut-être ne vous plaindriez-vous pas, si vous en teniez une toute opposée. Quoique l'étude nous rende savant, il ne s'en suit pas que tout savant soit philosophe, ni que tout philosophe soit sage. Il vous a fallu vingt ans pour dévorer les livres qui composent la moitié de votre bibliothèque; vous savez le grec, le latin, les langues orientales, l'histoire, la chronologie, et vous n'êtes pas content. Vous avouez que *litterae nihil sanantes* [1], et que vous manquez de temps pour acquérir d'autres connaissances. Vous l'avez eu ce temps, et vous avez passé encore vingt ans sur l'autre partie de votre bibliothèque à compulser les philosophes, les rabins, les commentateurs, les scholastiques et toutes ces légions de docteurs modernes. Vous possédez à fond tout ce qu'on a écrit touchant la nature de Dieu et l'ame de l'homme, sur la matière et la forme, le corps et l'esprit, l'espace, les essences éternelles, les substances incorporelles et autres profondes spéculations; vous êtes parfaitement instruit des disputes qui se sont élevées sur la nature et la grâce, la pré-

[1] *Cette érudition n'aboutit à rien,* ou plus littéralement *ces connaissances ne guérissent de rien.*

destination et le libre arbitre, et des autres questions abstraites qui ont produit tant de bruit dans les écoles et tant de maux dans le monde. Vous continuez les mêmes études autant que vos infirmités peuvent vous le permettre; mais vous commencez à prévoir que vous n'aurez pas assez de temps pour fournir cette carrière, et vous vous plaignez amèrement de la brièveté de la vie. Il faut avouer que votre conduite ne dément pas vos plaintes; mais peut-être les cesseriez-vous, si vous soumettiez vos habitudes à un nouvel examen. Permettez-moi donc de vous demander, de combien de milliers d'années il faudrait que Dieu prolongeât votre vie, afin de vous réconcilier avec sa sagesse et sa bonté. Il est évident, ou du moins extrêmement probable, qu'une vie aussi longue que celle du plus vieux des patriarches, serait encore trop courte pour remplir vos vues, puisque les discussions et les controverses dans lesquelles vous êtes engagé, ont déjà été si long-temps l'objet de vos savantes recherches, et qu'elles sont cependant aussi incomplètes et aussi indéterminées que quand vous les avez commencées. Mais permettez-moi de vous faire encore une demande, et répondez-y avec

franchise. Pendant les quarante années employées à l'étude, avez-vous examiné une seule fois les premiers principes et les faits fondamentaux, dont toutes ces questions dépendent, avec la même impartialité de jugement et la même exactitude, que vous avez apportées à la discussion des différentes conséquences qu'on en a tirées, et des opinions hétérodoxes qui se sont élevées à leur sujet? Si vous les avez considérées ainsi, on peut s'étonner que vous ayez perdu tant de temps à ces occupations qui n'ont servi qu'à vous échauffer, vous épuiser et vous rendre étique. Mais si vous n'avez pas discuté les premiers principes, si vous les avez regardés comme constans dans le cours de vos études, ou si vous avez simplement examiné quelquefois les preuves dont on se sert pour les appuyer; si vous ne l'avez fait, dis-je, que comme un mathématicien qui jète les yeux sur une démonstration précédente, uniquement pour se la rappeler, et non pour lever ses doutes, il doit paraître évident à tout le monde et à vous-même, pour peu que vous y réfléchissiez de sang-froid que, malgré votre érudition, vous êtes toujours dans un état d'ignorance profonde; car une fausse science n'en peut

produire une véritable ; et sans un examen très-attentif des axiomes et des faits, vous ne pouvez bien connaître les conséquences ».

On serait autorisé à faire les mêmes objections à beaucoup de grands clercs, de profonds philosophes et de doctes moralistes, et ceci peut servir à présenter les plaintes sur le manque de temps et la brièveté de la vie, sous un point de vue aussi vrai que risible. Tous les hommes ont acquis, par routine, leurs opinions sur les objets les plus importans, et ont été habitués à les défendre avec obstination. On peut leur avoir inculqué des opinions vraies ; mais soit vraies ou fausses, on leur inspire par-tout le même zèle et le même attachement pour elles. Le Tartare est aussi fermement convaincu que l'ame de Foë [1] habite dans son Dairo [2], que le chrétien croit l'union hypostatique [3] ou tout autre article du sym-

---

[1] Fo ou Fé, principal dieu des Chinois et des Japonais, qui l'adorent comme le souverain du ciel.

[2] Ou Dairi, souverain pontife des Japonais, ou monarque héréditaire ecclésiastique du Japon, car il y a aussi un souverain séculier ou empereur qui porte le nom de Kubo.

[3] Terme de théologie, qui contribue à exprimer l'union du Verbe avec la nature humaine.

bole d'Athanase [1]. Ceci répond en quelque sorte à toutes les vues de la société, et suffit pour le vulgaire de tout rang; mais ce n'est pas assez pour l'homme qui cultive sa raison, qui est capable de penser et qui doit penser pour lui-même. Aux yeux d'un tel individu, toute opinion qu'il n'a pas ou formée lui-même, ou examinée à la rigueur et adoptée en conséquence, ne passera pour rien de plus que ce qu'elle est réellement : l'opinion d'autrui qui peut être vraie ou fausse, sans qu'il puisse en décider; et dans cet état d'incertitude, un homme de cette trempe n'a aucun repos d'esprit, à l'égard des choses si importantes pour nous ici-bas et qui le sont encore à l'avenir. Il en fera donc l'objet de sa première et principale attention ; s'il a perdu du temps, il n'en perdra plus; et lorsqu'il aura acquis sur ces matières toutes les connaissances auxquelles il est capable d'atteindre, il lui importera peu s'il a du temps pour en acquérir de nouvelles. Eût-il passé sa vie dans les

[1] Saint-Athanase, évêque d'Alexandrie, soutint contre les Ariens, que la formule de foi du concile de Nicée, était la seule règle de la foi orthodoxe. Sa vie fut très-agitée, et il mourut à Alexandrie le 2 mai 373, après 46 ans d'épiscopat.

plaisirs ou dans les affaires, du moment qu'il s'appliquera à ce travail, il aura bientôt l'avantage sur le docte philosophe; car il aura promptement assuré ce qui est nécessaire à son bonheur, et il pourra se reposer dans la jouissance paisible de cette science, ou procéder avec plus d'avantage et de satisfaction à l'acquisition de nouvelles connaissances, tandis que l'autre continue à courir après des résultats qui, de leur nature, ne sont qu'hypothétiques, précaires et superflus, pour rien dire de pis.

Mais cette règle n'est pas la seule dont l'observation puisse nous faire racheter notre temps, et nous donner l'avantage sur ceux qui s'imaginent en avoir beaucoup, sur vous ou sur moi, par exemple, et qui méprisent notre ignorance. L'autre principe dont je veux parler, c'est d'être sur nos gardes contre les artifices dont il a déjà été question, et que chacun est prêt à convenir que l'on a employés pour égarer ceux qui diffèrent de lui. Défions-nous de nous-mêmes; mais défions-nous aussi des autres. Nos propres passions peuvent nous éloigner de la raison; mais les passions et les intérêts des autres peuvent produire le même effet. Tout homme qui le voudra de bonne foi, se préservera du premier de ces inconvé-

niens, et en aura ensuite une certitude intime. Pour prévenir le second, il y a une méthode certaine, mais unique; c'est de remonter, dans la révision de nos opinions, aux premiers principes sur lesquels elles sont fondées, si éloignés qu'ils puissent être. Nul égard, nulle habitude, nulle certitude apparente quelconque, ne doit nous détourner de cette mesure; toute tentative pour nous en éloigner, doit accroître nos soupçons; et plus cet examen nous importe, plus cette méthode d'y procéder devient indispensable. Ne nous effrayons ni de la difficulté prétendue, ni de la longueur d'une telle recherche; car c'est à la fois le seul moyen sûr, le plus aisé et le plus court pour arriver à une science réelle, et pour nous mettre en état de ranger les opinions que nous examinons, dans les différentes classes du vrai, du vraisemblable ou du faux, selon la vérité, la vraisemblance ou la fausseté des principes d'où elles dérivent. Si nous jugeons ces principes faux, comme nous les trouvons en beaucoup de cas, en fixant tout d'un coup nos recherches sur ces articles, nous épargnons un temps immense que nous y aurions perdu. Le musulman qui s'engage dans l'examen de toutes les controverses qui se sont élevées entre les

sectateurs d'Omar [1], d'Ali [2] et des autres docteurs de la loi musulmane, acquerra une profonde connaissance du système mahométan, et aura autant de droit de se plaindre du manque de temps et de la brièveté de la vie humaine, qu'aucun théologien ou philosophe payen et chrétien; mais sans tout ce temps et cette érudition perdus, il aurait pu découvrir d'abord que Mahomet [3] était un imposteur et le Coran un ramas d'absurdités.

En un mot, Milord, quiconque se retire du monde avec la résolution d'employer son loisir principalement à revoir et à fixer ses opi-

---

[1] Omar, successeur d'Abubeker et second calife des musulmans, après Mahomet son gendre : il commença à régner l'an 634 de J. C., fit de grandes conquêtes et fut assassiné en 644 à 63 ans. Il devint chef d'une secte du mahométisme.

[2] Ali, cousin germain et gendre de Mahomet, devint calife vers le milieu du septième siècle, à la place d'Othman qui fut massacré. Ali éprouva le même sort en 660. Il est le chef d'une secte du mahométisme, adoptée par les Persans et par cette raison en horreur aux Turcs qui sont *Omaristes*.

[3] Mahomet, né à la Mecque l'an 569 ou 570 de J. C., s'érigea en prophète, fonda la religion qui porte son nom, devint conquérant, et mourut dans la 62e année de son âge, l'an 632 de J. C.

nions, est inexcusable, s'il ne commence par celles qui lui sont les plus importantes, et s'il n'en use pas de bonne foi avec lui-même. Pour être de bonne foi avec lui-même, il doit observer la règle sur laquelle j'ai déjà insisté, et ne pas souffrir que les illusions du monde le suivent dans sa solitude. Notre raison est notre oracle; on le consulte mieux dans le silence de la retraite, et alors quelle que soit sa décision contre nos préjugés ou en leur faveur, nous devons être satisfaits; puisqu'assurément celui qui suit ce guide dans la recherche de la vérité, comme lui ayant été donné pour l'y conduire, aura une beaucoup meilleure excuse à alléguer, en quelque temps ou en quelque lieu qu'il puisse être appelé pour rendre compte, que celui qui s'est résigné, de propos délibéré ou sans réflexion, à quelqu'une des autorités qui existent sur la terre.

Lorsque nous en avons usé ainsi à l'égard de Dieu, de nous-mêmes, des autres, des relations que nous avons par rapport à lui et à eux, des devoirs qui résultent de ces relations et de la volonté positive de l'Être Suprême, soit qu'on l'admette révélée d'une manière surnaturelle par un envoyé extraordinaire du ciel, ou qu'elle nous soit découverte naturel-

lement par l'usage légitime de notre raison, nous avons rempli le grand objet de notre existence. La vie est tellement suffisante pour cela, qu'elle nous fournit encore du temps de reste, lors même que nous commençons tard, particulièrement si nous suivons la même règle en procédant à toute autre recherche. Découvrir l'erreur dans les axiomes ou dans les premiers principes fondés sur des faits, c'est la même chose que de rompre un charme; les palais enchantés, les rochers escarpés, les lacs brûlans disparaissent; et les sentiers qui mènent à la vérité, que nous nous figurions si longs, si tortueux et si difficiles, paraissent tels qu'ils sont, courts, ouverts et aisés. Quand nous nous sommes assurés du nécessaire, il peut rester du temps pour nous amuser aux superfluités et même aux babioles de la vie; *dulce est desipere* [1], dit Horace; *vive la bagatelle*, dit Swift. Je ne m'oppose ni à l'un ni à l'autre; point au philosophe épicurien [2], encore moins au philosophe chrétien [3]; mais je demande qu'une bonne partie de ces délasse-

[1] Il est doux de faire des folies.

[2] Horace.

[3] Le docteur Swift.

mens soient des amusemens d'étude et de réflexion, de lecture et de conversation. Vous savez quelle conversation j'entends ; car nous perdons le véritable avantage de notre nature et de notre constitution, si nous souffrons que notre esprit reste, pour ainsi dire, suspendu. Lorsque le corps, au lieu d'acquérir une nouvelle vigueur et de goûter de nouvelles jouissances, commence à baisser et se lasse des plaisirs ou devient incapable d'en prendre, l'esprit peut toujours continuer à faire de nouveaux progrès et se procurer journellement de nouvelles satisfactions ; chaque connaissance qu'on acquiert est un nouveau sujet de joie, et celle qu'on éprouve dans la possession actuelle de l'une, augmente par l'espoir d'en trouver dans l'autre ; de manière qu'avant que nous puissions épuiser ce fonds de plaisirs successifs, la mort vient y mettre fin de même qu'à nos peines. *In his studiis laboribusque viventi, non intelligitur quandò obrepit senectus : ita sensim sine sensu aetas senescit, nec subitò frangitur, sed diuturnitate extinguitur*[1].

---

[1] Celui qui se livre à ces études et à ces travaux, ne sent pas venir la vieillesse ; ainsi l'âge baisse insensiblement

Voilà, Milord, la manière la plus sage et la plus agréable dont un homme sensé puisse passer sa vie. Heureux celui dont la situation et les circonstances lui en donnent la facilité et les moyens. Quand même il n'aurait pas fait de grands progrès dans les sciences, et qu'il s'y adonnerait tard, sa tâche ne sera pas cependant difficile à remplir, à moins qu'il ne se soit trop écarté de sa route, ou qu'il ne continue à perdre son temps dans les dissipations du monde ou le loisir d'une vie retirée.

Vivendi rectè qui prorogat horam,
Rusticus expectat dùm defluat amnis [1].

Je connais mieux qu'aucun de mes ennemis, mes faiblesses naturelles et le tort que je me suis fait à moi-même; mais j'ai commencé et je persévérerai; car celui qui suit le droit chemin en éperonnant une rosse, atteindra plutôt le but de son voyage, que celui qui galope hors de sa route sur le plus fringant coursier de New-Market.

---

et sans qu'on s'en aperçoive; il ne tombe pas tout à coup, mais il se consume par sa durée.

[1] Différer à bien vivre, c'est imiter un butor qui, pour passer une rivière, attendrait que l'eau fut écoulée. *On a déjà trouvé plusieurs fois cette citation d'Horace.*

Adieu, mon cher lord; quoiqu'il me reste beaucoup à dire sur ce sujet, je m'aperçois cependant, et il y a sans doute long-temps que vous vous apercevez vous-même, que j'en ai trop dit, du moins pour une lettre. Le reste sera la matière d'une conversation lorsque nous nous retrouverons. J'espère confirmer alors, sous vos yeux, mes spéculations par ma pratique. En attendant, Milord, trouvez bon que je vous renvoie à notre ami Pope. Il prétend que je l'ai rendu philosophe; je vous assure qu'il a infiniment contribué à faire de moi un ermite, et je lui en sais bon gré.

A M. DE FERRIOL.

Chanteloup [1], 4 février 1736.

J'apprends dans ce moment, la triste nouvelle de la perte irréparable que vous venez de faire, Monsieur. Elle est irréparable de même pour tous ceux qui avaient l'honneur de connaître madame de Ferriol, et qui ne trouveront jamais dans le commerce de la vie, une douceur de mœurs, une bonté de cœur, une sincérité et une candeur d'ame égales à la sienne. Sa mémoire me sera toujours respectable et chère, et je ne cesserai de la regretter, que lorsque je cesserai de vivre. Soyez persuadé de cette vérité, Monsieur, et de celle avec laquelle je fais profession d'être très-parfaitement, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

---

[1] Milord Bolingbroke habitait alors cette terre située en Touraine, achetée primitivement pour la princesse des Ursins, possédée dans la suite par le duc de Choiseul et le duc de Penthièvre, et aujourd'hui par M. Chaptal, ci-devant ministre de l'intérieur, et très-habile chimiste.

Madame de Bolingbroke, qui est pénétrée d'affliction, vous prie de recevoir ses complimens dans cette triste occasion. Permettez que je fasse les miens à Messieurs vos fils.

FIN DES LETTRES DU LORD BOLINGBROKE.

DÉTAILS

SUR L'ACADÉMIE, OU CLUB POLITIQUE,

CONNU SOUS LE NOM D'*ENTRESOL*,

Formé en 1724 par l'abbé Alari, et dont il est question dans quelques-unes des lettres du lord Bolingbroke.

On ignorerait presque totalement aujourd'hui que l'abbé Alari tint chez lui, depuis 1724 jusqu'en 1731, une académie ou club politique, appelé l'*Entresol*, si le marquis de Paulmi [1]

---

[1] Marc-Antoine-René de Voyer de Paulmi, fils du marquis d'Argenson, ministre des affaires étrangères, né à Valenciennes le 22 novembre 1722; reçu avocat du roi au châtelet de Paris en 1742; conseiller au parlement, le 9 décembre 1744; maître des requêtes, le 24 avril 1747; l'un des quarante de l'Académie française, le 6 avril 1748; ambassadeur en Suisse le 4 décembre suivant; chancelier garde des sceaux et grand-croix de l'ordre de Saint-Louis, le 26 janvier 1749, maître des requêtes honoraires le 7 février 1750; secrétaire d'état de la guerre, en survivance du comte d'Argenson, son oncle, le 8 octobre 1751; secré-

n'en avait parlé, encore très-superficiellement, et sur de simples traditions peu fidèles, dans ses *Essais dans le goût de Michel Montagne*, ou *Loisirs d'un ministre d'état*, publiés en 1788, en un volume *in*-8°. Voici ce qu'on y lit pages 366, 367, 368 et 369, tant sur l'*Entresol* que sur son fondateur lui-même.

« L'abbé de Longuerue a laissé un disciple, qui était fort des amis de mon père; c'est l'abbé Alari. Comme il ne lira pas ce que je

---

taire d'état de la guerre en titre, le 1er février 1757, lorsque M. d'Argenson fut exilé; ministre d'état le 6 du même mois; chevalier des ordres du Mont-Carmel et de Saint-Lazare et chancelier garde des sceaux de ces deux ordres, le 21 août suivant; se démet du département de la guerre le 1er mars 1758, prend possession, le 9 avril, de la charge de trésorier de l'ordre du Saint-Esprit; est nommé, en juin 1759, ambassadeur en Pologne, où il résida jusqu'en 1764. Pourvu de l'ambassade de Vénise en 1766, il l'exerça jusqu'en 1770 et mourut le 13 août 1787. Il aimait et cultivait les lettres et avait formé une superbe bibliothèque, achetée après sa mort par le comte d'Artois et qui existe encore à l'Arsenal. M. de Paulmi fut marié deux fois: 1° le 17 juillet 1744, à mademoiselle Dangé, fille d'un fermier général, morte sans enfans le 11 juillet 1745; 2° en mars 1748 à mademoiselle Fyot de la Marche, fille du premier président du parlement de Dijon, et en eut une fille, née en janvier 1752, et mariée au duc de Montmorenci-Luxembourg.

vais écrire, je parlerai de lui très-naturellement. Il s'était mis à l'abri du mérite de l'abbé de Longuerue, auprès de qui il avait passé toute sa jeunesse, et a laissé croire que, comme à un autre Elisée, cet Elie moderne lui avait, pour ainsi dire, légué son manteau, son esprit et sa mémoire. Il s'en faut pourtant bien qu'il en ait su autant que son maître. Il fut reçu de l'Académie française dès 1723, honneur que l'abbé de Longuerue avait dédaigné. Dans la première enfance de feu M. le Dauphin [1], l'abbé Alari fut nommé instituteur de ce prince; c'est-à-dire, qu'il fut chargé de lui apprendre à lire, lorsque ce royal enfant était encore entre les mains des femmes. Cependant quand M. le Dauphin passa entre les mains des hommes, l'abbé Alari n'entra point dans l'éducation sérieuse de cet héritier de la couronne. Je crois que quelques soupçons

---

[1] Louis IX, dauphin, fils de Louis XV et de Marie Leczinska, princesse de Pologne, né le 4 septembre 1729; marié le 25 février 1745, à Marie-Thérèse-Antoinette-Raphaëlle, infante d'Espagne, veuf le 22 juillet 1746; remarié le 9 février 1747, à Marie-Josephe de Saxe; mort le 20 décembre 1765. Ce prince était père de l'infortuné Louis XVI.

d'ambition et d'intrigue lui firent tort.

L'abbé avait formé un petit établissement, dont l'histoire, déjà inconnue à bien des gens, sera bientôt oubliée de tout le monde; elle mérite pourtant que je l'écrive. C'était une espèce de *club* à l'anglaise, ou de société politique parfaitement libre, composée de gens qui aimaient à raisonner sur ce qui se passait, pouvaient se réunir et dire leur avis sans crainte d'être compromis, parce qu'ils se connaissaient tous les uns les autres, et savaient avec qui et devant qui ils parlaient. Cette société s'appelait l'*Entresol*, parce que le lieu où elle s'assemblait était un entresol, dans lequel logeait l'abbé Alari. On y trouvait toutes sortes de commodités, bon sièges, bon feu en hiver, et en été des fenêtres ouvertes sur un joli jardin. On n'y dînait, ni on n'y soupait, mais on y pouvait prendre du thé en hiver, et en été de la limonade et des liqueurs fraîches; en tout temps, on y trouvait les gazettes de France, de Hollande et même les papiers anglais. En un mot, c'était un café d'honnêtes gens. Mon père y allait régulièrement, et on y a vu des personnes très-considérables, qui avaient rempli les premiers emplois au dedans et au dehors du royaume : M. de

Torcy[1] y venait même quelquefois. Cette coterie qui paraissait si aimable et si respectable, finit d'une façon à laquelle elle ne devait pas s'attendre. Les cours de Madrid et de Londres eurent ensemble quelques différends : milord Chesterfield [2] ambassadeur d'Angleterre, qui trouva le cardinal de Fleuri récalcitrant aux raisons de sa cour, s'imagina que l'on pouvait faire entendre à la nation, ce que l'on ne pouvait faire comprendre au ministre. Ayant appris qu'il existait un club politique chez l'abbé Alari, il fit demander audience à l'*Entresol*, y vint et plaida la cause des Anglais contre les Espagnols devant les assistans qui, comme on peut bien le croire, applaudirent à son éloquence, mais ne décidèrent rien. Le cardinal

[1] Le marquis de Torcy avait été ministre des affaires étrangères sous Louis XIV. Il en a déjà été question.

[2] On ne peut se dispenser de relever ici une étrange inadvertance de M. de Paulmi, et qui permet de croire qu'il ne connaissait pas le mémoire de son père sur la société de l'*Entresol*. Il confond Horace Walpole, (ambassadeur d'Angleterre et frère de Robert Walpole, grand trésorier et principal ministre, lequel Horace Walpole résida en France jusqu'en 1730, qu'il fut remplacé par le comte de Waldegrave,) avec le célèbre Philippe Dormer Stanhope, comte de Chesterfield, né le 27 septembre 1694, mort le 24 mai 1773.

étant informé de cette aventure, fit défendre de la part du roi à l'*Entresol* de s'assembler, et depuis ce temps l'abbé Alari ne reparut plus à la cour [1]. D'ailleurs, il a vécu très-tranquillement chez lui, étant très-assidu aux séances de l'académie française, sans pourtant composer aucun ouvrage. Il possédait le prieuré de Gournai-sur-Marne, à quelques lieues de Paris; ce bénéfice est d'un assez bon revenu, et la maison prieuriale est dans une position charmante. L'abbé y menait une vie heureuse et même voluptueuse, en tout bien et en tout honneur; il y recevait des femmes aimables et de bonne compagnie, dont il était le complaisant, et qui, dans sa vieillesse, vou-

[1] Ce ne fut pas la cessation de l'*Entresol* qui écarta l'abbé Alari de la cour : également lié avec le cardinal de Fleuri et le garde des sceaux Chauvelin, lorsque celui-ci travaillait à supplanter le cardinal, l'abbé demanda un jour à celui-ci, s'il était vrai qu'il se disposât à quitter les affaires. Le cardinal répondit sèchement : *Je ne le peux, ne le dois, ni ne le veux.* Il soupçonna sans doute qu'il existait entre M. de Chauvelin et l'abbé des motifs qui avaient fait parler ce dernier; il lui montra de la froideur, et M. Alari se retira de la cour, sans vouloir se rapprocher ensuite du cardinal, qui lui en fournit lui-même l'occasion.

lurent bien être les siennes. A mon avis, sa façon de vivre était digne d'envie ».

Le marquis d'Argenson, ancien ministre des affaires étrangères, et père de M. de Paulmi, fait connaître beaucoup mieux et avec plus d'exactitude que son fils, la société de l'*Entresol*, par l'historique suivant.

MÉMOIRE,

Pour servir à l'histoire des conférences politiques, tenues à l'*Entresol*, depuis 1724 jusqu'en 1731,

Par le marquis d'Argenson, depuis ministre d'état et des affaires étrangères.

En 1724, quelques amis s'avisèrent de s'assembler une fois par semaine chez M. l'abbé Alari, pour s'y occuper des affaires du temps et de l'histoire moderne politique. M. l'abbé Alari logeait place Vendôme [1], dans un joli appartement en entresol, qui donna le nom aux conférences.

L'objet en fut toujours le même; mais le jour, les heures de ces académiciens, ainsi que les différens ouvrages qu'on y lut, ayant varié successivement jusqu'en décembre 1731, où il n'a plus été question d'*Entresol*, on rapportera ici quels étaient ces ouvrages, ces occupations et les noms des académiciens, sans un

[1] Dans l'hôtel du président Hénault, auteur de l'abrégé chronologique de l'histoire de France.

ordre exact des temps, faute de mémoire, en forme d'annales et avec une confusion inévitable. Voici d'abord les noms de ceux qui ont été admis à la conférence :

MESSIEURS

L'abbé ALARY, président.

Le marquis de BALLEROI, écuyer de M. le duc d'ORLÉANS [1].

Le marquis de MATIGNON, chevalier des ordres du roi [2].

Le marquis d'ARGENSON, depuis ministre des affaires étrangères [3].

---

[1] Jacques-Claude-Augustin de la Cour, marquis de Balleroi, premier écuyer du duc d'Orléans, entra dans les mousquetaires en 1712, mestre de camp de dragons en 1714, brigadier le 20 février 1734, gouverneur du duc de Chartres en mai 1735, maréchal de camp le 1er mars 1738, lieutenant-général des armées du roi le 2 mai 1744, mort le.....

[2] On a donné précédemment des détails sur le marquis de Matignon.

[3] René-Louis de Voyer de Paulmi, marquis d'Argenson, né le 18 octobre 1694; conseiller au parlement de Paris, le 24 avril 1716; maître des requêtes, le 21 novembre 1718; conseiller d'état, le 6 janvier 1720; intendant de Valenciennes et de Maubeuge, le 15 du même mois;

CHAMPEAUX, depuis envoyé à Hambourg et auprès du cercle de Basse-Saxe.

D'OBY, avocat général du grand conseil.

RAMSAY [1].

---

maître des requêtes honoraires, le 3 février; chancelier garde des sceaux et grand-croix de l'ordre de Saint-Louis, le 15 mai 1721; se démet de cette charge le 31 du même mois; conseiller d'état ordinaire en décembre 1728; membre honoraire de l'académie des inscriptions en 1738; nommé ambassadeur en Portugal en 1738, ne se rend pas à cette destination; conseiller au conseil royal des finances en mai 1744; ministre et secrétaire d'état des affaires étrangères, le 18 novembre de la même année; quitte ce département en janvier 1747; meurt le 26 janvier 1757. Quoiqu'il eut beaucoup d'esprit et de connaissances, on l'appelait d'*Argenson la bête*, sans autre motif que parce qu'il était moins brillant que son frère cadet le comte d'Argenson, ministre de la guerre. Le marquis d'Argenson avait épousé, le 30 novembre 1718, mademoiselle Méliand, de laquelle il eut le marquis de Paulmi, né le 22 novembre 1722, et la comtesse de Maillebois.

[1] André-Michel de Ramsay, chevalier baronnet en Ecosse, y naquit à Daire en 1686, passa en France, s'attacha à l'illustre Fénélon, archevêque de Cambrai, qui le convertit à la religion catholique en 1709; il obtint ensuite l'ordre de Saint-Lazare, composa plusieurs ouvrages, notamment la vie de Fénélon et l'histoire du maréchal de Turenne, et mourut à Saint-Germain en Laye le 6 mai 1743.

SAINT-CONTEST [1].

Son fils, depuis ministre des affaires étrangères [2].

BRAGELONE [3].

Le marquis de LASSAY [4].

Le comte de COIGNI [5].

---

[1] Dominique-Claude Barberie de Saint-Contest, successivement maître des requêtes, ministre plénipotentiaire de France pour le traité de Baden en 1714, et au congrès de Cambrai; conseiller d'état ordinaire, mort le 22 juin 1730, dans la 62e année de son âge.

[2] François-Dominique Barberie, marquis de St.-Contest, né en janvier 1701; conseiller au parlement de Paris, le 29 décembre 1724; maître des requêtes le 24 décembre 1728, et intendant de Dijon depuis 1737 jusqu'en 1740; ambassadeur en Hollande, le 16 octobre 1746; ministre et secrétaire d'état des affaires étrangères, le 12 septembre 1751; mort à Versailles le 24 juillet 1754.

[3] On croit qu'il s'agit ici de François-Charles de Bragelone, brigadier d'infanterie, et ancien capitaine aux Gardes françaises, mort le 5 juin 1762, âgé de 64 ans.

[4] Léon de Madaillan de l'Esparre, comte de Lassay, brigadier des armées du roi, mort à Paris le 2 octobre 1750, âgé de 72 ans. Il était fils de Armand de Madaillan, marquis de Lassay, chevalier des ordres du roi, mort à Paris, le 21 février 1738, dans la 86e année de son âge. Ce dernier est auteur de divers mémoires imprimés en 4 vol. *in*-12.

[5] Il a été question précédemment du comte de Coigni, qui fut maréchal de France et duc.

VERTEILLAC [1].

Le comte D'AUTRI [2].

Le comte de PLÉLO [3].

PALLU, alors maître des requêtes, et depuis conseiller d'état.

Le comte DE CARAMAN [4].

---

[1] On croit qu'il s'agit ici de Thibaut-Etienne de la Brousse, marquis de Verteillac, premier cornette des chevaux légers dauphin et mestre de camp de cavalerie, mort à Cambrai le 26 mai 1731, dans la 27e année de son âge.

[2] Louis-Joseph de Goujon de Thuisi, comte d'Autri, mort le 9 août 1749 dans la 75e année de son âge.

[3] Louis-Robert-Hyppolite de Bréhan, comte de Plélo, né en 1699; colonel d'un régiment d'infanterie; ministre plénipotentiaire de France en Danemarck, en septembre 1728; ambassadeur près de la même cour en 1731; tué devant Dantzick le 27 mai 1734, par un dévouement aussi héroïque qu'inutile, puisqu'il entreprit de forcer, à la tête de quinze cents français, trente mille russes retranchés, qui tenaient le roi Stanislas assiégé dans cette place. Il ne resta de son mariage avec Louise Phelippeaux, sœur du comte de Saint-Florentin, duc de la Vrillière, ministre d'état, qu'une fille, mariée en 1740 au duc d'Aiguillon. Le comte de Plélo était fort instruit et cultivait même la poésie avec succès.

[4] Victor-Pierre-François Riquet, comte de Caraman, lieutenant-général des armées du roi, mort à Paris le 21 avril 1760 âgé de 62 ans.

La Fautrière, conseiller au parlement de Paris.

Le duc de Noirmoutier [1].

Le chevalier de Camilli [2].

Pérelle [3].

L'abbé de Saint-Pierre [4].

L'abbé de Pomponne [5].

---

[1] Antoine-François de la Trémoille de Noirmoutier, duc de Royan, mort à Paris le 18 juin 1733 dans la 82e année de son âge.

[2] Pierre Blouet de Camilli, d'abord chevalier de Malte, entra le 15 mars 1689 dans la marine et s'y distingua; ambassadeur de la religion au congrès de Baden en 1714, et à celui de Cambrai en 1723, fut aussi ambassadeur de France en Danemarck depuis juillet 1726 jusqu'en avril 1728; successivement grand bailli honoraire de l'ordre de Malte, chef-d'escadre le 10 mars 1734, lieutenant-général des armées navales le 1er janvier 1745; il prit le titre de comte de Camilli, obtint une place de commandeur de l'ordre de Saint-Louis le 1er mai 1750, le grade de vice-amiral du Ponant le 17 mai 1751, la grand-croix de Saint-Louis le 1er septembre 1752, et mourut premier vice-amiral de France, à Paris le 22 juillet 1753, âgé de 87 ans.

[3] Il est inconnu et on ne spécifie même pas dans le mémoire son genre d'aptitude. On soupçonne que c'était le fils du fameux graveur Pérelle, admis par la société, à titre de connaisseur et d'homme instruit dans les arts.

[4] Charles-Irenée Castel de Saint-Pierre, né en Nor-

M. l'abbé Alary travaillait à une histoire germanique, qu'il a plus avancée qu'il ne l'avancera par la suite, à cause de ses occupations auprès des enfans de France. Cette histoire est laborieusement recherchée dans les sources, et d'un style noblement orné. On a lu à la conférence ce qu'il y en a de fait. Il s'était encore chargé de répondre aux questions sur les nouvelles, comme il va être dit à l'article de M. d'Argenson.

---

mandie en 1658, ayant embrassé l'état ecclésiastique, fut aumônier de Madame, obtint une place à l'Académie française en 1695, s'adonna de bonne heure à la politique, suivit le cardinal de Polignac au congrès d'Utrecht en 1713, employa ensuite tout son temps à rédiger des projets, dictés par les meilleures intentions, mais rarement bons et praticables. Il fut exclu de l'Académie française pour un écrit de ce genre, mais sa place resta vacante jusqu'à sa mort, arrivée le 29 avril 1743, à 86 ans. Plusieurs de ses ouvrages sont imprimés et un plus grand nombre encore restés manuscrits.

[5] Charles-Henri Arnauld de Pomponne, d'abord aumônier du roi, fut son ambassadeur à Venise en février 1705, conseiller d'état d'église en novembre 1711, chancelier des ordres du roi en décembre 1716, enfin membre honoraire de l'Académie des inscriptions et belles-lettres; il mourut à Paris le 26 juin 1756 dans sa 87ᵉ année. Il était fils du marquis de Pomponne, ministre des affaires étrangères sous le règne de Louis XIV.

M. de Balleroi travaillait, dès la création de l'*Entresol*, à l'histoire des traités depuis celui de Vervins, ouvrage qu'il a fort avancé. MM. de Coigni, de Matignon, de Lassay et de Noirmoutier, n'étaient présens qu'en esprit aux assemblées. MM. de Saint-Contest, père, Pomponne, Camilli et Pérelle, les suivaient avec curiosité et assiduité; c'étaient des espèces d'honoraires qui écoutaient, qui aidaient la compagnie de leurs lumières et de leur expérience dans les affaires du monde.

M. d'Argenson avait d'abord été chargé du droit public en général, sur lequel il commença, dès la seconde séance où il assista, à lire un sommaire des matières de cette étude, rangées avec quelque ordre; mais comme cela se trouva trop étendu, on dit que ce serait *la mer à boire*, et on le restreignit au droit ecclésiastique de France, qu'il a assez avancé. Il a fait plusieurs lectures de son ouvrage, et avait presque tous ses matériaux rassemblés. Outre cela, il lut un éloge de M. de Saint-Contest, quand on perdit cet académicien. Il lut encore plusieurs autres mémoires fugitifs concernant le gouvernement, tels que des objections aux différens systèmes politiques de l'abbé de Saint-Pierre. Il était chargé de

plus, concurremment avec M. l'abbé Alari, d'un travail courant, qui ne commença qu'à la troisième année de l'*Entresol*. On faisait, sur les gazettes de Hollande, l'extrait des nouvelles les plus importantes ou qui méritaient des éclaircissemens. Ces extraits, communiqués à M. l'abbé Alari, produisaient des réponses aux questions, par lesquelles ce dernier satisfaisait et éclaircissait parfaitement tout ce qui concerne la politique. Ces réponses composèrent deux volumes avec des tables alphabétiques, pour retrouver les mêmes éclaircissemens toutes les fois qu'on en avait besoin.

M. de Champeaux, aujourd'hui commissaire du commerce de France à Cadix, travaillait à une excellente histoire-anecdote des traités, depuis celui de Vervins. Cet ouvrage a été un peu plus avancé que celui de M. de Balleroi.

M. de Verteillac s'était chargé d'écrire sur les gouvernemens mixtes, c'est-à-dire, mêlés d'aristocratie, de démocratie et de monarchie; il a déjà fini la Suisse, la Pologne et la Moscovie. Le comte d'Autri devait écrire dans le même genre sur les divers gouvernemens d'Italie. Il commença par lire des fragmens de

quelques traductions qu'il avait faites d'auteurs italiens, qui devaient servir à la composition de son ouvrage.

M. de Plélo, aujourd'hui notre ambassadeur en Danemarck, rédigeait des considérations sur les ressorts des divers gouvernemens. Son emploi l'empêcha de continuer. Il avait déjà fait part à la société de deux excellens morceaux sur le gouvernement monarchique.

M. Pallu, maître des requêtes, avait commencé l'histoire des finances. M. de Caraman, que le président Portail, son beau-père, désira que nous eussions à nos conférences, prétendait composer une histoire du commerce. Il lut deux fragmens de cet ouvrage, pour lequel sa vocation provenait de l'intérêt qu'il prend au commerce du levant, étant le principal actionnaire du canal de Languedoc.

M. d'Oby projetait une histoire complète des états généraux et des parlemens; mais il fut enlevé par une mort prompte peu après sa réception.

M. de Saint-Contest, maître des requêtes, s'était déterminé à écrire une histoire universelle politique très-moderne, à ne commencer qu'à la paix de Riswick. Il y avait du dessein

à ceux qui lui suggérèrent ce projet : il aurait tiré de M. son père mille anecdotes intéressantes ; mais le fils, plus lent à écrire qu'à penser et qu'à lire, n'a jamais fait de son ouvrage qu'un essai de tableau des affaires de l'Europe, quand on entama les négociations de Riswick ; mais ce prélude promettait beaucoup.

M. de Ramsay, écossais, nous lut son Cyrus et sa dernière préface pour la nouvelle édition.

M. de Bragelone sait de toutes sortes de choses, est doué d'une mémoire exacte pour les faits, et d'une conception facile pour les sciences. Il s'est fort appliqué à la science héraldique et généalogique ; il devait nous donner des anecdotes pour servir à l'histoire généalogique des maisons souveraines.

M. le chevalier de Camilli a été rangé ci-devant dans la classe de ceux qui s'étaient faits académiciens honoraires ; cependant il promettait toujours de mettre en ordre plusieurs mémoires sur le commerce du nord, qu'il avait composés pendant son ambassade en Danemarck.

M. de la Fautrière, conseiller au parlement, nous lut, à différentes fois, de longs et magnifiques morceaux, qu'il a composés, sur l'histoire des finances et du commerce. Per-

sonne ne regretta qu'il eût enlevé cette tâche à MM. de Caraman et Pallu. M. de la Fautrière n'en est encore qu'à l'introduction ; essai cependant, qui ferait bien corps avec des ouvrages de mérite. Tout y ressent le génie, le fonds d'étude, une connaissance avancée du droit public et des maximes solides dans l'art de gouverner.

Enfin, M. l'abbé de Saint-Pierre fournissait plus lui seul que tous les autres, aux lectures qui se faisaient dans les conférences. Il se trouvait là comme dans un pays qu'on a souhaité long-temps et inutilement de voir, et où on se trouve enfin. Ses systèmes, qui sont connus du public, ne respirent que bureaux de découvertes, que conférences politiques. Il a depuis long-temps embrassé, de toutes ses forces, cette science de la philosophie politique, si cultivée chez les Grecs par les Platon [1],

[1] Platon, né à Athènes environ 429 ans avant J. C. devint le chef de la secte des philosophes appelés académiciens. Il était disciple de Socrate, qui l'avait surnommé *le Cygne*. Platon voyagea beaucoup pour augmenter ses connaissances. Il mourut plus qu'octogénaire 348 ans avant J. C. La plupart de ses ouvrages, dont nous avons le plus grand nombre, roule sur le gouvernement, la politique et la morale.

les Dion [1], si inconnue et presque insultée chez nous. Dans un âge fort avancé, avec des applaudissemens médiocres du public, il se console par la vue de l'avenir, et s'encourage à persévérer dans ses recherches et dans ses découvertes, qui le promènent dans toutes les parties du gouvernement. Il nous communiquait donc tous ses ouvrages non imprimés, demandait des objections par écrit, et y répliquait constamment, toujours satisfait de ses propres solutions, quoiqu'il se pique de ne pas abonder dans son sens.

Telles étaient les occupations de chaque académicien en particulier. Voici comment les choses s'arrangèrent dans les conférences et comment le temps s'y distribua.

On s'assemblait une fois par semaine, le samedi; on était ou on devait être à cinq heures en place, et on y restait jusqu'à huit heures. L'hiver, chacun s'en retournait chez soi avec un nouveau degré de curiosité; l'été, on allait

---

[1] Il s'agit ici de Dion-Chrysostôme, c'est-à-dire *bouche-d'or*, ainsi appelé à cause de son éloquence. Il était en grande faveur auprès des empereurs Vespasien et Trajan. Il nous reste de lui beaucoup de discours remplis de traits éloquens, et un traité sur *les devoirs des Souverains*, où la philosophie leur donne d'excellentes leçons.

en corps se promener aux Thuileries, sur les terrasses ou dans quelques allées couvertes, et à l'écart pendant les grandes chaleurs ; on y conversait naturellement de ce qui nous venait d'occuper plus sérieusement.

C'est là que seuls en paix, errants parmi les bois,
Nous voyons à nos piés les favoris des rois.

Nous gagnions souvent les Thuileries à pié, M. l'abbé Alari ayant toujours été logé à portée de cette promenade, sur-tout pendant qu'il demeurait dans la place Vendôme, d'où nous entrions aux Thuileries par le passage des Feuillans. La conférence, qui durait trois heures, était divisée en trois parties, assez égales.

La première comprenait la lecture de l'extrait des gazettes, la réponse aux questions et la conversation curieuse et intéressante sur les nouvelles publiques. Nos anciens ambassadeurs nous fournissaient sur tout de bons éclaircissemens. Nous avions toujours sur la table un grand atlas, pour suivre la position locale des événemens. M. de Camilli, qui a voyagé dans les quatre parties du monde avec beaucoup de connaissances déjà acquises et d'esprit de curiosité, feu M. de Saint-Contest,

qui avait manié les plus grandes affaires de négociation dans deux congrès, dont les traités servent aujourd'hui de base à la politique; ces deux messieurs, dis-je, brillaient infiniment, comme on peut le croire, dans ces conférences.

La seconde heure était consacrée à suppléer, par la conversation, aux nouvelles écrites. On débitait, sans aucune réserve et avec une juste confiance, tout ce qui se disait dans le monde sur les affaires de quelque importance. Jamais cette partie de la conférence n'a cessé d'être soutenue et animée; car la première avait mis la curiosité et le raisonnement en grande action, et on avait toujours eu de la peine à terminer cette conversation pour donner place au troisième exercice.

Il consistait à lire à peu près tour à tour et pendant une heure, les ouvrages des académiciens sur les matières déduites ci-devant. On observera qu'il arrivait souvent de substituer à la lecture de nos ouvrages, des pièces nouvelles nécessaires à lire en commun, des mémoires politiques, des relations qui conduisaient à notre objet, des traités conclus récemment et que chacun s'efforçait d'avoir de la première main. Plusieurs s'étaient ingéniés

pour avoir des correspondances en pays étranger. On avait des nouvelles d'Espagne par M. de Champeaux; celles du nord, par M. de Plélo, depuis qu'il fut parti pour son ambassade. M. l'abbé Alari en recevait de Rome. M. d'Argenson s'était ménagé une correspondance à Florence, et une à Bruxelles, pour les nouvelles des Pays-Bas.

Il est encore à remarquer, que souvent les académiciens sortaient de leur département, pour lire quelques morceaux qu'il leur avait pris en gré d'écrire sur différentes matières. On lut une fois vingt lettres d'un auteur connu, lesquelles contenaient une histoire abrégée de la régence, et qui firent un plaisir infini à tout le monde.

Je vais présentement raconter, le moins confusément que je pourrai, diverses choses arrivées à l'occasion de l'*Entresol* en différens temps. Je parlerai ensuite de l'opinion qu'on en a eu dans le monde, de celle qu'il méritait qu'on en eût, et enfin de sa chute, de ce qui l'a causée, et des espérances qu'on a de le voir renaître.

Quand M. le Duc fut envoyé à Chantilli en 1726, et que le ministère changea, M. Horace Walpole, ambassadeur d'Angleterre, demanda

à être entendu à l'*Entresol*. Il crut de sa charge, de faire entrer dans ses vues, une société de gens qui ne s'occupaient que de politique. Il harangua deux bonnes heures, pour persuader qu'il était à propos, que la France restât dans les mêmes liaisons avec l'Angleterre; puis il se retira, et chacun en dit son avis.

L'abbé Franquini, envoyé de Toscane, a demandé vivement d'être admis dans cette société. Il a plusieurs qualités qui le méritent, et entr'autres celle d'aimer la nation et de lui être plus agréable qu'aucun autre étranger; mais cette qualité d'étranger l'a exclu.

M. d'Angervilliers [1] avait demandé son admission parmi nous, et était agréé, lorsqu'il fut choisi pour vaquer à des occupations plus importantes, mais plus orageuses; je veux

---

[1] Nicolas-Prosper Bauyn d'Angervilliers, maître des requêtes en 1697, intendant d'Alençon en 1704, de Savoye en 1705, de Danphiné et de l'armée de cette frontière en 1706, d'Alsace en 1716, conseiller d'état en 1720, intendant de Paris le 1er mars 1724, secrétaire d'état de la guerre le 22 mai 1728, ministre d'état en janvier 1730, mort le 15 février 1740, dans la soixante-cinquième année de son âge. Si on lui a reproché des ridicules, on ne lui a pas contesté, d'un autre côté, d'être un bon administrateur, et il fut regretté.

parler de sa nomination au ministère de la guerre.

Il y a un dépôt en originaux ou en copies, des manuscrits qui se sont lus à l'*Entresol;* c'est M. l'abbé Alari qui en est chargé. Il changea trois fois de logement pendant la durée de notre institution. La dernière fois, il eut à la bibliothèque du roi un appartement, dans lequel on arrangea, au-dessus de la première pièce, un véritable entresol, qui faisait souvenir du premier établissement; et on trouvait fort convenable, que notre société fût logée dans une maison royale, comme les autres académies. L'emploi d'un des gardes de la bibliothèque royale, donna occasion à l'abbé Alari d'apporter à l'*Entresol*, quelques manuscrits que nous lûmes, pour remplir les vides, quand les académiciens n'avaient pas assez travaillé en leur particulier, pour remplir le temps des séances. Nous lûmes notamment un manuscrit sur les états généraux.

M. l'abbé Alari ayant été nommé instituteur des enfans de France, une des conditions sur lesquelles M. le cardinal de Fleuri le prévient de lui-même, fut que cela n'interromprait point l'*Entresol*. Pour cet effet, il régla qu'il ne passerait que cinq jours par semaine à Ver-

sailles; que le jeudi soir il viendrait à Paris pour tenir la conférence, et qu'il retournerait à la cour le dimanche. M. le cardinal applaudissait fort à notre établissement, et s'en faisait rendre compte souvent. Il pourrait devenir glorieux à son ministère, que l'académie française ayant pris naissance sous celui du cardinal de Richelieu, on jetât sous le sien, les fondemens d'une académie politique. La comparaison consisterait au plus ou au moins d'utilité, et à la préférence qu'il convient d'accorder à savoir bien parler sa langue, ou à s'occuper des moyens de rendre les peuples heureux.

On nous proposa de recevoir un certain sujet, ecclésiastique, dont je ne dirai pas le nom, et qui fut déclaré suspect presque tout d'une voix. On prétend que notre refus n'a pas nui à nous rendre moins agréables, parce que de certaines personnes s'intéressaient au candidat. Malheureusement dans ce pays-ci, les meilleures choses sont les plus sujettes à la critique, et à la pire des critiques, qui est le travestissement et le ridicule. Les gens du monde, même honnêtes, ont voulu devenir petits maîtres, et excellent à blâmer ce qui est sérieux et bon. Il faut vivre pour soi, il ne

faut voir les bonnes actions et le bien public qu'en songe dans les héros des romans et de théâtre; et dès qu'on veut pratiquer ou se mettre sur les voies de pratiquer ce qu'on admire encore de loin, cela est traité de radotage. C'est par de semblables maximes qu'on avait dit légèrement de nous, que nous réglions l'état, ou que nous étions un bureau de nouvellistes. Mais au fond, nous embrassions cette matière avec plus de modestie, que peut-être il n'appartenait, à l'acquit qu'avaient déjà le corps et plusieurs de ses membres. Nous raisonnions hardiment; mais nous ne concluions que sobrement et avec une hésitation qui nous laissait toujours libres, pour admettre des raisonnemens plus démonstratifs. Outre cela, nous étions ce qu'on appèle fort communicatifs entre nous; qualité essentielle et qui est l'ame de pareilles sociétés; elle vient de la confiance et d'une estime complète entre confrères, d'une liaison où le cœur a autant de part que l'esprit; elle tourne au profit commun. A l'égard de l'utilité d'une pareille société, on peut en juger par ce que j'ai dit du département que chacun avait embrassé. Pour peu qu'on raisonne, on trouvera aisément qu'elle est l'excellence de son objet. Il est sur-

prenant que tant de sciences soient cultivées en Europe, tandis que le droit public manque d'écoles. Pourquoi la théorie n'a-t-elle point lieu à l'égard des sociétés générales, comme pour les avantages des sociétés particulières? On prétend aux emplois publics, et on ne peut s'y rendre capable, en se jetant d'abord dans la pratique; car voici la mode qui s'est introduite en France de nos jours : on dit, quand je serai nommé ambassadeur, quand je serai élevé au ministère, j'apprendrai ma charge.

On put prévoir de loin, que nous déplairions quelque jour. Il faut convenir que le secret n'était pas toujours bien gardé; non que personne fût cité pour avoir tenu tels propos; car nous fûmes tous religieusement circonspects sur cet article; mais quand on se répandait dans Paris, le soir ou le lendemain d'une conférence, on abondait en nouvelles et en bons raisonnemens sur les affaires; on savait que vous étiez de l'*Etnresol,* et en voilà assez. Quelques-uns de nous se distinguèrent par ce genre d'indiscrétion, et leur zèle mal entendu pour la chose publique, alla jusqu'à citer en gros l'autorité de l'*Entresol,* comme composé d'hommes d'état, qui voyaient clair sur les

affaires du dehors et du dedans. L'auteur principal de cette indiscrétion, ne chercha plus à acquérir le mérite d'être secret, parce qu'il a fini son temps d'ambassade; de plus, il avait contracté l'habitude de parler aux conférences, avec une autorité pétulante qui diminuait la liberté et la douceur de nos communications.

Les ministres ont leurs vues différentes, et il arrivera toujours que quelques intérêts particuliers, quelques intrigues personnelles, des aversions ou des affections secrètes, influeront sur les démarches publiques. Les plus heureux règnes sont ceux où ces inconvéniens ne font qu'influer et ne dominent pas. Les négociations étrangères et les différens traités qui furent signés pendant l'année 1731, produisirent ou annoncèrent divers résultats, sur lesquels tous nos politiques, employés ou non employés, ne pensèrent pas uniformément. Ce fut à cette occasion qu'il revint au ministère, des discours dont quelques ministres étrangers eurent à se plaindre, parce qu'ils s'y trouvaient mêlés. Ils allèrent à M. le cardinal et à M. le garde des sceaux [1] et leur dirent :

[1] Germain-Louis de Chauvelin, né le 26 mars 1685; conseiller au grand conseil, le 19 septembre 1706; maître

Qu'est-ce donc que cet Entresol, *qui blâme si hautement notre conduite, et dont il est sorti tels mémoires ?* Que ces imputations fussent vraies ou fausses, le premier mouvement fut de dire : *De quoi se mêlent-ils, qui les a chargés de ce soin ?* Cependant le goût de M. le Cardinal combattait pour nous, et voici ce qui arriva. Au commencement de l'automne de 1731, le dernier samedi où l'*Entresol* fut tenu à la bibliothèque du roi, M. l'abbé Alari arriva de Versailles, comme il n'y avait encore que trois de nous d'arrivés : il paraissait pénétré de tristesse et nous dit, que ce qu'il avait à nous annoncer, lui mettait le poignard dans le cœur ; que M. le Cardinal lui avait dit la veille : *Dites à vos messieurs de l'*Entresol, *qu'ils prennent garde à leurs discours, et que des étrangers mêmes sont venus s'en plaindre à moi.*

---

des requetes, le 31 mai 1711; avocat général au parlement de Paris, le 26 août 1715; président au même parlement, le 5 décembre 1718; garde des sceaux de France, le 17 août 1727, ministre des affaires étrangères, le 19; secrétaire des ordres du roi, le 1er août 1736; exilé le 20 février 1737, pour avoir voulu supplanter le cardinal de Fleuri, premier ministre et son bienfaiteur. Il mourut le 1er avril 1762.

Ceux que nous étions là convînmes d'abord, qu'il fallait plutôt cesser de s'assembler, que d'être suspects un moment. Notre travail méritait plutôt des remercîmens que des reproches. En nous dévouant ainsi, il fallait au moins nous préserver des discours ridicules du public; c'est pourquoi il fut résolu, de cacher ce qui arrivait aux autres académiciens. Quand tous furent rassemblés, on proposa de se séparer, sous prétexte des vacances qui approchaient. Ceux de nous qui voyaient davantage M. le Cardinal et M. le garde des sceaux, évitèrent d'entrer en conversation sur l'*Entresol*, de peur qu'on ne leur dit en particulier les mêmes choses qu'à M. l'abbé Alari.

Pendant les vacances, l'abbé de Saint-Pierre proposa vivement de renouer des conférences, dans lesquelles on ne s'occuperait d'aucune affaire du temps; mais seulement d'examiner ses projets politiques, ou d'en proposer d'autres avec démonstrations par corollaires, éclaircissemens, objections et réponses. L'abbé de Saint-Pierre, non content de sa proposition, prétendit la faire approuver par M. le Cardinal, et au lieu d'y réussir, il nous attira une prohibition qu'on avait voulu éviter avec soin.

Il était dans l'usage d'adresser de temps en temps à son éminence ses projets politiques, et M. le Cardinal lui en accusait la réception avec bonté et exactitude. Il s'avisa donc de lui parler de l'*Entresol*, dans une de ses lettres d'envoi, et il en reçut cette réponse :

« A l'égard de vos assemblées dans votre « *Entresol*, je ne peux vous dissimuler qu'on « en faisait un si mauvais usage, par les nou- « velles qui s'y débitaient, que les étrangers « eux-mêmes s'en sont plains, et vous devez « convenir que ces sortes de choses sont sou- « vent très-pernicieuses ».

Autre réponse de M. le cardinal.

« Je vois, Monsieur, par votre lettre d'hier, « que, dans vos assemblées, vous proposeriez « de traiter des ouvrages de politique. Comme « ces sortes de matières conduisent ordinai- « rement plus loin qu'on ne voudrait, il ne « convient pas qu'elles en fassent le sujet. Il « y en a beaucoup d'autres qui ne peuvent « avoir les mêmes conséquences, et qui ne « sont pas moins dignes d'attention; ainsi, « supposé que vous jugiez à propos de conti- « nuer vos assemblées, je vous prie d'avoir « attention à ce qu'il n'y soit pas parlé de

« choses dont on puisse avoir sujet de se « plaindre ».

Pour le coup, le bon abbé de Saint-Pierre y renonça, se trouva bien éconduit, et reconnut qu'il nous avait attiré une défense expresse de recommencer, avec qualification et définition de tout ce que nous pouvions entreprendre, sans pouvoir en prétendre cause d'ignorance. Enfin, le comble fut mis à nos infortunes : notre situation fut divulguée. Les uns en badinèrent, en disant que nous avions pénétré les secrets de l'état ; les autres déchirèrent le ministère et prétendirent qu'il se permettait une vraie inquisition.

La Saint-Martin arriva, et tout le monde se retrouva à Paris. Alors quelques-uns de nous, qui avaient depuis long-temps leur dessein formé, se réunirent et décidèrent, qu'ils devaient profiter du silence qui avait été gardé à leur égard de la part du ministère ; qu'on pouvait établir de nouvelles conférences, dont on excluerait ceux qui avaient moins su se taire. On prit d'autres jours : savoir, le mardi une semaine, et le mercredi l'autre. Il est vrai que par ces mesures, l'abbé Alari ne pouvait venir aux assemblées ; mais c'était beaucoup de lui en conserver la faculté pour des temps

meilleurs. On convint encore de s'assembler tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre : on tint trois assemblées dans ce goût-là. La dernière de toutes eut lieu chez M. de la Fautrière ; mais deux incidens achevèrent de dissiper le reste de l'*Entresol*. Le premier fut, que M. de la Fautrière se distingua dans l'assemblée des chambres du parlement ; de sorte qu'on ne douta pas qu'il ne fût espionné par des ordres supérieurs ; le second fut, que l'un de nous fut attaqué de conversation par M. le garde des sceaux, relativement aux conférences de l'*Entresol*, et que ce ministre tira parole de lui, qu'on ne s'assemblerait plus, *directement* ou *indirectement* ; ce qui signifiait incontestablement qu'on savait tout, et qu'il serait dangereux de ruser davantage.

Ce que le ministère a dit de plus raisonnable contre nos assemblées, est que c'était une académie politique ; qu'il ne convenait pas qu'un semblable établissement existât, sans que le gouvernement y participât pour en régler les matières. Qu'on ne pouvait alléguer que c'était une société d'amis qui conversaient entr'eux librement ; puisque des jours périodiques, un assez grand nombre de membres, le bruit que leurs occupations faisaient dans

le public, et un travail réglé, dénotaient une véritable *académie politique*. Que celle du Louvre, établie sous le ministère de M. de Torcy, avait été rompue pour de fortes considérations, dont l'indiscrétion des acteurs était la principale.

On aurait pu objecter, que ceux qui composaient l'académie formée par M. de Torcy, n'avaient en vue que leur fortune; au lieu que la nôtre ne devait son origine et ses progrès, qu'au désir d'être instruits des choses avantageuses à l'état et à l'intention gratuite de bien faire.

Que ceux qui apprendront qu'il a existé un *Entresol* et qu'il n'est plus, ne s'imaginent pas que le moindre dégoût parmi ses membres, et le plus léger penchant à dégénérer, ait contribué à faire languir et interrompre ensuite l'établissement. Tous ceux qui l'ont composé peuvent attester, que nous n'avions jamais été plus angoués de notre société, que quand elle a cessé de s'assembler. Je souhaite que le ministère en ait ainsi ordonné sans remords; mais que notre siècle ne soit pas toujours privé des bons effets d'une sage récipiscence, les plus courtes fautes étant les plus pardonnables.

FRAGMENS

SUR L'ABBÉ ALARI.

On croit ne pouvoir mieux terminer cette collection, que par deux fragmens qui font connaître les divers aspects sous lesquels les contemporains de l'abbé Alari l'ont considéré, avec plus ou moins de raison ou d'équité.

On trouve, année 1770, mois de décembre; tome v, page 200, des *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la république des lettres, depuis* 1762 *jusqu'en* 1787, en 36 volumes *in*-12, l'article suivant :

« L'abbé Alari, membre de l'Académie française, vient de mourir dans un âge très-avancé.... Il était sous-doyen, ayant été reçu en 1723. C'était le fils d'un apothicaire qui, par ses intrigues, était parvenu à la fortune. On ne sait trop à quel titre il s'est trouvé assis dans le sanctuaire des Muses; car on ne connaît aucun ouvrage de lui. C'est le pendant de cet académicien dont Boileau disait : *Imitons de Conrart le silence prudent.* Cepen-

dant il était beau diseur, bel homme et très-bien venu des femmes; ce qui, chez plus d'un de ses confrères, a tenu lieu de mérite littéraire.

« L'agréable prieuré de Gournai-sur-Marne, dont avait joui l'abbé Alari, passe à l'abbé le Noir, conseiller de grand chambre au parlement de Paris ».

L'auteur de cet article était injuste ou ne connaissait pas l'abbé Alari, qu'il peint sous de fausses couleurs, sans doute d'après des apparences ou des ouï-dire également trompeurs. On tient d'hommes impartiaux qui ont vécu avec lui dans la plus grande intimité, que c'était à la vérité un épicurien, mais toujours décent, toujours aimable, ne négligeant jamais la moindre convenance, et tel enfin que milord Bolingbroke, bon juge de l'espèce humaine, le peint dans une de ses lettres à madame de Ferriol. Dans aucun temps de sa vie, il ne rechercha les femmes que sous l'unique rapport de l'esprit. Quand il en rencontrait de telles qu'il les désirait, il était avec elles de la plus agréable coquetterie; mais c'était tout. On a donc tort de le représenter comme un zélé partisan du beau sexe qui, par reconnaissance, le protégea ou lui fit sa

fortune. L'abbé Alari ne dut l'aisance dont il jouit qu'à lui-même et à son esprit de conduite : il s'était fait des amis; il était digne d'en avoir; ils l'aidèrent au besoin; il finit par se former, tant de son prieuré de Gournai que de ses économies, un revenu d'environ quarante mille livres de rente, et son ambition n'alla pas au-delà. Cette somme, bien administrée, était plus que suffisante pour subvenir à ses goûts : il aimait toutes les commodités de la vie et sur-tout la bonne chère; il sut satisfaire ces penchans, sans s'écarter un seul instant de la mesure qui tient le juste milieu entre le luxe et une simplicité soignée avec recherche. On raconte que l'abbé de Voisenon, qui joignait des terreurs religieuses à la plus grande dissipation, faisait dire son bréviaire par son laquais; mais l'abbé Alari ne l'imitait à aucun égard. On ne peut assurer qu'il dit lui-même son bréviaire, car personne ne le surprit jamais occupé à ce pieux exercice; on vérifia seulement, qu'il avait toujours sur sa table un bréviaire fort doré, dont les feuillets étaient très-propres, quoiqu'il le possédât depuis long-temps; mais dont la marque se trouvait toujours placée exactement à la date du jour.

D'Alembert a fait de l'abbé Alari, comme académicien, un éloge inséré dans le tom. VI, p. 315, de l'*Histoire des membres de l'Académie française, morts depuis 1700 jusqu'en 1771.*

Après s'être étendu beaucoup et peut-être trop, sur le compte de l'abbé de Longuerue, à propos de l'abbé Alari son disciple, d'Alembert ajoute sur celui-ci, p. 319 et suivantes :

« M. l'abbé Alari, quoique formé par ce savant digne du seizième siècle, n'eut garde de l'imiter, ni dans sa critique un peu brutale, ni dans ses préventions érudites, ni dans ses opinions hasardées ou dangereuses. Il apprit, dans cette excellente école, les langues savantes; mais il eut soin de cultiver en même temps la sienne, et ne mérita pas la même épigramme qu'un certain pédant qui se vantait de savoir douze langues : *Cela est vrai*, dit quelqu'un, *sans compter le français.* Enfin, il eut toujours beaucoup de goût pour la littérature agréable ; il en connaissait les finesses ; il savait par cœur les plus beaux morceaux de nos poëtes, qu'il se plaisait même à répéter dès qu'il en trouvait l'occasion ; d'ailleurs, il ne donna jamais dans aucun de ces écarts reprochés à son maître. Il ne prit

de son maître, que ce qu'il avait de bon, et dans ses connaissances et dans ses principes. L'abbé de Longuerue, quoique d'un savoir si profond et si universel, n'avait presque rien imprimé, parce qu'il aimait plus l'étude que la gloire, et qu'il avait préféré le plaisir de s'instruire, à celui de faire voir aux autres à quel point il était instruit en tout genre. M. l'abbé Alari, héritier de son savoir et nullement de ses défauts, le fut dans ce qu'il avait peut-être de plus louable, dans son indifférence philosophique pour la réputation littéraire. Il était, ainsi que M. l'abbé de Longuerue, très-versé dans les langues anciennes et modernes, dans l'histoire de tous les peuples, et sur-tout dans la nôtre; mais, à son exemple, il a gardé pour lui et pour quelques amis, moitié par modestie, moitié par amour du repos, les richesses qu'il avait acquises par plus de soixante années d'étude : il n'en a rien communiqué au public ; et s'il n'a pas fait parler bien haut la renommée en sa faveur, du moins il n'a pas vu la jalousie et la haine acharnées et réunies pour lui disputer un peu de fumée.

Néanmoins, malgré son peu d'empressement à se faire valoir, son mérite bien réel et

bien connu reçut de l'Académie la justice qu'il méritait. Elle jugea qu'un homme de lettres qui réunissait à tant de connaissances les qualités sociales, serait très-utile au travail de nos séances, et elle ne se trompa point. M. l'abbé Alari justifia sa nomination, non-seulement par beaucoup d'assiduités aux assemblées académiques, mais par les lumières et le savoir dont il éclairait, sans étalage comme sans réserve, les discussions qui nous occupent. Instruit et exercé dans la science des étymologies, dans celle de nos proverbes et de leur origine, et par une suite nécessaire, dans notre ancienne langue française, on le trouvait toujours prêt à répondre aux questions qu'on pouvait lui faire sur ces différens objets; favorisé d'ailleurs d'une mémoire très-heureuse, et parlant sa langue avec autant de correction que de facilité, il satisfaisait sur-le-champ, d'une manière aussi sûre que prompte, la curiosité de ses confrères, à qui d'ailleurs il était cher par l'aménité de ses mœurs et la douceur de son commerce. Nous avons plus d'une fois été témoins, qu'il était infiniment plus propre à nos assemblées particulières, que d'autres académiciens justement estimés par leurs ouvrages.... La compagnie n'a pas

dû se repentir d'avoir admis M. l'abbé Alari parmi ses membres; il y portait d'ailleurs un titre de recommandation bien respectable; il lui était présenté par des Mécènes, ou plutôt des amis à qui elle avait les obligations les plus signalées, et dont la mémoire sera éternellement en recommandation parmi nous, M. le marquis et M. l'abbé de Dangeau [1]; tous deux estimaient et chérissaient M. l'abbé Alari; tous deux désiraient de l'avoir pour confrère...

Quoiqu'il eût condamné ses talens à un silence rigoureux, bien fait pour adoucir l'envie, son entrée dans le sanctuaire des Muses avait armé contre lui la jalousie de quelques

---

[1] Philippe de Courcillon, marquis de Dangeau, né en 1638, fit une grande fortune à la cour de Louis XIV par les agrémens de son esprit, son goût pour les lettres, et son inclination pour le jeu, où il gagna beaucoup d'argent. Il fut chevalier des ordres du roi et gouverneur de province, presque sans avoir porté les armes. Il mourut à Paris le 9 septembre 1720.

Louis de Courcillon de Dangeau, né en janvier 1643, frère du précédent, embrassa l'état ecclésiastique, et obtint quelques bénéfices dont le revenu l'aidait à faire beaucoup de bien. L'abbé de Dangeau était fort instruit, possédait diverses langues et a composé plusieurs ouvrages. Il était ainsi que son frère de l'Académie française. Il mourut à Paris le 1er janvier 1723.

gens de lettres, qui se croyaient beaucoup plus dignes de cette distinction. L'un d'eux, connu par quelques succès au théâtre lyrique, mais plus décrié encore par sa conduite et par ses satyres, le poëte Roi, exclu à la fois et d'une compagnie de magistrature [1], et de l'Académie des belles-lettres, dont il était membre, s'indignait que l'Académie française ne s'empressât pas à le recueillir, et lui préférât des concurrens honnêtes. Il fit contre la compagnie un libelle (en 1728), où plusieurs de ses membres étaient aussi indignement que grossièrement déchirés, dans leurs talens et dans leurs personnes. M. l'abbé Alari, dont le satyrique ne pouvait décrier les ouvrages, fut attaqué sur ses mœurs avec l'impudence la plus atroce et la plus cynique. L'Académie, qui aurait gardé le silence sur une simple satyre littéraire, ne crut pas devoir fermer les yeux sur un si cruel outrage fait à un confrère irréprochable. Elle demanda et obtint une punition flétrissante pour le calomniateur, qui fut mis à Saint-Lazare par ordre du roi [2]. La

---

[1] Il était conseiller au châtelet de Paris.

[2] C'est alors qu'il fut chassé du châtelet et de l'académie des inscriptions et belles-lettres.

compagnie fut redevable de cet ordre au cardinal de Fleuri[1] » ....

Le silence de d'Alembert sur la société de l'*Entresol*, prouve qu'il ignorait qu'elle eût existé; car s'il l'avait su, c'était un fait assez remarquable pour le rappeler dans l'éloge de l'abbé Alari.

---

[1] Il était lui-même de l'Académie.

FIN DU TROISIÈME ET DERNIER VOLUME.

SBN
613562
Biblioteca Nazionale V. E. NAPOLI

TABLE

DU TROISIÈME VOLUME.

1719.

A madame de Ferriol, 15 janvier, *page* 1
A l'abbé Alari, dimanche, janvier ou février, 3
A madame de Ferriol, 4 février, 6
A M. d'Argental, 8
Au docteur Swift, 17 mars, 10
A madame de Ferriol, juin, 19
A l'abbé Alari, 1er juillet, 21
Au même, 32
A madame de Ferriol, 20 juillet, 36
A la même, 5 août, 38
A M. d'Argental, *ibid*
A l'abbé Alari, 5 août, 40

1720.

A l'abbé Alari, 7 janvier, 41
Le lord Peterborow à madame de Ferriol, février, 43
Le lord Bolingbroke à madame de Ferriol, mars, 46
A M. d'Argental, 16 mars, 47
A l'abbé Alari. Aix-la-Chapelle, 7 mai, 49
A madame de Ferriol. Aix-la-Chapelle, 29 mai, 51
A la même. De la Source, 6 décembre, 55
——— décembre, 57

1721.

A madame de Ferriol, 10 janvier, *page* 58
A M. d'Argental, jeudi soir, janvier, 60
A madame de Ferriol. De la Source, 22 janvier, 62
A l'abbé Alari, 23 janvier, 64
Le lord Peterborow à madame de Ferriol, janvier, 66
Le lord Bolingbroke à madame de Ferriol. De la Source, 1er. février, 68
Le lord Peterborow à madame de Ferriol, 8—19 février, 70
Le lord Bolingbroke à madame de Ferriol. De la Source, 4 mars, 74
A M. d'Argental, 76
A madame de Ferriol, 31 mars, 78
A M. d'Argental, 79
A madame de Ferriol, 3 avril, 81
A l'abbé Alari, 18 avril, 82
Au même, 13 mai, 84
A madame de Ferriol, 18 mai, 86
A l'abbé Alari, 18 juin, 88
A M. d'Argental, 23 juin, 91
A l'abbé Alari, 28 juin, 93
A madame de Ferriol, 30 juin, 98
A la même, 3 juillet, 100
A l'abbé Alari, jeudi, 3 juillet, 104
A M. d'Argental, 8 juillet, 105
A madame de Ferriol, 14 juillet, 106
A la même, 20 juillet, 107
A M. d'Argental, fin de juillet, 108
A madame de Ferriol, 109

Au docteur Swift, 28 juillet, page 111
A madame de Ferriol, 7 août, 131
A l'abbé Alari, 10 août, 133
Au même. De la Source, 21 août, 134
A madame de Ferriol, 21 août, 136
A M. d'Argental, 21 août, 137
De la marquise de Villette, 138
Le lord Bolingbroke à l'abbé Alari, 4 septembre, 139
A madame de Ferriol, 4 septembre, 141
A la même, 2 novembre, 143
——— 17 novembre, 145
A M. d'Argental, 146
A madame de Ferriol, 6 décembre, 148
A la même. De la Source, 30 décembre, 150

1722.

A madame de Ferriol, 25 janvier, 153
A l'abbé Alari, 12 avril, 160
Au même, dimanche, 26 avril, 163
Au docteur Swift, 1er juin, 165
A madame de Ferriol, juin, 176
A l'abbé Alari, 22 août, 178
De la marquise de Villette, 181
Le lord Bolingbroke *au même*, 30 août, 182
A madame de Ferriol, octobre, 183
A M. d'Argental, 184
A madame de Ferriol, 6 novembre, 186

1723.

A l'abbé Alari, 19 juin, 187
Au même, 25 juin, 189

A l'abbé Alari. Londres, 2—13 juillet, *page* 191
Au docteur Swift, 195
A l'abbé Alari. Aix-la-Chapelle, le 22 septembre, 204
Au même, 6 octobre, 206
——— Aix-la-Chapelle, 16 octobre, 208
De la marquise de Villette, *ibid*
Le lord Bolingbroke *au même*, 23 octobre, 210
Au docteur Swift, 25 décembre, 212

1724.

A Pope, 218
A madame de Ferriol. De la Source, 2 juin, 235
A l'abbé Alari, juin, 236
Au même, 6 juillet, 240
Au docteur Swift, 12 septembre, 243

1725.

A l'abbé Alari. Londres, 17—28 janvier, 255
Au même. Londres, 22 avril—3 mai, 256
Au docteur Swift. Londres, 24 juillet—4 août, 258
A l'abbé Alari, août, 263
Au même, 10—21 septembre, 266
A madame de Ferriol. Aux Bains, 24 novembre—5 décembre, 268
Post-scriptum ajouté par le lord Bolingbroke, à une lettre de Pope au docteur Swift, 10—21 décembre, 271
A madame de Ferriol. Londres, 17—28 décembre, 274
A M. d'Argental, 276

1726.

Observation sur la lettre du 9 mai 1726, écrite par le lord Bolingbroke à l'abbé Alari, 278

Testament de M. de la Frénaye, *page* 278
Couplets sur madame de Tencin et sur son frère, 285
Le lord Bolingbroke à l'abbé Alari. Londres, 9—20 mai 288
Aux trois Yahous de Twickenham, Jonathan, Alexandre, John. Des bords de la Severne, 23 juillet—3 août, 290
Au docteur Swift. Londres, 22 septembre—3 octobre, 292

1727.

Au docteur Swift, 17—28 février, 295
Observations sur la lettre suivante, 298
Lettre du lord Bolingbroke à ses amis, relativement aux affaires publiques, avril ou mai, 306
A M. d'Argental. Londres, 8—19 mai, 316
Au docteur Swift, 18—29 mai, 319
Au méme, chez Pope, samedi, 14—25 juin, 321
———— Cranford, mardi, 17—28 juin, 323
———— 325
———— mardi, 326
———— 327
Post-scriptum de Pope, 329

1729.

Le lord Bolingbroke au docteur Swift. Aix-la-Chapelle, 30 août, 332
Continuation. De Bruxelles, 27 septembre, *ibid*
———— D'Ostende, le 5 octobre, 336
———— De Calais, le 9 octobre, 337
———— De ma ferme, le 5—16 octobre, 339

A madame de Ferriol. De ma ferme, le 7—18 novembre, *page* 342
Au docteur Swift, le 19—30 novembre, 344

1730.

Post-scriptum ajouté par le lord Bolingbroke, à une lettre de Pope au docteur Swift, 14—25 avril, 348
A madame de Ferriol. De ma ferme, 25 avril—6 mai, 353
Post-scriptum. De Londres, le 26 avril—7 mai, 354

1731.

Le lord Bolingbroke, au docteur Swift, janvier, 355
Au même, 29 mars—9 avril, 358
Post-scriptum de Pope, 362
Le lord Bolingbroke, au docteur Swift, 364
Post-scriptum de Pope, 366
Le lord Bolingbroke *au même*, 2—13 août, 369

1732.

Le lord Bolingbroke au docteur Swift, 18—29 juillet, 384

1734.

A madame de Ferriol. Londres, 11—22 février, 390
Au docteur Swift, 12—23 avril, 395
Au même. De ma ferme, le 27 juin—8 juillet, 396
Portrait du maréchal de Berwick, par le lord Bolingbroke, traduit d'une feuille extraordinaire du Craftsman, du 30 juin—11 juillet, 406
Post-scriptum ajouté par le lord Bolingbroke, à une lettre de Pope au docteur Swift, 15—26 septembre, 413

1735.

Le lord Bolingbroke au lord Bathurst. Chanteloup, *page* 415

1736.

A M. de Ferriol, 4 février, 448
Détails sur l'académie, ou club politique, connu sous le nom d'*Entresol*, formé en 1724 par l'abbé Alari, et dont il est question dans quelques-unes des lettres du lord Bolingbroke, 451
Mémoire pour servir à l'histoire des conférences politiques, tenues à l'*Entresol*, depuis 1724 jusqu'en 1731, par le marquis d'Argenson, depuis ministre d'état et des affaires étrangères, 453
Fragmens sur l'abbé Alari, 485

FIN DE LA TABLE.

FAUTES A CORRIGER.

TOME I.

AVERTISSEMENT DE L'ÉDITEUR.

Page XII, *ligne* 16, du Bolingbroke; *lisez* de Bolingbroke.

ESSAI HISTORIQUE SUR BOLINGBROKE.

Page 9, *ligne* 5 de la note, après *avait*, *ajoutez* disait-elle.
20, 10, Lous XIV; *lisez* Louis XIV.
129, 23, s'engager; *lisez* l'engager.

LETTRES DE BOLINGBROKE.

Page 60, *ligne* 2 $\frac{2 \text{ août}}{22 \text{ septembre}}$; *lisez* $\frac{22 \text{ août}}{2 \text{ septembre.}}$
76, 2, $\frac{12}{22}$ septembre; *lisez* $\frac{12}{29}$ septembre.
90, 2, $\frac{26 \text{ septembre}}{7 \text{ octobre}}$; *lisez* $\frac{27 \text{ septembre}}{8 \text{ octobre.}}$
131, 2, $\frac{4}{19}$ janvier; *lisez* $\frac{8}{19}$ janvier.
179, 7, Mantferrat; *lisez* Montferrat.

TOME II.

Page 42, *ligne* 15, Calondrini; *lisez* Calendrini.
43, dernière, Pays-Bays; *lisez* Pays-Bas.
92, 1.re de la note, Mathen; *lisez* Matthew.
109, 2, $\frac{26 \text{ septembre}}{9 \text{ octobre}}$; *lisez* $\frac{28 \text{ septembre}}{7 \text{ octobre.}}$
164, 1.re de la note 1, Shrewbury; *lisez* Shrewsbury.

Page 190, *ligne* 17, quel lieu ; *lisez* quelque lieu.
195, 22, tiennent là ; *lisez* tienne là.
207, 2, 1793 ; *lisez* 1713.
338, 2 de la note, de Bolingbroke ; *lisez* Bolingbroke.
433, 18 de la note, Stairr ; *lisez* Stair.
436, 5, de la note, Swift ; *lisez* le docteur Arbuthnot.

TOME III.
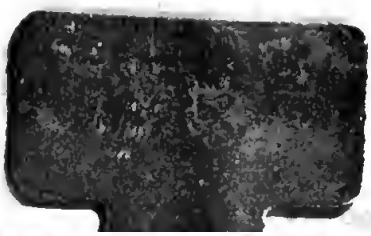
Page 25, *ligne* 14, Eratoshènes ; *lisez* Eratosthènes.
26, 4 de la note 1, il revient ; *lisez* il revint.
191, 2, 1724 ; *lisez* 1723.
213, 2 de la note 2, prêtre ; *lisez* prêtres.
220, 6, d'exterité ; *lisez* dexterité.
246, *note* 2, Englais *Frec-Thinker ; lisez* en Anglais *Free-Thinker.*
261, 3, *Halspence ;* lisez *Half-spence.*
292, 2, *letten ;* lisez *letter.*
330, 2, *operas ;* lisez *opera.*
348, *ligne* 4, $\frac{14}{25}$ août ; *lisez* $\frac{14}{25}$ avril.
403, 8, Chiswich ; *lisez* Cheswick.
404, 11, intelligible ; *lisez* inintelligible.
432, 1.re, Théophrate ; *lisez* Théophraste.